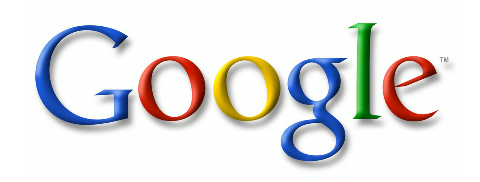
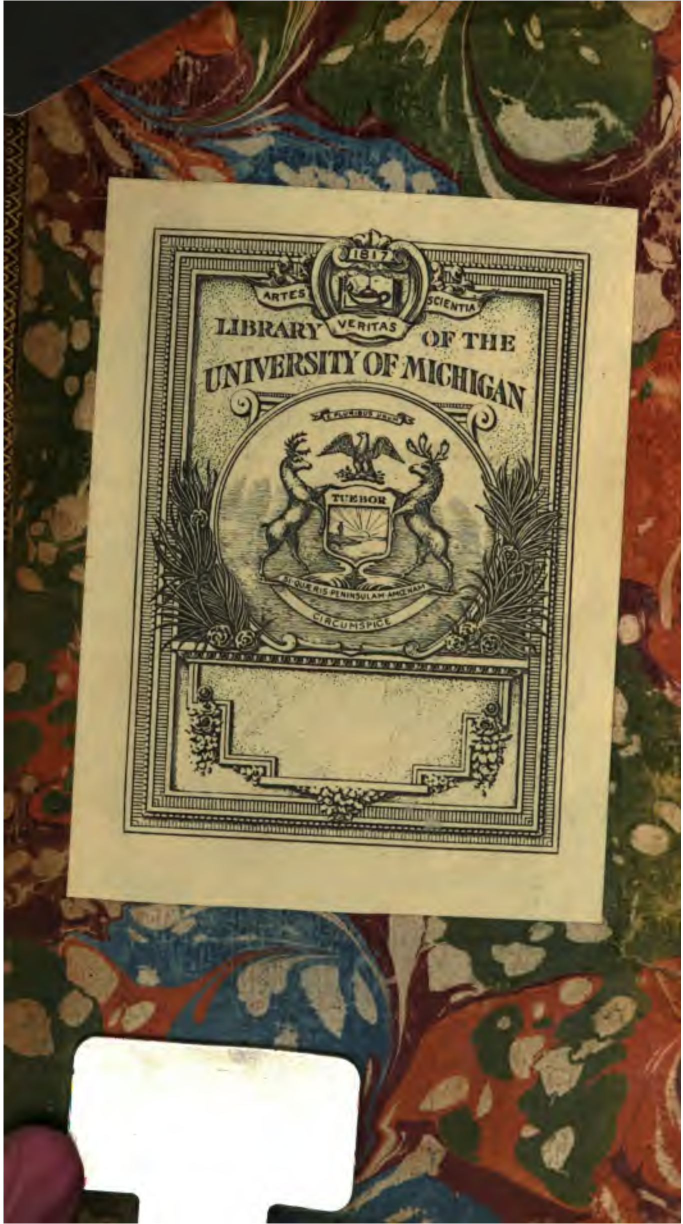



1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



REMARQUES
DE
M. DE VAUGELAS
SUR
LA LANGUE
FRANÇOISE.

REMARQUES

DE

M. DE VAUGELAS

SUR

LA LANGUE FRANÇOISE,

Avec des Notes de Messieurs PATRU, & T. CORNEILLE.

TOME TROISIÈME.



A PARIS;

Chez DIDOT, Quai des Augustins; près le Pont Saint-Michel, à la Bible d'or.

M DCC XXXVIII.

Avec Privilege de Sa Majesté.

REMARQUES
U R
LA LANGUE
FRANÇOISE.

CCCLXXXI.

Soupçonneux, *suspect*.

Plusieurs disent *soupçonneux* pour *suspect*, qui est une chose insupportable; par exemple ils diront, *ce Juge-là est soupçonneux*, au lieu de dire *suspect*. *Soupçonneux* est toûjours un mot actif, & *suspect* est toûjours un mot passif; *soupçonneux* est toûjours celui qui soupçonne ou qui est enclin à soupçonner, & *suspect* est toûjours celui qui est soupçonné, ou qui le doit

être. Ce qui eſt cauſe à mon avis de cette faute, c'eſt que l'on dit *ſoupçonné* pour *ſuſpect*, & de *ſoupçonné* on a paſſé aiſément à *ſoupçonneux*.

NOTE.

La difference rapportée dans cette remarque entre *ſoupçonneux* & *ſuſpect*, eſt très-juſte, mais elle eſt connue de tout le monde, & je ne vois plus perſonne qui diſe *ſoupçonneux*, qui eſt celui qui ſoupçonne, pour *ſuſpect*, qui eſt celui qui doit être ſoupçonné, ni *ſuſpect*, pour *ſoupçonneux*. Il y a des adjectifs dont on ne détourne pas la ſignification, mais qu'on joint à des ſubſtantifs, auſquels ils ne conviennent pas. Monſieur de Balzac a dit, *je trouve en lui une admiration ſi intelligente de votre vertu.* Celui qui admire peut être intelligent, mais l'admiration ne peut être intelligente. On trouve dans la vie de D. Barthelemi des Martyrs, *tous les pauvres le pleuroient avec des larmes inconſolables.* Celui qui pleure peut être inconſolable, mais comment des larmes ſeront-elles inconſolables? Ces expreſſions me ſemblent trop hardies, & quoiqu'employées par de grands Auteurs, elles ne ſont pas à imiter, non plus qu'*un prodige & un miracle qui eſt de ſoi tout miraculeux*, puiſque ce qui eſt miracle ne peut jamais

être que miraculeux. L'Auteur des Doutes a eu raison de douter sur ces trois endroits.

CCCLXXXII.

Fil de richar.

CE que l'on appelle ordinairement ainsi, est très-mal nommé, & par une corruption qui n'est venue que de ce qu'on a ignoré l'origine de ce mot. Il faut dire *fil d'archal*, & cet *archal* prend sa vraie étymologie du mot Latin *aurichalcum*. Ceux qui ont le génie de l'étymologie des mots, n'ont garde de douter de celle-ci, elle est trop évidente. C'est pourquoi il faut une *l* à la fin. Quelques-uns écrivent *fidarchal* en un mot, sans garder les marques de son étymologie. D'autres le font dériver d'un village nommé *Archat*, d'où cette invention est venue; mais il se faut tenir à *aurichalcum*.



CCCLXXXIII.

Seulement pour *même*, ou *au contraire*.

C'Eſt une faute aſſez familiere à beaucoup de gens, & de ceux même qui font profeſſion de bien parler & de bien écrire, de ſe ſervir de l'adverbe *ſeulement*, au lieu de *même*. Par exemple on demandera, *fait-il bien chaud?* & on répondra, *il fait bien froid ſeulement*, pour dire que tant s'en faut qu'il faſſe bien chaud, que même il fait froid. Voici encore un autre exemple. *Il ne m'en blâme pas, il m'en loue ſeulement*, pour dire, *tant s'en faut qu'il m'en blâme, que même il m'en loue.*

NOTE.

Monſieur Chapelain dit, que *ſeulement* pour *même* ou *au contraire* eſt très-bas. Je croi pouvoir ajouter que cette manière de parler eſt entierement hors d'uſage, & que beaucoup de perſonnes ne l'entendent pas.

CCCLXXXIV.

Faire signe & donner le signal.

LEs signaux dont on a accoûtumé de se servir à la guerre, ce sont le feu, la fumée, le canon, les cloches, les étendarts, le linge blanc, & autres choses semblables. Que si quand on se sert de quelqu'un de ces signaux, on appelloit cela *faire signe*, ce ne seroit pas bien parler, il faut dire, *donner le signal* ou *donner un signal*. *Faire signe*, est toute autre chose, tant parce qu'il ne se fait que des mains, ou de la tête, ou du corps, qu'à cause qu'il se fait pour quelque sujet ou accident inopiné, & dont il n'a point été convenu entre celui à qui on fait le signe, & celui qui le fait, au lieu que *les signaux* se font ordinairement de concert.

NOTE.

La difference de *signe* & de *signal*, est, ce me semble, marquée par le verbe qui les précéde. Comme on ne dit pas *donner signe*, je croi qu'on ne dit pas aussi *faire le signal*. Il doit y avoir du concert dans les *signaux*, aussi que Monsieur

de Vaugelas le remarque, & cela est cause qu'on dit *donner le signal*, c'est-à-dire, faire la chose dont on est convenu, soit en élevant un étendart, soit en tirant un certain nombre de coups de canon, comme on a accoûtumé de faire pour marquer le temps où l'on doit donner un assaut, au lieu que *faire signe*, c'est seulement marquer quelque chose d'un coup d'œil ou par un mouvement de la tête, sans que celui à qui ce signe se fait, y soit préparé, en sorte qu'il a quelquefois peine à savoir ce qu'on veut lui faire entendre. Ainsi l'on dit, *je lui faisois signe & il ne m'entendoit pas*.

CCCLXXXV.

Prouesse.

CE mot est vieux, & n'entre plus dans le beau style qu'en raillerie, comme par exemple, si je dis, *sa vanité est insupportable, il ne cesse de parler de ses prouesses*, ou, *je n'aime point les gens qui se vantent toûjours de leurs prouesses*; car alors comme on méprise la vanité & l'humeur de ces gens-là, ce mot étant dit par mépris & par raillerie, se trouve employé de bonne grace en ce sujet, tant s'en faut que celui qui en

usera ainsi puisse être repris. Mais si j'écrivois sérieusement que *plusieurs grands hommes ont célebré les prouesses d'Alexandre*, je me servirois mal à propos de ce mot, qui n'étant plus en usage, ne peut être employé que de la façon que je viens de dire.

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer dit, qu'il y en a qui trouvent plus à redire que lui dans la façon dont Monsieur de Vaugelas condamne *prouesse*. Il est certain que ce mot est vieux.

CCCLXXXVI.

Esclavage, esclavitude.

MOnsieur de Malherbe disoit & écrivoit toûjours *esclavitude*, & ne pouvoit souffrir *esclavage*; néanmoins *esclavage* est beaucoup plus usité que l'autre ; & si j'avois besoin de ce mot, je le dirois plustôt qu'*esclavitude*. Un homme très-éloquent m'a dit qu'il ne feroit point de difficulté de se servir d'*esclavage* dans les hautes figures ; mais il faut éviter l'un & l'autre tant qu'il est possible, & je ne suis pas seul de cet avis.

NOTE.

Je n'ai jamais entendu condamner *esclavage*, & je l'ai toujours crû un très-bon mot. Monsieur de la Mothe le Vayer dit, qu'il ne faut point l'éviter, & que ce mot est aussi noble que sa signification est miserable. Pour *esclavitude*, Monsieur Chapelain a grande raison de dire qu'il ne vaut rien du tout. Il ajoute que c'étoit une des fantaisies de Malherbe, & que personne ne l'a jamais dit que lui.

CCCLXXXVII.

Contre-pointe, courte-pointe.

ON demande lequel des deux il faut dire, *la contre-pointe* ou *la courte-pointe d'un lit*, qui est proprement une couverture piquée. Il est certain qu'au commencement on a dit *contre-pointe*, à cause des points d'aiguille dont ces sortes de couvertures sont piquées dessus & dessous, ou dedans & dehors, comme qui diroit *point contre point*, ou *pointe contre pointe*. Mais depuis par corruption & par abus on a dit *courte-pointe*, contre toute sorte de

raiſon, & l'Uſage l'a ainſi établi, & en eſt demeuré le maître.

N O T E.

Selon Monſieur Chapelain *courte-pointe* vient de *coltrepunta* corrompu, non de *contre-pointe*. Ce mot me fait ſouvenir qu'on demande quelquefois s'il faut dire, *Haute-contre* ou *Haute-conte*; *Baſſe-contre*, ou *Baſſe-conte*. Monſieur Menage rapporte pluſieurs exemples de *haute-contre*, & dit que cette prononciation eſt conforme à l'étymologie, *haute-contre* étant la partie de Muſique, qui eſt contre le deſſus, comme *baſſe-contre*, celle qui eſt contre la taille, d'où il conclud que c'eſt comme il faut parler, ſans s'arrêter à la diſtinction de ceux qui veulent qu'on diſe *haute-contre* & *baſſe-contre*, en parlant des parties de la Muſique, & *haute-conte* & *baſſe-conte*, en parlant de ceux qui chantent ces parties. Il fait remarquer en ſuite qu'on dit *une Baſſe* au féminin, en parlant du Muſicien qui chante la Baſſe.



ne ferai que ce qu'il lui plaira, on voit bien que ce *que* se résout par *nisi* & par *sinon que*, comme si je disois, *je ne ferai sinon ce qu'il lui plaira ; je n'ai été qu'une fois à Rome ; je ne joue qu'avec les gens de bien ; je ne mange qu'une fois le jour.* On voit qu'en tous ces exemples le *que* vaut autant à dire que *sinon que*, & je n'ai point encore remarqué qu'il y ait d'exception à cette règle ; mais cela se doit entendre, comme j'ai dit, devant le *que* qui signifie *sinon que*, parce que cela n'est pas vrai devant les autres *que*, qui signifient autre chose ; comme par exemple, on dira fort bien, *je ne pense pas que vous le fassiez ; je ne veux pas dire que vous ayez tort ; je ne blâme pas ce que j'ignore.*

On ne les met point encore devant *jamais*, comme, *il ne sera jamais si méchant qu'il a été.*

Ni devant *plus*, comme, *je ne ferai plus comme j'ai fait*. Ni après *plus*, si une négative suit ; comme, *il est plus riche que n'a été celui qui, &c.* Je parle de *plus*, & non pas de *non plus*, qui n'est pas de même ; car on dit fort bien, *je ne veux pas non plus que vous alliez-là.*

On ne les met point aussi devant *aucun* ou *nul*, comme, *il ne fait aucun mal*, *il ne fait nul mal*, ni devant *rien*, comme, *il ne peut rien faire*, *il ne veut rien faire*.

Les raisons que l'on pourroit rendre de cela, car les règles ont quelquefois des raisons, & quelquefois n'en ont point, seroient, ce me semble, que les deux *ni*, *jamais*, *rien*, *nul*, *aucun*, nient assez d'eux-mêmes, sans y ajoûter ni *pas* ni *point*, & que le *que* qui signifie *sinon que*, étant un mot de restriction, on ne nie pas absolument, & ainsi on ne se sert ni de l'un ni de l'autre de ces négatifs, ni devant *plus* aussi, parce que ce mot a encore plus de vertu que *pas* ni que *point*, en ce qu'il n'exprime pas seulement qu'il ne fera pas une chose, mais qu'il ne fera pas ce qu'il a fait par le passé.

On ne les met pas encore après *sans*, comme, *sans nuage*, & non pas, *sans point de nuage*, comme l'a écrit un de nos plus célebres Ecrivains par deux fois de suite, dans la meilleure piece qu'il ait jamais faite en prose, en quoi il a été justement repris de tout le mon-

de. En cela il a ſuivi l'ancienne façon de parler, qui eſt abolie il y a long-temps ; car on diſoit autrefois, *ſans point de faute*, & l'on dit maintenant, *ſans faute*.

On ne les met point encore ni avant que l'on parle de quelque temps, ni après qu'on en a parlé, comme, *je ne le verrai de dix jours. Il y a dix jours que je ne l'ai vû*, & toutes les fois qu'il eſt fait mention du temps. J'ai trouvé cette règle ſans exception, ce qui procede, comme je crois, de la même raiſon que j'ai alléguée à *ſinon que*, qui eſt que toutes les fois qu'il eſt queſtion de temps, il y a toûjours reſtriction de ce même temps-là, qui empêche que l'on ne nie abſolument ce qu'ont accoûtumé de faire le *pas* & le *point*.

On les ſupprime d'ordinaire avec le verbe *pouvoir*, comme, *il ne le peut faire, il ne pouvoit mieux faire, il ne peut marcher*. Ce n'eſt pas que l'on ne pût dire, *il ne le peut pas faire, il ne pouvoit pas mieux faire, il ne peut pas marcher*; mais il eſt incomparablement meilleur & plus élégant ſans *pas*.

On les ſupprime encore avec le ver-

ne *savoir*, quand il signifie *pouvoir*; comme, *il ne sauroit faire tant de chemin en un jour, il n'eût sû arriver plustôt*. On y pourroit mettre *pas*, mais l'autre est beaucoup meilleur.

Et avec le verbe *oser*, comme, *il n'oseroit avoir fait cela, il n'oseroit dire mot*. Rarement il se dit avec *pas*, surtout au participe ou au gérondif, comme, *n'osant lui contredire en quoi que ce fût*, même quand il y a un autre gérondif devant avec *pas*, comme, *ne voulant pas le flatter, & n'osant lui contredire;* car si l'on disoit, *& n'osant pas lui contredire*, ce ne seroit pas si bien dit, il s'en faudroit beaucoup.

Au reste, il est très-difficile de donner des règles pour savoir quand il faut plustôt dire *pas* que *point*, il le faut apprendre de l'Usage, & se souvenir que *point* nie bien plus fortement que *pas*.

Il y a encore cette différence entre *pas* & *point*, que *point* ne se met jamais devant les noms, qu'il ne soit suivi de l'article indéfini *de*, comme, *il n'a point d'argent, il n'a point d'honneur*. C'est une faute ordinaire à ceux de delà la Loire, de dire, *il n'a point de l'argent*,

avec l'article défini, au lieu de dire, *il n'a point d'argent*; comme ils disent aussi, *j'ai d'argent*, pour dire, *j'ai de l'argent.* Mais parmi ceux qui parlent le mieux, même à la Cour & à Paris, il y en a qui font une autre faute toute contraire, & qui disent, *il n'y a point moyen*, pour dire, *il n'y a point de moyen*, ou *il n'y a pas moyen.*

Il est à noter qu'avec les infinitifs *pas* & *point* ont beaucoup meilleure grace étant mis devant qu'après; par exemple, *pour ne pas tomber dans les inconveniens*, ou *pour ne point tomber dans les inconveniens*, est bien plus élégant que de dire, *pour ne tomber pas*, ou *pour ne tomber point dans les inconveniens.*

NOTE.

Monsieur Chapelain est du sentiment de Monsieur de Vaugelas, & dit que deux *ni*, *jamais*, *rien*, *nul*, *aucun*, portent leur negative avec eux, sans avoir besoin de *pas* à leur suite pour la marquer. Il y faut ajoûter *personne*. On dit, *personne n'ignore que &c. Il ne fait amitié avec personne.* Quoique Monsieur de Vaugelas condamne *pas* avec *aucun*, il ne laisse pas de les joindre ensemble en beaucoup

beaucoup d'endroits de ses remarques. Il dit dans celle qui a pour titre, si *particule conditionelle*, *l'*i *ne se mange point devant aucune des cinq voyelles*; il faut assûrément dire, *l'*i *ne se mange devant aucune des cinq voyelles*. Aussi a t'il averti dans sa Préface qu'on doit s'attacher aux règles qu'il donne, & non pas à sa manière d'écrire. Beaucoup mettent *point* devant deux *ni*. J'ai lû dans un bon livre imprimé depuis peu de temps, *la résolution que je fais ne sera point ébranlée ni par les efforts du démon ni par la tentation d'aucun plaisir*. Le *point* étoit inutile en cet endroit, & il falloit dire simplement, *ne sera ébranlée ni par*, *&c.*

Monsieur de Vaugelas qui veut qu'on ne mette jamais *pas* ou *point* devant *que*, lorsqu'il signifie *nisi* en Latin, & *sinon que* en François, devoit dire seulement lorsqu'il signifie *sinon*, car c'est tout ce qu'il signifie, & non pas *sinon que* dans tous les exemples qu'il apporte. Il en convient lui-même en disant que, *je ne ferai que ce qu'il vous plaira*, c'est comme si on disoit, *je ne ferai sinon ce qu'il vous plaira.* Monsieur Menage fait voir que cette règle est imparfaite en ce qu'il faut un *pas* ou un *point* devant le *que* en cette signification de *sinon*, lorsqu'il y a un verbe au subjonctif. Il en donne pour exemples, *Je ne vou verrai point que le Carême ne soit passé. Je ne partirai point d'ici que vous ne soyez venu. Je ne dirai pas un mot*

que vous ne me le commandiez. Il ne sort point qu'on ne le vienne prendre. Il est vrai que dans tous ces exemples, *que* ne signifie pas simplement *sinon*, mais *sinon quand, je ne vous verrai point, sinon quand le Carême sera passé; je ne partirai point d'ici, sinon quand vous serez venu; il ne sort point sinon quand on le vient prendre.* On peut mettre *pas* sans qu'il suive aucun verbe au subjonctif, comme *je ne dirai pas un mot que devant mes Juges, il ne voulut pas dire un mot sur cette affaire que du consentement des Interessez.* Il semble que ces exemples soient de même nature que ceux-ci, *je ne joue qu'avec des gens de bien, je ne mange qu'une fois par jour.* Cependant il faut mettre *pas* dans les premiers, quoiqu'il n'y ait point de verbe au subjonctif après *que*, & on ne le peut mettre dans les autres. La raison est que *pas un* signifie *aucun, je ne dirai aucun mot que devant mes Juges, il ne voulut dire aucun mot sur cette affaire que du consentement des Interessez.* Si au lieu de, *dire un mot*, on employoit le verbe *parler* dans ces mêmes phrases, on ne pourroit mettre *pas. Je ne parlerai que devant mes Juges; il ne voulut parler sur cette affaire que du consentement des Interessez.*

Le même Monsieur de Vaugelas en parlant de *pas* & de *point*, dit qu'on ne les met ni avant que l'on parle de quelque temps, ni après qu'on en a parlé; comme *je ne le verrai de dix jours. Il y a*

dix jours que je ne l'ai vû. Monsieur Menage fait voir par les exemples qui suivent que cette regle n'est pas moins imparfaite que la précédente, *je l'aimois dans ma premiere enfance, mais depuis l'âge de quinze ans, je ne l'ai point aimé. Il y a plus de dix ans que je ne l'aime point. Je ne sors point depuis huit jours. Il y a huit jours que je ne sors point.* Il a raison de dire que quoiqu'il s'agisse de temps dans toutes ces phrases, ce seroit un barbarisme de n'y pas mettre le *point.*

Je croi qu'il est élégant de supprimer *pas* devant les verbes *pouvoir* & *oser*, quoique Monsieur de la Mothe le Vayer soûtienne qu'en l'ôtant devant *pouvoir*, il ne reste rien d'incomparablement meilleur, comme le prétend Monsieur de Vaugelas. *Il ne le peut pas faire; il ne pouvoit pas mieux faire.* Je préférerois, *il ne le peut faire; il ne pouvoit mieux faire.* On supprime souvent *pas* avec le verbe *savoir*, non seulement quand il signifie *pouvoir*; *je ne saurois m'empêcher de dire*, mais aussi quand il signifie *ignorer*, & qu'il est suivi de *si*, ou de *ce que. Je ne sai si on m'accordera ce que je demande; il ne sait ce qu'il doit faire?* Il est vrai qu'on dit fort bien, *il ne savoit pas ce que ses ennemis lui préparoient*, mais il faut mettre de la difference, entre *ne savoir*, qui signifie *être incertain* & *ne savoir pas*, qui signifie *ignorer absolument.* Quand il y a de l'incertitude, il est élégant de

supprimer *pas*, *je ne sai si je pourrai aller chez vous aujourd'hui; il ne savoit ce qu'il devoit esperer de son procès*. Quand il y a une ignorance entiere, on ajoute *pas*. *Tu ne sais pas ce que ton ami vient de faire*.

On ne met, ni *pas* ni *point* avec les verbes qui sont gouvernez par *empêcher* & par *craindre*. *Il faut empêcher que cela n'arrive; je n'empêche point que vous ne preniez vos suretez*, & non, *que cela n'arrive pas; que vous ne preniez point vos suretez. Je crains que mon pere ne meure*. Il faut observer qu'on ne supprime *pas* dans les phrases où le verbe *craindre* est employé, que quand on ne souhaite point que la chose arrive, car si quelqu'un souhaitoit la mort de son pere qu'il verroit malade, il faudroit dire, *je crains que mon pere ne meure pas*.

Prendre garde dans la signification *d'empêcher*, ne souffre point que l'on mette *pas* avec le verbe suivant. *Prenez garde qu'on ne vous trompe*. Quand il signifie *faire réflexion*, c'est tout le contraire. *Je prends garde que les gens de mauvaise foi ne sont pas long-temps heureux. Il prit garde qu'on ne lui faisoit pas si bonne mine qu'on avoit accoûtumé*. Il y auroit trop à dire, si l'on parloit de toutes les phrases, où l'on doit supprimer *pas*.

Monsieur de Vaugelas a eu raison de dire qu'il n'y a que l'usage seul qui puisse apprendre, quand il faut plustôt

dire *pas* que *point*. J'ai obſervé qu'on met *pas*, & jamais *point* devant *beaucoup*, *peu*, *mieux*, *plus*, & *moins*. *Il n'y avoit pas beaucoup de monde au Sermon. On n'eſt pas peu embaraſſé à le contenter. Il n'a pas mieux parlé que les autres. Il n'a pas moins de bien que votre ami.*

CCCXC.

Berlan, *brelandier*.

On a preſque toûjours écrit ce premier mot de cette façon ; mais on l'a toûjours prononcé, comme ſi l'on eût écrit *brelan* ; mais aujourd'hui pluſieurs ne prononcent pas ſeulement *brelan*, ils l'écrivent auſſi.

On a toûjours dit & écrit *brelandier*, & non pas *berlandier*, qui eſt encore une raiſon de ceux qui ſoûtiennent qu'il faut toûjours dire & écrire *brelan*, & non pas *berlan*.

NOTE.

On dit, & on écrit preſentement *Brelan* & *Brelandier*. On ne dit pas ſeulement *brelan* en parlant du Jeu de Cartes, auquel ce nom a été donné, mais on s'en ſert pour dire avec quelque ſorte de mépris une maiſon où l'on ne fait

que jouer. *Sa maiſon eſt un brelan.* Monſieur Chapelain dit qu'il y a apparence que *Berlan* vient de *Berlina*, parce qu'on mettoit les pipeurs, joueurs publics & débauchez à la Berline, comme ici au Carcan.

CCCXCI.

Régueliſſe, Thériaque, Triacleur.

REgueliſſe eſt toûjours féminin. On dit, *de la régueliſſe*, & non pas, *du régueliſſe*. Mais *thériaque* eſt des deux genres, & l'on dit, *du thériaque* & *de la thériaque*. Il faut dire *Triacleur*, qui vend de la thériaque, ou qui paſſe pour un Charlatan, & non pas *Theriacleur*.

NOTE.

Monſieur Menage marque dans ſes Obſervations qu'on dit *du reguelice*, & *de la reguelice*, & que le dernier eſt le meilleur & le plus conforme à l'origine *glycyriza*. On prononce *regliſſe* en trois ſyllabes. Il ajoute qu'on dit auſſi *du Theriaque* & *de la Theriaque*, & que *du Theriaque* eſt le meilleur. Il apporte cet exemple du Pere Rapin, qui a dit, *celle que Galien guerit d'une foibleſſe d'eſtomac par ſon Theriaque.* Tous les Médecins, Apoticaires & Epiciers font *Theriaque*

féminin. Par tout ailleurs j'entends dire, *le Theriaque, du Theriaque.*

CCCXCII.

Ployer, plier. (1)

AUjourd'hui l'on confond bien souvent les deux, qui néanmoins ont deux significations fort différentes; car tout le monde sait que *plier* veut dire, *faire des plis* ou *mettre par plis*; comme, *plier du papier*, *plier du linge*, & *ployer* signifie *ceder*, *obéir*, & *en quelque façon succomber*, comme, *ployer sous le faix*, *une planche qui ploie à force d'être chargée.* Et certainement qui appelleroit cela *plier*, & qui diroit, *plier sous le faix*, parleroit & écriroit fort mal, quoique plusieurs fassent cette faute, trompez, à mon avis, par la prononciation de la Cour, qui prononce la diphtongue *oi* ou *oy* comme la diphtongue *ai*, pour une plus grande douceur, & dit *player* pour *ployer*, &

[1] Tout le monde dit *plier*, hors quelques personnes que ces remarques ont embarrassé. Coëffeteau, Hist. Rom. liv. 1. p. 344. dit, *Ils se déliberent de plier sous la puissance du plus fort.*

de *player*, on a aisément passé à *plier*. Néanmoins cet abus n'est pas tellement établi, qu'on puisse dire que c'est l'Usage auquel il faudroit ceder si la chose étoit venue à ce point. Il n'y a qu'une seule façon de parler où il semble que l'Usage l'a emporté, qui est quand on dit en termes de guerre, par exemple, *que l'infanterie ou la cavalerie a plié*; car c'est ainsi que presque tout le monde parle & écrit aujourd'hui. La raison toutefois veut que l'on dise, *la cavalerie a ployé*, & non pas *plié*, parce que c'est une façon de parler figurée qui se rapporte à celle de *ployer sous le faix*, *quand on a de la peine à soûtenir une trop grande charge*. Mais hors de cette seule phrase il faut toûjours dire *ployer* dans la signification qu'il a. Ainsi il faut dire, *il vaut mieux ployer que rompre*, & non pas, *il vaut mieux plier*; *faire ployer une épée*, & non pas, *faire plier une épée*; *ployer les genoux*, & non pas, *plier les genoux*.

NOTE.

Monsieur Menage se déclare entierement contre cette remarque. Il veut qu'on dise toujours *plier*, en quelque signification

gnification que ce soit, & jamais *ployer*, & que comme on dit, de l'aveu même de Monsieur de Vaugelas, *la Cavalerie, l'Infanterie a plié*, on dise aussi *plier sous le faix ; plier les genoux ; une planche qui plie : Il vaut mieux plier que rompre ; faire plier une épée ; une épée qui plie ; plier une branche d'arbre.* Il ajoute que l'on trouve dans Malherbe *ployer les genoux*, mais qu'il n'a pas été suivi de Monsieur de Balsac qui a dit, *plier les genoux sous une puissance étrangere.* On dit aujourd'hui, *plier la toilette, plier bagage*, & non pas *ployer la toilette*, quoiqu'il soit vrai que l'on disoit autrefois *plier* & *ployer*, indifferemment, ce qui paroît dans le composé *déployer*, car on dit plustôt, *tambour battant & enseignes déployées*, que *enseignes dépliées.* Monsieur Menage observe encore qu'on n'a jamais dit à la Cour *ployer* pour *plier*, mais qu'on y a dit *pléer*, & que c'est comme la plûpart des Dames & des Cavaliers prononcent, *pléez-moi ce papier, pléez-moi ce linge.* Je croi cette prononciation fort vicieuse, & suis persuadé qu'il faut dire & écrire, *pliez-moi ce linge.*



CCCXCIII.

Veuve.

IL faut écrire *veuve* ou *veufve*, & non pas *vefve*, comme on dit en plusieurs Provinces de France ; car on dit au masculin *veuf*, *un homme veuf*, & non pas *vef*, & ainsi au féminin il faut dire *veuve* ou *veufve*, qui rime avec *neuve* & *fleuve*, & non pas avec *trefve*. M. de Malherbe,

O combien lors aura de veuves
La gent qui porte le Turban !
Que de sang rougira les fleuves,
Qui lavent les pieds du Liban !

NOTE.

On conserve l'*f* à *veuf*, mais je croi qu'il la faut ôter à *veuve* & à *veuvage*. Quelques-uns écrivent encore *veufve*, mais peu écrivent *veufvage*.

CCCXCIV.

Vent de midi, vent du midi.

TOus deux ſont bons, tout de même que l'on dit, *vent de Septentrion* & *vent du Septentrion*, *du côté de Septentrion* & *du côté du Septentrion*, *du côté d'Orient*, & *du côté de l'Orient.*

NOTE.

Je ſuis perſuadé qu'il faut dire, *il s'éleva un vent de midi*, & non pas *un vent du midi*, mais je ne ſai s'il ne faut pas dire pluſtôt, *le vent du midi eſt celui qui*, &c. que de dire, *le vent de midi eſt celui qui.* Comme on ne dit point, *ces peuples ſont ſituez à Septentrion*, *ce pays regarde Septentrion*, mais *ſituez au Septentrion*, *regarde le Septentrion*, j'aimerois mieux dire *du côté du Septentrion*, que *du côté de Septentrion.*

CCCXCV.

Vitupere, vituperer. (1)

CE mot n'eſt gueres bon, quoique Monſieur Coëffeteau s'en ſoit ſervi une fois ou deux dans ſon Hiſtoire Romaine, & que Monſieur de Malherbe a dit,

Et si de vos discords l'infame vitupere.

Je n'en voudrois user qu'en raillerie, & dans le style bas. *Vituperer* ne vaut rien du tout.

NOTE.

Vitupere est du plus bas style, & on ne s'en peut servir que dans le comique où l'on fait entrer les plus vieux mots avec grace. *Vituperer* & *vilipender* sont du même siécle, & ils ne peuvent être employez que lorsqu'on a dessein de railler.

[1] *Vitupére.*] Alain Chartier est le premier de nos Auteurs qui a dit *vitupére* & *vitupérable.* Calvin aprés lui a dit *vitupére* ; Coëffeteau & Malherbe ensuite ; mais je n'ai vû *vituperer* nulle part. Il est cependant aussi bon que *vitupére*, & à mon avis on s'en peut aussi servir en raillerie ; car en raillerie on fait souvent des mots nouveaux.

CCCXCVI.

Séraphin, remerciment, agrément, viol.

QUoiqu'ils n'ayent rien de commun entre eux, je les mets ensemble, parce qu'il n'y a qu'un mot à

dire ſur chacun, & que par diverſes rencontres ils ſe préſentent à ma plume tous enſemble. *Seraphin* ſe doit écrire en François avec une *n*, bien qu'il y ait une *m* au Latin. *Remerciment* ſe doit auſſi écrire & prononcer *remerciment*, & non pas *remerciement* avec un *e* après l'*i*. *Agrément* de même, & non pas, *agréement*. Ainſi dans les vers on dit, *pairai*, *lourai*, & non pas *payerai* ni *louerai*, ce ſont des mots diſſyllabes dans la Poëſie. Et *viol*, qui ſe dit dans la Cour & dans les armées pour *violement*, eſt trés-mauvais.

NOTE.

Monſieur de la Mothe le Vayer dit que *Seraphin* n'a point d'*m* en Latin non plus qu'en François, témoin ſon génitif & les autres cas tant du ſingulier que du pluriel, & que quand il y a une *m* il eſt Hebraïque & indéclinable parmi nous. Il croit qu'on ne peut montrer que jamais perſonne ait employé *viol* pour *violement*. Cependant ſur ce que Monſieur de Vaugelas remarque qu'il ſe dit à la Cour, & dans les armées, Monſieur Chapelain ajoûte qu'il eſt auſſi du Palais. *Viol* eſt aſſûrément un trés-mauvais mot.

CCCXCVII.

Tel pour *quel.*

IL y en a plusieurs qui disent, par exemple, *Dieu est présent en tous lieux, tels qu'ils soient*, c'est mal parler, il faut dire, *quels qu'ils soient.* Quelques-uns croient qu'encore que *quels* soit le meilleur, *tels* néanmoins ne laisse pas d'être bon, mais ils se trompent.

NOTE.

Tel ne gouverne jamais que l'indicatif. *Tel que vous me voyez, il n'est pas tel que vous l'avez cru ; il a acheté ces meubles tels qu'ils étoient.* Ainsi toutes les fois qu'on le trouve avec le subjonctif, il est employé pour *quel*, ou pour *quelque*, & c'est une faute, *je poursuivrai les complices de cette mort, tels qu'ils soient ; de telle façon que vous puissiez l'entendre ; à tel dégré d'honneur que vous l'éleviez.* Il faut dire, *les complices quels qu'ils soient ; de quelque façon que vous puissiez l'ententendre ; à quelque dégré d'honneur que vous l'éleviez.*

CCCXCVIII.

Certains régimes de verbes usitez par quelques Auteurs célebres, qu'il ne faut pas imiter en cela.

IL y a des Auteurs celebres qui font régir à de certains verbes, comme, *se réconcilier*, *prier*, *s'acquitter*, *s'offenser*, des cas qui ne leur conviennent point, & il est bon d'en donner avis, afin que ceux qui les imiteroient en une infinité d'autres choses excellentes, ne s'abusent pas en celles-ci. Il y a apparence que ces verbes autrefois ont eu ce régime,, mais ils ne l'ont plus aujourd'hui, *se réconcilier à quelqu'un*, *qu'il ne soit point en peine*, dit l'un d'eux, *de se réconcilier à personne ;* il faut dire, *avec personne. Prier aux Dieux*, autrefois on le disoit, il faut dire maintenant, *prier les Dieux ; s'acquitter aux grands*, pour dire, *s'acquitter envers les grands ; s'offenser de quelqu'un*, au lieu de dire, *s'offenser contre quelqu'un.* Il est vrai que l'on dit fort bien, *s'allier avec quelqu'un*, & *s'allier à quelqu'un*, &

même ce dernier passe pour plus élégant.

NOTE.

Le petit peuple dit encore aujourd'hui *je prie à Dieu que, &c.* ce qui fait voi que *prier* a gouverné autrefois le datif. *Prier*, demande la particule *de* avec le verbe qui suit à l'infinitif. *Prier de faire, prier d'aller*, &c. il ne souffre *à* qu'avec le verbe, *dîner, prier à dîner.* On dit aussi *prier de dîner*, mais il y a cette difference, comme l'observe fort bien Monsieur Menage, que *prier à dîner* marque un dessein premedité, comme quand nous envoyons prier quelqu'un de venir dîner chez nous, ou que nous l'en prions nous-mêmes; & *prier de dîner*, est un terme de rencontre & d'occasion, quand nous faisons la même priere à quelqu'un qui est chez nous. Il observe encore, qu'on dit à la Cour *un prié-Dieu*, & non pas, *un prie-Dieu, le Roi est à son prié-Dieu.*

On a pû dire *s'offenser de quelqu'un*, à cause qu'on a accoûtumé de dire *s'offenser de quelque chose.* L'expression est hardie, & je ne voudrois pas m'en servir, mais il me semble que *s'offenser contre quelqu'un*, que Monsieur de Vaugelas met en la place, n'est guere meilleur. J'aimerois mieux dire, *se tenir offensé de quelqu'un; s'offenser de ce quelqu'un a dit ou fait contre nous.*

CCCXCIX.

Des négligences dans le ſtyle.

JE ne parle point ici des fautes qui ſe commettent contre la pureté & la netteté du ſtyle. Ce ſont des choſes toutes diſtinctes de ce qu'on appelle *négligence*. Il y en a de pluſieurs ſortes. Voici celles que j'ai remarquées. La principale eſt quand on répéte deux fois dans une même page une même phraſe, ſans qu'il ſoit néceſſaire ; car quand il eſt néceſſaire, comme il arrive quelquefois, tant s'en faut que ce ſoit une faute, que ç'en ſeroit une de ne le faire pas, outre que la nature des choſes néceſſaires eſt telle, comme a remarqué excellemment Ciceron, qu'elles ſont toûjours accompagnées d'ornement. Mais quand il n'eſt pas beſoin, c'eſt une très-grande négligence de répéter une phraſe deux fois dans une même page, & de dire deux fois, par exemple, *ſans en pouvoir venir à bout*. Que ſi la phraſe eſt plus noble, la faute eſt encore plus grande, parce qu'étant plus éclatante, elle ſe fait mieux remarquer.

La seconde sorte de *négligence*, c'est de répéter deux fois un même mot spécieux dans une même page, sans qu'il en soit besoin ; car il faut toûjours excepter cela. Si le mot est simple & commun, il n'en faut pas faire scrupule, pour peu qu'il soit éloigné du premier, pourvû néanmoins qu'il ne commence pas deux périodes ; car alors c'est une vraie négligence ; comme par exemple, si l'on met deux fois *cependant* dans une même page, au commencement de deux périodes. En ces places-là les mots se font remarquer, quand ils ne seroient que d'une syllabe, comme *mais*, que la pluspart des Ecrivains répétent trop souvent, quoiqu'ils soient excusables, à cause du petit nombre de liaisons que nous avons, & qu'on retranche encore tous les jours. Il ne faut pas pourtant faire difficulté, après qu'on a commencé une période par *mais*, de se servir de ce même mot deux ou trois lignes après un autre sens, si le discours le requiert, pourvû qu'il soit dans un des membres de la période, & non pas au commencement. *Or* est encore un monosyllabe à commencer

une période, dont il ne faut uſer que de loin à loin. Je ne voudrois pas avoir mis à trois lignes proches l'une de l'autre, *dont*, deux fois au lieu du pronom relatif; & j'oſe aſſurer que ce n'eſt point un ſcrupule, & qu'il n'y a point d'oreille délicate qui ne ſoit bleſſée de cette répétition ſi proche, quoique le mot ſoit doux & monoſyllabe. J'en dis autant de l'adverbe du lieu *où*; car pour l'*ou* disjonctif, c'eſt une autre choſe; ſa nature eſt d'être répété pluſieurs fois, & ainſi de pluſieurs autres.

La troiſiéme ſorte de *négligence*, c'eſt quand on fait trop ſouvent des vers communs ou Alexandrins. Je dis trop ſouvent, parce qu'il eſt impoſſible qu'il ne s'en rencontre toûjours quelqu'un par-ci par-là, que vous ne ſauriez la pluſpart du temps éviter ſans faire tort à la naïveté de l'expreſſion, qui eſt une choſe bien plus conſiderable, & un plus grand bien, qu'il n'y a de mal à laiſſer un vers. Jamais nos meilleurs Ecrivains, anciens & modernes, ne ſe ſont donné cette gêne, quand exprimant naïvement leur intention, ils ont rencontré un vers, ſur-

tout s'il n'eſt pas composé de paroles ſpécieuſes & qui ſentent la poëſie. Qui me pourroit blâmer, ſi j'avois écrit en proſe, *je ne ſuis jamais las de vous entretenir* ? Et certainement tous ceux qui ont repris Tacite d'avoir commencé ſes Annales par un vers héxametre, *Urbem Romam à principio Reges habuere*, & Tite-Live d'avoir commencé ſon Hiſtoire Romaine par un demi-vers, *facturuſne operæ pretium ſim*, ne laiſſent pas de paſſer pour des cenſeurs bien ſeveres, quoiqu'à la vérité il n'y ait pas d'apparence de commencer un ouvrage en proſe par un vers. Bocace a auſſi commencé ſon Decameron par un vers,

Humana coſa è haver compaſſione.

& comme il faiſoit de mauvais vers, & que celui-là eſt aſſez bon, on diſoit de lui qu'il ne faiſoit jamais bien des vers que lorſqu'il n'avoit pas deſſein d'en faire. Mais quand le vers n'a du vers que la meſure, & encore bien rude, comme eſt celui de Tacite, & qu'il ſent beaucoup plus la proſe que le vers, on

le peut pardonner ; & Tite-Live pour un hemistiche assez déguisé par sa dureté, ne méritoit pas ce reproche. *La négligence* est donc quand on en laisse couler plusieurs ; & s'ils sont de suite, ils sont insupportables. Il y en a même qui les affectent, & en parlant en public & en écrivant ; mais cela est un vice formé, & des plus grands, & non pas une simple négligence, qui n'arrive qu'à ceux qui font des vers sans y penser. Nous avons parlé ailleurs amplement *des vers dans la prose.*

La quatriéme espèce de *négligence*, sont les rimes riches ou pauvres, dont il est aussi traité ailleurs bien au long ; non seulement quand elles se rencontrent dans la cadence des périodes, mais même proche l'une de l'autre, comme par exemple, si je dis, *cela donne davantage de courage.* Et non seulement *les rimes*, mais aussi *les consonances*, sont à éviter, & c'est une négligence de n'y prendre pas garde, ou de ne s'en soucier pas, comme, *fers*, & *souhaits*, *affaire* & *croire*, *tache* & *visage*, & mille autres semblables, s'ils se rencontrent dans une même cadence.

C'eſt encore une autre eſpèce de *négligence*, par exemple de dire, *il diſcourut long-temps ſur l'immortalité de l'ame, ſur le mépris de la vie, ſur la gloire des bonnes actions, & ſur le point de mourir, il témoigna, &c.* c'eſt-à-dire qu'une prépoſition, comme eſt *ſur*, ici ſervant à un ſens, ne doit pas être employée de ſuite à un autre, parce qu'elle engendre de l'obſcurité, & qu'elle trompe le Lecteur ou l'Auditeur. Il en eſt de même des autres parties de l'oraiſon.

Il y a encore pluſieurs autres ſortes de *négligences*, mais parce qu'elles ſont trop délicates, je les laiſſe, & me contente d'avoir marqué les principales, & qui choquent tout le monde.

Au reſte, j'ai jugé à propos de faire cette Remarque, parce que j'ai pris garde que pluſieurs de nos meilleurs Écrivains qui excellent en la pureté, netteté & élégance du ſtyle, tombent bien ſouvent dans ces négligences, qu'on remarque comme autant de taches ſur un beau viſage; car en beaucoup d'autres choſes la négligence eſt ſouvent un grand artifice; mais elle ne le peut jamais être en matière de ſtyle.

La naïveté est bien une des premieers perfections, & des plus grands charmes de l'éloquence ; mais elle n'a rien de commun avec la *négligence* dont nous parlons en cette Remarque ; & ceux qui penseroient faire passer l'une pour l'autre, auroient grand tort ; l'une est vice, & l'autre est vertu.

NOTE.

Lorsqu'on a commencé une période par *mais*, Monsieur de Vaugelas permet qu'on se serve de ce même mot deux ou trois lignes après en un autre sens. Je ne suis pas le seul que ce double sens de *mais* ait embarassé. Voici ce que M. Chapelain a marqué sur cet endroit. *Comment dans un autre sens ? quel autre sens peut avoir* mais *que celui de* toutefois, *si ce n'est dans la phrase*, il n'en peut mais. *Tous les autres* mais, *ont la signification adversative, & par conséquent pareille, si je ne me trompe.*

Quelques-uns suppriment le nominatif du verbe après *mais* comme on le supprime après la conjonction *&*, & parce qu'on dit fort bien, *ils n'estiment que leurs ouvrages, & meprisent ceux des autres*, ils disent de même, *ils ne se contentent pas de regarder leurs ouvrages comme des chefs-d'œuvres, mais méprisent tout ce que les autres ont fait.* C'est une gran-

de négligence, si ce n'est pas une faute. Il est beaucoup mieux de repeter le nominatif, & de dire, *mais ils meprisent.*

Il y a une autre sorte de negligence dans le style qu'on ne doit jamais se pardonner quand on veut écrire avec quelque soin. C'est de se servir deux fois en peu de lignes de la particule, *si* suivie de *que.* En voici un exemple. *Le vent devint si impetueux que les arbres les plus forts n'en pûrent soûtenir la violence; la grêle se mêla au vent, & tomba en si grande quantité que tous les jardins en furent couverts.* Ces deux *si que* sont trop proches l'un de l'autre. Il y en a qui font une faute encore moins excusable, en mettant deux *si que* dans la même période, comme. *Il étoit si amoureux de cette Dame, que quoiqu'elle dît souvent des choses si éloignées du bon sens que tout le monde en rioit, il avoit l'aveuglement de lui applaudir.*

C'est encore une negligence de style de mettre le verbe *pouvoir* avec *peut-être*, ou avec *impossible.* Quelques-uns disent par exemple, *peut-être avec le secours de ses amis pourra-t'il réussir dans cette affaire.* Après avoir mis *peut-être*, on ne doit pas mettre *il pourra*, parce que c'est dire deux fois la même chose. Ainsi il faut dire simplement, *peut-être réussira-t'il dans cette affaire*, ou bien *je croi qu'il pourra reussir dans cette affaire.* Il y a la même negligence dans cet autre exemple, *il est impossible*

possible qu'on se puisse imaginer la douleur que cette mort lui causa. Le verbe *pouvoir* ne dit rien de plus dans cette phrase que ce qui a été dit par *impossible.* Ainsi il faut dire, *on ne peut s'imaginer*, ou bien *il est impossible de s'imaginer la douleur, &c.*

CCCC.

Septante, octante, nonante.

SEptante n'est François qu'en un certain lieu où il est consacré, qui est quand on dit, *la traduction des Septante*, ou *les septante Interpretes*, ou simplement *les Septante*, qui n'est qu'une même chose. Hors de là il faut toûjours dire *soixante-dix*, tout de même que l'on dit *quatre-vingt*, & non pas *octante*, & *quatre-vingt-dix*, & non pas *nonante.* (1)

NOTE.

Monsieur Menage a aussi observé que dans le discours familier il faut dire *soixante-dix, quatre-vingt, quatre-vingt-dix*, mais il demeure d'accord qu'en termes d'Arithmetique & d'Astronomie, on dit fort bien, *septante, octante*, & *nonante.* Il convient encore qu'en parlant des Inter-

prêtes de la Bible on doit dire *les septante*, & que ce seroit mal parler que de les appeller *les soixante-dix*, si ce n'est qu'on ajoûtât, *Interprêtes de la Bible*, selon la Remarque de Monsieur de Balzac, dont parle Monsieur de Girac dans sa replique à Monsieur Costar.

(r) Quand on parle des choses anciennes, on se peut servir de *Nonante*, & autres; & même il est plus ordinaire & plus élegant de s'en servir, & je dirois plustôt *en la nonantiéme* qu'*en la quatre-vingt-dixiéme Olympiade*. Les Géometres disent *Quart de nonante*. Amyot au Traité de la Création de l'ame, dit par tout *septante, octante, nonante*.

CCCCI.

Suppression des pronoms personnels devant les verbes.

CEtte suppression a très-bonne grace, quand elle se fait à propos, comme, *nous avons passé les rivieres les plus rapides, & pris des places que l'on croyoit imprenables, & n'aurions pas fait tant de belles actions si nous étions demeurez oisifs, &c.* Il est bien plus élégant de dire, *& n'aurions pas fait tant de belles actions*, que si l'on disoit, *&*

nous n'aurions pas fait. Il en est de même de tous les autres pronoms personnels de la seconde & de la troisiéme personne singuliere & plurielle, dont les exemples sont si fréquens dans nos bons Auteurs, qu'il seroit superflu d'en rapporter ici davantage. Mais plusieurs abusent de cette suppression, sur-tout ceux qui ont écrit il y a vingt ou vingt-cinq ans; car en ce temps-là, si nous en exceptons M. Coëffeteau & peu d'autres, c'étoit un vice assez familier à nos Ecrivains. L'un des plus célebres, par exemple, a écrit, *car une chose mal donnée ne sauroit être bien dûe, & ne venons plus à temps de nous plaindre, quand nous voyons qu'on ne nous la rend point.* Il falloit dire, *& nous ne venons plus à temps*, parce que la construction change. De même en un autre endroit, *nous ne sommes pas contens de nous informer du fonds de celui qui emprunte, mais fouillons jusques dans sa cuisine.* Il faut dire, *mais nous fouillons*, parce que cette particule *mais*, fait une séparation qui rompt le lien de la construction précédente, & en demande une nouvelle.

De ces deux exemples on pourroit tirer deux règles pour connoître quand la suppression est mauvaise. L'une, lorsque la construction change tout-à-fait, comme au premier exemple, & l'autre, lorsqu'elle est interrompue par une particule séparative ou disjonctive, comme *mais*, *ou*, & autres semblables. Donnons un troisiéme exemple de la disjonctive, *ou nous le confesserons, ou le nierons*, ne vaut rien, il faut répéter *nous*, & dire, *ou nous le confesserons*, *ou nous le nierons*. On pourroit faire encore d'autres règles semblables tirées des endroits où ces Auteurs ont manqué, selon l'avis même de leurs plus passionnez partisans. Il est certain que ce grand homme dont j'ai rapporté les deux exemples, tenoit encore de l'ancien style cette façon d'écrire; car les Anciens supprimoient souvent ce pronom, & les modernes qui ont voulu se former sur un modele si estimé, l'ont suivi même aux choses, & qui n'étoient plus en usage.

NOTE.

Monsieur Chapelain doute que dans le premier exemple de Monsieur de Vau-

gelas, on puisse supprimer *nous*, & dire, *& n'aurions pas fait tant de belles actions*, sur-tout en passant de l'affirmative à la negative. D'autres prétendent que la suppression du pronom personnel *nous*, n'a pas bonne grace dans ce même exemple à cause du premier *&* qui est dans la période. Ils disent que pour ne point repeter *nous*, il faudroit qu'il y eût simplement, *nous avons pris des places que l'on croyoit imprenables, & n'aurions pas fait tant de belles actions si, &c.* Leur pensée est que pour faire cette suppression avec quelque grace, on doit employer fort peu de mots avant la conjonction *&* qui empêche qu'on ne repete le nominatif du verbe, comme en cet exemple, *vous parlez indiscretement, & dites souvent ce qu'il faut taire.* J'ajoûterai à cela que ce qui me blesse dans l'exemple de Monsieur de Vaugelas, c'est que le second *&* ne fait pas sousentendre autant de mots que le premier. Quand après avoir dit, *nous avons passé les rivieres les plus rapides*, on ajoute, *& pris des places*, on ne supprime pas seulement le pronom *nous*, mais encore le verbe *avons* que ce premier *&* fait sousentendre, *& nous avons pris.* Dans le second membre de la période, il n'y a que *nous* qui soit supprimé. On exprime le verbe, & comme il change de temps, je ne doute point qu'il ne faille repeter le nominatif, & dire, *& nous n'aurions pas fait tant*

de belles actions. Si on disoit *nous avons passé plusieurs rivieres, & pris quantité de places, & fait tant de belles actions que, &c.* la phrase seroit bonne, parce que le verbe ne changeroit point de temps, & que le second *&* feroit sousentendre *nous avons* aussi-bien que le premier, mais en ce cas il seroit mieux de supprimer le premier *&*, & de dire, *nous avons passé les rivieres les plus rapides, pris des places que l'on croyoit imprenables, & fait tant de belles actions que, &c.*

Sur cet exemple, *nous ne sommes pas contens de nous informer du fonds de celui qui emprunte, mais fouillons jusques dans sa cuisine,* Monsieur Chapelain a raison de dire que la construction ne change point; cependant il convient qu'il faut repeter le nominatif, & dire, *mais nous fouillons jusques dans sa cuisine.* Il prétend que cela vient du passage de la negative à l'affirmative, qui veut la repetition du *nous*, & qui ne la demanderoit pas, si l'affirmative ou la negative ne passoient pas dans leur contraire au membre suivant. Je ne croi point cette raison vraie. Diroit-on, *ils ne s'attachoient pas seulement à décrier sa conduite, mais ne laissoient échapper aucune occasion de lui faire outrage?* Il me semble qu'il faudroit repeter le nominatif, & dire, *mais ils ne laissoient échaper.* Voilà pourtant une negative dans le premier membre, qui ne passe point dans son contraire au mem-

bre ſuivant, ce qui fait voir que *mais*, quoiqu'il ſerve de liaiſon auſſi-bien que la conjonction *&*, demande toujours la repetition du nominatif. Je croi que cette raiſon du paſſage de l'affirmative à la negative peut avoir lieu pour faire repeter le nominatif aprés *&*, ſur-tout quand le ſecond verbe change de temps, comme en cet exemple, *il fait ſon unique étude de lui plaire, & il n'auroit pas pour lui tant de complaiſance s'il n'eſperoit &c.*

Voici une façon de parler de Monſieur de Vaugelas, que je doute fort qui ſoit correcte. Sur la fin de la remarque qui a pour titre, *des participes actifs*, il dit en parlant d'*étant*; *quand il n'eſt pas auxiliaire, la plûpart tiennent qu'il n'eſt jamais participe, & toujours gerondif.* Je croi qu'il faut repeter le verbe, avec ſon nominatif, & dire, *la plûpart tiennent qu'il n'eſt jamais participe, & qu'il eſt toujours gerondif*, à cauſe du paſſage de la negative à l'affirmative.

CCCCII.

Pleurs.

CE mot a été employé au genre féminin par Monſieur de Malherbe dans ſes vers. Il eſt vrai que ce n'eſt pas dans ſes bonnes piéces. Le vers

m'eſt échappé, toutefois j'en ſuis certain. Il y a eu auſſi quelque Poëte de ce temps-là qui l'a fait féminin; néanmoins tous les Anciens l'ont fait maſculin, & l'on trouvera dans Marot *un pleur*; mais aujourd'hui je ne vois perſonne qui ne le croye, & ne le faſſe maſculin, *des pleurs verſez, des pleurs répandus.*

NOTE.

Monſieur Menage donne des exemples de Baif, & de Deſportes, qui font voir que l'on diſoit autrefois *un pleur*, mais ce mot n'eſt plus en uſage aujourd'hui qu'au pluriel. Il eſt maſculin, & ſur ce que Monſieur de Vaugelas aſſûre qu'il a été employé au féminin par Malherbe, le même M. Menage dit, que ce qui a trompé M. de Vaugelas, c'eſt que dans les premieres éditions des ouvrages de Malherbe, il y avoit une faute d'impreſſion; & qu'on liſoit dans l'Ode ſur le voyage de Sedan.

Nos pleurs ſont évanouies,
Sedan s'eſt humilié.

au lieu de

Nos peurs ſont évanouies.

CCCCIII.

CCCCIII.

Mercredi , arbre , marbre , plus.

TOus ceux qui ont tant soit peu étudié, & qui savent l'étymologie de ce mot qui vient de Mercure, ont de la peine à l'écrire & à le prononcer autrement que *mercredi* avec une *r* après l'*e*. Il y en a d'autres qui tiennent qu'à cause de cette étymologie il faut bien écrire *mercredi* ; mais qu'il faut prononcer *mécredi* sans *r*, tout de même que l'on écrit *arbre* & *marbre*, & néanmoins on prononce *abre* & *mabre* pour une plus grande douceur. A quoi je répons qu'il est vrai qu'autrefois on prononçoit à la Cour *abre* & *mabre*, pour *arbre* & *marbre*, mais mal. Aujourd'hui cela est changé, on prononce l'*r*, comme à *plus* on ne prononçoit pas l'*l*, & aujourd'hui on la prononce. La plus saine opinion, & le meilleur usage est donc non seulement de prononcer, mais d'écrire *mécredi* sans *r*, & non pas *mercredi*.

NOTE.

Ce qui précéde les dernieres lignes de cette remarque, donne lieu de croire que Monsieur de Vaugelas va dire qu'il faut prononcer & écrire *mercredi*, comme on prononce, *arbre*, *marbre* & *plus*, en faisant sentir l'*r* aux deux premiers, & l'*l* au dernier. C'est ce qui a obligé Monsieur Chapelain à dire sur cet endroit, *Quand M. de Vaugelas dit*, le meilleur usage est donc, *ce* donc *est une conséquence prise là au contraire de ce que l'on attendoit. Par ce qui précede* d'arbre, *il paroît, si l'analogie avoit lieu, qu'il faudroit prononcer non* mécredi, *mais* mercredi, *& c'étoit ainsi que la suite du sens vouloit que l'on conclût.*

Il est vrai que plusieurs prononcent & écrivent *mécredi*, D'autres tiennent que comme on est revenu de la prononciation trop délicate d'*abre* & de *mabre*, pour *arbre* & *marbre*, on doit aussi prononcer *mercredi* & non pas *mécredi*, & par consequent l'écrire. Je croi l'un & l'autre bon. *Mécredi* est le plus doux; il est aussi le plus usité.

CCCCIV.

Le confluent de deux fleuves.

LA jonction ou le mélange de deux fleuves, lorsqu'un fleuve entre dans un autre, se dit fort bien, *le confluent de deux rivieres*, & c'est ce qui est cause qu'il y a tant de lieux en France qu'on appelle *Conflant*, c'est-à-dire, *confluent*; mais de *confluent* on a fait *conflant*, qui est plus aisé & plus doux à prononcer. J'ose assurer qu'il n'y a point de lieu qui s'appelle ainsi, où il n'y ait une riviere qui entre dans l'autre. Mais il faut dire, *le confluent de deux rivieres*, au singulier, & non pas, *les confluens*, au pluriel, comme disent quelques-uns. Ce n'est pas qu'on ne le dise au pluriel, si l'on parle de *tous les confluens d'un Royaume*.

NOTE.

Quoique le lieu où une riviere se mêle dans l'autre, s'appelle *conflant*, on ne sauroit dire, *le conflant de deux rivieres*. Il faut toujours dire, *le confluent*.

CCCCV.

Commencer.

CE verbe dans la pureté de notre Langue demande toûjours (1) la préposition *à* après soi ; & pour bien parler François, il faut dire, par exemple, *il commence à se mieux porter*, & non pas, *il commence de se mieux porter* ; & cela est tellement vrai, que même au prétérit défini, à la troisiéme personne singuliere *commença*, il faut dire *à* après, & non pas *de*, comme disent les Gascons & plusieurs autres Provinciaux, & même quelques Parisiens, soit par contagion, ou pour adoucir la Langue, ôtant la cacophonie des deux *a*, ne se souvenant pas de cette maxime sans exception, qu'il n'y a jamais de mauvais son qui blesse l'oreille, lorsqu'un long usage l'a établi, & que l'oreille y est accoûtumée, ce que nous sommes obligez de répéter selon les occasions. Il ne faut donc jamais dire, *il commença de*, mais toû-

(1) *Demande toûjours la préposition à*] J'ai toûjours été, & suis encore de cet avis.

jours, *il commença à*, même quand le verbe qui suit commenceroit encore par un *a*, tellement qu'il faut dire, par exemple, *il commença à avouer*, & non pas, *il commença d'avouer*. Ce n'est pas qu'il ne le faille éviter tant qu'il est possible ; mais si par nécessité, comme il se rencontre quelquefois, la naïveté de l'expression oblige aux trois *à* de suite, il n'en faut point faire de scrupule, parce que cette façon de parler étant naturelle, ne peut avoir que bonne grace, tant s'en faut qu'elle soit rude. Il est vrai qu'il y a des verbes qui régissent *à* & *de*, d'autres qui ne régissent que *de*, & d'autres qu'*à*, comme celui-ci. Je remarquerai ceux de toutes les trois sortes, à mesure qu'ils se presenteront.

Par occasion, puisque nous parlons du verbe *commencer*, je dirai que plusieurs Parisiens doivent prendre garde à une mauvaise prononciation de ce verbe, que j'ai remarquée même en des personnes célebres à la Chaire & au Barreau. C'est qu'ils prononcent *commencer*, tout de même que si l'on disoit *quemencer*, comme nous avons

remarqué ailleurs qu'ils disent *aussi*; *ajetter* pour *acheter*, & qu'ils prononcent l'*r* simple & douce comme double & forte, & l'*r* double comme simple; car ils disent *burreau* pour *bureau*, & *arêt* pour *arrêt*. Athénes, le siege & l'oracle de l'Eloquence Grecque, ne laissoit pas d'avoir quelque vice particulier dans sa Langue, & Paris qui ne lui en doit rien dans la sienne, n'est pas exempt aussi de quelques défauts par la destinée & la nature des choses humaines, qui ne souffrent rien de parfait.

NOTE.

Monsieur Menage dit qu'on emploie indifferemment *commencer à*, & *commencer de*, & croit même qu'il se trouve plus d'exemples de cette seconde locution que de la premiere. Le Pere Bouhours avoue qu'après avoir cru longtemps que c'étoit une faute de dire, *Il commença de se mieux porter*, il a changé de sentiment en lisant plusieurs bons livres, où il a trouvé *commencer de*. Il en cite divers endroits qui font connoître que de fort habiles gens ne sont point persuadez, comme Monsieur de Vaugelas le prétend, que le verbe *commencer* dans la pureté de notre Langue, demande toujours la préposition *à* après

ſoi. *Il* ne faut donc point faire de ſcrupule de ſe ſervir de l'un & de l'autre, particulierement au prétérit indéfini, afin d'éviter la cacophonie des deux *à* qui ſe rencontre dans, *il commença à parler fierement* : ſur-tout, je ne voudrois jamais dire, *il commença à avouer.* Il eſt quelquefois très-commode de dire en vers *commencer de*, mais comme le remarque très-judicieuſement le Pere Bouhours, ce ſeroit une licence fort vicieuſe que de mettre dans un même vers *commencer* avec *de*, comme en celui-ci.

Il commença de vaincre auſſi-tôt qu'à paroître.

Je voi qu'on met auſſi *de* & *à* après le verbe *tâcher*. Il me ſemble que *de* eſt le meilleur, *tâcher de réuſſir*, & qu'il doit ſuivre *eſſayer*, qui ſignifie la même choſe, & qui demande toujours *de*, *il eſſaya de gagner ſon amitié.*

Obliger eſt encore un verbe de même nature. On dit également, *obliger de faire*, & *obliger à faire*. Il ſemble que quand le pronom perſonnel eſt joint avec ce verbe, il demande plus ordinairement la particule *à*, *il s'oblige à faire tout ce que vous lui ordonnerez.* On dit, *je ſuis obligé de vous avertir*, & non pas *je ſuis obligé à vous avertir.* Il n'y a point en cela d'uſage certain, c'eſt l'oreille qui décide.

Pluſieurs mettent *à*, après *forcer* & *con-*

traindre, forcer à être cruel; Il le contraignit à payer ce qu'il devoit. J'aimerois mieux mettre *de, forcer de faire, contraindre de faire,* quoiqu'on ne puisse blâmer ceux qui disent, *contraindre à faire.*

Le verbe *engager* me paroît demander *à. Je l'ai engagé à me servir, je m'engage à faire cela pour vous.* Beaucoup pourtant disent & écrivent, *engager de faire, s'engager de faire.* Je ne voudrois mettre *de* qu'afin d'éviter la cacophonie du parfait indéfini. *Il s'engagea d'aller,* pour ne pas dire, *Il s'engagea à aller.*

CCCCVI.

Demain matin, demain au matin.

Tous deux sont bons; mais il faut dire, *jusques à demain matin,* & non pas, *jusques à demain au matin,* quoique l'on dise fort bien, *jusques à demain au soir.*

NOTE.

Demain matin se dit dans le discours familier, mais je ne croi pas qu'on le doive écrire, ni que *jusqu'à demain matin* ait droit d'exclurre *jusqu'à demain au matin,* qui est la plus correcte façon de parler. J'ai oüi demander s'il falloit dire *à cinq heures de matin* ou *du matin.* C'est

du matin qu'il faut dire, & ceux qui écrivent *à cinq heures de matin, à cinq heures de soir*, comme je l'ai vû souvent écrit, font une faute.

Monsieur Menage nous fait remarquer sur le mot *demain*, que l'usage a emporté un present pour un futur dans cette phrase. *Il est demain fête.* Pour parler juste, il faudroit dire, *il sera demain fête.* On dit de même, *quelle fête est-il demain*, pour *quelle fête sera-t-il.*

CCCCVII.

Des participes actifs.

DAns la Remarque des gérondifs il a fallu nécessairement parler des participes, à cause qu'une infinité de gens les confondent l'un avec l'autre. Mais après avoir fait voir que l'usage des gérondifs est beaucoup plus fréquent en François que celui des participes, nous avons promis une Remarque particuliere sur ces derniers pour en traiter à plein fond; car j'ose dire que c'est une des parties de notre Grammaire qui a été aussi peu connue jusqu'ici, & qui mérite autant d'être éclaircie.

Il faut commencer par les deux ver-

bes auxiliaires *avoir* & *être*. Jamais ils ne ſont participes, quand ils ſont la fonction du verbe auxiliaire, & qu'ils ſont joints à un autre verbe, comme *ayant été*, *ayant mangé*, *étant contraint*, *étant aimé*. Ils ſont toûjours gérondifs, & par conſequent ils ne reçoivent jamais d'*s*, & ne peuvent avoir de pluriel, parce que les gérondifs ſont indéclinables. D'où il s'enſuit que ceux qui écrivent, par exemple, *les hommes ayans vû*, *les hommes étans contraints*; comme font la pluſpart, n'écrivent pas bien. Il faut dire, *les hommes ayant vû*, *les hommes étant contraints*, ſans *s* après *ayant* & *étant*, à cauſe qu'ils ſont gérondifs, comme il ſe voit clairement par la conformité des autres Langues vulgaires avec la nôtre; car l'Italienne & l'Eſpagnole diſent, *havendo viſto*, *eſſendo coſtretti*, *haviendo viſto*, *ſiendo forçados*, ainſi que nous avons déja dit en la Remarque des gérondifs; & cette façon de parler par le gérondif avec le participe, eſt inconnue à la Langue Grecque & à la Latine, & n'appartient qu'aux Langues vulgaires.

Ces mêmes mots, *ayant* & *étant*,

doivent encore être considerez sans participe après eux. Donnons-en des exemples, & parlons premierement d'*ayant*, sous lequel étant ainsi employé, tous les autres participes actifs seront compris, parce qu'ils se gouvernent tout de même. *Ayant* est donc gérondif de cette façon, *les hommes ayant cette inclination*, & participe de cette autre sorte; *je les ai trouvez* (1) *ayans le verre à la main*. Mais voici une Remarque nouvelle & fort curieuse, dont je dois la meilleure partie aux Oracles de notre Langue, que j'ai consultez là-dessus. C'est que le participe *ayant* n'a jamais de féminin, & que les autres participes actifs n'en usent gueres. L'exemple en est une preuve convaincante, *je les ai trouvées ayantes le verre à la main*.

(1) *Ayant le verre à la main*] A mon avis *ayant* au gerondif est mieux qu'*ayant* au participe; & *les hommes ayant cette inclination*, & *j'ai trouvé deux villageois ayant le verre à la main*, c'est la même chose. Il faut, autant qu'on peut, reduire toutes ces façons de parler au gérondif, parce que les participes sont traînans. Au reste, *je les ai trouvez le verre à la main*, sans y mettre *ayant* ou *ayants*, est beaucoup mieux dit.

Cette façon de parler feroit barbare & ridicule. Auffi de dire, *ayant le verre à la main*, cela ne fe peut non plus, parce qu'*ayant* eft mafculin, & ne peut être féminin, n'y ayant point d'adjectif en notre Langue, comme prefque tous les participes le font, qui fe terminent en *ant*, dont le féminin au pluriel ne fe termine en *antes*. Il faut donc neceffairement (1) avoir recours au gérondif, quand il s'agit du féminin, foit au fingulier, foit au pluriel, & dire en l'exemple que nous avons propofé, *je les ai trouvées ayant le verre à la main*, nonobftant l'équivoque d'*ayant*, qui fe pourroit rapporter à *je*, auffi-bien qu'*aux femmes*, fi le fens ne fuppléoit à ce défaut, comme il fait fouvent en toutes les Langues & dans les meilleurs Auteurs. Donnons un exemple des participes actifs aux autres verbes, *je les ai trouvées bûvantes & mangeantes*. Qui a jamais oüi parler comme cela? Il faut dire, *je les ai trouvées bûvant & mangeant*, au gérondif, nonobftant l'équivoque qui eft ôtée par le fens, & ne

(1) *Avoir recours au gerondif.*] Cela confirme ce qui eft dit ci-deffus.

peut même être rapporté à *je*, qu'en lui faisant violence, parce que *bûvant & mangeant* étant proches de *trouvées*, se doivent rapporter naturellement à *trouvées* plustôt qu'à *je*, qui en est fort éloigné.

Mais on objecte que l'on dit, *changeante*, *concluante*, *effrayante*, *remuante*, & une infinité d'autres de cette sorte, dont le participe actif, comme *changeant*, *concluant*, *effrayant*, *remuant*, *&c.* a son féminin.

On répond que tout participe actif & passif doit être considéré en deux façons, ou comme participe & adjectif tout ensemble, ou comme adjectif seulement. Or il n'est jamais participe au féminin, au moins dans le bel usage, mais seulement adjectif, quoique l'on confesse qu'il vient du participe; car s'il étoit participe au féminin, il régiroit sans doute le même cas que régit le verbe dont il est participe, comme il fait au masculin; par exemple, on dit fort bien, *je les ai trouvez mangeans des confitures*, *bûvans de la limonade*; mais on ne dira jamais en parlant des femmes, *je les ai trouvées mangeantes des*

confitures, ni *buvantes de la limonade*; ni *ayantes le verre à la main*, comme nous avons dit.

Que si l'on replique qu'il y a plusieurs de ces féminins qui régissent le même cas que leurs verbes, comme, *ces étoffes ne sont pas fort belles, ni approchantes de celles que je vis hier*, & *son humeur est tellement répugnante à la mienne, que*, &c. Car le verbe *approcher*, régit *de*, comme, *il n'approche pas de la vertu d'un tel*, & le verbe *répugner*, régit *à*, comme, *cela répugne à mon humeur*, & ainsi d'un grand nombre d'autres. On répond qu'il ne s'ensuit pas pour cela que *approchantes*, *répugnantes*, & leurs semblables, soient participes, parce qu'il y a plusieurs noms adjectifs, & particulierement les verbaux, c'est-à-dire, ceux qui sont formez des verbes, qui gardent le même régime des verbes dont ils sont formez, ou dont ils approchent, quoiqu'ils ne soient point participes, & qu'ils n'en aient aucune marque, comme par exemple, *libre*, *vuide*, *conforme*, *semblable*, &c. Car on dira, *libre de tous soins*, *libre de faire ou de ne pas faire*,

vuide d'argent, *vuide de tous soins*, *conforme* ou *semblable à son modele*, qui sont des régimes des verbes d'où ils viennent ou dont ils approchent.

Il y en a pourtant qui soutiennent que ce participe actif féminin ne doit pas être entierement banni de notre Langue, quoique néanmoins ils demeurent d'accord que l'usage en est très-rare, & que le gérondif mis en sa place, sera meilleur sans comparaison. Quand on leur accorderoit ce participe féminin de la façon qu'ils le proposent, il me semble qu'il n'y auroit gueres à dire entre ces deux propositions, *qu'il n'est point du tout de la Langue*, ou *qu'il en est de sorte, que l'usage en est très-rare, & qu'encore en ce cas-là le gérondif est beaucoup meilleur*. Voici l'exemple qu'ils apportent. On dira fort bien, disent-ils, *cette femme est si pressante & si examinante toutes choses. Or examinante* en cet exemple, ne peut être que participe, puisqu'il régit après soi le même cas que le verbe, qui est, comme nous avons dit, la marque infaillible du participe. On répond premierement que l'usage n'est point de parler ainsi,

& que l'on dira pluſtôt, *cette femme eſt ſi preſſante, & examine tellement toutes choſes*. Secondement, on ne demeure point d'accord que cela ſoit bien dit, & tous ceux à qui je l'ai demandé, & qui en ſont bons Juges, condamnent abſolument (1) cette façon de parler.

Voici un exemple contraire, qui le fera voir encore plus clairement par la comparaiſon du participe maſculin avec le participe féminin, *ce ſont tous argumens concluans une même choſe*. Cela eſt fort bien dit, & *concluans* ici eſt participe ; mais *ce ſont toutes raiſons concluantes une même choſe*, ce ſera fort mal dit, & l'uſage eſt de ſe ſervir du gérondif, & de dire, *ce ſont toutes raiſons concluant une même choſe*, ou ce qui ſeroit beaucoup mieux, *ce ſont toutes raiſons qui concluent une même choſe* ; car c'eſt avec ce pronom relatif que notre Langue ſupplée au défaut du participe actif féminin, comme il ſe voit dans l'exemple que nous venons d'alleguer, & en celui-ci encore, *je les ai*

(1) *Condamnent abſolument cette façon de parler.*] Et en effet elle ne vaut rien.

trouvées

trouvées qui bûvoient & mangeoient, & ainsi en tous les autres.

Ce n'est pas que de dire, *ce sont toutes raisons concluantes*, ne soit très-bien dit, parce que là il est adjectif, & l'usage parle ainsi; mais si l'on pense en faire un participe qui régisse le nom comme son verbe, & dire, *ce sont toutes raisons concluantes une même chose*, il ne vaut rien.

Il reste à parler d'*étant*, quand il n'est pas auxiliaire. La plupart tiennent qu'il n'est jamais participe, & toûjours (1) gérondif, & qu'ainsi il faut dire, par exemple, *les François étant devant Perpignan*, & non pas *étans*. Quelques-uns estiment au contraire qu'*étans* se peut dire comme participe, quoiqu'ils ne nient pas qu'*étant* comme gérondif, n'y soit bon aussi. De même ils soûtiennent que l'un & l'autre est bien dit, *les soldats étant sur le point*, & *étans sur le point*. Que si cela est vrai, au moins il n'a lieu qu'au seul cas de ces exemples; car *étant* ne peut être employé qu'en trois façons, ou comme verbe auxi-

(1) *Et toujours gerondif.*] Je suis absolument de cet avis.

liaire, lorſqu'il eſt joint au participe paſſif; par exemple, *étant aſſuré*, ou comme verbe ſubſtantif régiſſant un nom après ſoi, par exemple, *étant malade*, ou ſans participe & ſans nom, comme, *étant ſur le point*. Quand il eſt auxiliaire, nous avons déja fait voir qu'il ne peut être que gérondif. Quand il régit un nom, il eſt auſſi gérondif, & il n'eſt pas beſoin de dire *étans*, pour marquer le pluriel, parce que le nom le marque aſſez, comme lorſque l'on dit, *étant malades*, l'*s* de *malades* montre bien qu'il eſt pluriel ſans mettre *étans*. Il n'y a donc qu'un ſeul cas où l'on puiſſe mettre *étans*, qui eſt lorſqu'il n'a point de nom ni de participe après ſoi, comme quand on dit, *étans ſur le point*. Pour moi, je le trouve bon, parce-qu'il ſert toûjours à éloigner l'équivoque qui ſe peut rencontrer entre le pluriel & le ſingulier; mais quand il ne fera point d'équivoque, j'aimerois mieux dire *étant* au gérondif.

Au moins il eſt bien certain qu'*étant* participe, n'a point de féminin, & que jamais on n'a dit *étante*, non plus qu'*ayante*, au féminin, ce qui n'eſt pas

un petit indice que les participes actifs naturellement n'ont point de féminin, & que tous les féminins que nous voyons tirez de ces participes, sont purement adjectifs, & ne tiennent rien de la nature des participes actifs, que leur formation.

NOTE.

Beaucoup de personnes qui s'attachent à la pureté de notre langue, ne demeurent pas d'accord avec Monsieur de Vaugelas, que ces mots *ayant* & *étant*, soient quelquefois participes, & qu'ils puissent recevoir une *s* après eux. Ils veulent qu'ils soient toujours gerondifs, & que comme on dit, selon les exemples qu'il apporte, les hommes *ayant cette inclination*, & non pas *ayans*, on dise aussi, *je les ai trouvez ayant le verre à la main*, & non pas, *ayans le verre à la main*. Ils demandent pourquoi on en veut faire un participe adjectif, seulement pour le pluriel masculin, puisqu'*ayant*, & par conséquent tous les autres participes qui se gouvernent de même, ne sauroit avoir de féminin, & qu'on ne dit point d'une femme au singulier, *je l'ai trouvée ayante le verre à la main*, ni de plusieurs, *je les ai trouvées ayantes le verre à la main*. Si on reçoit le gerondif pour le féminin, pourquoi fera-t-on scrupule de le

recevoir pour le maſculin ? Pour connoître qu'*ayant* doit toujours être gerondif, même avec un maſculin pluriel, on n'a qu'à conſulter ſon oreille. Si après *ayant* il ſuit une voyelle & non pas une conſone, & qu'au lieu de ces mots, *le verre à la main*, on trouve écrit *un verre à la main*, il eſt certain qu'on prononcera, *je les ai trouvez ayant un verre à la main*, comme s'il y avoit, *ayan-t'un verre à la main*, & non pas *ayan-z un verre à la main*, comme s'il y avoitun *z* devant *un*. Ce que j'ai entendu dire de plus fort pour *ayans*, c'eſt comme ſi on diſoit, *Je les ai trouvez ayant le verre à la main*, on ne ſait ſi c'eſt moi qui avois le verre à la main, lorſque je les ai trouvez. J'avoue que cela cauſe une équivoque; mais puiſqu'il la faut ſouffrir neceſſairement dans le feminin, *Je les ai trouvées ayant le verre à la main*, elle ne doit pas faire plus de peine dans le maſculin. D'ailleurs ſi au lieu de *Je les ai trouvez*, on dit, *nous les avons trouvez ayant le verre à la main*, la même équivoque ſubſiſtera, & on ne peut l'éviter qu'en tournant la phraſe d'une autre façon. Toutes ces raiſons me perſuadent, qu'il faut toujours dire, *ayant*, & non pas *ayans*. Je ſuis de ce même ſentiment pour les autres verbes, & dirois, *ils choiſirent ce parti, aimant mieux ceder de bonne grace, &c.* & non pas *aimans mieux*. *Etant*, quand même il n'eſt pas auxi-

liaire, ne doit être regardé que comme gerondif, & on ne dit point, *& les Soldats étans sur le point*, il faut dire, *étant sur le point*.

CCCCVIII.

Courir sus.

CEtte façon de parler, soit dans le propre ou dans le figuré, étoit fort élégante du temps de M. Coëffeteau qui en use souvent; mais aujourd'hui elle commence à vieillir. Nous avons pourtant quelques-uns de nos Auteurs modernes, & des meilleurs, qui s'en servent encore. Ce qu'il y à à remarquer pour ceux qui s'en voudront servir, est de ne mettre pas le datif, que *courir sus* régit devant le verbe, mais après. Un exemple le va faire entendre. *Il ne faut pas courir sus aux affligez*, est bien dit; mais si après avoir parlé des affligez, je dis, *il ne leur faut pas courir sus*, je parle mal, parce que je mets *leur* qui est le datif, devant *courir sus*, dont il est régi. C'est tout de même qu'*aller au devant*; car *aller au devant de lui*, est fort bon, & *lui aller au devant*, ne vaut rien.

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer, prétend que cette phrase, *il ne faut pas leur courir sus*, est aussi bonne que, *il ne faut pas courir sus aux affligez*. Monsieur Chapelain a dit sur cette remarque, que *courir sus* est une vieille phrase, qui se conserve comme en son vrai lieu dans les patentes, *il est enjoint de leur courre sus*. Le datif est ici devant le verbe dont il est regi, ce qui est contraire à ce que Monsieur de Vaugelas veut que l'on observe. Cette façon de parler est vieille, & ceux qui écrivent bien ne s'en servent plus.

CCCCIX.

Voisiné.

Voisiné pour *voisinage*, comme, *j'envoie des fruits à tout mon voisiné*, pour dire, *à tout mon voisinage*, est un mot Provincial, insupportable à quiconque sait la pureté de notre Langue.

NOTE.

M. Chapelain dit que *voisiné* ne méritoit pas d'être marqué, tant il est peu connu dans cette terminaison.

CCCCX.

De façon que, de maniere que, de mode que, si que.

CEs deux premieres façons de parler, *de façon que*, *de maniere que*, sont Françoises à la vérité, mais si peu élégantes, qu'il n'y a pas un bon Auteur qui s'en serve ; & pour ces deux autres, *de mode que* & *si que*, elles sont tout-à-fait barbares, particulierement *si que*, bien que très-familier à plusieurs personnes qui sont en réputation d'une haute éloquence. Il faut dire, *si bien que*, *de sorte que*, ou *tellement que*. Il n'y a que ces trois qui soient employez par les bons Ecrivains.

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer, dit que Monsieur de Vaugelas met *de façon que*, qui est très-bon, en fort mauvaise compagnie, afin de le faire rebuter. Le Pere Bouhours ne condamne ni *de façon que*, ni *de maniere que*, au contraire il dit qu'ils sont aujourd'hui dans la bouche de plusieurs personnes, & que quelques-uns de nos bons Auteurs en usent.

Il cite Monsieur l'Abbé Regnier, qui emploie souvent *de maniere que* dans sa Traduction de Rodriguez. *De sorte que* est la manière de parler la plus usitée, & je la préfererois *à tellement que*. On ne dit plus aujourd'hui, *si que*. On l'avoit pris de l'Italien *si che*.

CCCCXI.

Des prétérits de ces verbes, entrer, sortir, monter, descendre.

C'Est une faute fort commune de conjuguer les prétérits de ces quatre verbes par le verbe auxiliaire *avoir*, au lieu de les conjuguer par le verbe substantif *être*. L'exemple le va faire entendre. Plusieurs disent, *il a été jusqu'à la porte, mais il n'a pas entré, mais il n'a pas sorti*, au lieu de dire, *mais il n'est pas entré, mais il n'est pas sorti*. De même ils disent, *il a monté, il a descendu*, pour *il est monté, il est descendu*. Il faut observer la même chose en tous leurs autres prétérits.

NOTE.

J'ai marqué en un autre endroit, selon l'observation de Monsieur Menage, qu'on

qu'on dit fort bien, *Monsieur a sorti ce matin*, pour dire *qu'il est sorti & revenu.* Quoiqu'on dise ordinairement, *il est monté*, le même Monsieur Menage fait voir par les exemples qui suivent, qu'on peut dire aussi *il a monté. Aussi-tôt que Madame est venue de la Messe, elle a monté en sa chambre. Un tel Ecolier n'a pas monté en troisiéme; il est demeuré en quatriéme; j'ai monté à cheval sous Arnolfini.* Je croi qu'on diroit aussi fort bien, *j'ai fait tout tout ce que j'ai pû pour le convaincre; mais il n'a pas bien entré dans la force de mes raisons.*

CCCCXII.

Deux mauvaises prononciations qui sont très-communes, même à la Cour.

L'Une de ces mauvaises prononciations est de dire, *cheuz vous, cheuz moi, cheuz lui*, au lieu de dire, *chez vous, chez moi, chez lui*, & je ne puis comprendre d'où est venu cet *u* dans ce mot. L'autre, de prononcer une *s* ou un *z* après *on*, devant la voyelle du verbe qui le suit, comme, *on za* pour dire, *on a; on z-ouvre*, pour dire, *on ouvre; on z-ordonne*, pour dire, *on or-*

donne. Je ne rapporte pas des exemples des autres voyelles, parce que j'ai remarqué qu'en l'*e*, en l'*i* & en l'*u* on ne fait pas cette faute, & il me semble que je n'ai point oui dire, *on z-estime* pour *on estime*, ni *on z-humecte* pour *on humecte*. Néanmoins je me pourrois bien tromper ; mais il suffit de soûtenir que c'est un vice de prononciation en toutes les cinq voyelles. Ce vice est d'autant moins excusable, que la lettre *n* qui finit *on*, n'a pas besoin du secours d'une autre consonne pour ôter la cacophonie de la voyelle suivante, puisqu'elle-même y suffit en se redoublant, comme nous avons dit en la Remarque de la lettre *h* : car on prononce *on a*, *on ouvre*, *on ordonne*, comme si l'on écrivoit, *on-n-a*, *on-n-ouvre*, *on-n-ordonne*, qui est la plus douce prononciation que l'on sauroit trouver en ces mots-là, sans en chercher une autre. Il y a encore quelques autres mauvaises prononciations que j'ai remarquées ailleurs ; en voici encore une.

NOTE.

Il y en a qui prononcent encore *cheux*

vous, pour *chez vous*, ce qui est très-mal, mais personne ne dit plus, *on z'a*, *on z'ouvre*, pour dire, *on a*, *on ouvre*.

CCCCXIII.

De la lettre r, *finale des infinitifs.*

JE ne m'étonne pas qu'en certaines Provinces de France, particulierement en Normandie, on prononce, par exemple, l'infinitif *aller*, avec l'*e* ouvert, qu'on appelle, comme pour rimer richement avec l'*air*, tout de même que si l'on écrivoit *allair*; car c'est le vice du pays, qui pour ce qui est de la prononciation, manque en une infinité de choses. Mais ce qui m'étonne, c'est que des personnes nées & nourries à Paris & à la Cour, le prononcent parfaitement bien dans le discours ordinaire, & que néanmoins en lisant ou en parlant en public, elles le prononcent fort mal, & tout au contraire de ce qu'elles font ordinairement; car elles ont accoûtumé de prononcer ces infinitifs, *aller*, *prier*, *pleurer*, & leurs semblables, comme s'ils n'avoient point d'*r* à la fin, & que l'*e* qui précede l'*r*,

fût un *e* masculin, tout de même que l'on prononce le participe, *allé*, *prié*, *pleuré*, &c. sans aucune différence, qui est la vraie prononciation de ces sortes d'infinitifs. Et cependant, quand la plusparf des Dames, par exemple, lisent un livre imprimé, où elles trouvent ces *r* à l'infinitif, non seulement elles prononcent l'*r* bien forte, mais encore l'*e* fort ouvert, qui sont les deux fautes que l'on peut faire en ce sujet, & qui leur sont insupportables en la bouche d'autrui, lorsqu'elles les entendent faire à ceux qui parlent ainsi mal. De même la plusparf de ceux qui parlent en public, soit dans la Chaire ou dans le Barreau, quoiqu'ils aient accoûtumé de les bien prononcer en leur langage ordinaire, font encore sonner cette *r* & cet *e*, comme si les paroles prononcées en public demandoient une autre prononciation que celle qu'elles ont en particulier, & dans le commerce du monde. Quand j'ai pris la liberté d'en avertir quelques-uns de mes amis, ils m'ont répondu qu'ils croyoient que cette prononciation ainsi forte avoit plus d'emphase, & qu'elle remplissoit

mieux la bouche de l'orateur & les oreilles des auditeurs ; mais depuis ils se sont desabusez & corrigez, quoiqu'avec un peu de peine, à cause de la mauvaise habitude qu'ils avoient contractée.

NOTE.

Il est certain que lorsqu'on parle en public, on doit prononcer beaucoup de mots d'une autre maniere qu'on ne les prononce dans la conversation, mais cela ne regarde point les infinitifs des verbes en *ér*, où il ne faut jamais faire trop sentir l'*r* finale. Dans le discours familier on prononce *sthomme*, *ste femme*, & ce seroit une affectation vicieuse de dire *cet homme*, *cette femme*, quoique dans la Chaire on doive prononcer ainsi ces mots. Il y a pourtant d'excellens Predicateurs qui prononcent *st'action*, *st'habitude*, mais la plûpart prononcent entierement *cet* & *cette*. On prononce aussi dans le discours familier *notre* & *votre*, sans y faire presque sentir l'*r*, & l'on dit *notre dessein*, *votre resolution*, comme si l'on écrivoit *note dessein*, *vote resolution*. Je connois une personne qui se fait remarquer de tout le monde, à cause qu'elle fait entierement sentir l'*r* dans ces deux mots. Comme il faut avoir une prononciation plus ouverte lorsque l'on parle en public, & sur-tout lorsf-

qu'on recite des Vers, je croi qu'on doit prononcer *les hommes*, *mes amis*, & non pas *le-z-hommes*, *me-z-amis*, comme je l'entends prononcer à quelques-uns. Je dirois en parlant publiquement, *les François*, *l'Academie Françoise*, & dans la conversation, *les Français*, *l'Académie Française*. Ceux qui disent, *Saint Français*, parlent très-mal, on doit toujours prononcer *François*, quand c'est un nom de baptême.

CCCCXIV.

Quand il faut prononcer le D *aux mots qui commencent par* Ad, *avec une autre consonne après le* D.

IL y en a où il faut prononcer le *d*, & d'autres où il ne le faut pas prononcer, tellement que pour bien faire, il ne faudroit point mettre le *d* aux mots où il ne se prononce point. Aussi est-ce le sentiment de tous ceux qui s'y connoissent; car à quel propos laisser un *d*, qui n'est là que comme une pierre d'achoppement pour faire broncher le Lecteur? Par exemple en ces mots, *avenir*, *avis*, *&c.* pourquoi écrire *advenir*, *advis*, si ce *d* ne se prononce jamais?

Prenons tous ces mots l'un après l'autre selon l'ordre du Dictionaire, afin de n'en oublier pas un.

Adjacent, *terres adjacentes*, le *d* se prononce.

Adjoindre, *adjoint*, *adjonction*, on prononce le *d*.

Adjourner, *adjournement*, le *d* ne se prononce point.

Adjoûter, il ne se prononce point. On le prononce dans la Ville, & mal, mais non pas à la Cour.

Adjuger, il ne se prononce point.

Adjudication, il se prononce au verbal, quoiqu'il ne se prononce pas au verbe.

Adjurer, *adjuration*, il se prononce.

Adjuster, *adjustement*, il ne se prononce point.

Admis, *admettre*, il se prononce.

Administrer, *administration*, il se prononce.

Admirer, *admiration*, *admirable*, & toute sa suite, il se prononce. Il n'y a que les Gascons qui disent, *amirer*, *amirable*, *&c.*

Admonester, *admonition*, il se prononce.

Par où il se voit que le *d* se prononce toûjours devant l'*m*, sans exception; car *admodier*, *admodiation*, que l'on mèt avec un *d* dans les Dictionaires, n'en doivent point avoir, & il faut écrire *amodier* & *amodiation*. Que si l'on y mettoit un *d*, il faudroit dire, que tous les mots qui commencent par *adm*, & qui viennent du Latin, comme sont tous ceux que nous avons marquez, veulent qu'on prononce le *d*, mais non pas ceux qui ne viennent pas du Latin comme *admodier*, *admodiation*, & *Admiral*, où il ne faut pas prononcer le *d*.

Il est vrai qu'il faut non seulement prononcer, mais écrire *Amiral* sans *d*, *Amirauté*, de même, tant parce qu'à la Cour on ne prononce jamais *Admiral* ni *Admirauté* avec le *d*, qu'à cause de son étymologie, que Nicod rapporte doctement dans son Dictionaire, & qu'il n'est pas beson de transcrire ici. Il suffit qu'il conclut lui-même qu'il faut dire *Amiral*. *Advancer* ni *advantage* ne doivent point être mis ici, parce qu'il les faut toûjours écrire sans *d*, *avancer*, *avantage*.

Advenir, en tout ſens, le *d* ne ſe prononce point, ni en *advenement*, ni en *advenue*, ni en *advanture*, ni en *advanturier*.

Adverbe, *adverbial*, il ſe prononce.

Adverſaire, il ſe prononce.

Adverſité, il ſe prononce.

Advertir, *advertiſſement*, il ne ſe prononce point.

Advis, *adviſer*, *adviſé*, il ne ſe prononce point.

Advouer, *adveu*, il ne ſe prononce point.

Advocat, *advocaſſer*, il ne ſe prononce point.

NOTE.

Cette remarque commence à devenir inutile, à cauſe que dans la plûpart des Livres que l'on imprime aujourd'hui, on ôte le *d*, de tous les mots où il ne doit point ſe faire ſentir. Ainſi comme on trouve écrit *avenir*, *avis*, *avenue*, *ajourner*, *ajouter*, *ajuger*, *ajuſter*, *&c.* on ne ſauroit ſe tromper à la prononciation de ces mots. Pluſieurs font encore ſentir le *d* dans *adverſité*, mais tout le monde prononce *averſaire*.

M. Menage obſerve qu'on ne prononce plus le *d* dans *adjoint*, & que l'on écrit *ajoint*.

On ôte aussi l'*s*, de tous les mots où elle ne se prononce point, & l'on écrit *épée*, avec un accent sur l'*é*, & non pas *espée*. Cela empêche que les Etrangers ne soient embarassez à savoir quand il faut prononcer l'*s*. Ils la prononcent dans *esperance*, *esprit*, *espace*, parce qu'ils l'y trouvent, & disent *étendue*, *éteindre*, *étude*, sans *s*, parce qu'ils n'y en trouvent point. Si l'on écrivoit *espier* comme *espion*, & *descrire*, comme *description*, comment sauroient-ils qu'il faut prononcer *épier* & *décrire* sans y faire sentir d'*s*, & dire *espion*, *description* en faisant sonner entierement l'*s*?

CCCCXV.

Chaire, *chaise* ou *chaize*.

L'Un & l'autre est bon, mais il ne s'en faut pas servir indifféremment; car on dit, *la chaire de saint Pierre*, *la chaire du Prédicateur*, *chaire de Droit*, & non pas *chaise*. Au lieu que l'on dit, *une chaise*, & non pas *une chaire*, pour s'asseoir au Sermon ou ailleurs, ou pour se faire porter par la Ville. *Des chaises de paille*, *aller en chaise*, *venir en chaise*, *porteurs de chaises*, *louer des chaises*.

NOTE.

J'ai vû plusieurs ouvrages de poësie, où l'on faisoit rimer *chaire* avec *affaire*, ce qui marque qu'il y a des Provinces où l'on prononce ce mot, comme on prononce le feminin de l'adjectif *cher*, *chere*. Cette prononciation est vicieuse. D'autres le font rimer avec *guerre*, ce qui est mal, quoique la prononciation de *chaire* en approche davantage.

CCCCXVI.

Vouloir pour *volonté*.

C'Est une chose ordinaire en notre Langue, aussi-bien qu'en la Grecque, de substantifier les infinitifs, comme, *le boire*, *le manger*, *&c.* mais de dire *le vouloir* pour *la volonté*, est un terme qui a vieilli, & qui n'étant plus reçû dans la prose, est néanmoins encore employé dans la poësie par ceux même qui excellent aujourd'hui en cet art.

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer veut que *vouloir* pour *volonté* soit encore aussi bon & en Prose & en Vers qu'il fut jamais. Je ne le croi pas. C'est un terme

qui a entierement vieilli, & aucun Poëte ne diroit aujourd'hui.

De ce Prince inhumain le vouloir absolu.

Monsieur Chapelain dit sur cette remarque, que *substantifier*, employé par Monsieur de Vaugelas, est un mot hardi; mais bon en cet endroit, & qu'on ne diroit pourtant pas *adjectifier*. Ce sont de ces mots que l'on appelle *factices*, & dont on se sert pour mieux exprimer les choses.

CCCCXVII.

Eperdûment, ingénûment, & des autres adverbes terminez en ment.

IL faut dire & écrire ainsi, & non pas *éperduement ingénuement*, comme l'écrivoient les Anciens, & encore aujourd'hui quelques-uns de nos Auteurs. Il est vrai que ces adverbes terminez en *ment*, se forment de l'adjectif féminin, soit participe ou non, comme, *assurément* vient d'*assurée*; *effrontément* d'*effrontée*; *poliment* & *infiniment* de *polie* & *infinie*; & *absolument*, *résolument* d'*absolue*, & de *résolue*. C'est pour-

quoi les Anciens écrivoient, *assurée-ment*, *effrontéement*, *poliement*, *infinie-ment*, *absoluement* & *résoluement*, selon leur origine. Mais comme les Langues se polissent & se perfectionnent jusqu'à un certain point, on a supprimé pour une plus grande douceur l'*e*, comme on le supprime en ces mots, *agrément*, *remercîment*, *remercirons*, pour *agrée-ment*, *remerciement*, *remercierons*, *&c.* & cette suppression est mar-quée par ceux qui écrivent en met-tant un accent sur l'*é*, sur l'*î* & sur l'*û*, à savoir l'accent aigu sur l'*é*, com-me, *assurément*, & l'accent circonfléxe sur l'*î* & sur l'*û*, comme, *polîment*, *ab-solûment*; & elle est marquée par ceux qui parlent, en prononçant cet *é*, cet *î* & cet *û* long, comme contenant le temps de deux syllabes réduites à une seule. Mais cette règle n'a lieu qu'aux adverbes qui se forment des féminins adjectifs, où l'*e* final est précédé d'une voyelle, comme sont tous ceux dont nous venons de donner des exemples.

Que si l'adjectif féminin n'a point de voyelle devant l'*e*, comme *courtoise* & *civile*, on n'élide rien, on ne fait qu'a-

joûter *ment*, *courtoisement*, *civilement*; excepté en ce seul adverbe, *gentiment*, lequel néanmoins se disoit autrefois, *gentillement*, dans la même règle des autres; mais depuis on l'a rendu plus doux par l'abréviation. Et si l'adjectif est du genre commun, comme *brusque*, *fixe*, qui sont masculins & féminins, c'est tout de même; on ne fait aussi qu'ajoûter *ment*, & dire, *brusquement*, *fixement*; & alors cet *e* est bref, parce que la raison qui le fait long aux autres, vient à cesser en celui-ci, & il faut prononcer *civilement*, *courtoisement*, *brusquement*, *fixement*, d'un *e* bref & ouvert, & non pas *civilément*, *fixément* d'un *é* long & fermé, au masculin.

Il y a pourtant quelque exception en certains mots, que l'usage ou l'abus a fait longs contre la raison & leur origine, comme, *communément*, *expressément*, *commodément*, *extremément*, *conformément*, & peut-être encore quelques autres, mais peu, qui se formant de *commune*, *expresse*, *commode*, *extrême*, *conforme*, doivent de leur nature avoir l'*e* bref, & non pas long.

Il reste à parler des adverbes formez

des adjectifs féminins qui se terminent en *ante* ou *ente*. *Puissamment* se fait de *puissante*, *insolemment* d'*insolente*, & à cause de cela les Anciens disoient, *puissantement*, *insolentement*, *excellentement*, *ardentement*; mais à mesure que la Langue s'est perfectionnée, on a changé ces trois lettres *nte* en *m*, & l'on a dit, *puissamment*, *insolemment*, *excellemment*, qui dans cette abréviation a beaucoup plus de grace & de douceur, & les autres ne se disent plus, mais passent pour barbares. Par tout ce discours il se voit que tous les adverbes terminez en *ment*, se forment des adjectifs féminins, comme j'ai dit, & non pas des masculins, comme quelques-uns de nos Grammairiens ont crû & publié dans leurs Grammaires.

NOTE.

Je n'ai remarqué que deux adverbes, formez d'ajectifs féminins, en *ente*, qui ne changent point ces trois lettres *nte*, en *m*, mais qui ajoutent *ment*, au féminin. C'est *presentement* & *lentement*, qui se font de *presente* & de *lente*. Il faudroit dire *presemment* & *lemment*, s'ils se formoient comme *recemment*, qui vient de *recente*, & ainsi de tous les autres.

Monsieur Menage observe sur cette remarque, que Monsieur de Vaugelas, qui a fort bien décidé qu'il falloit dire *communément*, *expressément*, *conformément*, avec un *é* long, s'est trompé lorsqu'il a dit, qu'il falloit aussi dire *extrémément*. Il est certain qu'il faut prononcer *extrémement*, & que l'*e*, est bref dans la penultiéme de cet adverbe.

Le Pere Bouhours ajoute à cette observation, que ce qui fait qu'on prononce *extrémement*, & non pas *extrémément*, c'est qu'il vient d'un adjectif qui au masculin a un *e* muet à la fin, *extreme*, *extremement*. Il fait voir que quand l'adjectif masculin a un *é* fermé à la fin, l'adverbe qui lui répond, a aussi un *é* fermé devant *ment*; *aisé*, *aisément*; *demesuré*, *demesurément*; *aveuglé*, *aveuglément*. C'est par-là, qu'on dit *assurément* avec un *e* fermé devant *ment*, parce qu'il vient d'*assuré*, & *surement* avec un *é* muet devant *ment*, parce qu'il vient de *sûr*. Il observe encore que l'on prononce de même, quand l'adjectif d'où vient l'adverbe, a une *s* à la fin. Ainsi l'on dit, *expressément*, *précisément*, *confusément*, parce que les adjectifs masculins, *exprès*, *précis* & *confus*, se terminent par une *s*. *Profondément*, *conformément*, *communément* sortent de la règle, puisque les adjectifs masculins *profond*, *conforme*, *commun*, ne se terminent, ni par un *é* fermé ni par une *s*.

CCCCXVIII.

CCCCXVIII.

Ouvrage.

SOit que l'on se serve de ce mot pour signifier quelque production de l'esprit, ou de la main, ou de la nature, ou de la fortune, il est toûjours masculin, comme, *il a composé un long ouvrage, un ouvrage exquis, c'est le plus bel ouvrage de la nature, c'est un pur ouvrage de la fortune.* Mais les femmes parlant de leur ouvrage, le font toûjours (1) féminin, & disent, *voilà une belle ouvrage, mon ouvrage n'est pas faite.* Il semble qu'il leur doit être permis de nommer comme elles veulent ce qui n'est que de leur usage; je ne crois pas pourtant qu'il nous fût permis de l'écrire ainsi.

NOTE.

La plûpart des femmes ne se contentent pas de faire *ouvrage* féminin, elles donnent ce même genre à *orage*, & disent, *voilà une grande orage.* Celles qui parlent bien font ces deux mots masculins, & disent, *mon ouvrage est achevé, il y a eu cette nuit un grand orage.* Il y en a quelques-unes qui font aussi *gages* féminin,

je lui donne de grosses gages. C'est là même faute..

(1) *Le sont toujours feminin.*] Amadis liv. 2. ch. 14. dit , *Un coffret damasquin la plus excellente du monde.* Cela fait voir qu'on parloit & qu'on écrivoit autrefois ainsi. Néanmoins je suis de l'avis de l'Auteur.

CCCCXIX.

Mettre.

ON dit par exemple, *allez-vous-en chez un tel, & ne mettez gueres*, pour dire, *& ne soyez pas long-temps*, ou *ne demeurez gueres*. A la verité cette façon de parler est Françoise, mais si basse, que je n'en voudrois pas user, même dans le style médiocre, ni dans le discours ordinaire; & de fait j'ai vû des femmes de la Cour, qui l'entendant dire à des femmes de la Ville, ne le pouvoient souffrir comme une phrase qui n'est point usitée parmi ceux qui parlent bien; car c'est une maxime, comme j'ai dit ailleurs, que tous les mots & toutes les façons de parler qui sont basses, ne se doivent jamais dire en parlant, quoiqu'il y ait beaucoup plus de liberté à parler qu'à écrire. Il y

a une certaine dignité, même dans le langage ordinaire & familier, que les honnêtes gens sont obligez de garder, comme ils gardent une certaine bienséance en tout ce qu'ils exposent aux yeux du monde.

NOTE.

Ne mettez guères, pour, *ne soyez pas long-temps*, ne se dit plus du tout, que par le bas peuple.

CCCCXX.

Fureur, furie.

QUoique ces deux mots signifient une même chose, cependant il ne les faut pas toûjours confondre, parce qu'il y a des endroits, où l'on use de l'un, que l'on n'useroit pas de l'autre. Par exemple, on dit *fureur poëtique*, *fureur divine*, *fureur martiale*, *fureur heroïque*, & non pas, *furie poëtique*, *furie divine*, &c. Au contraire on dit, *durant la furie du combat*, *la furie du mal*, *courre de furie*, *donner de furie*, & l'on ne diroit pas, *la fureur* (1) *du combat*, *la fureur du mal*, *courre de fureur*,

(1) *La fureur du combat.*] Je croi qu'on peut dire *la fureur* & *la furie du combat.*

donner de fureur. Il semble que le mot de *fureur*, dénote davantage *l'agitation violente du dedans*, & le mot de *furie*, *les actions violentes du dehors*. Il y a aussi cette difference, que *fureur* se prend quelquefois en bonne part, comme *fureur poëtique*, *fureur divine*, & les deux autres épithetes que nous avons nommez ensuite; & *furie*, se prend ordinairement en mauvaise part. On dit neanmoins l'un & l'autre en parlant des animaux, & même des choses inanimées, comme, *le lion se lance en fureur*, ou *en furie*, *la fureur* & *la furie des bêtes farouches*; *la fureur* & *la furie de la tempête*, *des vents*, *de la mer & de l'orage*.

La lecture attentive des bons Auteurs suppléera au défaut de cette Remarque, & apprendra quelles sont les phrases, où l'on se doit servir de l'un & non pas de l'autre, & où l'on se peut servir de tous les deux. Il suffit d'avertir qu'on y prenne garde.

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer prétend qu'on dit également bien, *la fureur du combat* & *la furie du combat*. Il approuve aussi *la fureur du mal*. Je croi comme lui

que *fureur* en ces endroits, n'est pas moins bon que *furie*.

CCCCXXI.

Gentil, *gentille*.

CEt adjectif *gentil*, a *gentille* au feminin, qui ne se prononce pas comme *ville*, mais comme *fille*, avec deux *ll*, liquides, & semblables à celles des Espagnols; ce qui est tout particulier à ce mot, n'y en ayant aucun autre de la terminaison de *gentil*, qui prenne deux *ll*, au feminin, & les fasse prononcer comme *fille*; car on dit *subtil*, & *subtile*, & non pas *subtille*; *civil*, & *civile*, & non pas *civille*; *vil* & *vile*, & non pas *ville*. Il est vrai qu'il y a peu d'adjectifs terminez en *il*, & que la plusparr de ceux qui ont *ilis* en Latin, prennent *ile*, en François. Et la difference qui s'y trouve vient de la longueur, ou de la briéveté de la penultiéme syllabe; car tous ceux qui en la Langue Latine d'où ils viennent, ont la penultiéme syllabe breve, comme *fertilis*, *utilis*, en notre Langue prennent un *e*, apres l'*l*, & l'on dit *fertile*, *utile*, mais lorsqu'au Latin, la penultiéme

il faut prononcer & écrire, *gemeaux*, & non pas *jumeaux*.

CCCCXXIII.

Transfuge.

CE mot eſt nouveau, mais reçu avec applaudiſſement, à cauſe de la neceſſité que l'on en avoit, parce que nous n'en avions point en notre Langue qui exprimât ce qu'il veut dire, & qu'il faloit uſer d'une longue circonlocution; car *déſerteur*, ni *fugitif*, n'eſt point cela, on peut être l'un & l'autre ſans être transfuge. *Transfuge*, comme en Latin, *Transfuga*, eſt quiconque quitte ſon parti pour ſuivre celui des Ennemis.

NOTE.

Transfuge, qui étoit nouveau du temps de Monſieur de Vaugelas, s'eſt entierement établi dans notre langue.

CCCCXXIV.

CCCCXXIV.

Fortuné.

TAntôt *fortuné*, signifie *heureux*, & tantôt *malheureux*. Quand il signifie *heureux*, il est plus noble que le mot d'*heureux*, & n'est pas tant du langage familier. On dit, *un Prince fortuné, un Amant fortuné, les Isles fortunées*; mais dans la signification de *malheureux* il est bas, comme, *ce pauvre fortuné.*

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer, dit que *fortuné*, pour *malheureux*, n'est pas bas; mais que beaucoup de personnes le tiennent mauvais en cette signification. Le Pere Bouhours a raison de dire, qu'on ne le dit plus en mauvaise part.

CCCCXXV.

Si, pour *avec tout cela* & *outre cela.*

ON se servoit autrefois de cette particule *si*, avec beaucoup de grace, ce me semble. Par exemple on disoit, *j'ai fait tout ce que j'ai pû, j'ai remué Ciel & terre, & si je n'ai pû en*

venir à bout, pour dire, *& avec tout cela je n'ai pû en venir à bout*; mais aujourd'hui on ne s'en sert plus, ni en prose ni en vers.

On en usoit encore en un autre sens un peu différent du premier, pour dire, non pas *avec tout cela*, mais *outre cela*, comme il se voit encore dans les écriteaux des chambres garnies de Paris, où l'on ajoute d'ordinaire à la fin, *& si, l'on prend des pensionnaires*, c'est-à-dire, *& outre cela on prend des pensionnaires*. Mais aujourd'hui ce terme est encore plus bas & plus vieux que l'autre.

NOTE.

Monsieur Chapelain dit, qu'on se sert encore de *si*, en parlant & demeurant un peu sur le *si*, pour dire *avec tout cela*; mais qu'il est très-bas. Selon Monsieur de la Mothe le Vayer, *si*, pour *& de plus*, est en usage, & aussi bon qu'il fut jamais. On ne le dit plus dans aucun de ces deux sens; si ce n'est parmi le peuple. *Si fait* & *non fait*, pour dire, *cela est*, *cela n'est pas*, sont de mauvais termes, dont ceux qui ont quelque soin de bien parler, ne se doivent point servir.

CCCCXXVI.

Gestes.

CE mot au pluriel, pour dire, *les faits mémorables de la guerre*, commence à s'apprivoiser en notre Langue, & l'un de nos plus célebres Ecrivains l'a employé depuis peu en une très-belle Epître liminaire, qu'il adresse à un grand Prince. Que si l'on s'en sert en ces endroits-là qui sont si éclatans, & où l'on ne s'émancipe pas comme dans le cours d'un grand ouvrage, d'user de mots encore douteux, il y a apparence que dans peu de temps il s'établira tout-à-fait. Ce n'est pas tant un mot nouveau qu'un vieux mot que l'on renouvelle & que l'on remet en usage; car vous le trouvez dans Amyot & dans les Auteurs de son temps; mais j'apprens qu'il y a plus de cinquante ans que l'on ne l'a dit que par raillerie, *ses faits & gestes.* On mettoit toûjours *faits* devant, comme pour l'expliquer, ou lui servir de passeport. Il ne faudroit pas en user ainsi maintenant, si ce n'est que l'on répétât le pronom, en disant,

ses faits & ses gestes, & non pas *ses faits & gestes*, qui passeroit encore pour raillerie.

Au reste, ceux qui s'en voudront servir desormais pour *les faits remarquables de guerre*, se souviendront qu'il est plus du haut style que de l'ordinaire, *les gestes* (1) *d'Alexandre le Grand*. Je suis obligé d'ajoûter ce que j'ai vû, que la plufpart ont de la peine à approuver ce mot-là ; & ainsi je ne voudrois pas me hâter de le dire, jusqu'à ce que le temps & l'usage nous l'ayent rendu plus familier.

NOTE.

Voici ce qu'a écrit Monsieur de la Mothe le Vayer sur le mot de *gestes*. Les gestes *que Monsieur de Vaugelas ne peut souffrir, ont toûjours été un très-beau mot, & qui signifie autant que* hautes *ou* grandes & héroiques actions, *comme quand je dis*, les gestes d'Alexandre le Grand. *Si je ne disois que les actions d'Alexandre le Grand, cela ne signifieroit presque rien, & se pourroit entendre de ses moindres actions aussi-bien que des plus relevées.*

Quoique Monsieur de la Mothe le Vayer défende le mot de *gestes*, l'usage ne nous l'a pas rendu plus familier qu'il l'étoit du

temps de Monsieur de Vaugelas. On ne l'emploie gueres que dans le burlesque.

(1) *Les gestes d'Alexandre.*] S'il peut passer c'est en cet endroit, mais à mon avis il ne se dit qu'en raillerie.

CCCCXXVII.

Si Fuir *à l'infinitif & aux prétérits défini & indéfini de l'indicatif, est d'une syllabe ou de deux.*

J'Ai vû plusieurs fois agiter cette question parmi d'excellens esprits. Il n'y a que les Poëtes (1) qui y prennent interêt, & qui voudroient tous que *fuir* à l'infinitif, & *je fuis* au prétérit défini, & *j'ai fui* au prétérit indéfini, ne fussent que d'une syllabe; parce qu'ils ont souvent besoin de ce mot-là, & que de le faire de deux syllabes, il est languissant, & fait un mauvais effet, appellé par les Latins *hiatus*, qui est un si grand défaut parmi la douceur & la beauté de la versification,

(1) *Il n'y a que les Poëtes.*] La question regarde aussi la prose pour éviter la mesure des vers.

qu'ils aimeroient mieux se passer de le dire, que de le faire de deux syllabes; c'est pourquoi ils opiniâtrent tant, qu'il n'est que d'une; car pour ceux qui parlent ou qui écrivent en prose, il leur importe peu qu'il soit d'une ou de deux, parce que dans la prononciation on a peine à distinguer de quelle façon on le fait; & dans la prose il n'y a que l'orthographe très-exacte qui puisse déclarer cela, en mettant deux points entre l'*u* & l'*i* ou l'*y*, *fuir*, *je fuis*, *j'ai fuy*, lesquels étant oubliez, ne seroient pas remarquez pour une faute.

Le sentiment de tous les bons Grammairiens est que *fuir*, *je fuis*, *j'ai fui*, sont (2) de deux syllabes, & ils se fon-

(2) *Sont de deux syllabes.*] Je ne suis point de cet avis, & à l'oreille ils ne sont que d'une syllabe: la même raison, qui fait *fuis* d'une syllabe en toutes les personnes du present de l'indicatif, veut aussi qu'on les fasse d'une syllabe à l'infinitif, & aux deux prétérits. En ce verbe comme presque en tous les autres, l'*U* & l'*I* & l'*Y* ne font qu'une syllabe, quand ils se suivent; comme *je suis* du verbe *être*, & du verbe *suivre*, & *je cuits*: Qui a jamais prononcé *cuire* & *nuire* de trois syllabes, *puis*, *nuis*, & autres?

dent sur des raisons convaincantes. Parlons premierement des prétérits, à cause qu'ils ont des raisons particulieres qui ne conviennent pas à l'infinitif, comme l'infinitif en a aussi qui ne conviennent pas aux prétérits.

La premiere est qu'en toutes les Langues, comme en la nôtre, les temps des modes qu'ils appellent, ou des conjugaisons (car il faut necessairement user ici des termes de la Grammaire) se diversifient toûjours autant qu'il se peut. Par exemple, on dit en Latin en la premiere personne du présent de l'indicatif *amo*, en celle de l'imparfait, *amabam*, au parfait, *amavi*, au plusque-parfait, *amaveram*, & au futur, *amabo*. De même au Grec, τύπτω, ἔτυπτον, τέτυφα, ἐτετύφειν, τύψω, & ainsi en toutes les Langues vulgaires, dont il seroit ennuyeux & superflu de rapporter des exemples. Pourquoi donc (1)

(1) *Pourquoi donc faudra-t-il?*] Parce que l'oreille le veut ainsi, & que *fuir* de deux syllabes est si traînant qu'on ne le pourroit souffrir, & dans la prononciation on ne le fait que d'une syllabe. Il y a des irrégularitez dans toutes les Langues.

faudra-t-il que cette règle si générale ; si naturelle & si raisonnable de la diversité des temps, qui fait la clarté, la richesse & la beauté des Langues, n'ait pas lieu en ce verbe *fuir*, au prétérit défini, *je fuis*, puisqu'elle le peut avoir en faisant *je fuis*, au présent d'une syllabe, & *je fuis*, au prétérit, de deux? En ces matieres l'analogie est un argument invincible, dont les plus grands hommes de l'antiquité se sont servis toutes les fois que l'Usage n'avoit pas décidé quelque chose dans leur Langue. *Analogiam*, dit un grand homme, *loquendi magistram ac ducem sequimur; hæc dubiis vocibus moderatur, aut veteribus, aut si quæ nostro aliis-ve sæculis nascuntur.* Et Varron qu'on appelle le plus savant des Romains, est dans ce même sentiment, qu'il établit par des raisons admirables. Mais outre ce rapport général que les verbes ont entre eux, il y a encore une analogie toute particuliere entre ce verbe *fuir*, & deux autres verbes de la même conjugaison, & composés de même nombre de lettres ; ce qui confirme entierement notre opinion, & ne laisse plus

aucun lieu de repliquer. Ces deux verbes (1) sont *oüir* & *haïr*, qui sont de deux syllabes à l'infinitif, au prétérit défini & au prétérit indéfini, & ne sont que d'une syllabe au présent de l'indicatif; car on dit, *oüir*, *j'oüis*, *j'ai oüi*, *j'ois*; *haïr*, *je haïs*, *j'ai haï*, & *je hais*. Pourroit-on trouver au monde deux exemples plus parfaits, plus conformes & plus convaincans ni concluans que ceux-là ?

Mais comme j'écrivois ceci, un des plus beaux esprits de ce temps à qui je le communiquai, ne voulut pas néanmoins se rendre à la force de ces raisons, qu'on pourroit appeller démonstrations. Pour toute défense, il ne leur opposa que l'*Usage*, qui, à ce qu'il soutint, ne fait *fuir* ni tous ses autres temps dont il s'agit, que d'une syllabe. A cela je répondis que si l'*Usage* ne le faisoit que d'une syllabe, il n'y avoit

(4) *Oüir* & *haïr*.] Ces deux verbes sont de deux syllabes à l'oreille & à la prononciation, aux deux prétérits & à l'infinitif, & *j'ois* du present se prononce d'une seule syllabe, comme *Rois*, *bois*, *boire*, où l'*oi* ne fait qu'une syllabe.

rien à dire, que ces Remarques étoient pleines de l'entiere déférence qu'il falloit rendre à l'Usage, au préjudice de toutes les raisons du monde. Mais c'est la question de savoir si l'Usage les fait d'une ou de deux syllabes; car s'il l'avoit décidé, il n'y auroit plus de doute, & de le mettre aujourd'hui en question, est une preuve infaillible qu'il ne l'a pas décidé; car il faut considerer qu'encore que l'Usage soit le maître des Langues, il y a néanmoins beaucoup de choses où il ne s'est pas bien déclaré, comme nous l'avons fait voir en la Préface par plusieurs exemples qui ne peuvent être contredits. Alors il faut nécessairement recourir à la raison qui vient au secours de l'usage. Par exemple, en ce mot *fuir*, non plus qu'en tous les autres mots de cette nature, on ne peut découvrir l'Usage qu'en trois façons, en la prononciation, en l'orthographe & en la mesure des vers. Pour la prononciation, on ne sauroit discerner si on le fait d'une syllabe où de deux. Pour l'orthographe, on le pourroit connoître par les deux points qu'il faudroit mettre sur l'*u* ou sur l'*i*,

en écrivant *fuïr* ainsi ; car ces deux points marquent toûjours deux syllabes ; mais les Imprimeurs ni les Auteurs ne sont pas si exacts. Et pour la mesure des vers, les Poëtes n'en doivent (1) pas être Juges, parce qu'ils sont parties, & n'ont garde de le faire que d'une syllabe. La raison en est évidente. *Fuir* est un mot dont ils peuvent souvent avoir besoin, soit à l'infinitif, soit au prétérit ; c'est pourquoi ayant à s'en servir, ils ne manqueront pas de le faire d'une syllabe, & ne le feront jamais de deux, à cause de cet entre-bâillement que font les voyelles *u* & *i*, séparées, & que la douceur de notre poësie ne peut souffrir, qui par cette même raison bannit la rencontre des voyelles en deux mots différens. Ils ne devroient pas pourtant trouver *fuïr* de deux syllabes plus rude que *ruïne* & *bruïne*, où l'*u* & l'*i* font deux syllabes distinctes.

(1) *Les Poëtes n'en doivent pas.*] Les Poëtes qui font *fuir* d'une syllabe, font *oüir* & *haïr* de deux, par les raisons ci-dessus. Il en est de même de *ruine* & *bruine* dont l'Auteur parle ensuite.

Nous avons donc fait voir que *je fuis* au prétérit défini est de deux syllabes. S'il l'est au prétérit défini, il l'est aussi au prétérit indéfini, *j'ai fui*, parce qu'en toutes les quatre conjugaisons des verbes, soit réguliers, soit anomaux, je vois que jamais ces deux prétérits n'ont plus de syllabes l'un que l'autre, si ce n'est en un seul, qui est *mourus* & *mort*; mais encore, dit-on, *je suis mort*, à l'indéfini, comme on dit, *je mourus*, au défini, & ainsi ils se peuvent dire égaux en syllabes.

Maintenant pour l'infinitif, il s'ensuit par l'analogie des verbes, que le prétérit défini étant de deux syllabes, comme nous avons fait voir, l'infinitif ne peut pas être d'une syllabe, parce qu'en toutes nos conjugaisons, régulieres ou anomales, il n'y a pas un seul verbe sans exception, dont l'infinitif ne soit ou égal en syllabes avec le prétérit défini, ou plus long, comme en la premiere conjugaison terminée en *er*, *aimer*, *aimai*, en la seconde terminée en *ir*, *sortir*, *sortis*, en la troisiéme terminée en *oir*, *prévoir*, *prévis*, & quelquefois plus long, comme *savoir*,

sçus, & enfin en la quatriéme terminée en *re*, *perdre*, *perdis*, *faire*, *fis*, *croire*, *crus*. Il en est ainsi de tous les anomaux.

NOTE.

Il est certain que *haïr* & *oüir* sont tous deux de deux syllabes. Peu de personnes font *fuïr* de deux, non pas même au prétérit indéfini. Il n'y a rien de plus languissant qu'un vers, où ce verbe est compté pour deux syllabes, comme en celui-ci.

On doit fuïr l'amour comme une rude peine.

Ce que dit Monsieur de Vaugelas que si *fuïr* est de deux syllabes au prétérit défini, il doit l'être aussi au prétérit indéfini, est mal fondé sur la raison qu'il en donne. Il prétend qu'en toutes les quatre conjugaisons des verbes, soit réguliers, soit anomaux, jamais les deux prétérits n'ont plus de syllabes l'un que l'autre. Cela n'est pas vrai dans les verbes, *nuire*, *conduire*, *produire*, *réduire*. Le prétérit défini, *j'ai nui*, n'a qu'une syllabe, & l'indéfini, *je nuisis*, en a deux. Il n'y en a que deux dans *j'ai conduit*, *produit*, *réduit*, & il y en a trois dans *je conduisis*, *je produisis*, *je réduisis*.

S'enfuir fait au prétérit défini, *je me suis enfui*. Quelques-uns disent, *ils s'en sont enfuis*, ce qui est très-mal; car c'est employer

deux fois la particule *en*, que l'on joint à *fuir*. D'autres disent, *ils s'en sont fuis*, ce que je tiens une faute, il faut dire, *ils se sont enfuis*, parce que la particule *en* ne se doit point séparer de *fuir*, & que les deux ne font qu'un seul mot. Il n'en est pas de même de *s'en aller*, *en* n'est pas joint avec *aller*, comme dans *enfuir*, & on les écrit toûjours séparément, aussi-bien que dans *s'en retourner*; aussi ne dit-on pas, *il s'est en allé*, mais *il s'en est allé*. *Il s'en est en allé*, est la même faute que *il s'en est enfui*.

CCCCXXVIII.

En Cour.

CEtte façon de parler, qui est si commune, est insupportable. Tant de gens disent & écrivent, & dans les Provinces, & dans la Cour même, *il est en Cour*, *il est allé en Cour*, *il est bien en Cour*, au lieu de dire, *il est à la Cour*, *il est allé à la Cour*. C'est bien assez que l'on souffre *en Cour*, sur les paquets. De même il faut dire, *Avocat au Parlement*, *Procureur au Parlement*, & non pas, *Avocat en Parlement* ni *Procureur en Parlement*, comme l'on dit & comme l'on écrit tous les jours.

NOTE.

On dit toûjours & très-bien, *écrire en Cour*, *être bien en Cour*. *Avoir bouche à Cour*, est une façon de parler bien plus extraordinaire : cependant il le faut dire, & non pas, *avoir bouche en Cour*.

Le Pere Bouhours fait une très-curieuse remarque sur ces deux prépositions *en* & *dans*, dont le rapport & la ressemblance empêchent qu'on ne puisse dire précisément quand il faut mettre l'une plustôt que l'autre. Il dit qu'on met toûjours *en* devant les noms de Royaumes & de Provinces, quand on ne leur donne point d'article, *en France*, *en Gascogne*, & toûjours *dans*, quand ces noms ont un article, *dans la France*, *dans la Gascogne*. On met aussi *dans* à tous les noms masculins qui ont un article sans élision, parce qu'*en* ne s'accommode point avec *le*, *dans le mouvement*, *dans le miserable état où je me trouve*, & non pas, *en le mouvement*, *en le miserable état*. S'il y a une élision, on peut dire, *en l'état où je suis*. *En* se peut aussi mettre devant l'article féminin *la*, comme, *en la fleur de mon âge*, quoiqu'on dise mieux, *dans la fleur de mon âge*. On dit, *il est allé en l'autre monde*, & non pas, *dans l'autre monde*, pour dire, *il est mort*. *En* & *dans* se mettent avec *tout*, soit qu'il y ait un article, soit qu'il n'y en ait point. *Dans tout*

les lieux, dans tous les temps ; en tous les lieux, en tous les temps ; dans tout pays, en tout pays. J'avoue que je dirois plutôt, *en tout temps* que *dans tout temps.* Il faut remarquer que quoiqu'on dise, *dans dix jours* & *en dix jours*, ces deux prépositions font un sens bien différent. *Je ferai mon voyage dans dix jours*, signifie, *je partirai après que dix jours seront écoulés*, & *je ferai mon voyage en dix jours*, veut dire, *je n'emploierai que dix jours dans mon voyage.* Quand il s'agit d'un lieu où l'on serre quelque chose, on dit d'ordinaire *dans*, il a mis cela *dans son coffre, dans son cabinet*, & non *en son coffre, en son cabinet.* On dit, *penser en soi-même*, & non *dans soi-même*, quoiqu'on dise, *rentrer en soi-même* & *rentrer dans soi-même.*

Le Pere Bouhours, à qui nous devons toutes ces remarques, observe encore que quoiqu'on puisse mettre quelquefois *en* & *dans* indifferemment devant un mot, s'il y a plusieurs mots semblables dans la même période, & que ce soit le même sens & la même suite du discours, l'uniformité demande que la premiere de ces prépositions qu'on a employée, regne par tout. Ainsi il faut dire, *fidele dans ses promesses, inépuisable dans ses bienfaits, juste dans ses jugemens*, & non pas, *fidele dans ses promesses, inépuisable en ses bienfaits.* Il faut dire tout de même, *la gloire d'un Souverain consiste bien moins en la grandeur de son Etat, en la force de ses Citadelles & en la magnificence de ses Palais, qu'en la multitude des peu-*

ples

ples ausquels il commande, & non pas, *consiste bien moins en la magnificence de ses Palais, que dans la multitude des peuples*. Quand ce n'est pas le même ordre & le même sens, on doit varier, comme en cet exemple, *il passa un jour & une nuit entiere en une si profonde méditation, qu'il se tint toûjours dans une même posture*; la raison est qu'*une si profonde méditation* & *une même posture*, ne sont pas de même espèce. Il y a de la négligence de style à dire en parlant de la mort, *nous entrerons tous dans ce moment dans une solitude éternelle*. Il n'y a personne qui ne convienne qu'il est beaucoup mieux de dire, *nous entrerons tous en ce moment dans une solitude éternelle*. ❧

On disoit autrefois, *ès mains*, *ès prisons*, *ès Loix*, *ès Arts*, pour dire, *dans les mains*, *dans les prisons*. Monsieur Menage a observé que ce mot *ès* a été dit par syncope, au lieu d'*en les*, *en les mains*, *en les prisons*. Il fait remarquer ailleurs que quoiqu'on ait toûjours dit, *en Arles*, *en Avignon*, ainsi qu'*en Jerusalem*, il y a quelques années qu'on a commencé à dire, *à Arles*, *à Avignon*, comme on dit, *à Angers*, *à Angoulême*, malgré le bâillement des deux voyelles. Il ajoûte qu'on dit, *dans le Lyonnois*, *dans le Vendomois*, & non pas, *en Lyonnois*, *en Vendomois*; *au Maine*, *au Perche*, *au Vexin*, *dans le Maine*, *dans le Perche*, *dans le Vexin*, & non pas, *en Maine*, *en Perche*, *en Vexin*, quoiqu'on dise, *en Poitou*, *en Anjou*, *en Saintonge*. On dit, *en Tur-*

que.

quie, & on ne peut dire, *en Perou.* Il faut dire, *au Perou*, *dans le Perou.*

CCCCXXXIX.

Narration historique.

IL y en a qui tiennent que dans le ſtyle hiſtorique il ne faut pas narrer le paſſé par le préſent ; comme par exemple, en décrivant une tempête arrivée il y a long-temps, ils ne veulent pas que l'on diſe, *mais tout à coup une grêle épaiſſe, ſuivie d'une effroyable tempête, déroba la vûe & la conduite aux Nautonniers. Le ſoldat apprenti dans les fortunes de la mer, trouble l'art des matelots par un ſervice inutile. Les vaiſſeaux abandonnés du Pilote flottent à la merci de l'orage ; tout cede enfin à la violence du vent*, & ce qui s'enſuit dans cette excellente & nouvelle traduction de Tacite au ſecond livre des Annales, que j'ai bien voulu rapporter ici pour un des plus beaux exemples qu'aucun Hiſtorien eût pû me fournir ſur ce ſujet. Ceux qui ſont dans ce ſentiment, voudroient que l'on dît, *le ſoldat apprenti dans les fortunes*

de la mer, *troubloit*, & non pas *trouble l'art des matelots* ; *les vaisseaux abandonnez du Pilote flottoient*, & non pas, *flottent à la merci de l'orage* ; *tout cedoit*, & non pas, *tout cede* ; sur-tout après avoir employé, disent-ils, le prétérit défini *déroba*, immédiatement devant la période qui emploie le temps présent, *trouble*. Mais je ne puis assez m'étonner que des gens, qui d'ailleurs écrivent parfaitement bien, soient tombés dans cette erreur; car outre que l'exemple des Historiens Grecs & Latins les condamne, tous les autres n'en usent point autrement, ni Monsieur de Malherbe, ni Monsieur Coëffeteau, ni aucun autre. Même en parlant on a accoûtumé de narrer ainsi, & j'ai vû force Rélations de gens de la Cour & de gens de guerre, qui se servent d'ordinaire du présent, comme ayant meilleure grace que le prétérit.

Il est vrai que pour diversifier & rendre le style plus agréable, il se faut servir tantôt de l'un & tantôt de l'autre, & savoir passer adroitement & à propos du prétérit au présent, & du présent au prétérit ; autrement on fe-

roit une faute que plusieurs font, de commencer par un temps & de finir par l'autre, qui est d'ordinaire un très-grand défaut.

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer est du sentiment de Monsieur de Vaugelas sur l'exemple rapporté dans cette remarque, & dit qu'on a eu tort de reprendre l'expression du Tacite François qui est très-bonne. Il y a de l'art à passer du prétérit au présent.

CCCCXXX.

D'autant plus.

CE terme étant relatif d'une chose à une autre, il faut l'employer d'une même façon en toutes les deux choses ; par exemple, *d'autant plus qu'une personne est élevée en dignité, d'autant plus doit-elle être humble*, & non pas, *d'autant plus qu'une personne est élevée en dignité, d'autant doit-elle être humble*, comme l'a écrit un excellent Auteur, & plusieurs autres aussi. Que si l'on met *d'autant plus* au premier, il faut mettre *d'autant plus*, au second ; si l'on ne met que *d'autant* au

premier sans *plus*, il le faut mettre au second de même. Et il est à noter qu'il ne suffit pas de répéter *plus*, mais qu'il faut aussi le mettre en la même place que l'autre, & ne dire pas, *d'autant plus qu'une personne est élevée, d'autant doit-elle être plus humble*, ni, *elle doit d'autant plus être humble*, mais, *d'autant plus doit-elle être humble*.

NOTE.

Il semble que *plus* ait pris la place de *d'autant plus*, & qu'on se contente aujourd'hui de dire, *plus une personne est élevée en dignité, plus elle doit être humble*. Quand on emploie *d'autant plus*, on ne le répéte que lorsqu'il commence le premier membre de la période, comme dans l'exemple de cette remarque. S'il est au milieu, on fait seulement suivre *que*; *on doit être d'autant plus humble, qu'on est élevé en dignité*.



CCCCXXXI.

Le verbe auxiliaire avoir, *conjugué avec le verbe substantif & avec les autres verbes.*

QUand le verbe auxiliaire *avoir* se conjuge avec le verbe substantif *être*, il n'aime pas à rien recevoir entre deux qui les sépare, non pas que ce soit absolument une faute, mais c'est une imperfection à éviter. Par exemple, si l'on dit, *il a plusieurs fois été contraint*, il ne sera pas si bon que de dire, *il a été plusieurs fois contraint*, ou *il a été contraint plusieurs fois*, en mettant *a*, & *été* immédiatement l'un auprès de l'autre. De même, *s'il eût été encore malade*, est mieux dit, nonobstant la cacophonie d'*encore* après *été*, que de dire, *s'il eût encore été malade*. Mais quand ce même verbe *avoir*, se conjugue avec un autre verbe que le substantif, il n'en est pas ainsi; car par exemple, *je l'en ai plusieurs fois assuré*, est bien mieux dit que *je l'en ai assuré plusieurs fois*.

NOTE.

Monſieur de la Mothe le Vayer trouve que, *s'il eût encore été malade*, vaut bien, *s'il eût été encore malade.* Je crois que ſoit que le verbe *avoir* ſe conjugue avec *être* ou avec un autre verbe, l'oreille ſeule eſt à conſulter ſur ces ſortes de tranſpoſitions.

CCCCXXXII.

Voile.

PEu de gens ignorent, comme je crois, que ce mot a deux ſignifications, & deux genres. Il eſt maſculin quand il ſignifie *ce dont on ſe couvre le viſage & la tête*, comme, *le voile blanc, le voile noir des Religieuſes*, & *un voile devant les yeux*, que l'on dit, & proprement & figurément, & alors on voit par ces exemples qu'il eſt maſculin. Mais il eſt féminin quand il ſignifie *la toile* ou *autre étoffe dont les matelots ſe ſervent pour prendre le vent qui pouſſe leurs vaiſſeaux.* Néanmoins je vois une infinité de gens qui font ce dernier maſculin, & diſent, *il faut caler le voile, les voiles enflez.* Soit qu'on s'en ſerve dans le propre ou dans le figuré

en ce dernier ſens, il eſt toûjours féminin.

NOTE.

Monſieur Menage dit que *voile* eſt maſculin, non ſeulement quand il ſignifie couverture de tête, *un voile blanc*, mais encore quand il ſignifie un navire, *dix grands voiles*. On dit, *caler la voile*, & non pas *le voile*; *les voiles enflées par le vent*, & non pas *enflez*. En ce dernier ſens il eſt toûjours féminin.

CCCCXXXIII.

Si l'adjectif de l'un des deux genres ſe peut appliquer à l'autre dans la comparaiſon.

L'Exemple le va faire entendre. Si un homme dit à une fille, *je ſuis plus beau que vous*, ou qu'une fille diſe à un homme, *je ſuis plus vaillante que vous*, on demande ſi cette façon de parler eſt bonne. On répond qu'elle ne ſe peut pas dire abſolument mauvaiſe, mais qu'elle n'eſt pas fort bonne auſſi, & qu'il la faut éviter en ſe ſervant d'une autre phraſe, comme, *j'ai plus de beauté que vous*, *j'ai plus de courage*

rage que vous. Autrement il faudroit dire pour parler régulierement, *je suis plus beau que vous n'êtes belle*, & *je suis plus vaillant que vous n'êtes vaillant;* car en cette phrase l'adjectif regarde les deux personnes de divers sexe, & leur étant commun à tous deux, il doit aussi être du genre commun, & non pas d'un genre qui ne convienne qu'à l'un des deux : c'est pourquoi un homme dira fort bien à une femme, ou une femme à un homme, *je suis plus riche que vous, je suis plus pauvre & plus noble que vous*, parce que tous ces adjectifs, *riche, pauvre, noble*, sont du genre commun, & conviennent également à l'homme & à la femme.

NOTE.

Je suis tout-à-fait du sentiment de Monsieur Chapelain, touchant ce qu'il a écrit sur cette remarque. En voici les termes. *C'est une élégance qui consiste à la sousentente de* n'êtes belle *ou* beau, *& il est meilleur que les exemples par lesquels Monsieur de Vaugelas a voulu corriger ceux-ci. L'adjectif, pour ne regarder qu'un des deux sexes, ne laisse pas de convenir à l'autre par la sousentente, qui tacitement le fait du genre qu'il faut, & il n'est*

point besoin de recourir à un adjectif du genre commun pour rendre la phrase bonne, la sousentente y remediant élégamment, comme je l'ai dit.

Cette façon de parler est vicieuse dans un autre sens, à cause qu'elle fait une équivoque. Quand on dit, *j'aime mieux souffrir que vous*, cela ne veut pas dire, *j'aime mieux souffrir que vous n'aimez à souffrir*, comme, *je suis plus beau que vous*, signifie, *je suis plus beau que vous n'êtes belle*, mais seulement, *j'aime mieux que la souffrance tombe sur moi que sur vous.* On connoîtra que cette phrase n'est pas correcte, si on donne un régime au verbe qui précede *que.* On ne sauroit dire, par exemple, *j'aime mieux souffrir cette perte que vous*, il faut dire, *j'aime mieux souffrir cette perte que de vous la voir souffrir.*

CCCCXXXIV.

A même.

CEtte façon de parler, *à même*, pour dire *en même temps* ou *à même temps*, comme, *à même que la priere fut faite, l'orage fut appaisé*, est très-mauvaise, & je ne conseillerois à qui que ce soit d'en user, ni en parlant, ni en écrivant.

NOTE.

A même pour dire *en même temps*, eſt une façon de parler inconnue préſentement, & dont il n'y a perſonne qui ſe ſerve. Quelquefois dans le diſcours familier on l'emploie à un autre uſage qui n'eſt pas reçû par ceux qui parlent correctement. C'eſt quand on dit, *boire à même la bouteille*.

Monſieur Menage dit qu'*à même temps*, *au même temps*, *en même temps*, *dans le même temps*, ſont des façons de parler très-bonnes & très-naturelles. Le Pere Bouhours permet de les employer indifferemment ſelon les occaſions qui ſe préſentent mais il obſerve qu'il y a des endroits où l'élégance demande qu'on ſe ſerve de l'un pluſtôt que de l'autre, comme pour éviter deux *en* ou deux *au*. *Il leva les yeux au Ciel en même temps*, & non pas *au même temps*. Il obſerve auſſi que quand il s'agit d'une heure préciſe, & qu'on parle tout-à-fait dans le propre, on doit pluſtôt dire *au même temps* ou *à même temps*, qu'*en même temps*, comme en cet exemple, *ayant reçû un paquet à cinq heures du matin, il partit au même temps*, & qu'au contraire quand il ne s'agit pas d'un temps précis, & qu'on parle plus dans le figuré que dans le propre, on dit d'ordinaire, *en même temps*. *Quand vous envoyez des maux*, dit Tobie à Dieu, *donnez en même temps le courage de les ſupporter*. Il fait voir encor qu'*en même temps* ſignifie quelquefois *tout*

ensemble, tout à la fois. Il en donne ces exemples. *Il arrive souvent qu'une chose qui est très-sérieuse, est en même temps très-agréable. Des passions diverses & quelquefois contraires, se rencontrent en même temps dans une même personne.* Je crois comme lui, qu'*au même temps* ou *à même temps* ne viendroit pas bien en ces endroits-là.

CCCCXXXV.

Gens.

CE mot a plusieurs significations; tantôt il signifie *personnes*, tantôt *les domestiques*, tantôt *les soldats*, tantôt *les Officiers du Prince en la Justice*, & tantôt *des personnes qui sont de même suite & d'un même parti.* Il est toûjours masculin en toutes ces significations, excepté quand il veut dire *personnes*; car alors il est féminin si l'adjectif le précede, & masculin si l'adjectif le suit. Par exemple, on dit, *j'ai vû des gens bien faits*; *bien résolus*, vous voyez comme l'adjectif *bien faits* après *gens* est masculin. Au contraire on dit, *voilà de belles gens, ce sont de sotes gens*; *de fines gens, de bonnes gens, de dangereuses* (1) *gens*, & ainsi l'adjectif devant *gens* est féminin. Il n'y a qu'une seule

exception en cet adjectif *tout*, qui étant mis devant *gens*, y est toûjours masculin, comme, *tous les gens de bien*, *tous les honnêtes gens*, jusques-là que l'on ne dit point *toutes les bonnes gens*, ce mot *toutes*, ne se pouvant accommoder devant *gens*, avec les autres adjectifs féminins qu'il demande. Nous avons quelques autres mots en notre Langue qui se gouvernent de même avec les adjectifs. Voyez *ordres*, je ne me souviens pas des autres.

NOTE.

Il est certain que *gens*, dans la signification de *personnes* est masculin, quand il est suivi de l'adjectif, & feminin quand il en est precedé, surquoi le Pere Bouhours fait une remarque fort particuliere, qui est que dans la mesme phrase, ce mot est masculin & feminin, & que le premier adjectif mis au feminin, n'oblige point à mettre le second adjectif qui suit au même genre. Ainsi il faut dire, *il y a de certaines gens qui sont bien sots*, & non pas, *bien sotes. Ce sont les meilleures gens que j'aye jamais vûs*, & non pas *que j'aye jamais vûes.* Il dit encore, sur ce que Monsieur Menage a tres-bien remarqué que *gens* ne se dit point d'un nombre déterminé, par exemple, *quatre*

gens, *six gens* que quand on joint *gens* à *cent* & à *mille*, c'est seulement pour signifier un nombre indéterminé, comme *il y a cent gens dans cette maison*, *j'ay vû aujourd'hui mille gens*, & que s'il y avoit justement cent personnes dans une maison, ou que l'on eût vû mille personnes de compte fait, ce seroit mal parler que de dire, *il y a cent personnes*, *j'ay vû cent personnes ou mille hommes*. Monsieur Menage blâme Monsieur d'Ablancourt d'avoir dit dans son Marmol, *Ali quise douta de ce que c'étoit, prit son ami nommé Yahia, & dix autres jeunes gens de sa faction*. Le Pere Bouhours doute avec raison que ce soit mal dit, & croit que quand on met un adjectif devant *gens*, on peut joindre un nombre déterminé, *dix jeunes gens*, *quatre honnêtes gens*. C'est une chose particuliere que l'adjectif *tout*, se mette au masculin devant *gens*, *tous les gens de bien*. Il se met aussi devant quelques adjectifs, comme *tous les habiles gens*, *tous les honnestes gens*, *tous les jeunes gens*, mais il faut observer que c'est seulement devant les adjectif qui ont le masculin & le feminin semblables, car quoiqu'on dise bien, *tous les jeunes gens*, on ne sauroit dire *tous les vieilles gens*, n'y *toutes les vieilles gens*, non plus que *les savantes gens*, parce que dans *vieil* & *savant*, le masculin & le feminin ne sont pas semblables. Monsieur Menage ajoûte aux remarques de Mon-

sieur de Vaugelas que ce mot *gens*, en la signification de *Nation*, se disoit autrefois au singulier ; *la Gent qui porte le Turban*, & qu'il peut encore avoir grace dans un poëme Epique, comme en cet endroit du cinquiéme de l'Enéide de Monsieur Segrais.

De cette gent farouche adoucira les mœurs.

(1.) *De dangereuses gens.*] Marot p. 340. en son Cantique *à la Déesse Santé*, le fait féminin, quoique l'adjectif suive. *Les vieilles gens tu rends fortes & vives, les jeunes gens tu fais recreatives, à chasse, à vol, à tournois intentives.*

CCCCXXXVI.

Futur.

CE mot pris du Latin, pour dire, *à venir*, est plus de la Poësie que de la bonne prose ; car en style de Notaire on dit bien, *futur époux* & *future épouse*, *futurs conjoints*, & les Grammairiens disent bien, *le temps futur* pour *le temps à venir* ; mais je ne sache point d'endroit dans le beau langage où il puisse être employé. Les Poëtes s'en

servent magnifiquement, comme Monsieur de Malherbe,

Que direz-vous, races futures?

NOTE.

Le Pere Bouhours n'eſt point de l'avis de Monſieur de Vaugelas qui bannit *futur* du beau ſtyle, & il a raiſon de n'en être pas. On dit fort bien *les preſages de ſa grandeur future, les biens de la vie future.* M. de la Mothe le Vayer ne ſauroit non plus ſouffrir que l'on banniſſe *futur* de la Proſe. Il approuve *les races futures, les aſſemblées futures,* & autres ſemblables.

CCCCXXXVII.

Fatal.

CE mot le plus ſouvent ſe prend en mauvaiſe part, comme, *le jour fatal, l'heure fatale, le tiſon fatal, le cheveu fatal, fatal à la République, Scipion fatal à l'Afrique, Hannibal fatal à l'Italie.* Mais il ne laiſſe pas de ſe prendre quelquefois en bonne part; comme Monſieur de Malherbe a dit, *dans le fatal accouplement;* un autre,

& c'étoit une chose fatale à la race de Brutus de délivrer la République.

NOTE.

Fatal en mauvaise part, signifie *malheureux, funeste*, mais il ne signifie point *heureux* dans un sens contraire ; & lorsqu'il est pris en bonne part selon les adjectifs ausquels il est joint, il veut dire seulement que la chose dont il s'agit a été ordonnée par une puissance supérieure, à laquelle l'homme est en quelque façon assujetti. Ainsi *le fatal accouplement* de Malherbe veut dire qu'il a été fait par l'ordre de la destinée. Selon le sens naturel il devroit signifier *un accouplement funeste.*

CCCCXXXVIII.

Incognito.

DEpuis quelques années nous avons pris ce mot des Italiens pour exprimer une chose, qu'ils ont les premiers introduite fort sagement, afin d'éviter les cérémonies ausquelles les Grands sont sujets quand ils se font connoître ; car par ce moyen on exempte d'une importune obligation, & ceux qui doivent recevoir ces honneurs, & ceux qui les doivent rendre.

Aujourd'hui toutes les Nations se servent d'une invention si commode, & empruntent des Italiens, & la chose, & le mot tout ensemble. Nous disons, *il est venu incognito*, *il viendra incognito*, non pas qu'en effet on ne soit connu, mais parce qu'on ne le veut pas être. Mais ce qui est digne de remarque, c'est que si nous parlons d'une femme, ou d'une Princesse, nous ne laisserons pas de dire, *elle vient incognito*, & non pas *incognita*; & si nous parlons de plusieurs personnes, comme de deux ou trois Princes, nous dirons aussi, *ils viennent incognito*, & non pas *incogniti*, parce qu'*incognito* se dit en tous ces exemples adverbialement, comme qui diroit *incognitamente*, & ainsi il est indéclinable. Seulement il seroit à desirer que la pluspart des François qui prononcent ce mot, ne missent point l'accent sur la derniere syllabe, disant *incognitò*, au lieu de dire *incógnito*, en mettant l'accent sur l'antepenultiéme.

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer prétend qu'on ne dira jamais que très-mal en par-

lant d'une Princesse, *elle vient incognito*, & qu'on dira, *elle vient* ou *passe comme inconnue*. Il ajoûte que si l'on vouloit se servir alors du terme Italien, de même qu'on fait en parlant d'un homme, il faudroit former une phrase, & dire, *elle veut passer à l'incognito*, comme on dit, *à l'improviste*. Monsieur de la Mothe le Vayer n'a pas raison. Il est certain qu'*incognito* se dit adverbialement, & que n'ayant ni nombre ni genre, il se dit aussi-bien d'une femme que d'un homme.

Nous employons plusieurs mots Latins en notre Langue, ausquels on ne donne point de pluriel. On n'en donne point surtout aux mots terminez en *a*. *Un Opera*, *deux Opera*; *un errata*, *un duplicata*, *deux errata*, *deux duplicata*. Monsieur Menage croit qu'il faut dire, *un acacia*, *deux acacia*, & non pas *deux acacias*. Il fait aussi observer que les lettres de l'Alphabet ne se déclinent point, à l'imitation des lettres Grecques & Latines, & qu'on dit deux *a*, comme deux *alpha*. On dit de même, *cinq Pater* & *cinq Ave*, & non pas, *cinq Paters* & *cinq Avez*. Je ne crois pas non plus qu'on puisse donner un pluriel à *recepissé*, & je dirois, *on m'a mis entre les mains trois recepissé*, & non pas, *trois recepissez*. Il en est de même d'*alibi*, *les alibi ne sont pas reçûs*. On dit, *deux in-folio*, *deux in-quarto*, *deux in-octavo*, & non pas, *deux in-folios*, *deux in-quartos*, *deux in-octavos*, comme on le pourroit dire par le

même abus qui fait dire à quelques-uns *impromptus* au pluriel. Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'en parlant des autres sortes de volumes de Livres, on ne garde que le premier mot Latin *in*, ce qui fait une façon de parler moitié Latine & moitié Françoise. Tous ces mots sont aussi sans pluriel, *des in-douze*, *des in-seize*, *des in-vingt-quatre*, & non pas, *des in-douzes*, *des in-seizes*, *des in-vingt-quatres*. *Placet* & *debet* sont mots d'un si grand usage, que quoique Latins, ils ont pris un pluriel. *Il y a un jour reglé où l'on présente les Placets au Roi. Les debets de compte.* Pour les mots en *um*, comme, *factum*, *dictum*, *rogatum*, on leur donne un pluriel, non pas seulement en y ajoûtant une *s* comme aux autres mots, mais en écrivant, *des factums*, *des dictons*, *des rogatons*. Monsieur Menage veut pourtant qu'on dise, *deux Te Deum*, & non pas, *deux Tedeons*. Je suis de son sentiment. Comme il n'y a pas si souvent occasion d'employer ce mot au pluriel que les autres mots Latins qui sont de même terminaison, l'oreille n'est pas si accoûtumée à entendre *Tedeons* que *factons* & *rogatons*. On dit seulement, *Le Te Deum fut chanté dans toutes les Eglises pour une telle victoire*, & non pas, *on chanta des Tedeons*, parce qu'en des rencontres semblables on n'en chante qu'un dans chaque Eglise. Il est vrai qu'on pourroit présentement donner un pluriel à ce mot, après le grand nombre de *Te Deum* que l'amour ardent

des Peuples pour notre Auguste Monarque a fait chanter plusieurs fois dans toutes les Eglises du Royaume en actions de graces du recouvrement de sa santé. Je suis encore pour Monsieur Menage qui dit *des inpromptu* au pluriel, quoiqu'on ne puisse blâmer *impromptus*, après que des célebres Auteurs l'ont écrit de cette sorte

CCCCXXXIX.

Que *conjonctive, répétée deux fois dans un même membre de période.*

PAr exemple, *Je ne saurois croire, qu'après avoir fait toutes sortes d'efforts, & employé tout ce qu'il avoit d'amis, d'argent & de crédit pour venir à bout d'une si grande entreprise, qu'elle lui puisse réüssir, lorsqu'il l'a comme abandonnée.* Je dis qu'il ne faut pas répéter le *que*, encore qu'il y ait trois lignes entre deux, & qu'ayant dit, *qu'après avoir fait toutes sortes d'efforts, &c.* il ne faut pas dire, *qu'elle lui puisse réüssir*, mais seulement, *elle lui* (1) *puisse réüssir*, par-

(1) *Elle lui puisse réüssir.*] Cela est vrai, mais à mon avis il faut toujours faire la repetition dont parle l'Auteur sur la fin. Autrement, & si ce *que* porte trop loin, l'esprit se trouve comme embarassé à chercher la construction, & notre Langue aime sur-tout la clarté.

ce que le premier *que* suffit pour tous les deux, quand même la distance du régime seroit plus grande. Il est vrai qu'en ce cas-là, lorsqu'elle est trop longue, on a accoûtumé pour soulager l'esprit du Lecteur ou de l'Auditeur, de reprendre les premiers mots de la période, & de dire, comme en cet exemple, *je ne saurois croire qu'après avoir fait toutes sortes d'efforts, & employé tout ce qu'il avoit d'amis, d'argent & de créditpour venir à bout d'une si grande entreprise*, & *qu'après que toutes les Puissances s'en sont mêlées, les unes sous main, & les autres ouvertement; je ne saurois, dis-je, croire qu'elle lui puisse réussir, &c.* Alors il faut nécessairement répéter le *que*, & non pas autrement. Il n'en est pas comme de *ce*, qui aime à être répété, encore que les deux soient proches, & qui le veut être absolument lorsqu'ils sont éloignez. Je n'en donne point d'exemple, parce qu'il y en a (2) une Remarque particuliere.

NOTE.

La faute que reprend ici Monsieur de Vaugelas, est fort ordinaire, & on ne

la commet qu'à cause que la plusspart de ceux qui écrivent ne s'attachant point à écrire purement, oublient quand la période est un peu longue, qu'ils ont employé la particule *que* dans la premiere ligne. Quand on répéte *que* comme dans le dernier exemple de Monsieur de Vaugelas, ce n'est point à cause de la grande distance du régime, mais parce qu'on répéte le verbe *croire*, qui demande toujours *que* après soi; car si on ne repétoit le verbe, il y auroit une faute à répéter *que*.

(2) C'est la remarque CCLX.

CCCCXL.

Banquet.

CE mot est vieux, & n'est plus gueres en usage que parmi le peuple. Il se conserve néanmoins dans les choses sacrées où il est meilleur que *festin*; car on dit; *le banquet des sept Sages.* Mais le verbe *banqueter* est beaucoup moins encore en usage que *banquet.*

NOTE.

Monsieur Menage a raison de ne plus trouver le mot de *Banquet* du bel usage. Il ajoute aux exemples de Monsieur de Vaugelas, *Le Banquet des Dieux*, *le Ban-*

quet de Platon, *le Banquet des Lapithes*, où *Festin* seroit moins bon que *Banquet*. Il fait encore observer que le mot de *Cadeau* n'est que de la Ville, & qu'au lieu de *donner un Cadeau*, on dit à la Cour, *donner un grand repas*, *donner une fête*.

CCCXLI.

Débarquer, *desembarquer*.

Tous deux sont bons, mais *débarquer* est plus doux & plus en usage; car ces verbes composez d'un verbe simple qui commence par *em* ou *en*, laissent d'ordinaire cette premiere syllabe dans leur composition, comme d'*engager* simple, se forme le composé *dégager*, d'*envelopper* se fait *développer*, & d'*embarrasser*, *débarrasser*, quoiqu'il y ait apparence qu'au commencement on a dit *desengager*, *développer* & *desembarrasser*; mais depuis on a ôté l'*em* ou l'*en*, pour rendre ces mots plus courts & plus doux. Et de fait, il y en a fort peu qui ayent gardé l'une ou l'autre de ces syllabes; car d'*embourser* on a dit *débourser*; d'*embrouiller*, *débrouiller*; d'*emmaillotter*, *démaillotter*; d'*emmancher*, *démancher*; d'*empaqueter*, *dépaqueter*; d'*empêtrer*, *dépêtrer*.

Il n'y a qu'*emparer* qui fait *desemparer*, & *embarquer* qui fait *desembarquer*; mais *débarquer*, comme nous avons dit, est beaucoup meilleur. Et pour *en*, d'*enchevêtrer* se fait *déchevêtrer*; d'*encouragger*, *décourager*; d'*engraisser*, *dégraisser*; d'*enlacer*, *délacer*; d'*enrouiller*, *dérouiller*; d'*enraciner*, *déraciner*; & à mon avis, il n'y a d'excepté que *desenyvrer* d'*enyvrer*, *desennuyer* d'*ennuyer*; & *desensorceler* d'*ensorceler*; car pour les verbes de deux syllabes, ils ne tombent pas sous cette règle, parce que du simple *emplir*, on ne sauroit faire que *desemplir*, ni d'*enfler* que *desenfler*.

Par où il se voit que *débarquer* & *desembarquer* ont cela de particulier, que l'un & l'autre se dit, quoique l'un soit meilleur que l'autre; au lieu que de tous ceux que nous avons nommez, qui sont à peu près tout ce que nous en avons dans notre Langue, je n'en vois pas un qui se puisse dire de deux façons. Au reste, on se sert de ce verbe, & en actif & en neutre; car on dit *débarquer son armée*, pour dire, *la faire descendre ou la mettre hors du navire*, & *l'armée a débarqué en un tel lieu*.

NOTE.

On ne dit plus *desembarquer*, mais seulement *débarquer*. Outre *desemparer*, *desenyvrer*, *desennuyer* & *desensorceler*, qui gardent *em* ou *en* de leurs simples, voici encore d'autres verbes qui le gardent, *desembaumer*, *desenfumer*, *desenchanter*, *desenvenimer* & *desentêter*. Le Pere Bouhours dit que ce dernier mot est nouveau, & plus heureux que *desaveugler*, *desappliquer* & *desoccuper*, qui ne réussissent point dans le monde. *Desaveugler* me paroît un fort bon mot. Quoique de celebres Ecrivains se soient servis des deux autres, ils ne sont pas encore bien reçûs, & je ne voudrois pas dire, par exemple, *le temps desapplique des objets dont on est trop occupé ; toute son étude étoit de se desoccuper des soins de la terre.* Quelques-uns disent, *yvrer*, *s'yvrer*, *desyvrer* ; ce sont termes de Province, il faut toûjours dire, *enyvrer*, *s'enyvrer*, *desenyvrer*.

CCCCXLII.

Pluriel.

JE dois cette petite Remarque non seulement au Public, mais à moi-même pour ma propre justification ; car dans le cours de cet Ouvrage, où il faut souvent user de ce mot, je mets

toûjours *pluriel* avec une *l*, quoique tous les Grammairiens François ayent, toûjours écrit *plurier* avec une *r*, au moins jusqu'ici je n'en ai pas vû un seul qui ne l'ait écrit ainsi. La raison sur laquelle je me fonde, est que venant du Latin *pluralis*, où il y avoit une *l* en la derniere syllabe, il faut necessairement qu'il la retienne en la même syllabe au François, parce que je pose en fait que nous n'avons pas un seul mot pris du Latin, soit adjectif ou substantif, qui ne retienne l'*l*, quand elle se trouve en la derniere ou penultiéme syllabe Latine où il y ait une *l*. Pour vérifier cela, je pense avoir jeté les yeux sur tous les mots Latins où il y a une *l* à la derniere ou penultiéme syllabe, & dont nous avons fait des mots François, car il y a un certain moyen de trouver en moins de rien tous ces mots Latins; mais je n'en ai pas rencontré un qui en notre Langue ne garde l'*l* qui est dans la Latine. Il seroit ennuyeux de les mettre tous ici, j'en ai compté jusques à cent ou environ. Il suffit que quiconque ne le croira pas, en pourra lui-même faire l'expérience;

& si par fortune il s'en trouvoit un ou deux d'exceptez, ce que je ne crois point, toûjours la règle subsisteroit puissamment, ne souffrant au plus qu'une ou deux exceptions ; & ainsi quand on dira *pluriel* avec une *l*, ce sera selon le règle générale. Outre que c'est aussi le sentiment général de ceux qui savent parfaitement notre Langue, lesquels j'ai consultez, & que je puis oppofer à nos Grammairiens qui manquent bien en d'autres choses. Ce qui les a trompez, c'est sans doute que l'on dit *singulier* avec une *r* à la fin, & ils ont crû qu'il falloit écrire & prononcer *plurier* tout de même, ne songeant pas que *singulier* vient de *singularis*, où il y a une *r* à la fin, & que *pluriel* vient de *pluralis* où il y a une *l*, & non pas une *r* en la derniere syllabe.

Un excellent esprit m'a objecté que l'usage est pour *pluriel*, & qu'il ne voit pas comme je puis soûtenir cette Remarque, faisant profession d'être toûjours pour l'usage contre le raisonnement ; mais je lui ai répondu que lorsque je parle de l'usage, & que je dis qu'il est le maître des Langues vivan-

tes, cela s'entend de l'usage dont on n'est point en doute, & dont tout le monde demeure d'accord, ce qui ne nous apparoît proprement que d'une façon qui est quand on parle; cal'écriture n'est qu'une image de la parole, & la copie de l'original; de sorte que l'usage se prend, non pas de ce que l'on écrit, mais de ce que l'on dit & que l'on prononce en parlant. Or est-il qu'en prononçant *pluriel*, on ne sauroit discerner s'il y a une *l* à la fin ou une *r*, tellement qu'on ne peut alleguer l'usage en cette occasion non plus qu'en plusieurs autres, où l'on est contraint d'avoir recours à l'analogie, comme dit Varron, & comme nous l'avons amplement expliqué en la Remarque de *Fuir*, dans la page 101. de ce volume

NOTE.

Monsieur Menage préfere *plurier*, quoiqu'il ne condamne pas *pluriel*, & dit que ce mot ne vient pas de *pluralis*, parce qu'on auroit dit ou *plurel*, comme, *tel* & *mortel*, de *talis* & de *mortalis*, ou *plural*, comme *fatal* & *moral*, de *fatalis* & de *moralis*, mais qu'il vient de *plurialis*, que les Auteurs de la basse Latinité ont dit au lieu

de *pluralis*, & qu'ils ont formé de *pluria*, qui étoit l'ancien mot Latin. En effet s'il vient de *pluralis*, on ne peut dire d'où est venu l'*i* qui s'est coulé dans *pluriel*, puisqu'il ne se trouve dans aucun mot de tous ceux qui sont formez des mots Latins en *alis*. *Particularis* a formé *particulier*, *singularis*, *singulier*, & à cause de *singulier*, on a donné la même terminaison à *plurier*. Messieurs de l'Académie Françoise prononcent tous pluriel, mais ils ne laissent pas de recevoir *plurier* dans leur Dictionnaire. Le Pere Bouhours admet aussi *plurier*; & dit que ce mot s'éloigne moins de l'analogie, si l'on en croit nos plus habiles Grammairiens. Il est certain que c'est seulement depuis la remarque de Monsieur de Vaugelas, qu'on a commencé à dire *pluriel*. Ainsi le grand usage a toûjours été auparavant d'écrire *plurier*, & par consequent on ne peut condamner ceux qui le disent aujourd'hui. La prononciation de *pluriel* & de *plurier*, n'est pas si semblable, qu'on ne distingue aisément s'il y a une *l* à la fin ou une *r*, ce qui seroit contre Monsieur de Vaugelas, qui prétend qu'on ne sauroit découvrir, si l'usage est pour *pluriel*, parce, dit-il, que *pluriel* & *plurier* se prononcent de la même sorte.

CCCCXLIII.

Arc-en-Ciel.

IL faut écrire ainsi *arc-en-ciel*, avec les trois mots dont il est composé, séparé par deux tirets, & non pas écrire *arcenciel.* Et au pluriel, s'il y avoit lieu de l'employer, ce qui ne peut arriver que rarement, il faut dire par exemple, *deux arc-en-ciels, plusieurs arc-en-ciels*, & non pas *arc-en-cieux*, ni *arcs-en-ciel*, ou *arcs-en-cieux*, cela étant assez ordinaire en notre Langue aux mots composez, soit noms ou verbes, de ne suivre pas la nature des simples qui les composent, comme il se voit en plusieurs de ces Remarques.

NOTE.

Si l'on écrivoit *Arcenciel*, sans séparer par deux tirets les trois mots qui le composent, cela obligeroit à le prononcer, comme on prononce la seconde syllabe du mot *encenser*, puisque *cen* se prononce comme s'il y avoit une *s*, au lieu d'un *c*, & de la même sorte que la premiere syllabe de *sentiment*, se prononce.

CCCCXLIV.

Faute, à faute, par faute.

ON dit par exemple, *faute d'argent on manque à faire beaucoup de choses, & à faute d'argent on manque, &c.* & encore *par faute d'argent on manque, &c.* Tous les trois sont bons; mais le meilleur c'est de dire *faute d'argent*; après celui-là, *à faute* est le meilleur, & *par faute* est le moins bon des trois. Cela s'entend quand *faute* est devant un nom; mais quand il est devant un verbe à l'infinitif, il est mieux de dire *à* que *par*, ni que *faute* tout seul, comme, *à faute de payer les interêts il a doublé le principal*, est beaucoup mieux dit que *par faute de payer*, ni que *faute de payer*, quoique ce dernier (1) me semble assez bon.

NOTE.

(1) M. Chapelain dit que *faute* & *à faute*, sont également bons, soit devant un nom ou devant un verbe. Je dirois plustôt, *faute d'argent, faute de payer*, que, *à faute d'argent, à faute de payer. Par faute d'argent*

gent, *par faute de payer*, sont des façons de parler qui ne sont plus en usage.

(1) *Faute de payer.*] Je l'aime mieux qu'*à faute*.

CCCCXLV.

Florissant, *fleurissant*.

CEtte Remarque est curieuse; car dans le propre on le dit d'une façon,& dans le figuré d'une autre. Dans le propre on dit plus souvent *fleurissant*, comme, *un arbre fleurissant*, & dans le figuré on dit plustôt *florissant*, que *fleurissant*, comme, *une armée florissante*, *un Empire florissant*. Le verbe *fleurir* a aussi de certains temps où l'on emploie (1) plustôt l'*o* que l'*eu* dans le figuré, comme dans l'imparfait on dira, *un tel florissoit sous un tel regne*; *l'éloquence* ou *l'art militaire florissoit en un tel temps*. J'ai dit *dans le figuré*, parce que dans le propre on diroit par exemple, *cet arbre fleurissoit tous les ans deux fois*, & non pas *florissoit*.

NOTE.

Quoique dans le figuré on dise fort bien à l'imparfait, *un tel florissoit sous un tel regne*, on ne peut dire *florissent* au présent, ni *flo-*

rir à l'infinitif. *Les beaux Arts fleuriſſent*, & non pas, *floriſſent. Ce Prince qui fit fleurir les beaux Arts*, & non pas, *qui fit florir*. Il en eſt de même du futur, *les beaux Arts fleuriront toûjours dans les Etats qui ſeront bien gouvernez*, & non pas, *floriront. Fleuri* ſe dit agréablement du teint, pour dire, *vermeil*, *un teint fleuri*. On dit auſſi, *un ſtyle fleuri*, *des termes fleuris*, *des manieres de parler fleuries*, ſur quoi le Pere Bouhours a dit qu'à l'égard du ſtyle, *fleuri* ſe prend ordinairement en mauvaiſe part, & il en donne des exemples qui font connoître que *ſtyle fleuri* ſignifie quelquefois un *ſtyle fardé*, un *ſtyle affecté*. Monſieur Menage obſerve au contraire que *ſtyle fleuri* ſe prend toûjours en bonne part, & que les Critiques ne le blâment dans les matieres ſublimes, dans les ſeveres, dans les tragiques où il n'eſt pas propre, que comme ils blâment le ſtyle ſublime dans les petites choſes. Il avoue pourtant qu'un ſtyle qui ſeroit trop fleuri, ne ſeroit pas eſtimable.

[1] *Où l'on emploie l'O.*] Calvin en ſon Inſt. liv. 4. c. 12. n. 26. *L'ancienne Egliſe a plus flori en ſainteté.* On parloit ainſi, mais preſentement il faut dire *fleuri*, & generalement parlant dans le verbe, il eſt mieux par *eu* que par *o* : *Un tel floriſſoit ſous un tel regne*, eſt bien dit; mais à mon avis *fleuriſſoit* ſeroit encore mieux dit, & l'Auteur lui-même en ſa remarque 490. ſur la fin dit; *les Orateurs qui fleuriſſoient de ſon temps*;

tellement qu'il n'y a que l'adjectif au figuré, dont on puisse se servir à mon avis avec l'O, *Armée florissante*; mais notre Auteur a raison de dire qu'au figuré, on dit plustôt *florissant* que *fleurissant*, car il se pourroit trouver des endroits où *fleurissant* au figuré seroit très-bien dit.

CCCCXLVI.

Solliciter.

J'Ai déja fait une Remarque (1) sur ce mot, où j'allegue un passage de Quintilien, qui m'oblige encore à faire celle-ci. C'est que j'ai dit que ce grand homme avoit employé le verbe *sollicitare*, au même sens que le vulgaire l'emploie en notre Langue pour dire, *avoir soin de quelqu'un*, comme on dit tous les jours à Paris parmi le peuple, qu'*il faut donner une garde à un malade pour le solliciter*, c'est-à-dire, *pour en avoir soin & pour le servir*. Voici le passage, *illud verò insidiantis quo me validius cruciaret, fortunæ fuit ut ille mihi blandissimus, me suis nutricibus, me aviæ educanti, me omnibus qui sollicitare solent illas ætates, anteferret*. Je ne sais

(1) C'est la remarque LXV.

si je me flatte ; mais il me semble que le sens le plus naturel de ces paroles va tout droit à celui que je lui donne, & que c'est leur faire violence, & les tirer, comme on dit, par les cheveux, de les interpreter autrement. En effet *sollicitudo* qui signifie *soin*, venant sans doute de *sollicitare*, est un grand indice que *sollicitare* en bon Latin, veut dire aussi *avoir soin*, & que c'est une de ses significations ; car il en a plusieurs. Néanmoins une personne qui sait aussi bien la Langue Latine & sa pureté, qu'homme du monde, n'est pas de cet avis, & lisant devant moi ma Remarque déja imprimée, m'a conseillé de refaire le quarton, comme ayant avancé une chose qui ne se pouvoit soûtenir. Son opinion fut encore suivie le même jour par deux autres personnes qui ne me permettoient plus d'en douter. Ayant donc donné les mains, comme j'étois sur le point de suivre leur conseil, j'ai trouvé un homme consommé dans les bons Auteurs, & qui entre admirablement dans leur sens aux passages les plus difficiles, qui maintient que *sollicitare* en cet endroit de Quintilien, se doit entendre

ſelon ma Remarque, & non pas comme l'interpretent ces autres Meſſieurs, pour ſignifier *ſe joüer avec les enfans*, qui eſt un ſens bien forcé au prix du mien, & qui ſemble ne s'accorder gueres bien avec *illas ætates*. Cela m'ayant obligé à conſulter encore d'autres Oracles, j'en ai rencontré pluſieurs du même ſentiment, de ſorte que demeurant en ſuſpens, & ne m'appartenant pas de décider entre tant de grands hommes, j'ai crû que le meilleur parti que je pouvois prendre, étoit de ne pas refaire le quarton, mais de refaire une Remarque pour en laiſſer le jugement au Lecteur.

CCCCXLVII.

Arſenal & *Arſenac*.

ARcenal eſt le plus uſité. Pluſieurs diſent auſſi *arcenac* avec un *c* à la fin; & il ſemble qu'en parlant on prononce pluſtôt *arcenac* qu'*arcenal*; mais que l'on écrit plus volontiers *arcenal* qu'*arcenac*, *un arcenal bien muni*, *dreſſer un arcenal*, On dit au pluriel, *arcenaux*, & je n'ai jamais oui dire

arcenacs, qui eſt encore une marque pour faire voir qu'*arcenal* avec une *l* au ſingulier eſt le vrai mot. L'Italien dit *arcenale*, & quelques-uns croient que nous l'avons pris de là ; car ſi *arcenac* étoit auſſi bon, je ne vois pas pourquoi on ne diroit pas *arcenacs* au pluriel auſſi-bien qu'*arcenaux*, comme on dit *arcs* d'*arc*.

NOTE.

Monſieur Menage après avoir rapporté l'endroit d'une lettre de Monſieur de Balzac, dans laquelle le mot d'*Arſenac* eſt employé, dit qu'il croit contre l'opinion de Monſieur de Vaugelas, qu'il faut pluſtôt dire *arſenac* qu'*arſenal*, & quoiqu'il avoue qu'*arſenaux* au pluriel eſt plus uſité qu'*arſenacs*, il ajoûte qu'avec le temps *arſenacs* l'emportera ſur *arſenaux*. Cela n'eſt point encore arrivé. Tout le monde dit, *arſenaux* au pluriel, & je n'entens point dire *arſenacs*. Il eſt vrai qu'à l'égard de l'*arſenal de Paris*, on prononce communément *arſenac*, *je m'en vais à l'arſenac*. Les uns écrivent *arcenal* avec un *c*, & les autres *arſenal* avec une *ſ*.

CCCCXLVIII.

Auparavant, auparavant que.

LE vrai uſage d'*auparavant*, c'eſt de le faire adverbe, & non pas prépoſition; par exemple, c'eſt de l'employer ainſi; *il me preſſe de telle choſe, mais il y faut ſonger auparavant; il ne lui eſt rien arrivé que je ne lui aye dit auparavant.* Ceux qui parlent & qui écrivent le mieux, ne s'en ſervent jamais que de cette façon; mais ceux qui n'ont nul ſoin de la pureté du langage, diſent & écrivent tous les jours, par exemple, *auparavant moi, il eſt venu auparavant lui*, & en font une prépoſition, au lieu de dire, *il eſt venu devant moi, j'y ſuis devant lui.* C'eſt d'ordinaire avec les pronoms perſonnels qu'ils le font ſervir de prépoſition, comme aux exemples que nous venons de donner; car devant les noms je n'ai pas remarqué qu'ils le faſſent, ni que l'on diſe jamais, *auparavant le retour du Roi, auparavant Pâques*, ou *auparavant les fêtes de Pâques. Auparavant que* pour *devant que* ou *avant que*, n'eſt

plus aussi du bel usage. Les bons Ecrivains ne diront jamais par exemple, *auparavant que vous soyez venu*, pour dire, *avant* ou *devant que vous soyez venu*. Il en est comme de *cependant*, dont nous avons fait une Remarque; car pour bien parler, on ne doit jamais dire *cependant que*, non plus que *auparavant que*.

NOTE.

Non seulement *auparavant lui* & *auparavant que vous soyez venu*, ne sont point du bel usage, mais ce sont des fautes contre la Langue. Il faut dire *avant lui* & *avant que vous soyez venu*, *auparavant* ne pouvant être qu'adverbe. Quoique tout le monde demeure d'accord que c'est comme il faut écrire, quelques-uns tiennent qu'en parlant il ne faut pas garder tant d'exactitude. Je sais que le discours familier ne doit pas être arrangé, & qu'il y a une affectation vicieuse à vouloir parler comme on écrit; mais si ceux à qui l'exactitude ne paroît pas nécessaire dans la conversation, veulent qu'on leur passe, *avous fait* pour *avez-vous fait*, parce que c'est une maniere de parler abrégée, comment se pardonnent-ils *auparavant lui* & *auparavant que*, qui loin d'abréger, rendent le discours plus long? Il est aisé de s'accoûtumer à dire *avant lui*, & *auparavant* pour

avant, blesse tellement les oreilles délicates, qu'il n'y en a point qui n'en soient choquées.

CCCCXLIX.

Galant, *galamment*.

GAlant a plusieurs significations, & comme substantif, & comme adjectif. Je les laisse toutes pour ne parler que d'une seule, qui est le sujet de cette Remarque. C'est dans le sens qu'on dit (1) à la Cour, qu'*un homme est galant, qu'il dit & qu'il fait toutes choses galamment, qu'il s'habille galamment*, & mille choses semblables. On

(1) J'avois cru que ce mot en cette signification & avec cette orthographe étoit fait de nos jours, mais je le trouve dans Amyot, à la fin de la comparaison que Plutarque fait d'Aristophanes & de Menandre. *Ses ruses*, dit-il, parlant d'Aristophanes, *& ses finesses ne sont point galantes*. Il s'en sert de même au Traité des communes Conceptions contre les Stoïques p. 699. Le Roman de la Rose, p. 401. vers la fin du Roman, *Quand la douce saison viendra, Seigneurs galants, qu'il conviendra, Que vous alliez cueillir les roses, Et les ouvertes, & les closes*. Il parle d'une jouissance amoureuse. Villon, *Où sont ces gracieux galans?*

demande ce que c'eſt qu'*un homme galant* ou *une femme galante de cette ſorte*, *qui fait & qui dit les choſes d'un air galant & d'une façon galante*. J'ai vû autrefois agiter cette queſtion parmi des gens de la Cour & des plus galans de l'un & de l'autre ſexe, qui avoient bien de la peine à le définir. Les uns ſoûtenoient que c'eſt *je ne ſais quoi*, qui differe peu de *la bonne grace*; les autres, que ce n'étoit pas aſſez du *je ne ſais quoi* ni de *la bonne grace*, qui ſont toutes choſes purement naturelles, mais qu'il falloit que l'un & l'autre fût accompagné d'un certain air qu'on prend à la Cour, & qui ne s'acquiert qu'à force de hanter les Grands & les Dames. D'autres diſoient que ces choſes extérieures ne ſuffiſoient pas, & que ce mot de *galant* avoit bien une plus grande étendue, dans laquelle il embraſſoit pluſieurs qualitez enſemble; qu'en un mot c'étoit *un compoſé où il entroit du je ne ſais quoi* ou *de la bonne grace, de l'air de la Cour, de l'eſprit, du jugement, de la civilité, de la courtoiſie & de la gaieté, le tout ſans contrainte, ſans affectation & ſans vice*. Avec cela il y a de quoi

faire un honnête homme à la mode de la Cour. Ce ſentiment fut ſuivi comme le plus approchant de la vérité ; mais on ne laiſſoit pas de dire que cette définition étoit encore imparfaite, & qu'il y avoit quelque choſe de plus dans la ſignification de ce mot, qu'on ne pouvoit exprimer ; car pour ce qui eſt, par exemple, *de s'habiller galamment*, *de danſer galamment*, & de faire toutes ces autres choſes qui conſiſtent plus aux dons du corps qu'en ceux de l'eſprit, il eſt aiſé d'en donner une définition ; mais quand on paſſe (2) du corps à l'eſprit, & que dans la conver-

(2) *Mais quand on paſſe.*] Outre tout cela, *galant* ſignifie *amant* ; ce qui emporte preſque toûjours qu'on eſt favoriſé, *c'eſt ſon galant.* En ma jeuneſſe on diſoit, *c'eſt ſon ami*, témoin la Chanſon, *car un mari ſans un ami ce n'eſt rien faire qu'à demi.* Depuis *galant* prit ſa place, & maintenant *ami* eſt revenu à la mode. *Galant* ſe dit pourtant encore, ayant paru dire les choſes un peu trop ouvertement ; au lieu qu'*ami* qui eſt équivoque, parle plus couvertement. *Galant* ſignifie encore *fourbe* & *fripon* ; & en ce ſens il ſe dit de toutes perſonnes, *mon galant n'y a pas manqué : le galant homme m'a fait le tour*, c'eſt-à-dire, *le fourbe*, *le fripon m'a fait le tour* ; *la galande m'en a*

ſation des Grands & des Dames, & dans la maniere de traiter & de vivre à la Cour, on s'y eſt acquis le nom de *galant*, il n'eſt pas ſi aiſé à définir; car cela préſuppoſe beaucoup d'excellentes qualitez qu'on auroit bien de la peine à nommer toutes, & dont une ſeule venant à manquer, ſuffiroit à faire qu'il ne feroit plus *galant*. On peut encore dire la même choſe des *lettres galantes*. En cette ſorte de lettres la France peut ſe vanter d'avoir une perſonne à qui tout le monde le cede. Athenes même ni Rome, ſi vous en ôtez Ciceron, n'ont pas de quoi le lui diſputer, & je le puis dire hardiment, puiſqu'à peine paroît-il qu'un genre d'écrire ſi délicat leur ait été ſeulement connu. Auſſi tous les goûts les plus exquis font leurs délices de ſes lettres, auſſi-bien que de ſes vers & de ſa converſation, où l'on ne trouve pas moins de charmes. Je tiendrois le Public bien fondé à intenter action contre lui pour lui faire imprimer ſes œuvres. Au reſte, quoiqu'en une au-

donné à garder, c'eſt-à-dire, *la fourbe qu'elle eſt, elle m'a trompé*.

tre signification on dise (3) *galand* & *galande* avec un *d* aussi-bien qu'avec un *t*; cependant en celle que nous traitons il faut dire *galant* & *galante* avec un *t*, & non pas avec un *d*.

NOTE.

La définition d'*homme galant*, que Monsieur de Vaugelas donne dans cette remarque, nous en fait voir le vrai caractere. Il y a cependant sujet d'admirer la bizarrerie de notre Langue, en ce que *galant* mis après *homme*, signifie toute autre chose que quand il est mis devant. On dit, *c'est un homme galant*, pour dire qu'il a de la bonne grace, & qu'il cherche à plaire aux Dames par ses manieres complaisantes & honnêtes, & on dit, *c'est un galant homme*, pour dire qu'il fait les choses avec honneur, & qu'il sait bien se tirer de toutes sortes d'affaires.

Galantiser pour signifier *faire la cour aux Dames*, est un terme bas dont on ne se sert plus.

(3) *Galand* & *galande* avec un *d* ne se dit communément que des jeunes personnes, & il marque qu'il y a dans leur manière de vivre quelque chose de trop éveillé, & approchant du fripon, sans pourtant aller au criminel; *c'est un galand, c'est une galande, c'est un bon galand, c'est une bonne galande*; c'est ce qu'on

dit autrement, *c'est un éveillé* ou *un bon éveillé; c'est une éveillé* ou *une bonne éveillée.* Quand on dit, *c'est un petit galand* ou *petit éveillé, une petite galande* ou *une petite éveillée*, cela marque une plus grande jeunesse, & qui n'est point de l'enfance. Voyez la page 155.

Au reste, ce que notre Auteur semble dire que *galand* & *galande* en cette signification s'écrit avec un *t* aussi-bien qu'avec un *d*; je ne le crois pas. Il est vrai que *galand* avec un *t* ou un *d*, viennent tous deux du vieux mot *galler*, qui signifie *plaisanter, se réjouir, faire la débauche*, honnêtement néanmoins; comme *galles* au pluriel signifie *réjouissance, plaisanterie ou débauche honnête.* Mais l'usage qui a distingué la signification de *galant* avec un *t*, & de *galand* avec un *d*, semble desirer qu'on les distingue par l'orthographe; & d'autant plus que nous n'avons point de verbe ni de substantif qui vienne de *galand* avec un *d*; au lieu que de *galant* avec un *t* nous avons *galantiser & galanterie. Galantiser une Dame*, c'est-à-dire, *lui faire l'amour.* On disoit autrefois en ce sens-là, *mugueter une Dame*, qui se dit encore, mais en raillerie, *courtiser une Dame*, qui ne se dit plus que par le peuple. A l'égard de *galanterie*, il signifie les mêmes choses que *galant* avec un *t*; & outre cela, il signifie *amourettes*; *il a une galanterie*, c'est-à-dire, *une amourette*; *c'est sa galanterie*, c'est-à-dire, *c'est son inclination.*

CCCCL.

Réüssir.

ON se sert plus élégamment de ce verbe au sens actif, ou avec le verbe auxiliaire *avoir*, qu'au sens passif, ou avec le verbe auxiliaire *être.* Par exemple, il est beaucoup mieux dit, *ce dessein lui a réüssi*, que non pas, *lui est réüssi ; cette entreprise lui a réüssi*, que non pas, *lui est réüssie*, quoiqu'un de nos plus célebres Ecrivains (1) l'ait écrit de cette derniere façon. Nous avons fait une Remarque de la faute contraire que l'on fait en certains verbes où l'on emploie le verbe auxiliaire *avoir*, au lieu du verbe auxiliaire *être*; comme, *il a entré*, *il a sorti*, *il a passé*, pour *il est entré*, *il est sorti*, *il est passé.*

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer dit que le célebre Ecrivain dont il est parlé dans cette remarque, souffre une injuste censure, & que *cette entreprise lui est réussie*, est aussi bien dit que, *cette entreprise lui a réussi.* Je ne suis point du tout de son sentiment; au contraire je crois qu'on ne sauroit dire,

ce dessein lui est réussi sans faire une faute. *Réussir* ne s'accommode qu'avec le verbe auxiliaire *avoir*. *Cette affaire m'a réussi*, & non pas, *m'est réussie*.

(1) *Lui est réussi, lui est réussie*, ne valent rien du tout.

CCCCLI.

Servir, prier.

SErvir régit maintenant l'accusatif, & non pas le datif, comme il faisoit autrefois, & comme s'en sert ordinairement Amyot & les anciens Ecrivains. Par exemple, ils disoient, *il faut servir à son Roi & à sa patrie*, pour dire, *il faut servir son Roi & sa patrie*, comme on parle aujourd'hui. M. de Malherbe a encore retenu ce datif, comme quelques autres phrases du vieux tems; *le Médecin*, dit-il, *sert* (1) *aux malades*,

(1) *Sert aux malades*, est bien dit, & *sert les malades*, se dit plustôt de tous les autres qui assistent les malades, que des Médecins, Apothicaires, Chirurgiens; car à leur égard, comme à l'égard de beaucoup d'autres choses, *servir* signifie *aider, être en usage, employer*, c'est-à-dire, *on l'emploie à cela; la lecture sert à l'esprit*, c'est-à-dire, *forme l'esprit. Ce valet sert à cela; ma foi, les beaux habits servent bien à la mine*, dit Regnier, c'est-à-dire, au lieu

au lieu de dire, *sert les malades*; car ici *servir* ne signifie pas *être propre & convenable*, auquel cas il régiroit le datif, comme, *cela sert à plusieurs choses*, mais signifie *rendre service & assister*. Il en est de même de *prier*. Les Anciens disoient aussi (2) *prier à Dieu*, & même quelques-uns disent encore, *je prie à Dieu*, au lieu de dire, *je prie Dieu*. *Favoriser* a aussi le même usage.

aident à faire paroître la beauté. *L'autorité sert à beaucoup de choses*, c'est-à-dire, est utile, ou nécessaire, ou d'un grand usage en beaucoup de choses. Ces significations reviennent à peu près à *propre & convenable*, dont parle l'Auteur. Mais pour revenir à ce que nous avons touché, *servir les malades*, se dit proprement de ceux qui leur rendent un service assidu, comme, femme, enfans, garde, domestiques, Administrateurs des Hôpitaux Ecclésiastiques ou laïques. Il se dit aussi de ceux qui par dévotion ou par charité rendent de fois à autres aux pauvres une partie du service que les domestiques leur pourroient rendre, comme de leur servir leur boire & leur manger; *cette Princesse est si charitable, qu'elle va aux bonnes Fêtes* servir les malades *à l'Hôtel-Dieu*. Et puisque nous en sommes venus si avant, *servir sur table*, signifie mettre les plats sur la table; *on a servi sur table*, ou simplement, *on a servi*, c'est-à-dire, on étoit

prêt de mettre ſur la table ; & ces expreſſions qui ſont vagues, ſe déterminent par le temps du dîner & autres heures de manger.

Servir à table ſe dit en deux ſens ; le premier, quand on ſert à ceux qui ſont à table de la viande, du fruit, ou autres choſes ; *il eſt honnête, il ſert tous ceux qui ſont à ſa table.* Au ſecond ſens, il ſe dit des valets qui ſervent ceux qui ſont à la table, qui, par exemple, leur donnent à boire, & autres choſes ſemblables, *je l'ai vû ſervir à table chez un tel, ou à, ou tel cabaret.*

Servir un Fief, ſignifie rendre les devoirs au Seigneur féodal, & faire toutes les choſes à quoi le Fief eſt obligé, comme, lui faire hommage, le ſuivre à la guerre, &c.

(2) *Prier à Dieu.*] On dit encore, *je prie à Dieu*, par bénédiction & par imprécation ; *je prie à Dieu qu'il ſoit ainſi*, *je prie à Dieu qu'il en ſoit puni.* Et en ces endroits-là il eſt très-François ; hors de là, *je prie Dieu*, eſt comme il faut parler. Marot, page 201. dit, *je prie à Dieu.*

N O T E.

Servir ne demande point le régime du verbe Latin *ſervire*, & il ne ſe met avec le datif que dans la ſignification d'être propre & convenable, *l'Etude ſert à tous ceux qui veulent paroître dans le monde.* On a déja marqué cette maniere de parler de parler du peuple, *je prie à Dieu.* *Favoriſer*, gouverne toûjours l'accuſatif.

CCCCLII.

Quantefois.

CE mot pour dire *combien de fois*, est beau & agréable à l'oreille selon l'avis de beaucoup de gens, tellement que je m'étonne qu'il ait eu une si mauvaise destinée, au moins en vers, où il a très-bonne grace, & où il est très-commode, même après l'exemple de Monsieur de Malherbe, qui l'a si bien mis en œuvre.

Quantefois lorsque sur les ondes
Ce nouveau miracle flottoit, &c.

Car pas un de nos Poëtes n'en voudroit user aujourd'hui, & pour la prose, je ne pense pas qu'il ait jamais été en usage, ni même que Monsieur de Malherbe s'en soit servi.

NOTE.

Quoique Malherbe ait employé *quantefois*, il n'a été suivi de personne. Il faut dire, *combien de fois*. Monsieur Menage condamne comme très-mauvaise cette façon de parler, *quel quantieme du mois*

avons-nous aujourd'hui, & veut qu'on dise, *quantiéme du mois*. Il est vrai que *quantiéme* étant un terme de nombre ordinal, *quantiéme du mois avons-nous*, veut dire, *quel nombre des jours du mois avons-nous*, & ainsi *quel* est mis inutilement devant *quantiéme*. Cependant il semble que l'usage ait prévalu. Tout le monde dit, *quel quantiéme*, & ce mot s'est si bien fait substantif, qu'on s'en sert même hors de l'interrogation, en disant par exemple, *Pour trouver l'âge de la Lune, il faut savoir l'épacte, le quantiéme du mois, &c.*

CCCCLIII.

Que non pas.

QUelques-uns de nos modernes Ecrivains le condamnent, & ne veulent pas, par exemple, que l'on dise, comme l'a écrit un excellent Auteur, *ils tiennent plus de l'Architecte & du Maçon, que non pas de l'Orateur*, mais, *ils tiennent plus de l'Architecte & du Maçon que de l'Orateur*. Il est vrai que bien souvent ils ont raison, mais bien souvent aussi *non pas* y a fort bonne grace, & rend l'expression plus forte. Il faut en cela consulter l'oreille; car il seroit mal-aisé d'en faire une règle

certaine : sans doute il est plus élégant pour l'ordinaire de le supprimer.

NOTE.

Je crois qu'on ne sauroit employer avec grace *que non pas* dans aucun endroit, & qu'il faut toujours dire simplement *que*. Ces deux mots *non pas* sont superflus.

CCCCLIV.

Arrangement des mots.

L'Arrangement des mots est un des plus grands secrets du style. Qui n'a point cela, ne peut pas dire qu'il sache écrire. Il a beau employer de belles phrases & de beaux mots ; étant mal placez, ils ne sauroient avoir ni beauté ni grace, outre qu'ils embarrassent l'expression, & lui ôtent la clarté, qui est le principal.

Tantùm series, junctùraque pollet.

Un Auteur célebre écrit, *voici pour une seconde injure, la perte qu'avecque vous, ou plustôt avecque toute la France, j'ai faite de Monsieur, &c.* Quelle oreille n'est point choquée de cette

trrnſpoſition ? N'eût-il pas mieux dit, *la perte que j'ai faite avecque vous, ou pluſtôt avec toute la France, de Monſieur* &c. A mon avis, ce qui l'a trompé, c'eſt qu'il a crû que ce génitif, *de Monſieur*, feroit bien mieux placé auprès de *j'ai faite*, dont il eſt régi, qu'auprès de ces mots, *avec toute la France*, avec leſquels il n'a aucune liaiſon ; mais il n'a pas pris garde que pour joindre ſur la fin de la période les mots qui ſe conſtruiſent enſemble, il a ſéparé d'une trop longue diſtance la conſtruction des mots qui étoient au commencement, à ſavoir, *la perte que*, qui vouloient être joints immédiatement à leur verbe, *j'ai faite* ; car il leur étoit bien plus néceſſaire qu'à ces derniers, *de Monſieur*, tant parce que le verbe qui eſt conſtruit avec le pronom relatif en l'accuſatif, comme celui-ci, veut être le plus proche du pronom qu'il ſe peut, que parce qu'il y avoit pluſieurs mots ſans verbe, en quoi conſiſte un des principaux vices de l'arrangement. En effet ſi l'on ſait bien placer & entrelaſſer le verbe au milieu des autres participes de l'oraiſon, on ſaura un des plus

grands secrets, & la principale règle de l'arrangement des paroles. L'autre règle est de suivre le même ordre en écrivant que l'on tient en parlant; car on ne dira pas, *la perte qu'avecque vous ou plustôt avec toute la France, j'ai faite de Monsieur*, mais, *la perte que j'ai faite avec vous, ou plustôt avec toute la France, de Monsieur, &c.* ni l'on ne dira pas non plus comme a écrit encore le même Auteur, *je pense vous avoir conté qu'à l'entrée que douze ou quinze jours auparavant il avoit faite, &c.* mais, *qu'à l'entrée qu'il avoit faite douze ou quinze jours auparavant.* C'est là situation naturelle de ces paroles, au lieu que l'autre est forcée.

Plusieurs attribuent aux vers la cause de ces transpositions, qui sont des ornemens dans la Poësie, quand elles sont faites, comme celles de Monsieur de Malherbe, dont le tour des vers est incomparable; mais pour l'ordinaire, elles sont des vices en prose, je dis *pour l'ordinaire*, parce qu'il y en a quelques-unes (1) de fort bonne grace. Il

(1) *Quelques-unes de fort bonne grace.*] Il en faut nécessairement dans les discours ora-

se pourroit faire que la tissure du vers auroit corrompu celle de la prose; mais combien avons-nous de grands hommes, dont la prose & les vers sont également excellens ? Parmi un si grand nombre on voit briller (2) cette vive lumiere de l'Eglise, qui par ses œuvres chrétiennes s'est acquis une double palme en l'un & en l'autre genre. Est-il rien de plus doux, de plus pompeux que son style, rien de plus éloquent que sa bouche & que sa plume ? Et ne sont-ce point encore de nouveaux sujets d'admiration, que la quantité, que la diversité de ses ouvrages, & que la promptitude & la facilité avec laquelle il les fait ? Certainement ce n'est point pour lui que l'on dit *que les les talens sont partagez*, & *que le prix de l'Eloquence n'est pas de ceux qui se gagnent à la course.* Mais cette double gloire n'est-elle pas dûe aussi à l'Au-

toires, tant pour la force & la beauté, que pour éviter la répétition d'un mot, en le mettant à la fin de la période; tellement que dans la période suivante le pronom peut tenir sa place, sans qu'on soit obligé de le répéter.

(2) M. Godeau Evêque de Vence.

teur

teur (3) de ce grand Ouvrage qui a aujourd'hui tant d'éclat ? N'est-ce point un chef-d'œuvre d'éloquence, de piété, de jugement, & qui va immortaliser sur la terre un grand Cardinal déja immortel dans le Ciel? Se voit-il encore de plus belle prose ni de plus beaux vers que les lettres & les sonnets d'un autre (4) excellent esprit, desquels il suffit de dire pour toute louange, qu'ils sont dignes du fameux Endymion? Combien en avons-nous d'autres encore qu'il seroit trop long de désigner, & que je me contente d'honorer d'un silence respectueux, puisque leur réputation parle assez ?

NOTE.

L'arrangement des mots ne consiste pas seulement à les placer d'une maniere qui flate l'oreille, mais à ne laisser aucune équivoque dans le discours. Dans cet exemple, *je ferai avec une ponctualité dont vous aurez lieu d'être satisfait, toutes les choses qui sont de mon ministere*, il n'y a point d'équivoque, mais l'oreille n'est pas contente de l'arrangement des mots. Il faut écrire, *Je ferai toutes les choses qui sont de mon Ministere, avec une ponctualité dont vous aurez lieu d'être satisfait.* Dans cet

autre exemple, *Il se persuada qu'il repareroit la perte qu'il venoit de faire, en attaquant la Ville par divers endroits*, l'oreille ne trouve rien qui lui fasse peine, mais il y a de l'équivoque. Il semble que la perte qu'il a faite vient de ce qu'il a attaqué la Ville par divers endroits, au lieu qu'il ne veut faire cette differente attaque, que pour reparer la perte qu'il vient de faire. L'équivoque sera ôtée, comme l'a fort judicieusement observé le Pere Bouhours qui a rapporté cet exemple, si on arrange les mots de cette sorte. *Il se persuada qu'en attaquant la Ville par divers endroits, il repareroit la perte qu'il venoit de faire.* Il rapporte ailleurs ces autres exemples. *Il faut tâcher qu'ils placent tout ce qu'ils entendent dire dans leurs cartes. On leur peut conter quelque Histoire remarquable sur les principales Villes qui y attache la memoire Il y a un air de vanité & d'affectation dans Pline le jeune, qui gâte ses Lettres.* Cet arrangement est vicieux. Il semble que *dans leurs cartes* se rapporte à *entendent dire*, & non pas à *qu'ils placent*, & c'est ce qu'on éviteroit en disant, *Il faut tâcher qu'ils placent dans leurs cartes tout ce qu'ils entendent dire.* Il en est de même des deux autres exemples. L'arrangement sera juste si l'on met, *en leur montrant les principales Villes, on leur peut conter quelque histoire remarquable qui y attache la memoire. Il y a dans Pline le jeune un air de vanité qui gâte ses Lettres.* On fait par-là que

le relatif *qui* est auprès du substantif auquel il se rapporte. C'est ce qu'il faut surtout observer, car il n'y a rien de plus vicieux que d'éloigner *qui* de son substantif, & de le laisser auprès d'un autre substantif, auquel il ne se rapporte point. Si je dis, *Il y a un air de vanité dans Pline le jeune qui gâte ses Lettres*; il semble que ce soit Pline le jeune qui gâte ses Lettres, & non pas, l'air de vanité. Quand le relatif *qui*, mis après un substantif pluriel, gouverne le verbe qui suit au singulier, comme en cet exemple, *on leur peut conter quelque histoire remarquable sur les principales Villes qui y attache la memoire*, on voit aisément que le relatif *qui* ne se rapporte pas à *Villes* qui est un pluriel, mais à *histoire*, puisque le verbe *attache* qui suit, est au singulier. Cependant cela ne laisse pas d'être mal construit, ou plustôt mal arrangé, & en general, *qui* ne doit jamais être separé de son substantif, si ce n'est dans des phrases de cette nature, *Que l'homme est heureux qui peut faire dépendre son bonheur de soi-même!* mais en ce cas on peut dire qu'il est auprès de son substantif, puisqu'il n'y a point d'autre substantif entre *homme*, & *qui*.

(3) M. Habert Abbé de Censy, qui a fait la Vie du Cardinal de Bérulle.

(4) M. de Gombaut, qui a fait le Roman d'Endymion.

CCCCLV.

Au préalable, préalablement.

NOus n'avons gueres de plus mauvais mots en notre Langue. C'étoit l'averſion d'un grand Prince, qui n'entendoit jamais dire l'un ou l'autre ſans froncer le ſourcil. Il trouvoit qu'ils avoient quelque choſe de monſtrueux en ce qu'ils étoient moitié Latins & moitié François, quoiqu'en toutes les Langues il y ait beaucoup de mots *ibrides* qu'ils appellent, ou *metifs*, & il étoit encore plus choqué de ce qu'*allable* entroit dans cette compoſition pour *qui doit aller*. Nous avons *auparavant*, *premierement*, *avant toutes choſes*, & pluſieurs autres termes ſemblables. Il faut laiſſer ces deux autres pour les Notaires & pour la chicane.

NOTE.

Monſieur de la Mothe le Vayer blâme Monſieur de Vaugelas de ce qu'il laiſſe *préalable* & *préalablement* aux Notaires. Il n'a pas raiſon. Ces mots ne ſont d'aucun uſage dans la converſation; & ceux qui les emploient encore quelquefois,

ne s'en servent qu'en parlant d'affaires & de procès.

CCCCLVI.

Beaucoup.

Ce mot étant employé pour *plusieurs*, ne doit pas être mis tout seul ; il y faut ajoûter *personnes* ou *gens*, ou quelque substantif, comme, *il donnoit peu à beaucoup*, n'est pas bien dit ; il faut dire, *à beaucoup de personnes* ou *à beaucoup de gens*. Il est vrai que l'on dit, *nous sommes beaucoup*, *ils sont beaucoup*, pour dire, *nous sommes beaucoup de gens* ; mais il faut remarquer que cela n'a lieu que quand le pronom personnel le précéde, lequel fait voir que ce *beaucoup qui suit*, se rapporte au même pronom. De même quand on dit, *il y en a beaucoup*, cet *en* emporte avec soi la signification de *gens* ou de *personnes*, comme il se voit par cette phrase, *il y en a*, qui veut dire entre autres choses, *il y a des gens*.

Quand *beaucoup* est adverbe, il y a une belle remarque à faire, c'est que lorsqu'on le met après l'adjectif, il y faut nécessairement ajoûter *de* devant,

& dire *de beaucoup* ; car si je dis, *l'esprit de qui la promptitude est plus diligente beaucoup que celle des astres*, ce n'est pas bien dit, quoiqu'il soit échappé souvent à un célebre Auteur de l'écrire ainsi, il faut dire, *l'esprit de qui la promptitude est plus diligente* (1) *de beaucoup que celle des astres.* Mais quand *beaucoup* est devant l'adjectif, il n'est pas nécessaire d'y mettre le *de*, même il est mieux de ne l'y pas mettre, comme, *l'esprit de qui la promptitude est beaucoup plus diligente*, est mieux dit que, *l'esprit de qui la promptitude est de beaucoup plus diligente.*

NOTE.

Selon Monsieur de la Mothe le Vayer, c'est bien parler que de dire, par exemple, *Beaucoup croient que pour réussir dans les affaires, &c.* parce qu'on sousentend *gens* ou *personnes*. Il n'y a rien qui blesse l'oreille dans cette phrase, quoique *beaucoup* ne soit precedé d'aucun pronom personnel. Je croi pourtant qu'il est mieux de dire, *beaucoup de personnes croient*. Il est vrai que *beaucoup* est employé pour *plusieurs*. Cependant si au lieu de, *nous sommes beaucoup*, on disoit, *nous sommes plusieurs*, sans que rien suivît, on ne diroit pas la même chose. *Nous sommes plusieurs*,

ne fait pas entendre un si grand nombre que lorsqu'on dit, *nous sommes beaucoup*. Quand il suit quelque chose, on met indifferemment, *beaucoup* ou *plusieurs*; *nous sommes plusieurs*, ou bien, *nous sommes beaucoup qui voulons cela*. Si *beaucoup*, pour *beaucoup de gens*, peut être souffert au nominatif, comme, *beaucoup croient que, &c.* il ne peut être employé dans les autres cas, & on ne sauroit dire, *c'est l'avis de beaucoup, j'ai entendu dire à beaucoup, j'en connois beaucoup qui s'imaginent*. Il faut nécessairement ajoûter *de gens* ou *de personnes*. *C'est l'avis de beaucoup de gens, j'ai entendu dire à beaucoup de gens, je connois beaucoup de gens qui s'imaginent*. On dit également bien, *beaucoup de personnes, beaucoup de gens*, & *plusieurs* ne se joint qu'avec *personnes*; au moins il me semble qu'on ne dit point *plusieurs gens*. Cela me paroît tout-à-fait sauvage.

Quoique Monsieur de la Mothe le Vayer défende celui qui a dit *l'esprit de qui la promptitude est plus diligente beaucoup que celle des Astres*, je tiens qu'il est indispensable de mettre la particule *de* devant *beaucoup*, toutes les fois que *beaucoup* est précedé d'un adjectif comme en cet exemple.

(1) *De* devant *beaucoup*, donne quelquefois de la force ou de la clarté, quelquefois il rompt un vers, tellement que pour s'en servir tantôt d'une maniere & tantôt d'une autre,

il faut consulter l'oreille ; mais dans un discours uni la remarque de l'Auteur est presque toûjours véritable.

CCCCLVII.

Barbarisme.

ON peut commettre un barbarisme, c'est-à-dire parler barbarement, & hors des bons termes d'une Langue, ou en une seule parole, ou en une phrase entiere. Les barbarismes d'un seul mot, comme par exemple, *pache* pour *paction* ; *lent* pour *humide*, & une infinité d'autres semblables, sont aisez à éviter, & il y a peu de gens nourris à la Cour ou versez en la lecture des bons Auteurs qui usent d'un mot barbare ; mais pour les barbarismes de la phrase qui est composée de plusieurs mots, il est très-aisé d'y tomber. Par exemple, un de nos meilleurs Ecrivains a dit, *élever les yeux vers le Ciel.* Cette phrase n'est point Françoise, il faut dire, *lever les yeux au Ciel.* Quelques-uns disent aussi, *sortir* (1) *de la vie* ; cette phrase n'est

(1) *Sortir de la vie.*] Je ne saurois condamner cette phrase, & je crois qu'on la trouvera

pas Françoise non plus, quoique les Latins disent, *vitâ excedere*; car il n'y a point de consequence à tirer de la phrase d'une Langue à la phrase d'une autre, si l'usage ne l'autorise.

Ce qui fait que tant de gens sont sujets à commettre (2) cette sorte de bar-

dans tous nos bons Auteurs en vers & en prose. On dit tous les jours, *je veux sortir de cette affaire, de cet embarras; sortir de prison.*

(2) *Cette sorte de barbarisme.*] Il n'y a rien de si fréquent dans nos Auteurs que ces barbarismes de phrases. Ils se découvrent en faisant l'analyse de la phrase, & en joignant le verbe avec la préposition *vers*. Coëffeteau en son Hist. Rom. dit, *le Pô avoit inondé sur les terres voisines*. *Inonder* ne s'accorde point avec la préposition *sur*; il falloit dire, *avoit inondé les terres voisines*. Ou en joignant le verbe avec le substantif, *composer des differends* ou *des querelles*, pour dire, *accorder*; *composer les affaires des Gaules*, pour donner ordre aux affaires. Toutes ces phrases qui sont de Coëffeteau en son Hist. Rom. sont faites sur le Latin, & ne valent rien en François. Le même Coëffeteau dit en cette même Hist. *acquitter des obligations sur quelqu'un*; *la liberté du peuple Romain fut renversée*; *épandit des plaintes*. En toutes ces phrases le verbe ne s'accorde point avec le substantif: enfin pour découvrir ces phrases barbares, il faut joindre l'adjec-

barisme, c'est que tous les mots dont la phrase est composée, sont François, & ainsi on ne s'apperçoit point de la faute, au lieu qu'au barbarisme du mot, l'oreille qui n'y est pas accoûtumée, le rebutte, & n'a garde de se laisser surprendre; mais au barbarisme de la phrase, l'oreille étant surprise & comme trahie par les mots qu'elle connoît, lui ouvre la porte, d'où après il lui est bien aisé de s'insinuer dans l'esprit.

tif au substantif qui s'y rapporte. Un de nos Poëtes a dit, *Grand Roi, dont la vertu fidelle à son devoir*; *fidele* ne se rapporte qu'aux personnes, *fidele à son Roi*, *fidele à son mari*; mais jamais on n'a dit, *une femme fidelle à son ménage*, *fidelle à son devoir*, pour dire qui fait exactement son devoir.

NOTE.

On ne voit point ce qui a obligé Monsieur de Vaugelas à mettre, *sortir de la vie* au nombre des barbarismes. Comme *entrer à la vie*, est fort bien dit pour signifier *naître*; *sortir de la vie*, pour dire *mourir*, ne peut être condamné. C'est le sentiment de Monsieur Menage. Monsieur de la Mothe le Vayer qui ne veut point que *élever les yeux vers le Ciel* soit un barbarisme, fait voir qu'en décrivant ce qui arri-

ve à une personne qui revient d'une défaillance, on dira fort bien, *que reprenant ses esprits, elle commença à lever peu à peu ses yeux vers le Ciel.* Il dit que cela explique beaucoup mieux la langueur de cette personne, au retour de la syncope, que si on disoit simplement, *qu'elle leva les yeux au Ciel* par une action momentanée, au lieu que ce, *vers le Ciel*, témoigne qu'elle ne les pouvoit porter encore jusque-là, & que sa débilité l'obligeoit à les arrêter en chemin.

J'appelle barbarisme *sans point de faute*, pour dire, *sans faute.* J'appelle encore barbarisme de dire *à l'envie*, pour dire *à l'envi*, comme quelques-uns écrivent, *à l'envie les uns des autres*, au lieu de *à l'envi les uns des autres.*

On ne peut traiter de barbarisme ni *à l'étourdi*, ni *à l'étourdie*, car tous deux se disent. Monsieur Menage a observé qu'on dit plus communément *à l'étourdi.* Monsieur d'Ablancourt a dit *à l'étourdie. Les Assiegez qui les virent venir à l'étourdie, coururent dessus.* Je dirois aussi, *à l'étourdie*, parce qu'il me semble que notre Langue veut toutes ces façons de parler adverbiales au feminin, *à la longue*, *à la legere*, *à la Romaine*, *à la Siamoise.*

On dit aujourd'hui *étourderie* & *étourdiment. Il a fait une grande étourderie; il entra étourdiment.* Le Pere Bouhours qui donne ces deux exemples, dit que ces mots sont assez nouveaux, & qu'on s'en sert dans le

discours familier, mais qu'*étourdiment* lui semble plus en usage qu'*étourderie*.

CCCCLVIII.

Découverte ou *découverture*.

PAr exemple, *la découverte* ou *la découverture du nouveau Monde*, ou *des Terres neuves*, sont tous deux bons. Amyot dit *découverture*, & je l'ai aussi oui dire à des femmes de la Cour & de Paris. Ceux qui ne veulent pas que l'on dise *découverte*, ont accoûtumé d'alléguer une mauvaise raison, qui est que *découverte* est un adjectif; car combien avons-nous d'adjectifs en notre Langue qui ne laissent pas d'être substantifs, & au masculin & au féminin, comme, *le couvert*, *le contenu*, *le brillant*, *la retenue*, *la venue*, *l'arrivée*, *l'enceinte*, & une infinité d'autres tirez des participes actifs & passifs, sans parler de ceux qui ne sont point pris des participes, comme, *chagrin*, *colere*, *dépit*, *sacrilege*, *parricide*, *&c.*

NOTE.

Le Pere Bouhours a très-bien décidé que *découverture* est devenu tout-à-fait

barbare, & qu'on ne dit plus que, *la découverte du nouveau monde*, *la découverte d'un Pays*. On dit aussi & fort bien, *faire des découvertes dans la Physique*, *dans la Medecine*. Monsieur Chapelain a écrit sur cette remarque que comme on dit *la découverte*, quelques-uns disent aussi *la couverte*, pour *la couverture du lit*, mais que *la couverture* est le seul bon.

CCCCLIX.

Et donc, *donc*.

PLusieurs croient que de commencer une période par *& donc*, ne soit pas parler François, mais Gascon, comme en effet les Gascons ont souvent ce terme à la bouche. Mais Monsieur Coëffeteau & Monsieur de Malherbe en ont usé, & je l'entens dire tous les jours à la Cour à ceux qui parlent le mieux. Il se pourroit bien faire que les Gascons l'y auroient apporté avec beaucoup d'autres façons de parler qu'ils ont introduites du temps qu'ils étoient en regne; & ce qui m'en feroit douter, c'est qu'il ne me souvient point de l'avoir lû dans Amyot, où j'ai trouvé beaucoup de phrases que nous

croyons nouvelles. Quoi qu'il en soit, l'usage l'a établi.

On peut aussi commencer une période par *donc*, & il n'est que bon de s'en servir ainsi quelquefois pour diversifier son usage ; car la plus commune façon d'en user, & qui a le plus de grace, est à la seconde, ou à la troisiéme ou quatriéme parole de la période.

NOTE.

Monsieur Chapelain est de ceux qui croient que ce ne soit pas parler François, que de commencer une période par *&* *donc*, & il avoue qu'il ne sauroit souffrir qu'on mette le Gasconisme de cette phrase en déliberation. Il permet de commencer par *donc*, ce qui se fait aujourd'hui assez rarement, si ce n'est pour tirer une consequence de ce qui a été dit auparavant.

CCCCLX.

Espace, intervalle.

Ce mot est toûjours masculin, quoiqu'on l'ait fait féminin autrefois. Il faut dire *un long espace*, soit que l'on parle d'*un espace de temps* ou d'*un espace de lieu* ; car il se dit de tous les

deux. Et au pluriel il en eſt de même qu'au ſingulier, *de grands eſpaces*, & non pas, *de grandes eſpaces. Intervalle* eſt de même en tout & par tout.

NOTE.

Monſieur Menage dit, qu'*eſpace* eſt feminin en terme d'Imprimerie, & blâme Ronſard, dont il rapporte un exemple, de l'avoir fait de ce même genre. Il eſt maſculin, ainſi qu'*intervalle*.

CCCCLXI.

Celle-ci pour *lettre*.

Celle-ci pour *lettre*, eſt bas. Néanmoins pluſieurs ont accoûtumé d'en uſer commençant une lettre ainſi, *je vous écris celle-ci*. Il faut dire, *je vous écris cette lettre*, ou ſimplement, *je vous écris*; car par *celle-ci*, de ſouſentendre *lettre*, qu'on n'a point encore dit, il n'y a point d'apparence en notre Langue qui n'aime pas ces ſuppreſſions. Les Latins ne ſont pas ſi ſcrupuleux en pluſieurs façons de parler, même en celle-ci, témoin Ovide.

Hanc tua, Penelope, lento tibi mittit Ulyſſe. . . . . ſcrib

Et dans les Epîtres de Ciceron on trouve ſouvent, *hanc tibi reddet*, ou *has tibi exaravi*, ou choſe ſemblable, ſouſentendant tantôt *epiſtolam*, tantôt *litteras*.

NOTE.

Les Italiens diſent, *con queſta prima di cambio*, mais nous ne ſuivons en notre Langue ni les Italiens ni les Latins, & on ne peut mettre *celle-ci* qu'après le mot de *lettre*, comme, *vous devez avoir reçû une de mes lettres, par laquelle je vous ai appris que, &c. Celle-ci vous confirmera, &c.*

CCCCLXII.

Contemptible, contempteur.

CEs deux mots me ſemblent bien rudes; & particulierement le dernier; car pour le premier, encore y a-t-il beaucoup de gens qui s'en ſervent, bien que *mépriſable* qui eſt ſi bon, ne coûte pas plus à dire. Néanmoins Monſieur de Malherbe s'en eſt ſervi en proſe & en vers, *nous devenons*, dit-il, *auſſi contemptibles, comme nous faiſons les contempteurs*. Il eſt vrai qu'en vers il ne s'eſt jamais ſervi de ce dernier, mais ſeulement de l'autre.

Et

Et qu'étant comme elle est, d'un sexe variable,
Ma foi, qu'en me voyant elle auroit agréable,
Ne lui soit contemptible en ne me voyant pas.

Apparemment il n'a pas mis *méprisable* au lieu de *contemptible*, quoiqu'il fût aussi propre au vers que l'autre, parce qu'il eût rimé dans la césure du milieu avec *agréable*.

NOTE.

Contemptible seroit presentement aussi insupportable en Vers qu'en Prose. On ne dit plus du tout *contempteur*.

CCCCLXIII.

Faisable.

ON demande *si une chose est faisable ou non*. Quand on parle ainsi, on ne veut pas dire *s'il est permis de la faire*, mais *s'il est possible de la faire*. *Faisable* regarde l'action seulement, & non pas le devoir, & je ne vois personne qui en parlant ou en écrivant l'emploie

à un autre uſage, ſi ce n'eſt un célebre Ecrivain qui a donné lieu à cette Remarque, de peur qu'étant imité & digne de l'être en pluſieurs autres choſes, on ne l'imite encore en celle-ci.

CCCCLXIV.

Dévouloir.

POur dire *ceſſer de vouloir*, Monſieur de Malherbe s'eſt ſervi de ce mot; *ſeroit-il poſſible*, dit-il, *que celui voulût, qui peut dévouloir en un moment?* Je ne ſai s'il eſt l'inventeur de ce mot, mais je ne l'ai jamais oui dire ni vû ailleurs. Il eſt fort commode & fort ſignificatif, & il ſeroit à deſirer qu'il fût en uſage. Selon l'analogie des mots il ſeroit aiſé de l'établir, parce que nous en avons quantité de cette nature en notre Langue, comme *détromper*, que j'ai vû venir à la Cour, & que l'on trouvoit auſſi étrange au commencement, qu'on fait maintenant *dévouloir*, mais qui eſt aujourdhui entierement en uſage. Nous diſons donc, *tromper*, *détromper*; *mêler*, *démêler*; *faire*, *défaire*; *croître*; *décroître* *habiller*, *desha-*

biller; car on met une *s* en la compoſition quand le verbe commence par une voyelle, comme, *armer*, *deſarmer*. Le nombre de ces compoſez eſt très-grand, dans leſquels la prépoſition *de* emporte la deſtruction ou le contraire de ce que ſignifie le verbe ſimple.

Même cette ſorte de compoſition de verbes ſemble avoir ce privilege, qu'on en peut former, & inventer de nouveaux au beſoin, pourvû qu'on le faſſe avec jugement & diſcrétion, & que ce ne ſoit que très-rarement. Ce fameux Poëte Italien en a ainſi uſé au mot de *disbumanare*; quand il a dit dans le Paſtor fido,

Che nel disbumanarti
Non diventi una fera, anzi ch'un Dio.

Prens garde, dit-il, *qu'en te deshumaniſant, tu ne deviennes pluſtôt une bête farouche qu'un Dieu.* Il s'eſt ſervi de ce mot le plus heureuſement du monde, ſoit qu'il l'ait inventé lui-même, comme je crois, ou qu'il l'ait pris du Dante, qui n'a eu nulle pudeur à en faire autant de fois qu'il en a eu beſoin, di-

ſant par exemple, *immeiare*, *intuiare*, *inſuiare*, pour dire, *convertir en moi*, *convertir en toi*, *convertir en ſoi*, & une grande quantité d'autres horribles comme ceux-là ; car je n'ai pas remarqué qu'il ait été auſſi heureux que hardi en cette ſorte d'invention. On a fait un mot en notre Langue depuis peu, qui eſt *débrutaliſer*, pour dire, *ôter la brutalité*, ou *faire qu'un homme brutal ne le ſoit plus*, qui eſt heureuſement inventé, & je ne ſaurois croire qu'étant connu, il ne ſoit reçû avec applaudiſſement. Au moins tous ceux à qui je l'ai dit, lui donnent leur voix, & pas un juſques ici ne l'a condamné pour ſa nouveauté, comme on fait d'ordinaire tous les autres. Auſſi a-t-il été fait par une perſonne qui a droit de faire des mots, & d'impoſer des noms, s'il eſt vrai ce que les Philoſophes enſeignent, qu'il n'appartient qu'aux ſages d'une éminente ſageſſe d'avoir ce privilege.

NOTE.

Monſieur Chapelain traite *dévouloir* de mot factice qui n'a nul uſage. C'eſt Madame la Marquiſe de Rambouillet qui a fait *débrutaliſer*.

CCCCLXV.

Dueil pour *duel*.

CEtte Remarque me sembloit indigne de tenir rang parmi les autres, qui n'attaquent pas des erreurs si grossieres qu'est celle de prononcer ou écrire *dueil* pour *duel*; mais se rendant commune, il n'est pas inutile de la remarquer. Ce sont pourtant des choses bien différentes, que *dueil* & *duel*, outre que *dueil* est d'une syllabe, & *duel* de deux.

CCCCLXVI.

De cette façon de parler, il sait la Langue Latine & la Langue Grecque.

LE sens de ces paroles se peut exprimer en quatre façons. On peut dire, *il sait la Langue Latine & la Langue Grecque; il sait la Langue Latine & la Grecque; il sait la Langue Latine & Grecque;* & *il sait les Langues Latine & Grecque.* On demande si ces quatre expressions sont toutes bonnes, & laquelle est la meilleure. Je répons

que les deux dernieres ſont mauvaiſes, & que les deux premieres ſont bonnes; car *il ſait la Langue Latine & Grecque*, ne ſe peut dire, parce que la conſtruction de cette période ou de cette oraiſon, pour parler en Grammairien, ſe doit faire, ou ſelon les paroles qui ſont exprimées, ou ſelon celles qui ſont ſouſentendues. Si ſelon celles qui ſont exprimées au ſingulier, *la Langue*, ne peut convenir à deux Langues entierement différentes, comme ſont *la Latine & la Grecque*. Si ſelon celles qui ſont ſouſentendues, à ſavoir *la Langue*, encore qu'on ne diſe pas *Langue*, il ne faut pas laiſſer d'exprimer l'article *la*, qui ne ſe peut ſupprimer ni ſouſentendre, à cauſe qu'un même ſubſtantif, comme eſt *Langue* en cet exemple, ne peut pas être appliqué à deux choſes différentes, qu'on ne lui donne deux articles effectifs qui ne ſe doivent jamais ſupprimer. Et pour l'autre expreſſion que nous ſoutenons mauvaiſe, *il ſait les Langues Latine & Grecque*, cela eſt ſi évident à ceux même qui ne ſavent pas les ſecrets de notre Langue, qu'il me ſemble ſuperflu de le prouver. Il reſte donc à

savoir lequel de ces deux est le meilleur, *il sait la Langue Latine & la Langue Grecque*, & *il sait la Langue Latine & la Grecque*. Les opinions sont partagées, les uns croient que de répéter deux fois *Langue*, est plus régulier & plus grammatical, & alleguent que M. Coëffeteau qui écrivoit si nettement, en usoit toujours ainsi. Les autres assurent que celui-ci est beaucoup meilleur & plus élégant, *il sait la Langue Latine & la Grecque*, parce, disent-ils, que la répétition des mots, à moins que d'être absolument nécessaire, est toûjours importune, outre qu'en l'évitant on s'exprime avec plus de brieveté; ce qui est bien agréable, sur-tout aux François.

NOTE.

Les opinions ne sauroient être partagées qu'entre les deux premieres expressions des quatre qui sont employées dans cette remarque, puisque les deux dernieres sont absolument mauvaises. Je croi qu'on dit également bien, *il sait la Langue Latine & la Langue Grecque*, & *il sait la Langue Latine & la Grecque*, mais on dit plus communément, *il sait le Latin & le*

Grec, comme on dit, *il sait le Turc, l'Arabe, & la plûpart des autres Langues Orientales.*

CCCCLXVII.

Le pronom relatif le, *devant deux verbes qui le régissent.*

PAr exemple, *envoyez-moi ce livre pour le revoir & augmenter.* C'est ainsi que plusieurs personnes écrivent, je dis même des Auteurs renommez; mais ce n'est point écrire purement, il faut dire, *pour le revoir & l'augmenter*, & répéter le pronom *le* nécessairement; & cela est tellement vrai, que quand même les deux verbes seroient synonymes, il ne faudroit pas laisser de le répéter, comme *pour l'aimer & le chérir*, & non pas, *pour l'aimer & chérir.* Cette règle ne souffre point d'exception.

NOTE.

Il est indispensable de repeter *le* dans les exemples de cette remarque. Il en est de même des pronoms personnels. Il faut dire, *on est venu me complimenter, & m'avertir en même temps que*, & non pas, *on est venu me complimenter, & avertir que. Je croi qu'on veut vous surprendre, & vous obli-*

ger

ger à dire des choses qui vous pourroient être préjudiciables dans la suite, & non pas, *qu'on veut vous surprendre & obliger à dire*, &c.

CCCCLXVIII.

D'une heure à l'autre.

UN de nos plus célebres Auteurs a écrit, *il n'y a rien qui se doive conserver avec plus de soin que la mémoire d'un bienfait, il se la faut ramentevoir d'une heure à l'autre*; il faut dire *d'heure à autre*, & *d'une heure à l'autre* n'est pas François. En un autre endroit il écrit encore, *la tristesse s'étant emparée de mon esprit, s'y est tellement fortifiée, & s'y fortifie encore d'un jour à l'autre*, il faut dire, *de jour à autre*, & non pas, *d'un jour à l'autre*; car ce dernier exprime un temps défini, comme par exemple, si je voulois dire qu'un homme qui étoit fort riche, est devenu fort pauvre le lendemain, je dirois que *d'un jour à l'autre*, du plus riche homme de la ville, il étoit devenu le plus pauvre. Ainsi *d'un jour à l'autre*, signifie proprement l'espace de deux jours, ou en tout, ou en partie; car cela n'importe. Que si en ce même exem-

ple, je mettois *de jour à autre*, alors je ne dirois plus que ce grand changement fût arrivé déterminément dans deux jours, mais peu à peu, & dans un espace de temps indéfini. Il est de même, ce me semble, de *d'une heure à l'autre*, & *d'heure à autre*.

NOTE.

Je ne croi pas que la remarque de Monsieur de Vaugelas soit juste, & qu'il faille dire *d'heure à autre*, & *de jour à autre*, dans les deux exemples qu'il condamne. Celui qui a dit qu'il faut conserver avec grand soin la memoire d'un bienfait, a prétendu dire, que pour la bien conserver, il faut y penser à tous momens, ce qui est bien exprimé par ces mots *d'une heure à l'autre*, qui enferment toutes les heures du jour, au lieu que *d'heure à autre*, veut seulement dire *quelquefois*. Ne dit-on pas, lorsqu'on demande si un homme va souvent dans quelque maison, *il y va de fois à autre*, pour dire, *de temps en tems*? Je dis la même chose du second exemple, & croi qu'il faut dire, *la tristesse se fortifie dans mon esprit d'un jour à l'autre*, pour signifier qu'elle s'y fortifie tous les jours. Monsieur Chapelain est du même sentiment, lorsqu'il dit que *de jour à autre*, ne seroit d'aucun sens raisonnable dans cet exemple, parce que la force de ces mots *de jour à autre*, va à dire, *tantôt*

un jour, tantôt l'autre, comme, *il nous visite de jour à autre, mais avec quelque distance entre ces jours-là.* L'exemple que Monsieur de Vaugelas rapporte pour dire, qu'un homme qui étoit aujourd'hui fort riche est devenu fort pauvre le lendemain, n'est pas de la même nature que le premier. *La tristesse se fortifie dans mon esprit d'un jour à l'autre*, veut dire, *se fortifie tous les jours*, & *d'un jour à l'autre, du plus riche homme de la ville, il est devenu le plus pauvre*, signifie qu'en l'espace de deux jours il a perdu tout son bien.

CCCCLXIX.

Discord pour *discorde*. (1)

D*Iscord* pour *discord*, ne vaut rien en prose, mais il est bon en vers,

Et si de nos discords l'infâme vitupere,

(1) Je ne le condamne pas absolument ni en prose ni en vers, mais moins en vers qu'en prose. Il est certain néanmoins qu'en l'un & en l'autre il n'en faut user que très-rarement, & lorsqu'il peut faire quelque bel effet, tellement qu'en cet exemple de Malherbe *discord* n'est pas meilleur que *vitupere*. Au reste, *discord* signifie *dissension*, *division*, & on n'en peut pas faire un personnage, comme on fait de *discorde*, *la discorde aux crins de couleuvres*. *Discord* au lieu de *discorde*, en cet endroit, seroit ridicule.

dit M. de Malherbe. Les autres Poëtes en ont aussi usé & devant & après lui. C'est un de ces mots que l'on emploie en vers & non pas en prose, dont le nombre n'est pas grand. Néanmoins je suis bien trompé si un de nos plus excellens Ecrivains ne l'a employé une fois dans la paraphrase, qui lui a acquis tant de réputation. Quoi qu'il en soit, on ne s'en sert en prose que très-rarement, y ayant quelque lieu où peut-être il pourroit trouver sa place.

NOTE.

Le Pere Bouhours dit que presentement *discord*, ne vaut guere mieux en vers qu'en prose, & que nos meilleurs Poëtes ne s'en servent point. Je croi ce mot entierement hors d'usage.

CCCCLXX.

Construction grammaticale.

PLusieurs croient que cette construction n'est pas bonne, *comme le Roi fût arrivé, il commanda, &c.* & qu'il faut dire, *le Roi, comme il fut arrivé, commanda*, mais ils se trompent fort; car au contraire l'autre est beau-

coup meilleure & plus naturelle, parce que si je commençois la période par *le Roi*, il faudroit dire, *étant arrivé*, & non pas, *comme il fut arrivé; le Roi étant arrivé, commanda*. Qui ne voit que cette phrase est beaucoup plus Françoise que cette autre, *le Roi, comme il fut arrivé, commanda? A l'abord*, dit Monsieur Coëffeteau, *comme Tiridates apperçut Corbulon, il descendit le premier de cheval*. On parle & on écrit ainsi.

NOTE.

Il n'y a pas à douter qu'il ne faille dire, *comme le Roi fut arrivé, il commanda*, plustôt que, *le Roi, comme il fut arrivé, commanda*, mais je suis persuadé que, *le Roi étant arrivé, commanda*, est beaucoup meilleur que les deux autres.

CCCCLXXI.

C'est que, *où il est mauvais*.

Ce terme est quelquefois superflu & rédondant; par exemple, lorsqu'il est employé de cette sorte, *quand c'est que je suis malade*. Une infinité de gens le disent ainsi, & particulierement

les Parisiens & leurs voisins, plustôt que ceux des Provinces éloignées. Il faut dire simplement, *quand je suis malade*. Cela est hors de doute ; mais on n'est pas si assuré que cette autre façon de parler soit mauvaise, *quand est-ce qu'il viendra ?* car les uns la condamnent, & soutiennent qu'il faut dire, *quand viendra-t-il ?* & les autres disent qu'elle est fort bonne, & pour moi, je suis de cet avis.

NOTE.

Monsieur Chapelain dit, que ceux qui disent, *quand c'est que je suis malade*, le disent fort grossierement. Il n'y a rien de plus commun que cette expression, *quand est-ce qu'il viendra ?* Je dirois plustôt, *quand viendra-t'il ?*

CCCCLXXII.

Onguent pour *parfum*.

UN fameux Auteur est repris, & avec raison, d'avoir écrit *onguent*, en parlant de la Magdeléne, & dit *un précieux onguent*, au lieu d'*un précieux parfum*. Nous avons encore plusieurs de nos Ecrivains & de nos Prédicateurs,

qui font cette faute. Ce qui les trompe, c'eſt que les Latins diſent *unguentum* en cette ſignification, parce que les Anciens ſe ſervoient de certains parfums, comme il y en a encore de pluſieurs ſortes parmi nous, dont le vrai uſage étoit de s'en oindre quelques parties du corps, tellement qu'il ſemble qu'on avoit raiſon de l'appeller *onguent*. Mais parce que ce mot ſe prend toûjours pour médicament, il ne s'en faut jamais ſervir pour *parfum*, l'uſage le veut ainſi.

NOTE.

Monſieur Chapelain a dit ſur cette remarque, que ſi l'on avoit à ſouffrir *Onguent*, ce ne ſeroit que dans les choſes ſaintes parmi les Chrétiens où il demeure conſacré. Il ajoûte que cela porte avec ſoi quelque majeſté, de conſerver les vieux mots, *in ſacris*, ſur-tout quand on en ôte l'équivoque par un adjoint, comme ici celui de *precieux*, éloigne d'*onguent*, le ſens de *médicament*.

CCCCLXXIII.

Poste.

QUand c'eſt un terme de guerre, il eſt toûjours maſculin, & ceux qui le font de l'autre genre, parlent mal. Il faut dire, *prendre un bon poſte*, *garder ſon poſte*, & non pas, *prendre une bonne poſte*, ni *garder ſa poſte.* Quand il ſignifie *une certaine courſe de cheval*, ou *le lieu où ſont les chevaux deſtinez à cet uſage*, ou *l'eſpace qu'ils ont accoûtumé de faire en courant*, chacun ſait qu'il eſt féminin, & que l'on dit, *courre la poſte.* Tous deux viennent de l'Italien, qui appelle l'un *poſta*, & l'autre *poſto.* En faiſant cette différence de genre on parlera ſelon l'uſage, & l'on évitera l'équivoque.

CCCCLXXIV.

Abus du pronom démonſtratif, celui.

PLuſieurs abuſent du pronom démonſtratif *celui* en tout genre & en tout nombre. Ce ſont particulieres

ment les femmes & les Courtiſans, quand ils écrivent ; & tant s'en faut qu'ils le veuillent éviter, qu'au contraire ils l'affectent comme un ornement. Ils le trouvent fort commode, & s'en ſervent d'ordinaire pour paſſer d'un diſcours à un autre. Par exemple, ils finiront une période par *joie*, en mettant un point après, & en commenceront une autre, qui n'aura rien de commun avec la premiere, diſant, *celle que j'ai reçûe d'une telle choſe, &c.* voulant dire, *la joie que j'ai reçûe.* Autre exemple, *j'ai parlé à un tel de notre affaire, il s'y portera avec affection. Celle que vous m'avez témoignée ces jours paſſez*, pour dire, *l'affection que vous m'avez témoignée ces jours paſſez, eſt extraordinaire.* Je dis que cette façon de parler, ou pluſtôt d'écrire, eſt vicieuſe, & que jamais les bons Auteurs ne s'en ſont ſervis en aucune Langue, parce que ce pronom, quand il ſe rapporte à des choſes de cette nature, n'a ſon uſage que dans une même période ; comme par exemple, ſi je diſois, *il m'a promis de vous ſervir avec la même affection que celle que vous lui avez témoignée ces jours paſſez.*

Mais, comme j'ai dit, cette règle n'a lieu que lorſque ce pronom ſe rapporte à des choſes d'une certaine nature, qui ſont *les choſes morales* ou *intellectuelles*, comme, *joie*, *affection*, *eſperance*, *action*, *&c.* car *aux matérielles* ou *aux perſonnes*, il n'y a point de mal de commencer la période par ce pronom, comme ſi je finis ainſi, *pour payer le cabinet que j'ai acheté*, je puis fort bien recommencer, *Celui qu'un tel vous donna*, *&c.* De même quand il s'agit d'une ou de pluſieurs perſonnes, *la femme de Septimius*, dit Monſieur Coëffeteau, *pour épouſer ſon adultere, fit proſcrire & tuer ſon mari. Celle de Salaſſus alla elle-même querir les ſoldats pour l'executer.* Il y a bien ſans doute quelque belle raiſon de différence, mais je ne l'ai pas encore cherchée.

NOTE.

Monſieur Chapelain dit, que le pronom démonſtratif, dont il eſt parlé dans cette remarque, étoit la figure favorite de Monſieur de Serizay, & à ſon imitation de Monſieur l'Abbé de Cerizy, & qu'elle n'eſt pas vicieuſe par tout ni en toute occaſion. Il trouve la diſtinction

des choses morales & des materielles plus subtile que solide. Je ne croi pas qu'on puisse blâmer l'exemple qui suit, quoique le pronom démonstratif commence une periode. *On a appris ici votre mariage avec une joie extraordinaire. Celle que j'en ai va au de-là de tout ce que je pourrois vous dire.*

CCCCLXXV.

Adverbe.

CEtte partie de l'oraison veut toûjours être proche du verbe, comme le mot même le montre, soit devant ou après, il n'importe, quoique dans la constru&tion il aille toûjours après le verbe, comme l'accessoire après le principal, ou l'accident après la substance. C'est pourquoi je m'étonne qu'un de nos plus fameux Ecrivains affecte de le mettre si souvent loin de son verbe à la tête de la période ; par exemple, *comme l'on vit que presque leurs propositions n'étoient que celles-mêmes qu'ils avoient faites à Rome*, au lieu de dire, *comme l'on vit que leurs propositions n'étoient presque que celles-mêmes qu'ils avoient faites à Rome*, nonobstant la cacophonie des deux, *que*,

presque que, qui n'est pas considerable, en comparaison de la rudesse qu'il y a à mettre *presque* au lieu où il le met. Et il pouvoit éviter ces deux *que*, en mettant, *comme on vit que leurs propositions étoient à peu près les mêmes, &c.*

Je croi néanmoins qu'il y a quelques adverbes, comme *jamais*, *souvent*, & quelquefois *toûjours*, qui ont meilleure grace au commencement de la période qu'ailleurs; mais aussi je n'en ai gueres remarqué d'autres que ceux-la, ce qui me fait soupçonner que ce sont principalement les adverbes du temps qui ont ce privilege, & encore n'est-ce pas toûjours. Le même Auteur dont j'ai allégué l'exemple de *presque*, a écrit, *quand jamais un de ses bienfaits ne lui devroit réussir*. Et en un autre endroit, *il devoit faire en sorte qu'il n'y eût moyen de jamais les faire sortir au jour.* Cette transposition est étrange, au lieu de dire, *il devoit faire en sorte qu'il n'y eût jamais moyen de les faire sortir au jour.*

NOTE.

Cet arrangement de mots, *comme l'on vit que presque leurs propositions*, a quelque

chose de fort vicieux Monsieur Chapelain l'appelle barbare. *Jamais* & *souvent*, peuvent se mettre avec grace au commencement d'une periode, quoique separez du verbe, comme en ces exemples. *Jamais aucun de ceux qui ont possedé la même charge, ne porta si loin*, &c. *Souvent ceux qui croient tromper les autres, sont trompez eux-mêmes*, mais il ne me paroît point que *toujours*, puisse commencer une periode, & ce seroit un mauvais arrangement de mots que de dire, *toujours les gens de bien sont persecutez par les méchans*. L'ordre naturel veut que l'on dise, *les gens de bien sont toûjours persecutez par les méchans*. On souffriroit plultôt, *ordinairement*, au commencement d'une periode, comme en celle-ci. *Ordinairement ceux qui aiment les plaisirs, negligent le soin de leurs affaires*. Je ne croi pas qu'il fût bien de dire, *quand un de ses bienfaits ne lui devroit jamais réüssir*, parce que *jamais un*, mis ensemble signifient *aucun*, ce qui est le sens de cette phrase. La transposition qui se trouve dans celle qui suit, est très-choquante, & Monsieur de Vaugelas a eu raison de la condamner.



CCCCLXXVI.

Perdre le respect à quelqu'un.

CEtte façon de parler est de la Cour, s'il en fût jamais, toute ma vie je l'ai ainsi ouï dire aux hommes & aux femmes qui la hantent: néanmoins depuis peu je vois tant de gens qui condamnent cette phrase, ou qui en doutent, que je croi qu'il faut être retenu à en user. J'avoue que la construction en est étrange, & qu'il semble qu'on devroit dire, *perdre le respect avec quelqu'un*, ou beaucoup mieux encore, *pour quelqu'un*, & non pas *à quelqu'un*. Mais combien y a-t-il de ces phrases en toutes les Langues & en la nôtre ? Ordinairement ce sont les plus belles & qui ont le plus de grace. Il se présente souvent occasion, comme ici, de redire ce beau mot de Quintilien, *aliud est latinè, aliud grammaticè loqui.*

Si nous voulions éplucher cette façon de parler, *se louer de quelqu'un*, & en faire une anatomie, selon que les mots sonnent, ou selon leur construc-

tion, ne la trouveroit-on pas encore plus étrange que l'autre, pour signifier ce qu'elle signifie ? Car par exemple, quand on dit, *un tel se loue fort des faveurs que vous lui avez faites*, la raison voudroit que l'on dise, *un tel vous loue fort des faveurs que vous lui avez faites*, & non pas *se loue*, qui n'est nullement à propos ; & néanmoins il faut dire, *se loue*, si l'on veut parler François. Toutes les Langues ont de ces façons de parler, comme j'ai dit. Il suffit d'en alléguer un exemple en la Latine, *dabis mihi pœnas*, veut dire en bon Latin, *je vous donnerai le fouet*, ou *je vous battrai ;* & à le prendre au pied de la lettre, ne semble-t-il pas qu'il veuille dire tout le contraire, à savoir, *vous me donnerez le fouet*, ou *vous me battrez ?* Mais pour revenir à cette phrase, *perdre le respect à quelqu'un, il lui a perdu le respect*, ceux qui la condamnent, veulent que l'on dise *manquer* au lieu de *perdre*, comme, *manquer de respect à quelqu'un ; il lui a manqué de respect* ; & c'est le plus sûr, si ce n'est le meilleur. Il est vrai qu'il ne se dit pas tant que *perdre le respect*,

NOTE.

Le Pere Bouhours dit que, *perdre le respect à quelqu'un*, qui étoit autrefois une phrase de la Cour, a beaucoup perdu de sa faveur, & qu'il n'y a plus de bons Auteurs qui l'emploient. Monsieur Chapelain dit au contraire que c'est une des plus exquises élegances de la Langue, que ceux qui veulent tout réduire à la Syntaxe ordinaire ne sauroient sentir; qu'il en est de même de, *se louer de quelqu'un*, & que *il lui a manqué de respect*, est encore une élegance. Il ajoûte que le droit grammatical seroit, *il a manqué de respect pour lui*, & que l'analogie de la phrase, *il lui a manqué de respect*, seroit *il a manqué de respect à lui*, qui ne seroit pas si bien que *pour lui*, dans la rigueur de la grammaire, ou au moins si usité ni si agréable. *Perdre le respect à quelqu'un*, & *se louer de quelqu'un*, sont des expressions dont je ne croi pas qu'on doive faire difficulté de se servir.

CCCCLXXVII.

Quelque chose, *quel genre il demande.*

On demande si *quelque chose* veut toûjours un adjectif féminin selon le genre de *chose*, ou bien un adjectif

masculin

masculin qui réponde à l'*aliquid* des Latins, & à ce qu'il signifie. Par exemple, s'il faut dire, *il y a quelque chose dans ce livre qui est assez bonne*, ou *quelque chose qui est assez bon*, *quelque chose qui est assez plaisante*, ou *qui est assez plaisant*. Les sentimens sont divers; car j'ai entendu agiter cette question en la compagnie du monde qui la pouvoit le mieux décider. Les uns croient que l'un & l'autre est bon, les autres, qu'il le faut toûjours faire féminin, les autres toûjours masculin, & quelques-uns sont d'avis d'éluder la difficulté, & de dire, *il y a dans ce livre quelque chose d'assez plaisant*. Ceux qui croient que tous deux sont bons, se fondent sur ce qu'on le peut faire féminin par la règle générale, qui veut que l'adjectif soit du genre du substantif, & que *chose* étant un mot féminin, l'adjectif le soit aussi, & qu'on le peut faire aussi masculin, eu égard, non pas au mot, mais à ce qu'il signifie, qui est l'*aliquid* des Latins, & un neutre que nous n'avons pas en François, mais que nous exprimons par le masculin qui fait l'office de neutre. Ceux qui

le font toûjours féminin, ne peuvent comprendre ni consentir que *chose* qui est féminin, puisse jamais être joint avec un adjectif masculin. Et ceux au contraire qui le font toûjours masculin, disent que ce n'est pas *chose* simplement qu'ils considerent en cette question; mais ces deux mots ensemble, *quelque chose*, qui font tout un autre effet étant joints, que si *chose* étoit seul, ou qu'il fût accompagné d'un autre mot, comme *une*; car avec *une* il n'y a point de doute, & l'on ne met point en question qu'il ne faille dire, *une chose qui est assez bonne*, & *qui est assez plaisante*, & non pas, *assez bon* ni *assez plaisant*. Or ils soutiennent que *quelque chose*, se doit prendre neutralement, & tout de même que l'*aliquid* des Latins. Même quelques-uns de cette opinion passent jusques-là, que de dire que *quelque chose* ne doit être pris & consideré que comme un seul mot composé de deux, qui voudroit être orthographié ainsi, *quelque-chose*, avec un tiret & une marque de composition, & qu'alors *quelque-chose* n'est plus féminin, mais est un neutre selon les Latins, & un masculin selon nous.

Et quant à ceux qui pensent échapper la difficulté avec la préposition ou la particule *de*, devant l'adjectif, ils ont raison en certains exemples, comme sont les deux que nous avons proposez : mais cet expédient ne sert pas toûjours ; car si je dis, *il y a quelque chose dans ce livre qui n'est pas bon*, ou *qui n'est pas plaisant*, on ne sauroit employer le *de* en cette phrase ni en toutes les négatives où cet échapatoire ne vaut rien. De même si je dis, *il y a quelque chose dans ce livre, qui mérite d'être lû* ou *lûe*, on ne sauroit éviter ce doute avec la particule *de*, ni une infinité d'autres phrases semblables.

On en demeura-là ; mais depuis ayant médité sur ce sujet, il me semble qu'il y a des endroits où le féminin ne seroit pas bien, & d'autres où le masculin seroit mal. Par exemple, *il y a quelque chose dans ce livre qui mérite d'être lûe*, je ne puis croire que ce soit bien dit, & qu'il ne faille dire, *quelque chose qui mérite d'être lû*, *quelque chose qui mérite d'être censuré*, & non pas, *d'être censurée*. Et si je dis, *il y a quelque chose dans ce livre qui n'est pas tel*

que vous dites, ou *il y a dans ce livre quelque chose qui n'est pas tel que vous dites*, quoique quelques-uns l'approuvent, j'ai néanmoins peine à croire que ce soit bien dit, & qu'il ne faille dire, *il y a quelque chose dans ce livre qui n'est pas telle que vous dites.* D'où l'on peut former une quatriéme opinion différente des autres trois, à savoir qu'il y a des endroits où il faut nécessairement mettre le masculin, & d'autres où il faut mettre le féminin, comme sont les deux que nous venons de proposer. Mais pour discerner ces endroits-la, je ne sai point de règle, ou du moins d'autre règle que l'oreille. Seulement je dirai qu'il est beaucoup plus frèquent, plus François & plus beau de donner un adjectif masculin à *quelque chose*, qu'un féminin.

C'est une belle figure en toutes les Langues, & en prose aussi-bien qu'en vers, de regler quelquefois la construction, non pas selon les mots qui signifient, mais selon les choses qui sont signifiées. Par exemple, nous avons fait une remarque de *personnes*, où l'on voit qu'encore que *personnes* soit féminin,

néanmoins parce qu'il ſignifie *hommes* & *femmes*, quand on a dit *perſonnes* dans un membre de période, on peut dire *ils* au maſculin dans un autre membre de la même période, à cauſe que cet *ils* ſe rapporte, non pas au mot ſignifiant, qui eſt *perſonnes*, mais au mot ſignifié, qui eſt *hommes*. Mais y a-t-il un plus bel exemple que celui que nous avons déja allégué ailleurs, & qui eſt tout propre pour cette Remarque ?

Ogni coſa diſtrage era ripieno ;

Et non pas *ripiena*, dit le Taſſe dans ſa Hieruſalem. Voilà un exemple pour le genre, en voici un autre pour le nombre, *j'en ai vû une infinité qui meurent*, &c. *Infinité* eſt ſingulier, & *meurent* eſt pluriel, & cependant il faut dire ainſi, & non pas, *j'en ai vû une infinité qui meurt*, qui ſeroit très-mal dit, & cela, parce que *meurent* ſe rapporte, non pas au mot ſignifiant, qui eſt *infinité*, & ſingulier, mais à la choſe ſignifiée, qui eſt *quantité de perſonnes*, ou *d'animaux*, qui comme un terme collec-

tif, équipolle le pluriel, tellement qu'on n'a pas égard au mot, mais à la chose.

NOTE.

J'ai consulté quantité d'habiles gens sur cette remarque. Ils veulent tous que *quelque chose*, soit un neutre selon les Latins qui le rendent par *aliquid*, & un masculin selon nous, & ils ne peuvent souffrir que l'on dise, *il y a dans ce livre quelque chose qui n'est pas telle que vous dites.* Il faut donc regarder *quelque chose*, comme un seul mot qui est toûjours masculin. Monsieur Chapelain a raison de dire qu'on n'élude point la difficulté par *assez*, inseré entre *de* & *bon*, en disant, *il y a dans ce livre quelque chose d'assez bon*, au lieu de, *quelque chose qui est assez bon* ou *assez bonne*, car si *chose*, étoit-là considerée comme feminin, le mot d'*assez* inseré n'empêcheroit pas que *bon*, ne dût se changer en *bonne*, pour construire regulierement. Il est certain que la force est dans le mot *quelque*. Il declare qu'il est de ceux qui ne considerent *quelque chose*, que comme un seul mot composé de deux, sur quoi il ajoûte en parlant de Monsieur de Vaugelas, *nous agitâmes la chose ensemble plusieurs fois, moi lui expliquant la bizarrerie de ce genre feminin qu'il ne faut pas suivre, par* l'aliquid *des Latins, dont* quelque chose, *est la traduction en deux mots, notre lan-*

que ne le pouvant rendre en un, comme quicquid, *est rendu par* quelque chose, *en un autre sens,* quelque chose que, *pour* tout ce que, *l'un & l'autre neutralement, & dans le sens Latin.* Il dit encore que dans cette phrase, *quelque chose qui n'est pas telle que vous dites,* ni *tel* ni *telle* ne valent rien; & qu'il faut dire, *qui n'est pas comme vous dites,* & non pas, *qui n'est pas tel que,* ou *telle que vous dites*

Monsieur de Vaugelas a employé *quelque chose,* d'une maniere, qui fait que le relatif qui suit est au feminin, & que ce seroit une faute de le mettre au masculin. C'est lorsqu'il dit dans la remarque qui a pour titre, *sur sous; si je suis assis sur quelque chose, & qu'on la cherche.* Il n'auroit pas bien parlé, s'il eût dit, *& qu'on le cherche.* La raison est que quand on dit, *si je suis assis sur quelque chose,* on n'en détermine aucune. C'est la même chose que si on disoit, *si je suis assis sur une chose, quelle qu'elle puisse être papier, linge, étoffe,* ainsi il faut dire ensuite, *& qu'on la cherche,* & non pas, *& qu'on le cherche,* parce que le relatif doit se rapporter au genre de *chose,* puisque c'est une chose indéterminée, & que *quelque chose,* ne veut dire-là que, *une chose*; mais quand je dis, *il y a dans ce livre quelque chose qui mérite d'être lû,* j'ai déja connu un ou plusieurs endroits qui méritent qu'on les lise. De même si je dis, *je vais vous montrer quelque chose que vous trouverez*

fort beau, je ſai quelle eſt la choſe que je veux montrer, & ce *quelque choſe*, étant déterminé, n'eſt plus qu'un ſeul mot qu'on doit faire maſculin.

CCCCLXXVIII.

Succeder pour *réuſſir*.

Lorſque *ſucceder* veut dire *réuſſir*, il s'emploie au prétérit avec le verbe auxiliaire *avoir*, & non pas avec le verbe auxiliaire *être*; par exemple, il faut dire, *cette affaire lui a bien ſuccedé*, & non pas, *lui eſt bien ſuccedée*. Néanmoins un de nos plus célebres Auteurs a écrit dans le meilleur de ſes ouvrages, *deux combats qui lui étoient glorieuſement ſuccedez*. C'eſt ce qui a donné lieu à cette Remarque, parce que je ne croi pas que cette façon de parler ſoit à imiter. Le même Ecrivain a employé *réuſſir* de la même façon, comme nous l'avons remarqué ailleurs.

NOTE.

On parle auſſi mal en diſant, *cette affaire lui eſt bien ſuccédée*, que quand on dit, *ce deſſein lui eſt bien réuſſi*. Monſieur de la Mothe le Vayer veut pourtant que l'uſage

l'usage soit autant pour, *lui est bien succédée*, que pour, *lui a bien succédé*. Personne ne met plus le verbe substantif *être*, avec le préterit de *succéder*, on y met toûjours le verbe *avoir*. Il me semble même qu'on emploie bien moins *succéder* que *réussir*, dans cette signification.

CCCCLXXIX.

Bien que, quoique, encore que.

CEs conjonctions ne doivent pas être répetées dans une même période ; par exemple, *bien que l'expérience nous fasse voir tous les jours qu'il n'y a point d'innocence qui soit à couvert de la calomnie ; & quoique les plus gens de bien soient exposez à la persécution, si est-ce, &c.* Je veux dire qu'après avoir commencé la période par *bien que*, il ne faut pas mettre *quoique* ni *encore que* dans le second membre de la même période, mais écrire ainsi, *bien que l'expérience nous fasse voir tous les jours qu'il n'y a point d'innocence qui soit à couvert de la calomnie, & que les plus gens de bien sont exposez à la persécution.* Je ne me serois pas avisé de faire cette Remarque, si je n'avois trouvé cette

faute dans les œuvres d'un bon Ecrivain.

NOTE.

De la maniere que Monsieur de Vaugelas corrige cette phrase, pour éviter la répétition de *bien que*, il ne fait pas que la conjonction *&* tienne la place de *bien que*; car en ce cas, il faudroit que le verbe qui la suit fût au subjonctif, & qu'il y eût, *& que les plus gens de bien soient exposez à la persécution*, ce qui voudroit dire, *& quoique les plus gens de bien soient exposez*; mais quand il met à l'indicatif, *sont exposez*, le *que*, qui est après la conjonction *&* n'est pas la répétition du *que*, qui est dans *bien que*, mais de celui qui est après, *nous fasse voir tous les jours*. Ainsi il ne s'agit point ici de répeter *bien que*, mais de dire simplement, *nous voyons tous les jours qu'il n'y a point d'innocence qui soit à couvert de la calomnie, & nous voyons tous les jours que les plus gens de bien sont exposez à la persécution*. Ce qu'il y a de certain, c'est que quand on met la conjonction *&* pour ne pas répeter *quoique* il faut nécessairement, comme je l'ai déja dit, que le verbe suivant soit au subjonctif. En voici un exemple. *Quoique je fasse tout ce que je puis pour éviter la surprise, & que je sois toûjours sur mes gardes*, Il faut dire, *je sois* au subjonctif,

parce que *& que je sois*, veut dire, *& quoique je sois*, au lieu que dans l'exemple corrigé par Monsieur de Vaugelas, *& que les plus gens de bien sont exposez*, ce *que* est gouverné par *nous fasse voir*; & ne veut pas dire *& bien que*, puisque si cela étoit, il faudroit dire, *soient exposez*, & non pas, *sont exposez*. Voici un exemple, où si l'on ne repete point *quoique*, il peut y avoir une équivoque. *Bien que l'expérience nous fasse voir que les plaisirs amolissent l'homme, & que les loix divines défendent l'excès en toutes choses, il y a des gens si peu raisonnables*, &c. Ce n'est point l'expérience qui fait voir que les loix divines défendent l'excès en toutes choses. Cependant comme on ne sauroit connoître si *défendent*, est à l'indicatif ou au subjonctif, il semble que ce second membre de la période soit gouverné par *fasse voir*, au lieu que, *& que les loix divines défendent*, veut dire, *& quoique les loix divines défendent*. Ainsi il seroit peut-être mieux de répeter *quoique*, & de dire, *bien que l'expérience nous fasse voir que les plaisirs amolissent l'homme, & quoique les loix divines défendent*, &c. Il est vrai qu'on peut rémédier à cela, en mettant un verbe où le subjonctif ne soit point douteux, comme, *& que les loix divines soient contraires à la tolerance de l'excès*. Alors il ne sera point nécessaire de répéter *quoique*, puisqu'il sera aisé de connoître par ce subjonctif que

la conjonction *&* s'y rapporte, & non pas à *fasse voir*, qui gouverne l'indicatif.

CCCCLXXX.

Comme ainsi soit.

MOnsieur Coëffeteau use souvent de cette façon de parler à l'imitation d'Amyot, qu'il s'étoit proposé pour le plus excellent patron de son temps, & sur lequel il avoit formé son style avec les changemens & les modifications qu'il y falloit apporter. Dans ses premiers Ouvrages, ce terme ne fut pas mal reçû; mais bientôt après il vint à un tel décri, que l'autorité d'un si grand homme ne le pût sauver, au contraire on le lui reprochoit comme un crime, ou du moins comme une tache qui souilloit toute cette beauté de langage, en quoi il excelle. La cause de ce décri, c'est que les Notaires ont accoûtumé de s'en servir au commencement de leurs contrats. Néanmoins on a souvent affaire de ces sortes de termes, & celui-ci me sembloit fort grave à l'entrée d'un discours, lorsqu'il est question d'entamer quelque matiere importante; & nous n'avons pas plus

de mots de cette nature en notre Langue qu'il ne nous en faut. J'avoue que dans une lettre il seroit exhorbitant ; mais qui ne sait qu'il y a des paroles & des termes pour toutes sortes de styles? Les Italiens n'ont-ils pas leur *consiosiaco saché* ou *conciosieco sache*, pour dire , *comme ainsi soit* , qui est encore bien plus étrange , duquel néanmoins ils ne laissent pas de se servir depuis plusieurs siecles au commencement de quelque grave discours , quand ils veulent écrire d'un style majestueux ? Avec tout cela il faut aujourd'hui condamner *comme ainsi soit* , puisque l'usage le condamne ; mais il n'avoit pas encore prononcé l'Arrêt définitif, quand Monsieur Coëffeteau s'en servoit ; c'est pourquoi il n'est pas tant à blâmer de ne s'en être pas abstenu. Il fait assez paroître en tous ses Ecrits combien il étoit religieux & exact à ne point user d'aucun mot ni d'aucune phrase qui ne fût du temps & de la Cour.

CCCCLXXXI.

Si bien.

SI *bien*, conjonction, ne se dit jamais, qu'il ne soit suivi immédiatement de *que*, & que l'on ne dise, *si bien que*, qui veut dire *de sorte que*, ou *tellement que*. J'ai ajoûté *conjonction*, parce que *si bien* sans *que* après, est fort bon quand il n'est pas conjonction, mais adverbe, comme par exemple quand on dit, *il est si bien fait*, *il est si bien né*; mais ce n'est pas de quoi il s'agit. Nous condamnons *si bien*, dont une infinité de gens ont accoûtumé d'user pour *bien que*, *encore que*; comme quand ils disent, *si bien j'ai dit cela, je ne le ferai pas*. C'est une façon de parler purement Italienne, *se bene l'ho detto*, &c. & je m'étonne qu'un de nos plus célebres Auteurs ait écrit, *si bien ces commencemens nous ont été nécessaires*, au lieu de dire, *bien que ces commencemens*, ou *encore que ces commencemens*, &c.

NOTE.

Entre ceux qui ont usé de *si bien*, pour *encore que*, Monsieur Chapelain dit que Monsieur de Salles Evêque de Genéve s'en servoit toûjours, soit en parlant, soit en écrivant, & qu'il avoit contracté ce vice avec les Italiens ses voisins. Les Espagnols se servent aussi de cette façon de parler, mais elle n'est plus en usage parmi nous.

CCCCLXXXII.

Consideré que.

CE terme de conjonction pour *vû que*, n'est plus gueres en usage. Néanmoins Monsieur Coëffeteau s'en sert souvent aprés Amyot & avec plusieurs autres bons Ecrivains ; mais je ne conseillerois pas aujourd'hui à qui que ce fût de s'en servir, si ce n'est dans un grand ouvrage de doctrine plustôt que d'éloquence. *Attendu que*, commence à se rendre fort commun dans le beau style ; mais du temps du Cardinal du Perron & de Monsieur Coëffeteau, il étoit banni de leurs écrits & de ceux de tous les meilleurs Auteurs qui l'a-

voient relegué dans le pays *d'icelui*, & de *pour* & *à icelle fin*. Mais l'usage comme la fortune, chacun en sa jurisdiction, éleve ou abaisse qui bon lui semble, & en use comme il lui plaît.

NOTE.

Attendu que, qui commençoit à se rendre si commun du temps de Monsieur de Vaugelas n'est guere meilleur aujourd'hui, que *consideré que*, & beaucoup de bons Ecrivains font difficulté de s'en servir. Ils disent, *parce que*, *puisque*, ou tournent la phrase.

CCCCLXXXIII.

S'attaquer à quelqu'un.

CEtte façon de parler, *s'attaquer à quelqu'un*, pour dire, *attaquer quelqu'un*, est très-étrange & très-Françoise tout ensemble; car il est bien plus élégant de dire, *s'attaquer à quelqu'un*, qu'*attaquer quelqu'un*. Ce sont de ces phrases dont nous avons parlé ailleurs, qui ne veulent pas être épluchées ni prises au pied de la lettre, parce qu'elles n'auroient point de sens, ou même sembleroient en avoir un tout

contraire à celui qu'elles expriment, mais qui bien loin d'en être moins bonnes, en sont beaucoup plus excellentes. Voyez la Remarque intitulée, *perdre le respect à quelqu'un.*

NOTE.

On ne peut pas dire que *s'attaquer à quelqu'un*, soit plus élégant que *attaquer quelqu'un*, puisque ces deux façons de parler signifient deux diverses choses. L'une marque le sentiment qui nous fait entreprendre d'attaquer une personne plus considerable, & plus puissante que nous; l'autre signifie l'action même. Ainsi si l'on vouloit exprimer qu'un homme ayant rencontré son ennemi dans la rue, auroit mis l'épée à la main contre lui, ce seroit mal parler que de dire, *l'ayant trouvé dans la rue il s'est attaqué à lui.* Il faudroit dire, *il l'a attaqué.* Mais si on vouloit marquer la hardiesse que quelqu'un auroit de vouloir attaquer une personne qu'il devroit craindre, il faudroit alors se servir de cette façon de parler, *s'attaquer*, comme dans le Cid, lorsque le Comte dit à Rodrigue,

Mais t'attaquer à moi! qui t'a rendu si vain

Toi qu'on n'a jamais vû les armes à la main?

CCCCLXXXIV.

Que le changement des articles a bonne grace.

JE dis que le changement des articles a bonne grace, lorſqu'on employe deux ſubſtantifs l'un aprés l'autre avec la conjonction &, tellement que pour avoir cette grace, il faut tâcher autant qu'il ſe peut, de mettre deux ſubſtantifs de divers genre. L'exemple le va faire entendre, *je dois beaucoup à la conduite & au ſoin de cet homme*, eſt dit ſans doute avec plus de grace que, *je dois beaucoup à la conduite & à la diligence de cet homme*, parce que la varieté donne beauté & grace à toutes les choſes. C'eſt pourquoi cette variation d'articles, feminin & maſculin, *à la conduite & au ſoin*, eſt bien plus agreable à l'oreille que ne feroit l'uniformité d'un ſeul article repeté deux fois, *à la conduite & à la diligence*. Je ne doute point que pluſieurs ne diſent que c'eſt un trop grand rafinement, à quoi il ne ſe faut point amuſer. Auſſi je ne blâme point

ceux qui n'en uſeront pas ; mais je ſuis certain que quiconque ſuivra cet avis, plaira davantage, & fera une de ces choſes dont ſe forme la douceur du ſtyle, & qui charme le Lecteur ou l'Auditeur, ſans qu'il ſache d'où cela vient. L'uſage de cet avis ne doit avoir lieu que lorſque l'on a le choix de pluſieurs mots dont on peut diverſifier le genre, & qu'il ne coûte rien d'en uſer ; car je n'entens pas que l'on ſe contraigne en rien, ni que l'on ſe départe pour cela de la grace de la naïveté & d'une expreſſion naturelle.

NOTE.

Il n'y a perſonne qui ne demeure d'accord que la variation d'articles, féminin & maſculin, eſt plus agréable à l'oreille que l'uniformité d'un ſeul article répété deux fois, pourvû que cela n'ôte rien de l'expreſſion naïve & naturelle. Monſieur Chapelain dit ſeulement ſur cette remarque, que lorſqu'on met *à la conduite & au ſoin*, ce n'eſt pas changer d'article, mais changer la terminaiſon ou le ſon du même article.

CCCCLXXXV.

Qu'il est nécessaire de répéter les articles devant les substantifs.

VOici une des principales & des plus nécessaires règles de notre Langue, que la répétition des articles. Je n'avois néanmoins résolu d'en traiter, qu'en passant, selon les occasions qui s'en sont présentées dans ces Remarques, parce que je ne vois presque personne avoir tant soit peu de soin de bien écrire, qui manque à une loi si connue & si établie. Mais outre qu'y ayant pris garde de plus près, j'ai trouvé cette faute moins rare que je ne m'étois imaginé, on m'a conseillé d'en parler à plein fonds, m'assurant que ma peine ne seroit pas superflue.

Donc pour proceder par ordre, la répétition des articles est toûjours nécessaire au nominatif & à l'accusatif, quand il y a deux substantifs joints ensemble par la conjonction *&*. Exemple, *les faveurs & les graces sont si grandes*, & non pas, *les faveurs & graces*, *&c.* Mais la faute est bien encore plus

grande de ne pas répéter l'article, quand les deux substantifs sont de deux genres differens, comme de dire, *le malheur & misere dont on est accablé*; au lieu de répéter l'article, *le malheur & la misere, &c.* Aussi n'y a-t-il que les Ecrivains insupportables qui fassent une faute si grossiere.

Cette même répétition est encore nécessaire au génitif & à l'ablatif, qui sont toûjours semblables en notre Langue, comme le nominatif & l'accusatif le sont. Il faut dire, *l'amour de la vertu & de la Philosophie*, & non pas, *l'amour de la vertu & Philosophie*. A l'ablatif de même, il faut dire, *dépouillé de la Charge & de la dignité qu'il avoit*; & non pas, *dépouillé de la Charge & dignité qu'il avoit*. Il est vrai qu'au génitif on s'en dispensoit autrefois aux mots synonymes & approchans, comme, *j'ai conçû une grande opinion de la vertu & générosité de ce Prince*, au lieu de dire, *une grande opinion de la vertu & de la générosité de ce Prince*; & Monsieur Coëffeteau qui écrivoit si purement, le disoit souvent ainsi sans répéter l'article; mais je pense avoir déjà

dit en quelqu'une de mes Remarques que cela ne se fait plus aujourd'hui, & qu'encore que les mots soient synonymes ou approchans, il ne faut pas laisser de répéter l'article. Ainsi de l'ablatif, *je puis esperer cela de la bonté & de la générosité de ce Prince*, & non pas, *de la bonté & générosité.* Que si les deux substantifs sont de divers genre, ce seroit une plus grande faute de ne pas redoubler l'article, parce que le premier article ne convient pas au second substantif; par exemple si je disois, *il jeûne au pain & eau*, au lieu de dire, *au pain & à l'eau*; *au dîné & collation*, pour *au dîné & à la collation*; car l'article *au* ne convient pas à *eau* ni à *collation.* Que si les deux substantifs sont de même genre, mais que l'un commence par une consonne, & l'autre par une voyelle, comme, *au Midi & à l'Orient*, ce seroit encore une grande faute de dire *au Midi & Orient*, parce que l'article *au*, quoique masculin, ne convient pas à l'autre masculin commençant par une voyelle.

Pour le datif, il y en a qui le voudroient excepter, croyant que de dire,

je dois cela à la bonté & générosité de ce Prince, est mieux dit que, *je dois cela à la bonté & à la générosité de ce Prince*; parce que *bonté & générosité* étant approchans des synonymes, il semble qu'ils tombent dans cette belle règle des synonymes ou des approchans, qui ne veulent pas la répétition de plusieurs particules, comme les mots contraires, ou tout-à-fait différens, la veulent absolument avoir; par exemple, *je dois cela à l'adresse & à la force d'un tel; j'ai égard à la vigueur & à la foiblesse d'un homme*. Mais je ne serois pas de cet avis maintenant, quoique du temps de Monsieur Coëffeteau je confesse que je l'aurois été.

NOTE.

Monsieur Chapelain trouve qu'on feroit une double faute en disant, *au Midy & Orient*, parce que l'article manqueroit au second substantif, & parce que celui qui est au premier, ne conviendroit pas au second. Il tient qu'il seroit plus pardonnable de dire, *à la bonté & générosité*, la rudesse du manquement de l'article étant moindre, peut-être, parce que la répétition de, *à la*, est plus importune que celle de *la* seu-

lement. Pour moi, je croi qu'il est indispensable de dire, *je dois cela à la bonté, & à la générosité de ce Prince.* Il y en a qui disent, par exemple. *On ne sauroit faire son salut, si on ne quitte tous les plaisirs & les vanitez du monde.* Quoi-qu'en rigueur ce soit bien parler, parce qu'on peut dire que *tous* ne se rapporte qu'à *plaisirs*, ces deux mots *plaisirs & vanitez* sont si bien liez ensemble, qu'il semble que *tous* se doive rapporter à l'un & à l'autre. Ainsi je dirois, *il faut quitter tous les plaisirs, & toutes les vanitez du monde*, parce que *tous* qui est joint avec *plaisirs* masculin, ne sauroit s'accommoder avec *vanitez* qui est féminin.

CCCCLXXXVI.

Quel est l'usage des articles avec les substantifs accompagnez d'adjectifs, avec particules ou sans particules.

LEs articles joints aux substantifs, accompagnez d'adjectifs, soit que ces adjectifs soient tout seuls, ou qu'ils ayent quelque particule avec eux, ont le même usage en tout & par tout que les articles joints aux seuls substantifs. Exemples de tous les cas. Au nomina-

tif, *c'est le meilleur homme & le meilleur ouvrier du monde.* De même à l'accusatif, qui est toûjours semblable au nominatif, *il a vû le meilleur homme & le meilleur ouvrier du monde.* Au génitif & à l'ablatif, *c'est le fils du meilleur homme & du meilleur ouvrier du monde.* Ce qui se dit du masculin, s'entend du féminin, & des deux nombres de même.

Il y a exception quand les deux substantifs sont synonymes ou approchans; car alors on n'est pas obligé de répéter ni l'article ni l'adjectif, comme, *c'est le fils du meilleur parent & ami que j'aye au monde*, est bien dit, quoique ce soit encore mieux dit, *le fils du meilleur parent & du meilleur ami*; car cette répétition n'est absolument nécessaire que quand les deux substantifs sont tout-à-fait différens, comme en cet autre exemple, *le meilleur homme & le meilleur ouvrier du monde*, où il ne faut pas dire, *le meilleur homme & ouvrier du monde.* Voilà quant aux articles qui sont joints à deux noms substantifs accompagnez d'un même adjectif qui sert à tous les deux.

Que si les deux substantifs ont cha-

cun leur adjectif différent, comme, *c'est le bon homme & le mauvais ouvrier*, c'est ainsi qu'il faut dire, & non pas, *c'est le bon homme & mauvais ouvrier*; c'est-à-dire qu'il faut toûjours répéter l'article. Enfin le second substantif joint au premier par la conjonction *&*, lorsqu'ils ne sont pas synonymes ou approchans, veut être traité tout de même que le premier; car si le premier a un article, le second en veut avoir un; si le premier a un adjectif ou une épithete, le second en veut avoir un aussi, comme s'il étoit jaloux de tout le bien que l'on fait à l'autre; au lieu qu'étant synonymes ou alliez, ils s'accordent comme bons amis, & se passent d'un seul article & d'un seul adjectif pour eux deux.

Quand les deux adjectifs contraires ou différens sont accompagnez de la particule *plus*, il faut toûjours répéter l'article & la particule *plus*, soit que le substantif soit devant ou après les adjectifs; par exemple, *aux contraires*, en parlant d'un riche avaricieux, *c'est le plus riche & le plus pauvre homme que je connoisse*, & non pas, *c'est le plus*

riche & plus pauvre homme, & moins encore, *c'eſt le plus riche & pauvre homme, &c.* Et aux différens, *c'eſt le plus riche & le plus liberal homme du monde*, & non pas, *c'eſt le plus riche & plus liberal homme du monde*, & moins encore, *c'eſt le plus riche & liberal.* Et *c'eſt l'homme le plus riche & le plus liberal du monde*, & non pas, *le plus riche & plus liberal*; & encore moins, *le plus riche & liberal.* Mais quand ils ſont ſynonymes ou approchans, il n'eſt pas néceſſaire de répéter l'article ni la particule *plus*, comme, *il pratique les plus hautes & excellentes vertus*, eſt bien dit, parce qu'ici *hautes & excellentes* ſont comme ſynonymes, quoique *il pratique les plus hautes & les plus excellentes vertus*, non ſeulement ne ſoit pas mal dit, mais ſoit encore mieux dit que l'autre, ſelon l'opinion de Monſieur Coëffeteau qui l'a toûjours écrit ainſi. *Et promirent d'être obéiſſans & fideles à de ſi généreux & de ſi magnifiques Empereurs*, dit-il en un lieu, bien que *généreux & magnifiques* ſoient deux épithetes approchans. La particule *ſi* veut être traitée comme *plus* & quel-

ques autres. On le peut encore dire d'une troisiéme façon, *il pratique les plus hautes & plus excellentes vertus du Christianisme*, qui est selon quelques-uns la meilleure des trois, & celle dont Monsieur de Malherbe a accoûtumé d'user. *Devant le plus grand & plus glorieux courage*, dit-il en quelque endroit, tellement que de tout cela on peut recueillir que cette distinction des synonymes ou des approchans, & des contraires ou des différens, est d'un grand usage; car elle influe presque sur toutes les parties de l'oraison, sur les noms, soit substantifs, soit adjectifs, sur les verbes, sur les prépositions & sur les adverbes, comme il s'en voit des exemples en divers endroits de ces Remarques.

NOTE.

Selon Monsieur Chapelain (& je croi qu'il a raison) ce n'est pas bien parler que de dire, *c'est le fils du meilleur Parent & Ami que j'aye au monde.* Il dit que nos Anciens même nous l'ont montré en la phrase de, *en Compére & en Ami*, par la répétition de la préposition *en*, qui est du même ordre que l'article, puisqu'on pourroit dire par cette régle

en Compére & Ami, ce qu'on ne dit pas. On dit pourtant ordinairement en parlant de Messieurs les Evêques, *ils étoient en camail & rochet*, quoique les plus scrupuleux vueillent qu'on dise, *en camail & en rochet*. M. de Vaugelas permet cette phrase. *Il pratique les plus hautes & excellentes vertus*. Je croi qu'il faut répéter l'article avec *plus*. Voici ce qu'a écrit là-dessus Monsieur Chapelain. *Et par conséquent, Monsieur de Balsac a introduit mal-à-propos la répétition de l'article aux adjectifs synonymes ou approchans, même sans* plus *devant, comme*, il pratique les hautes & les excellentes vertus, *tous ceux qui l'ont précedé s'étant contentez de l'article pour l'un & l'autre adjectif, synonyme ou approchant*, il pratique les hautes & excellentes vertus, *si l'on en excepte Monsieur Caëffeteau*. Monsieur Chapelain fait voir par-là qu'il est de l'avis de Monsieur de Balsac qui veut la répétition de l'article. A l'égard de cette troisiéme façon de parler, *il pratique les plus hautes & plus excellentes vertus du Christianisme*, il dit qu'elle est très-bonne, parce que la répétition de l'article n'est néceſſaire, que quand les adjectifs sont opposez ou differens, pour marquer par cette répétition, l'opposition ou la difference. Il ajoûte que, *le Ciel & la Terre, la Terre & l'Onde, l'un & l'autre*, ou *l'un ou l'autre* ont eu de tout temps l'article redoublé par cette raison. J'avoue que

je dirois encore, *il pratique les plus hautes & les plus excellentes vertus.*

CCCCLXXXVII.

Ressembler.

ON demande si *ressembler* régit aussi bien l'accusatif que le datif; car personne ne doute qu'il ne régisse le datif. Monsieur de Malherbe a écrit en un certain lieu, *gardons-nous de le ressembler*, & en un autre, *avec ce langage & autres qui le ressemblent*, & Monsieur Bertaut lui a fait aussi régir l'accusatif en cette fameuse stance,

Quand je revis ce que j'ai tant aimé,
Peu s'en fallut que mon feu rallumé
Ne fît l'amour en mon ame renaître,
Et que mon cœur autrefois son captif
Ne ressemblât l'esclave fugitif,
A qui le sort fait rencontrer son maître.

Il y a beaucoup d'autres Auteurs qui lui donnent l'accusatif, mais ce sont les vieux & non pas les modernes. Ce qui fait voir que c'étoit la vieille façon de parler que de lui faire régir l'ac-

cusatif, & qu'aujourd'hui il demande toûjours le datif. Il est vrai qu'en faveur de la poësie j'ai oui dire à plusieurs personnes très-savantes en notre Langue, qu'en vers ils le souffriroient à l'accusatif aussi-bien qu'au datif, mais qu'en prose ils le condamneroient absolument.

NOTE.

On ne fait plus gouverner l'accusatif à *ressembler* ni en Vers ni en Prose. Ce verbe demande toûjours le datif.

CCCCLXXXVIII.

S'il faut dire cueillera *&* recueillera, *ou* cueillira *&* recueillira. (1)

CEtte question a été agitée en une célebre compagnie, où les voix ont été partagées. Les uns alléguoient

(1) *Cueillera & recueillera.*] Amadis, liv. 2. ch. 6. *il vous secourira & aidera.* Par là il se voit quel étoit l'usage ancien, & que cet usage a été changé, à cause que *secourira*, *cueillera*, & autres futurs des verbes en *ir*, étoient trop rudes à l'oreille. Amadis, liv. 5. ch. 3. & 6. & par-tout, font les temps du

qu'on disoit autrefois *cueiller* à l'infinitif, au lieu de *cueillir*, & que de *cueiller* on avoit formé le futur *cueillerai*;

verbe *finir*, comme si alors on disoit *finer*, *y finent*, pour *finissent malheureusement leurs jours*: puis *finirent leurs jours*. Cependant au liv. 2. ch. 9. il dit *finir*, & non *finer*. *Lorsque fine* (pour finit) *la gloire. Gloire est de finir sa vie*. Ces vers d'une chanson que fit Amadis en la Roche pauvre, montrent que les temps du verbe *finir* se faisoient comme si à l'infinitif on eût dit *finer*. *Mourir* fait *meure* & *meurent*: de *meurir* on disoit *meure* pour *meurit*: *que mauvais est li arbre dont li fruits ne meure*, ne meurit, & rime à écriture. Pierre de Cloy dans Fauchet, pag. 554. Coëffeteau, Hist. Rom. liv. 1. dit, *Tout le fruit qu'il recueilleroit de s'être abaissé*. Villon, pag. 87. *Frez cueillez* pour *frais cueillis*.

La plûpart des verbes en *ir* font leur temps comme si l'infinitif étoit en *er*. *Je couvre, découvre*; & autres, comme la règle qui veut qu'on dise, *je couvris*, comme *je salis* & *saillis*, de *saillir* & *salir*. Amadis l. 5. c. 6. dit *ils craignerent*, pour *ils craignirent*; c'est plustôt une faute d'impression.

Richard de Sommilui dans Fauchet au Traité des anciens Poëtes p. 570. dit *vieillesse l'accueillera*.

Amyot en l'Epître Dédicatoire à Henri II. dit, *Vos sujets en recueilleront ce fruit*, en parlant sur la fin de l'utilité des traductions.

car

car c'eſt ſans doute de l'infinitif que ſe forme le futur de l'indicatif. Les autres qui étoient de la même opinion, qu'il falloit dire *cueillerai*, n'avançoient point cette raiſon ni aucune autre, mais ſe fondoient ſur l'uſage ſeulement, & aſſuroient que l'on dit en parlant, *cueillera* & *recueillera*, & non pas, *cueillira* & *recueillira* avec un *i* devant *r*. Ceux de l'opinion contraire ſoûtendoient que l'uſage étoit pour *cueillira* & *recueillira* avec *i*, & que jamais ils ne l'avoient lû ni oui dire autrement. Sur quoi il y en eut quelques-uns qui les accordérent par cette diſtinction, qu'à la Cour tout le monde dit *cueillira* & *recueillira*, & qu'à la Ville tout le monde dit *cueillera* & *recueillera*; ce qui à mon avis eſt très-véritable. Et cela préſuppoſé, que s'enſuit-il autre choſe, ſinon que *cueillira* & *recueillira*, eſt comme il faut parler, puiſque c'eſt un des principes de notre Langue, ou pour mieux dire, de toutes les Langues, que lorſque la Cour, en quelque lieu du monde que ce ſoit, parle d'une façon, & la Ville d'une autre, il faut ſuivre la façon de la Cour?

Outre que celle-ci est encore fortifiée par les Auteurs où je n'ai jamais vû *cueillera* ni *recueillera*, cela étant si véritable, que la plusp art même de ceux qui sont pour *cueillera*, demeurent d'accord qu'on ne l'écrit pas ainsi, mais qu'on le dit en parlant, comme si cela se faisoit en notre Langue, ni en aucune autre, que l'on dît un mot (2) d'une façon en parlant, & d'une autre en écrivant, en quoi je n'entens point parler de la différence de la prononciation & de l'orthographe.

Et quant à ce qu'ils alleguent l'ancien infinitif *cueiller*, ils ne prennent pas garde que cela fait contre eux; car puisqu'ils tirent une consequence de l'infinitif au futur de l'indicatif, qui n'est pas mauvaise, étant vrai, comme nous avons dit, qu'il en est formé; que s'en-

(2) *L'on dit un mot d'une façon en parlant.*] On dit en parlant le *Comté de Cramail*, & il s'écrit *Carmaing*. Le Pere *Suffren* Jesuite se prononce *Souffran*. *Moyse* se prononce *Mouyse*, *Pentecoste Pentecouste*, *Noé Noué*, *du Molins du Moulins*; *Tholose Thoulouse*, *Montholon Montlon*, *Convent Couvent*, *Monstier Moustier*; *Faremonstier Faremoustier*, & autres composez de *Monstier*.

fait-il autre chose, sinon que quand on disoit *cueiller* & *recueiller*, on disoit (& il le falloit dire aussi) *cueillera* & *recueillera*, & qu'à cette heure parce que l'on dit *cueillir*, il faut dire *cueillira* & *recueillira*; car ils ne contestent point que l'on dise encore *cueiller* à l'infinitif?

NOTE.

Il est évident que l'on a dit autrefois *cueiller*, à l'infinitif, & que c'est de cet ancien verbe qu'on a conservé, *je cueillerai*, au futur. Comme l'on dit aujourd'hui *cueillir*, à l'infinitif, on devroit dire au futur, *je cueillirai*, puisque c'est de-là qu'il se forme, & que tous les verbes gardent l'*i*, ou l'*e*, de l'infinitif au futur, *aimer*, *j'aimerai*, *vieillir*, *je vieillirai*. Il y en a qui suppriment *i*, comme *courir*, je *courrai*, & non pas ; je *courirai*, mais il n'y a que le seul verbe *cueillir*, qui le change en *e* ; ce qui fait voir, que ce futur *cueillerai*, vient de *cueiller*, & non de *cueillir*. Toute la Cour qui du temps de Monsieur de Vaugelas disoit *cueillirai*, dit presentement *je cueillerai*, ainsi l'usage en a décidé.

Ce que je viens de dire de l'ancien infinitif, *cueiller*, m'engage à parler du nom substantif, *cueiller*, parce que j'ai souvent oui demander comment il falloit le prononcer & l'écrire. Nicod a

écrit *cueillier.* Monsieur Menage observe, que le petit peuple de Paris prononce *cueillié, la cueillié du Pot*, & que les honnêtes Bourgeois y disent *cueillere.* Il décide pour *cueiller*, comme étant la véritable prononciation, & la plus usitée à la Cour, ce qu'il justifie en disant que ceux-mêmes qui disent *cueillier* comme quelques-uns prononcent, disent *une cueillerée de potage*, & non pas, *une cueillierée.*

CCCCLXXXIX.

Sorte, *comme il se doit construire.*

NOus avons remarqué en divers endroits plusieurs façons de parler, où le régime du genre ne suit pas le nominatif, mais le génitif, qui est une chose assez étrange, & contre la construction ordinaire de la Grammaire en toutes sortes de Langues. En voici encore un exemple en ce mot *sorte*; car il faut dire, *il n'y a sorte de soin qu'il n'ait pris*, & non pas, *qu'il n'ait prise*, quoique *sorte* soit le nominatif féminin, auquel l'adjectif participe *pris*, se doit rapporter dans la bonne construction grammaticale ; & par consequent il faudroit dire *prise*, le génitif ne pou-

vant être conſtruit avec le nominatif adjectif. Mais en ceci, comme en pluſieurs autres façons de parler que nous avons remarquées, on regarde pluſtôt le ſens que la parole, c'eſt-à-dire qu'en cet exemple, *il n'y a ſorte de ſoin*, on ne conſidere pas *ſorte*, mais *ſoin*, tout de même que ſi l'on diſoit, *il n'y a ſoin*, parce que tout le ſens va à *ſoin*, & non pas à *ſorte*.

NOTE.

On dit, *il n'y a ſorte de ſoin qu'il n'ait pris*, par la même raiſon qui fait dire, *une partie du pain mangé.* Comme on ne peut ſupprimer le mot de *pain* dans cette derniere phraſe, non plus que le mot de *ſoin*, dans la premiere, c'eſt uniquement au ſubſtantif qui eſt mis au genitif, que le ſens s'applique, & ce ſubſtantif régle le genre.

CCCCXC.

Répétition du mot Faire.

IL y a des répétitions d'un mot ou de pluſieurs mots qui ſont néceſſaires, comme, *je n'ai fait aujourd'hui que ce que j'ai fait depuis vingt ans.* Tous nos bons Auteurs en ſont pleins,

& ce feroit une grande faute de ne pas ufer de ces répétitions, quoiqu'un des premiers Efprits de notre fiecle les ait toutes condamnées également, en quoi il eft auffi condamné de tout le monde. Il y a d'autres répétitions qui ne font pas abfolument néceffaires, comme le font ces premieres dont nous venons de parler, mais qui font grace & figure; & il y en a de beaucoup de façons différentes, qu'il feroit trop long de marquer par des exemples. Il fuffit d'en faire voir d'une façon, comme, *une fi belle victoire méritoit d'être annoncée par une fi belle bouche*; ces deux mots *fi belle*, deux fois répétez, ont fort bonne grace, quoique la répétition n'en foit pas abfolument néceffaire; car quand on diroit, *une fi belle victoire méritoit d'être annoncée par cette bouche*, comme l'a écrit dans une lettre ce grand homme, de qui j'ai tiré cet exemple, ce feroit fort bien dit; mais en répétant *fi belle*, on enrichit encore la penfée d'une figure qui eft un ornement. Néanmoins celui (1) dont

(1) *Celui dont je parle.*] Feu Monfieur d'Avaux dans la lettre à Madame de Longueville.

je parle l'a rejetée; car il ne faut pas douter qu'elle ne lui soit tombée dans l'esprit ; & il l'a rejetée, parce qu'il y auroit eu trop d'affectation en cette figure, & qu'un jugement si solide & si éclairé que le sien, à qui l'on a confié les plus grandes affaires de l'Europe, n'a garde de recevoir toutes les belles productions de l'esprit, mais seulement celles qui sont accompagnées des circonstances nécessaires, du temps, du lieu, des occasions & de la qualité des personnes qui écrivent, & de celles à qui l'on écrit. Hors de-là il ne peut y avoir d'éloquence, & c'est faire valoir l'esprit aux dépens du jugement.

Mais pour revenir à ma Remarque, qu'une si juste digression a interrompue, il y a d'autres répétitions qui ne sont ni nécessaires ni belles, comme lorsque l'on répéte un verbe, au lieu de se servir de *faire*, qui est un secours que notre Langue nous donne, & un avantage que nous avons pour éviter cet inconvénient. Par exemple, quand on dit, *je n'écris plus tant que j'écrivois autrefois ;* cette répétition du verbe *écrire*, n'est ni nécessaire ni belle en

cet endroit, & quoiqu'absolument elle ne se puisse pas dire mauvaise, cependant ce sera beaucoup mieux dit, *je n'écris plus tant que je faisois autrefois*, & parmi les Maîtres de l'éloquence & de l'art de bien parler, c'est une espece de faute de n'exprimer pas les choses de la meilleure façon dont elles peuvent être exprimées. Nous trouvons l'usage de *faire* si commode pour ne pas répeter un même verbe deux fois, que nous nous en servons non seulement en des phrases semblables à celle que nous venons de dire, mais encore en d'autres où nous faisons régir à *faire* le même cas que régit le verbe pour lequel nous l'employons; comme par exemple, quand nous disons, *il ne les a pas si bien apprêtées qu'il faisoit les autres*, pour dire, *qu'il apprêtoit les autres. Il n'a pas si bien marié sa derniere fille qu'il a fait les autres*, pour dire, *qu'il a marié les autres*.

Il y a une autre sorte de répétition qui est vicieuse parmi nous, & qui choque les personnes même les plus ignorantes; c'est que sans nécessité, sans beauté, sans figure on répéte un mot,

ou une phrase par pure négligence. Cela s'entend assez sans en donner des exemples. J'ai dit *parmi nous*, parce que les Latins n'ont pas été si scrupuleux en cela, non plus qu'en beaucoup d'autres choses qui regardent le style & le langage. On n'a qu'à ouvrir leurs livres pour voir si je leur impose. Je me souviens encore d'un passage de César au premier livre *de bello Gallico*, où il met deux fois en une même période ces mots, *tridui viam procedere*, sans qu'il soit nécessaire, ni qu'ils fassent figure, & au même endroit, *convocato concilio, & ad id concilium, &c.* il met deux fois le mot de *concilium*, ainsi proche l'un de l'autre. Nous avons notre particule *y* en François qui nous sauve ces sortes de répétitions, en quoi notre Langue a de l'avantage sur la Latine; car nous dirions, *le Conseil étant assemblé, & un tel y ayant été appellé.* Cependant Cesar est le plus pur de tous les Latins. Quinte-Curce au sixiéme livre met deux fois *regnante Ocho* en quatre lignes, & *occurrit* & *occurrunt* à trois lignes l'un de l'autre. Mais en faut-il chercher d'autres exem-

ples que celui de Ciceron qui a répété le mot de *dolor* quatre fois en quatre ou cinq lignes, qui d'ailleurs est un mot si spécieux, sans qu'il y eût ni nécessité ni figure? Tout ce qui pourroit excuser cela, ce seroit la naïveté, qui est une des grandes perfections du style, comme nous avons dit si souvent; mais il faut prendre garde qu'on ne la fasse dégénérer en négligence, dont nous avons fait une Remarque bien ample.

NOTE.

On ne peut éviter de dire, *je n'ai fait aujourd'hui que ce que j'ai fait depuis vingt ans.* Cette répétition n'a rien de desagréable. Monsieur de la Mothe le Vayer dit que, *je n'écris plus tant que j'écrivois autrefois*, vaut bien, *je n'écris plus tant que je faisois autrefois*, & que cela est égal au moins, si la répétition d'*écrivois*, n'est pas quelquefois meilleure, comme il arrive quand on s'est déja servi du mot *faire*. Dans cette autre phrase, *une si belle victoire méritoit d'être annoncée par une si belle bouche*, il y a un jeu de mots qui ne plairoit pas peut-être à tout le monde.

Monsieur de Vaugelas se sert dans cette remarque d'une façon de parler que l'on ne tient pas aujourd'hui correcte.

C'est lorſqu'il dit, *il l'a rejetée parce qu'un jugement ſi ſolide & ſi éclairé que le ſien, n'a garde de recevoir*, &c. On employoit autrefois *ſi*, pour *auſſi*, mais preſentement il faudroit dire, *parce qu'un eſprit auſſi ſolide & auſſi éclairé que le ſien.*

CCCCLXCI.

Parfaitement ou *infiniment* avec *très-humble*.

C'Eſt une faute que beaucoup de gens font, quand ils finiſſent une lettre, de dire, par exemple, *je ſuis parfaitement, Monſieur, votre très-humble ſerviteur;* car cet adverbe *parfaitement*, ayant la même ſignification, & au même dégré de *très*, qui eſt la particule & la marque du ſuperlatif, lequel ſuperlatif exprime la perfection de la qualité dont il s'agit, il y a le même inconvénient à dire *parfaitement très-humble*; qu'à dire deux fois de ſuite, *parfaitement, parfaitement humble*, ou bien *très, très-humble*, qui feroit une choſe impertinente & ridicule. Auſſi pluſieurs ſe ſont apperçus & corrigez de ce pléonaſme, où des meilleurs Eſprits de France étoient

tombez ſans y penſer & ſans y faire reflexion. Qui diroit, *je ſuis parfaitement votre ſerviteur*, diroit fort bien ; mais *je ſuis parfaitement votre très-humble ſerviteur*, ne ſe peut dire qu'en ne ſachant ce que l'on dit, ou du moins n'y ſongeant pas. Il en eſt de même d'*infiniment*, dont on ſe ſert auſſi ſouvent que de *parfaitement*, & *je ſuis infiniment votre très-humble ſerviteur*, eſt pour la même raiſon auſſi mauvais que l'autre.

CCCCXCII.

Que *devant l'*infinitif *pour* rien à.

PAr exemple, *quand on n'a que faire*, pour dire, *quand on n'a rien à faire.* eſt très-François & très-élégant : mais il ne le faut pas affecter, ni en uſer ſi ſouvent que fait un de nos plus célébres Auteurs. *Je ne puis que deviner*, *n'ayant que répondre aux reproches*, & autres choſes ſemblables, tout cela eſt très-bien dit.

NOTE.

On dit fort bien, *il ne ſait que faire*, *il ne ſait que dire*, mais il ſemble que

cela doit être absolu, & que quand il suit quelque chose, il est mieux de se servir de *rien à*. Ainsi je dirois, *n'ayant rien à répondre à ses reproches, n'ayant rien à dire à ceux qui l'interrogeoient*, plustôt que, *n'ayant que répondre à ses reproches, n'ayant que dire à ceux qui l'interrogeoient*.

CCCCXCIII.

Que *après* si, *&* *devant* tant s'en faut, *veut être répété*.

UN célebre Auteur a écrit, *la fin de ma misere ne peut venir d'ailleurs que de mon retour auprès de vous, qui est chose dont je vois le terme si éloigné, que tant s'en faut qu'en la tempête où je suis, j'apprébende le naufrage; au contraire je pense avoir toutes les occasions du monde de le desirer*. Je dis qu'en cette période il manque un *que* qui doit être mis immédiatement après *naufrage* & devant *au contraire*, & qu'il faut écrire, *qui est chose dont je vois le terme si éloigné, que tant s'en faut qu'en la tempête où je suis, j'apprébende le naufrage, qu'au contraire je pense, &c.* Ce qui a trompé ce fameux Ecrivain & plusieurs autres après lui en de semblables rencontres,

c'est le *que* qui est devant *tant s'en faut*, qu'il a crû ne devoir pas être répété selon la règle que nous avons remarquée ailleurs. Mais il n'en est pas de même en cet exemple; car le *que* qui est devant *tant s'en faut*, se rapporte à *si éloigné*, qui va devant, & qu'il faut nécessairement dire après *si*, & tant *s'en faut qu'en la tempête, &c.* demande un autre *que* devant *au contraire*, outre celui qui se trouve dans ces paroles, *qu'en la tempête.*

CCCCXCIV.

Si *pour* adeò *doit être répeté.*

IL faut dire par exemple, *vous êtes si sage & si avisé*, & non pas *vous êtes si sage & avisé*, comme disent quelques-uns. Je sai bien que ce n'est pas absolument une faute, mais il ne s'en faut gueres; car l'autre locution est si Françoise & si pure au prix de cette derniere, où le *si* n'est pas répété au dernier adjectif, que quiconque ne le répete pas, n'a pas grand soin, ou bien ne sait ce que c'est de parler & d'écrire purement. Ainsi

cette règle de la répétition du *ſi*, en ce ſens, n'a point d'exception, parce que ſi elle en avoit, ce ſeroit aux ſynonymes & aux approchans, comme la règle générale de la répétition des mots en ſouffre en ces deux eſpéces, ce que je ſuis obligé de dire ſouvent; mais on voit qu'en l'exemple que j'ai donné, où *ſage & aviſé*, ſont ſynonymes, la répétition de *ſi*, ne laiſſe pas d'être néceſſaire. Donc à plus forte raiſon quand les deux adjectifs ſont contraires ou différens.

NOTE.

Monſieur de la Mothe le Vayer dit que tout au contraire de ce que Monſieur de Vaugelas a remarqué aux Synónymes de *ſage* & *aviſé*, il ne faut point répéter la particule *ſi*, parce que le dernier qui eſt *aviſé*, ſignifie moins que le premier, en ſorte qu'en répétant *ſi*, *vous êtes ſi ſage & ſi aviſé*, il ſemble qu'on veuille faire paſſer *ſi aviſé*, pour quelque choſe de plus que *ſi ſage*, ce qui ſeroit ridicule. Monſieur Chapelain trouve cette répétition encore plus néceſſaire que celle des articles devant les adjectifs ſynonymes ou approchans.

CCCCXCV.

Soi, *pronom.*

CE pronom démonſtratif ne ſe rapporte jamais au pluriel, ſi ce n'eſt quelquefois avec la prépoſition *de.* Par exemple, un célebre Ecrivain a dit, *comme gens qui ne croient pas avoir occaſion de penſer à ſoi*, ſans doute il s'eſt mépris, il faut dire, *comme gens qui ne croient pas avoir occaſion de penſer à eux.* Et ce ſeroit parler étrangement de dire, *ils ne font pas tant cela pour vous que pour ſoi*, ou *ils feront plûtôt cela pour ſoi que pour vous*, au lieu de dire, *ils ne feront pas tant cela pour vous que pour eux*, ou *pour eux que pour vous.* Il y a une pareille choſe en la Langue Latine, pour *ſuus* & *ipſe*, qui ne veulent pas être confondus, à moins que de faire un ſolecìſme. Et l'on a remarqué qu'un excellent Grammairien, (c'eſt Laurent Valle) faiſant cette obſervation, & reprenant avec raiſon des paſſages de certains Auteurs célébres, qui y avoient manqué, a commis lui-même

la

la faute au même lieu où il la reprenoit, tant il est aisé de faillir en toutes choses.

NOTE.

Monsieur de Vaugelas qui dit ici que *soi* se peut quelquefois rapporter au pluriel avec la préposition *de* en a donné un exemple dans la remarque qui a pour titre *soi, de soi*; *ces choses de soi sont indifferentes.* Il est vrai que cette façon de parler est approuvée de beaucoup de monde, mais il faut prendre garde que *de soi* ne peut être mis qu'avec les choses, & non avec les personnes, car on ne diroit pas bien, *ces hommes de soi ne sont pas grand'chose*, il faut dire, *ces hommes d'eux-mêmes ne sont pas grand'chose.* J'ai rapporté sur cette remarque les judicieuses observations du Pere Bouhours, touchant *soi* employé au singulier.

CCCCXCVI.

Belle & curieuse exception à la règle des preterits participes.

J'Ai fait une Remarque (1) bien ample sur les Préterits participes, où je croyois avoir traité de tous les

(1) Remarque CLXXXIV.

usages qu'ils peuvent avoir, & dit de quelle façon il s'en falloit servir; car c'est une des choses de toute notre Grammaire, que l'on sait le moins, & dont même les plus savans ne conviennent pas, si ce n'est aux usages que nous avons marquez comme indubitables parmi eux; mais j'ai oublié une des façons d'employer ces préterits participes. C'est quand le nominatif qui régit le préterit participe ne va pas devant ce préterit, mais après. Par exemple, *la peine que m'a donné cette affaire*; en cette phrase, *affaire*, est le nominatif, qui dans la construction régit le préterit participe *a donné*. On demande donc s'il faut dire, *la peine que m'a donné cette affaire*, ou *que m'a donnée cette affaire*. La règle générale, comme nous avons fait voir en la Remarque alleguée, est que le préterit participe mis après le substantif, auquel il se rapporte, suit son genre & son nombre, comme, *la lettre que j'ai reçûe*, & non pas *que j'ai reçû*, parce que le substantif *lettre*, étant devant le préterit participe *j'ai reçûe*, il faut que ce

préterit se rapporte au genre du substantif précédent; que si le substantif étoit après, il faudroit dire, *j'ai reçû la lettre*, & non pas, *j'ai reçûe la lettre*. Ainsi pour le nombre, on dit, *les maux qu'il a faits*; & non pas *les maux qu'il a fait*. Néanmoins voici une exception à cette Régle; car encore que le substantif soit devant, & le préterit participe après en cet exemple, *la peine que m'a donné cette affaire*, si est-ce qu'à cause que le nominatif qui regit le verbe est après le verbe, ce préterit n'est point sujet au genre ni au nombre du substantif qui le précéde, & il faut dire, *la peine que m'a donné cette affaire*, & non pas, *la peine que m'a donnée*: de même au pluriel, *les soins que m'a donné cette affaire, les inquiétudes que m'a donné cette affaire*, & non pas, *les soins que m'a donnez*, ni *les inquiétudes que m'a données*. Il faut donc ajoûter à la Règle générale, que le nominatif qui régit le verbe soit devant le verbe, & non pas après.

NOTE.

Dans la Note que j'ai faite sur la remarque qui a pour titre, *de l'usage des participes passifs dans les préterits*, j'ai déja parlé de l'exception qui fait le sujet de celle-ci. La régle que Monsieur de Vaugelas y établit, est suivie de la plûpart des habiles Ecrivains, & quoique je l'aye vûe contestée de quelques-uns, je n'ai pas laissé de la rapporter comme une régle générale que l'usage autorisoit. Cependant après y avoir fait une entiére réflexion, j'avoue que je ne puis condamner ceux qui font difficulté de la suivre. Si on dit, *la peine que m'a donné cette affaire*, c'est parce que les mots qui sont après *m'a donné*, empêchent qu'on ne distingue si l'on prononce *m'a donné*, ou *m'a donnée*, au lieu qu'en disant, *la peine que cette affaire m'a donnée*, on s'arrête assez après ce dernier mot pour faire entendre *donnée*. C'est ce qui a fait dire à quelques-uns, que quand le participe est suivi de quelques mots, il ne doit point s'accorder en genre, & en nombre avec l'accusatif qui le précede, & qu'il faut dire, *les Lettres que j'ai reçû de mon Pere*, à cause de ces mots *de mon Pere*, qui étant prononcez de suite sans qu'on s'arrête à *reçû*, ne laissent point distinguer si l'on prononce *que j'ai reçû*, ou *que j'ai reçûes*. Ainsi je tiens que c'est fort bien parler que de dire, *les maux*

qu'a enfantez la rébellion, les mesures qu'a prises le Roi. On ne sauroit condamner ces phrases, qu'en établissant pour une regle sans exception, que toutes les fois que le nominatif qui régit le verbe est après le verbe, le préterit participe n'est sujet ni au genre ni au nombre du substantif qui le précede. C'est dans ces termes que Monsieur de Vaugelas établit la régle. Si elle est à observer à l'égard de cette phrase, *la peine que m'a donné cette affaire*, parce que *affaire* qui est le nominatif de *m'a donné*, est après son verbe, ce qui est cause que le participe *donné* ne se met point au même genre du relatif *que*, qui se résout par *laquelle*, & qui est l'accusatif de *m'a donné*, *la peine laquelle m'a donné cette affaire*, cette même regle doit être observée dans toutes les phrases où le nominatif sera après le verbe, & l'accusatif devant. Ainsi il faudra dire en parlant d'une femme, *l'erreur où l'a retenu le malheur de sa naissance*, ce qui me paroît insoûtenable. Cependant *le malheur* qui est le nominatif du verbe, est après le verbe, & *la*, qui en est l'accusatif, & qui se rapporte à *femme* est devant ce même verbe. Il faut pourtant dire, *l'erreur où l'a retenue le malheur de sa naissance.* Dira-t-on que si au lieu du relatif *la*, il y avoit *que*, on suivroit la régle du nominatif après le verbe, & qu'on diroit *cette femme qu'avoit retenu long-temps dans*

l'erreur le malheur de sa naissance, & non, *qu'avoit retenue* ? Je ne le croi pas, ou il faudroit du moins que l'on demeurât d'accord que la régle ne devroit être observée, que quand le relatif *que* précederoit le verbe, dont il seroit gouverné à l'accusatif, & qu'on ne la suivroit point quand le verbe seroit précedé des relatifs *la* ou *les*, & des pronoms *me te*, *nous* & *vous*, afin de dire en parlant de femmes, *l'erreur où l'a retenue, les a retenues, m'a retenue, t'a retenue le malheur de &c. l'erreur où nous a retenus, vous a retenus, les a retenus le malheur de.* Ce ne seroit alors qu'une régle particuliére pour le relatif *que* accusatif, mis devant un verbe qui auroit son nominatif après soi, & non pas une régle générale pour tous les préterits participes, quand les nominatifs qui les régiroient seroient mis après, & non pas devant. Il n'y a donc pas lieu de s'assujétir à une régle dont la pratique seroit si bornée, & puisque les exemples des relatifs *la* & *les*, & des pronoms possessifs font voir clairement, que le nominatif mis après son verbe, n'empêche point que les participes ne s'accordent en genre & en nombre avec ces pronoms, & avec ces relatifs, cela me fait croire que lorsqu'on a dit qu'il falloit écrire, *les inquiétudes que m'a causé cette affaire*, ce n'a été que parce que la prononciation ne fait point connoître, si l'on

dit, *que m'a causé*, ou *que m'a causées.*

Monsieur de Vaugelas a raison de dire encore dans cette remarque que l'usage des préterits participes, est une des choses de toute notre Grammaire que l'on sait le moins. J'ai lû dans un Livre assez estimé, & qui n'a été imprimé que depuis deux ans, *ils se sont persuadez que pour réussir, &c. Elle s'étoit imaginée que, &c.* C'est comme parle la plûpart du monde, & c'est mal parler : il faut dire, *ils se sont persuadé, elle s'est imaginé.* La raison est que le préterit participe ne change de genre & de nombre; que quand l'accusatif gouverné par le verbe, précede le verbe. On dit *les fautes que j'ai faites*, & non pas, *que j'ai fait*, parce que le relatif *que* qui est devant *j'ai faites*, en est gouverné à l'accusatif. Ainsi il faut que le participe *faites*, s'accorde avec cet accusatif en genre & en nombre. On dit en parlant de femmes, *je les ai vûes ce matin*, & non pas, *je les ai vû*, parce que le relatif *les* qui est l'accusatif du verbe, est devant *ai vûes*. Mais quand on dit, *ils se sont persuadez*; *Elles se sont imaginées que*, le pronom possessif *se* qui est devant ces preterits participes, n'est pas à l'accusatif, mais au datif. C'est comme si on disoit, *ils ont persuadé à eux*, *elles ont imaginé à elles*, c'est-à-dire, *elles ont mis dans leur imagination*, mais elles ne se sont pas imaginées elles-mêmes, elles

ne se sont pas produites, dans le sens qu'on dit, *imaginer une chose, les choses que j'ai imaginées.* Ainsi il faut dire nécessairement, *ils se sont persuadé, elles se sont persuadé, elles se sont imaginé.* Il faut dire tout de même, *ils se sont representé les périls où ils s'exposoient*, & non pas, *ils se sont representez les périls*, parce que le pronom *se* qui est mis devant *representé* est au datif, & non à l'accusatif, *Ils ont representé à eux.* Il faut dire tout au contraire, *ils se sont representez en Justice*, & non pas, *ils se sont representé*, parce que *se* dans cet exemple est l'accusatif du verbe devant lequel il est mis, & cela veut dire, *ils ont representé eux-mêmes*, c'est-à-dire, *leurs propres personnes.*

Le verbe qui embarasse le plus dans l'usage du préterit participe, est le verbe *laisser.* Quelques-uns veulent qu'on dise, *ils se sont laissez emporter à leur penchant, elle s'est laissée aller aux promesses qu'on lui a faites.* Pour moi, je crois qu'il en faut user à l'égard de ce verbe, comme on en use à l'égard de *faire*; & je dirois, *ils se sont laissé emporter à leur penchant*; *elle s'est laissé aller aux promesses qu'on lui a faites*, de même qu'on dit, & qu'il faut dire, *ils se sont fait peindre, elle s'est fait peindre*, & non pas, *ils se sont faits, elle s'est faite peindre.* On en trouvera les raisons dans la premiere remarque des préterits participes. J'ajoûterai seulement ici

ici sur ce mot *laisser*, que beaucoup de gens se servent d'une façon de parler qui est condamnée de tous ceux qui ont l'oreille un peu délicate. Ils disent en voulant conter quelque nouvelle, *je me suis laissé dire*. Il faut dire simplement, *on m'a dit, j'ai oui dire*. Il semble qu'il faille souffrir quelque violence, qui contraigne à se laisser dire.

Il y en a d'autres qui disent par exemple, *quoiqu'il soit fort accablé par les grandes pertes qu'il a faites, il ne laisse pas que de chercher à se divertir*. La particule *que* est inutile, & même vicieuse après le verbe, *laisser*, & tous ceux qui parlent bien, disent seulement, *il ne laisse pas d'agir, il ne laisse pas de le voir toûjours*, & non pas, *il ne laisse pas que d'agir, il ne laisse pas que de le voir*.

J'acheve ce que j'ai observé sur les préterits participes en répondant à ce qui peut être opposé contre la régle établie, que le participe ne change de genre & de nombre, que quand l'accusatif régi par le verbe, est devant le verbe. On dit, *ils se sont repentis, elle s'est abstenue*, & non pas, *ils se sont repenti, elle s'est abstenu*. Cependant ces deux participes changent de genre & de nombre, quoiqu'on ne puisse dire que *se* qui est devant ces deux verbes, en soit gouverné à l'accusatif, puisque ce sont des verbes neutres passifs, & que ces sortes de verbes ne sauroient jamais gouverner

l'accusatif. Il y a là-dessus une régle qui ne souffre point d'exception. Tous les verbes ausquels le pronom possessif *se* est joint à l'infinitif, & qui peuvent être suivis d'un génitif, prennent le genre & le nombre de leurs nominatifs dans le préterit participe. On dit à l'infinitif, *se repentir, s'abstenir de quelque chose*, & par consequent il faut dire, *ils se sont repentis, elle s'est abstenue*, parce que *repentis* & *abstenue*, doivent s'accorder en genre & en nombre avec *ils* & avec *elle*, qui sont les nominatifs de ces deux verbes, ce qui ne se fait pas dans *ils se sont imaginé, elle s'est imaginé*, parce qu'on dit à l'infinitif *s'imaginer une chose*, & qu'on ne peut dire, *s'imaginer d'une chose*. On dit de même, *ils se sont plaints, elle s'est plainte; ils se sont fâchez, elle s'est fâchée; ils se sont apperçûs, elle s'est apperçûe*, parce qu'on dit, *se plaindre, se fâcher, s'appercevoir de quelque chose*.

Il me reste à parler d'une autre faute qui n'est pas fort ordinaire, mais qui pourtant ne laisse pas d'échaper à quelques-uns. J'ai lû depuis peu dans un discours, qui d'ailleurs est bien écrit, *cette conduite m'a parue si criminelle*. Je crus d'abord que c'étoit une faute d'écriture, mais je remarquai dans toute la suite que l'Auteur de ce discours en usoit par tout de même. Le participe *paru* ne peut recevoir ni genre, ni nombre, parce qu'il se met toûjours avec

le verbe auxiliaire *avoir*, qui ne souffre point qu'aucun participe s'accorde avec son nominatif. Le participe d'*apparoître* prend le genre & le nombre du nominatif du verbe, parce qu'il se met avec le verbe *être*. *Une grande lumiere est apparue tout d'un coup, des spectres horribles nous sont apparus*, & en général, il n'y a que les participes joints avec le verbe *être* qui s'accordent avec le nominatif. On dit, *ils sont entrez, elle est entrée*, & *ils ont entré, elle a entré*, & non pas, *ils ont entrez, elle a entrée*. On doit dire de même, *une grande lumiere m'a apparu, des spectres nous ont apparu*, & non pas, *m'a apparue, nous ont apparus*.

CCCCXCVII.

Synonymes.

JE ne puis assez m'étonner de l'opinion nouvelle qui condamne les synonymes & aux noms & aux verbes. Outre que l'exemple de toute l'Antiquité la condamne elle-même, & qu'il ne faut qu'ouvrir un livre Grec ou Latin pour la convaincre, la raison même y répugne; car les paroles étant les images des pensées, il faut que pour bien representer ces pensées-là on se gouverne comme les

Peintres, qui ne se contentent pas souvent d'un coup de pinceau pour faire la ressemblance d'un trait de visage, mais en donnent encore un second coup qui fortifie le premier, & rend la ressemblance parfaite. Ainsi en est-il des synonymes. Il est question de peindre une pensée, & de l'exposer aux yeux d'autrui, c'est-à-dire aux yeux de l'esprit. La premiere parole a déja ébauché ou tracé la ressemblance de ce qu'elle represente, mais le synonyme qui suit est comme un second coup de pinceau, qui acheve l'image. C'est pourquoi tant s'en faut que l'usage des synonymes soit vicieux, qu'il est souvent nécessaire, puisqu'ils contribuent tant à la clarté de l'expression, qui doit être le principal soin de celui qui parle ou qui écrit. Que si les synonymes sont souvent nécessaires, autant de fois qu'ils le sont, autant de fois ils servent d'ornement, selon cette excellente remarque de Ciceron, qu'il n'y a presque point de chose au monde soit de la Nature ou de l'Art, qui étant nécessaire à un sujet, ne serve

aussi à l'orner & à l'embellir. Je n'ai point donné d'exemple de ces synonymes, parce que j'ai dit que les livres des Anciens en étoient pleins; mais en voici deux de cet incomparable Orateur dans son livre *De senectute*, après lesquels il n'en faut plus chercher, *cùmque homini Deus nihil mente præstabilius dedisset, huic divino muneri ac dono, nihil esse tam inimicum, quàm voluptatem.* Remarquez, je vous prie, *muneri ac dono.* Et plus bas, *quod idem contingit adolescentibus adversante & repugnante naturâ.* Voyez *adversante & repugnante*, ne sont-ce pas là les deux coups de pinceau que je dis, ou si nous voulons encore emprunter une comparaison de ceux qui battent la monnoye, ne sont-ce pas comme deux coups de marteau pour mieux exprimer la marque du coin; & ne sont-ce point encore comme ces deux coups que donnent les Imprimeurs pour mieux marquer dans la feuille qui est sous la presse, la figure de leurs caracteres? Il est vrai qu'il n'en faut pas abuser, & qu'une seule parole est souvent une image

ſi parfaite de ce que l'on veut repreſenter, qu'il n'eſt pas beſoin d'en employer deux, la premiere ayant fait l'impreſſion entiere dans l'eſprit du Lecteur, ou de l'Auditeur; & c'eſt le défaut qu'on reproche au grand Amyot, d'être trop copieux en ſynonymes; mais nous devons à ce défaut l'abondance de tant de beaux mots & de belles phraſes, qui ſont les richeſſes de notre Langue. On peut dire que c'eſt un tréſor qu'il a laiſſé, mais qu'il faut ménager & diſpenſer avec jugement, ſans gâter le ſtyle en le chargeant de ſynonymes; outre qu'ils obligent à une fréquente répétition de la conjonctive *&*, ce qu'il faut éviter ſelon la Remarque que nous en avons faite en ſon lieu, ſi nous voulons rendre nos périodes agréables. Sans doute le ſtyle veut être égayé, non pas étouffé ni accablé de mots ſuperflus, & en toutes ſortes d'ouvrages il doit y avoir une certaine grace, qui réſulte de la proportion que le plein & le vuide ont enſemble; de ſorte que comme c'eſt une erreur de bannir les ſynony-

mes; c'en eſt une autre d'en remplir les périodes. Il faut que le jugement, comme j'ai dit, en ſoit le diſpenſateur & l'œconome, ſans que l'on puiſſe donner une règle certaine pour ſavoir quand il en faut mettre, ou n'en mettre pas. Seulement eſt-il très-certain qu'il eſt mieux de n'en uſer pas fort ſouvent; & ſi je ne me trompe, il me ſemble qu'à la fin de la période ils ont beaucoup meilleure grace, qu'en nul autre endroit. On peut s'en éclaircir dans les bons Auteurs, ſans qu'il ſoit néceſſaire d'en rapporter des exemples, mais s'il en faut dire la raiſon, c'eſt à mon avis, parce que le ſens étant complet à la fin de la période, & par conſequent l'eſprit du Lecteur ou de l'Auditeur demeurant ſatisfait, & n'étant plus en ſuſpens, ni impatient de ſavoir ce qu'on lui veut dire, il reçoit volontiers le ſynonyme, ou comme une plus forte expreſſion, ou comme un ornement, ou comme étant tous les deux enſemble, ou bien encore ſi vous voulez, comme une piece qui ſert à arrondir la période, & à lui donner ſa cadence.

Enfin ce n'eſt pas de cette façon que la Langue Françoiſe doit faire parade de ſes richeſſes, en entaſſant ſynonymes ſur ſynonymes, mais en ſe ſervant tantôt des uns & tantôt des autres, ſelon les occaſions qu'il y a de les employer & de revêtir en divers lieux une même choſe de paroles differentes. Sur quoi il faut que je diſe que jamais notre Langue ne m'a paru ſi riche ni ſi magnifique que dans les écrits d'une perſonne, qui en uſe de cette ſorte. Il ne multiplie point les ſynonymes des mots ni des phraſes, qui arrêtent l'eſprit du Lecteur, mais gagnant païs & fourniſſant toûjours de nouvelles choſes, il leur donne de nouveaux ornemens; il ſoûtient ſi bien la grandeur & la pompe de ſon ſtyle ſelon la dignité du ſujet, que non ſeulement il juſtifie notre Langue de la pauvreté qu'on lui reproche, mais il fait voir qu'elle à des tréſors inépuiſables. J'ai accoûtumé de lui dire que ſon ſtyle n'eſt qu'or & azur, & que ſes paroles ſont toutes d'or & de ſoie, mais je puis dire encore avec plus de vérité, que

ce ne sont que perles & que pierreries.

Il reste à remarquer une chose très-importante sur les synonymes, c'est que les synonymes des mots, comme nous avons dit, sont fort bons, pourvû qu'ils ne soient pas trop fréquens; mais les synonymes des phrases pour l'ordinaire ne valent rien, & dans les meilleurs Auteurs Grecs & Latins, si l'on y prend garde, on n'en trouvera que très-rarement, & encore ne sera-ce pas peut-être une phrase synonyme, mais qui dira quelque chose de plus que la premiére, au lieu qu'ils sont pleins de synonymes de mots. Il n'y a que Seneque, qui aussi en a été repris, comme corrupteur de la vraie éloquence, disant bien souvent de suite une même chose en plusieurs façons & avec des pointes differentes, sans se souvenir du sentiment & du précepte de son pere, qui en la Controverse 28. reprend Montanus & Ovide même de ce vice. *Habet*, dit-il, *hoc Montanus vitium, sententias suas repetendo corrumpit, dum non est contentus unam rem*

ſemel bene dicere, efficit ne bene dixerit; Et propter hoc & alia, quibus Orator poteſt Poëta ſimilis videri, ſolebat Scaurus Montanum inter oratores Ovidium vocare, nam & Ovidius neſcit, quod bene ceſſit, relinquere. La raiſon pourquoi les ſynonymes des phraſes ſont vicieux, & que ceux des mots ne le ſont pas, eſt naturelle; car l'eſprit humain impatient de ſavoir ce qu'on lui veut dire, aime bien deux mots ſynonymes, parce qu'ils le lui font mieux entendre, & qu'un mot eſt bientôt dit, mais il n'aime pas deux phraſes ou deux périodes ſynonymes, parce qu'une phraſe ou une période entiere eſt trop longue, & que la premiere ayant achevé le ſens; & exprimé clairement une penſée, il veut que l'on paſſe auſſi-tôt à une autre, & de celle-la encore à une autre juſqu'à la fin; c'eſt-à-dire juſqu'à ce qu'il ſoit pleinement ſatisfait de ce qu'il deſire ſavoir; au lieu que deux phraſes ou deux périodes ſynonymes le tiennent en ſuſpens, le font languir, & pour de nouvelles choſes qu'il demande, ne lui donnent que de

nouvelles paroles. Que si après deux phrases synonymes il y en a encore une troisiéme, & quelquefois une quatriéme tout de suite, & qu'ainsi tout le style soit composé de ce genre d'écrire, comme nous avons certains Auteurs d'ailleurs très-renommez, qui l'affectent, on peut dire que ce style-la est très-vicieux, & qu'il ne sauroit presque l'être davantage.

NOTE.

J'entre tout-à-fait dans le sentiment du Pere Bouhours, qui condamne les Synonymes, lorsqu'ils ne contribuent ni à la clarté de l'expression ni à l'ornement du discours, tels que sont *contentement* & *satisfaction*, *bornes* & *limites*, dans ces deux exemples qu'il rapporte. *J'ai lû votre Lettre avec tout le contentement & la satisfaction que, &c.* Outre que *satisfaction* n'ajoûte rien à *contentement*, je voudrois dire, *& toute la satisfaction*, parce que la conjonction *&*, semble joindre *tout* avec les deux substantifs, & qu'étant de divers genres, chacun veut un adjectif qui lui soit propre. Je ne sai même si on ne diroit pas mieux, *avec tout le contentement, & tout le plaisir possible*, que de dire, *avec tout le contentement & le plaisir possible*, quoique ces deux substantifs

soient du même genre. L'autre exemple est, *ce n'est pas seulement pour être le plus bel esprit de votre siecle que vous ressemblez à Ciceron, ni pour avoir étendu presque à l'infini les bornes & les limites de l'éloquence de votre Nation. Limites* ne dit pas plus que *bornes*, & comme la période demeure assez arrondie sans ce synonyme, on le pourroit supprimer, car c'est sur-tout pour donner plus de cadence à la période qu'on peut se permettre les Synonymes, n'y ayant rien de plus desagréable à l'oreille qu'un second membre qui n'a point son étendue, & qui finissant trop tôt ne répond pas au premier. Le Pere Bouhours, après avoir expliqué la comparaison que fait le Cardinal Palavicin des mots superflus aux Passevolans, en ce que les Lecteurs délicats ont autant de peine à voir une même chose revêtue de paroles differentes, que les Commissaires des Guerres en ont à voir passer plusieurs fois en revûe les mêmes Soldats sous des habits differens, dit qu'il ajoute que l'usage de ces Synonymes ne se peut permettre que quand on fait parler une personne passionnée; qu'alors ils se souffrent, & qu'ils plaisent même quelquefois, parce que c'est le propre de la passion d'user de redites, & d'exprimer la même pensée avec toutes les paroles qui se présentent. Il est certain que les choses dites avec trop d'ordre & d'exacti-

tude dans la passion, sont fort éloignées de representer le naturel.

CCCCXCVIII.

Si l'on dit bonheurs *au pluriel.*

L'Opinion commune est que *bonheur* ne se dit qu'au singulier, & que l'on ne dit jamais *bonheurs* au pluriel, quoique l'on dise *malheur* & *malheurs* en tous les nombres. J'ai dit que c'étoit l'opinion commune, parce que j'ai vû des gens très-savans en notre Langue, & très-excellens Ecrivains; qui soûtiennent le contraire, & allèguent des exemples où l'on ne sauroit dire que *bonheurs* au pluriel ne fût bien dit, comme, *il lui pourroit arriver tous les malheurs & tous les bonheurs du monde; il ne se hausse ni ne se baisse, il porte toûjours même visage.* Ils donnent encore cet exemple, *il est si heureux que pour un malheur qui lui arrive, il lui arrive cent bonheurs.* Pour moi, je le trouverois bon en certains endroits, comme aux exemples que nous venons de donner, & autres semblables; mais avec pour cela je n'en voudrois pas user,

puisque la pluspart du monde le condamne, & que je me souviens de cette belle différence qu'il y a entre les personnes & les mots, qui est que quand une personne est accusée, & que l'on doute de son innocence, on doit aller à l'absolution; mais quand on doute de la bonté d'un mot, il faut au contraire le condamner & se porter à la rigueur. A plus forte raison, si non seulement la pluspart en doutent, mais le condamnent comme on fait celui-ci. Le passage de Scaliger en sa Poëtique est trop beau pour n'être pas allégué sur ce sujet. *Contra nobis*, dit-il, *atque Jurisconsulti sanxere, faciendum est, illis enim ita videtur præclariùs consuli rebus humanis, si decem sontes absolvantur, quàm si unus innocens damnetur. Etenim verò Poëtæ id agendum est, ut potiùs centum bonos versus jugulet, quàm unum plebeium relinquat.*

NOTE.

Je croi qu'on peut fort bien dire, *depuis un certain temps il lui est arrivé toutes sortes de bonheurs, des bonheurs de toutes sortes. Se voir estimé de tout le monde, entrer dans les grandes charges, & acque-*

voir la confiance de son Prince, ce sont des bonheurs qui arrivent rarement à une même personne. Néanmoins Monsieur Ménage dit, que *Bonheur* ne se dit plus seul au pluriel, c'est-à-dire, s'il n'est opposé à *malheurs*, & que même en ce cas-là, il ne se dit plus guere. Quant à la prononciation, il dit qu'il faut prononcer *heur, bon-heur, mal-heur*, & non pas, *hur, bon-hur, mal-hur*, comme on dit dans les Provinces; mais qu'encore qu'il faille prononcer *heur, bon-heur, mal-heur*, on ne ne laisse pas de dire, *hureux, bien-hureux, malhureux.* Il fait observer qu'on dit aussi *valureux*, quoique l'on dise *valeur.*

CCCCXCIX.

Allé *au prétérit, comme il en faut user.*

CEtte Remarque est séparée & distincte de celle des prétérits qui servent de participes passifs, dont nous avons traité à plein fonds; & néanmoins elle ne laisse pas de lui ressembler en quelque chose. Par exemple, on demande s'il faut dire, *ma sœur est allée visiter ma mere*, ou *est allé visiter ma mere;* car on dit, *ma sœur est allée à Paris*, & non pas, *est allé*, & ainsi il semble qu'il faut dire, *ma sœur est*

allée visiter ma mere, & non pas, *est allé visiter.* Néanmoins c'est tout au contraire, il faut dire, *est allé visiter*, & non pas, *est allée visiter*, parce que l'infinitif a cette proprieté d'empêcher le verbe qui va devant, de se rapporter au genre dont il est régi & précédé, comme nous avons dit en la Remarque des prétérits, qu'en parlant d'une femme il faut dire, *je l'ai vû venir*, & non pas, *je l'ai vûe venir*; en quoi consiste ce que j'ai dit au commencement, que cette Remarque ressembloit en quelque chose à celle des prétérits des participes passifs. Il en est du nombre comme du genre. Il faut dire par exemple, *mes freres sont allé visiter ma mere*, & non pas, *sont allez visiter*, tout de même encore que l'on dit, *je les ai vû venir*, & non pas, *je les ai vûs venir.*

NOTE.

Comme je suis fort persuadé qu'il faut dire d'une femme, *je l'ai vûe venir*, & non pas, *je l'ai vû venir*, par la règle établie sur la remarque des prétérits participes, je tiens de même qu'il est indispensable de dire, *ma sœur est allée visiter ma mere*, *mes fréres sont allez demander justice au Roi*. Il en est de même du verbe

be *venir, elle est venue me trouver, ils sont venus m'avertir.* Tous les participes qui sont joints au verbe auxiliaire *être*, prennent le genre & le nombre du nominatif du verbe, comme je l'ai déja dit. Monsieur de Vaugelas prétend que l'infinitif a la proprieté d'empêcher le verbe qui va devant, de se rapporter au genre, dont il est régi & précédé. Je ne sai pas sur quoi il la fonde. Ce ne sauroit être que sur l'usage, mais comment le découvrir? L'oreille qui en pourroit décider, ne peut connoître si on dit *ma sœur est allée visiter*, ou *est allé visiter*, car Monsieur de Vaugelas ne rapporte ici que des exemples où le participe *allé* précéde des infinitifs qui commencent par des consonnes.

Je sens bien que devant des infinitifs qui commencent par une voyelle, mon oreille n'est pas contente, quand j'entens dire, *mes freres sont allé apprendre au Juge, mes sœurs sont venu avertir ma mere.* Cela blesse autant que si on disoit, *mes freres sont allé à Paris, mes sœurs sont venu ici,* puisque les infinitifs *apprendre* & *avertir*, ne doivent pas avoir plus de privilége que ces autres mots, *à Paris* & *ici*. Ainsi je ne doute point qu'il ne faille dire, *sont allez apprendre, sont venues avertir.*

Voici une observation fort curieuse que nous devons à Monsieur Menage sur la difference qu'il y a entre *aller* & *venir*. Il remarque qu'*aller* se dit du lieu où l'on

eſt à celui où l'on n'eſt pas, & que *venir* au contraire ſe dit du lieu où l'on n'eſt pas à celui où l'on eſt. Un homme qui eſt à Paris, dira, *qu'un Courier eſt allé de Paris à Rome en dix jours, & qu'il eſt venu de Rome à Paris dans le même temps.* Il ajoûte que venir reçoit deux exceptions, la premiere qu'il ſe dit auſſi du lieu où l'on eſt à celui où l'on n'eſt pas, lorſqu'on eſt prêt de quitter ce lieu où l'on eſt, comme, *je parts demain pour l'Anjou, voulez-vous venir avec moi*, & non pas, *voulez-vous aller avec moi?* L'autre exception eſt, que *venir* ſe dit encore de ce même lieu où l'on eſt, à celui où l'on n'eſt pas, quand on parle de celui où l'on demeure; ainſi l'on dit à quelqu'un qu'on rencontre dans la rue, *voulez-vous venir demain dîner chez moi.* La raiſon qu'il donne de ces façons de parler, c'eſt qu'on feint que la perſonne à qui ces choſes ſont dites, part ou partira du lieu où elle eſt, ou de celui où elle ira, pour ſe rendre au lieu où elle n'eſt pas.

D.

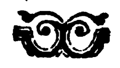
Convent.

IL faut écrire *convent*, qui vient de *conventus*; mais il faut prononcer *couvent*, comme ſi l'on mettoit un *u* pour l'*n* après l'*o*. Cela ſe fait pour la douceur de la prononciation, comme

on prononce *mouſtier* pour *monſtier*, vieux mot François qui veut dire *monaſtere*. On dit *Farmouſtier*, *Noirmouſtier*, *S. Pierre le mouſtier*, au lieu de dire, *Farmonſtier*, *Noirmonſtier*, *Saint Pierre le monſtier* avec une *n*, comme il ne faut pas laiſſer de l'écrire, encore qu'on le prononce autrement. *Impetratum eſt à conſuetudine ſuavitatis causâ, ut peccare liceret*, dit le Maître de l'Eloquence, & cela ſe pratique en toutes les Langues.

NOTE.

Monſieur Menage veut qu'on prononce & qu'on écrive *Couvent*. Le Pere Bouhours eſt du même avis. Néanmoins preſque tout le monde écrit *Convent*, quoiqu'il ſoit certain qu'il faut prononcer *Couvent*. Je croi que ce qui fait conſerver cette orthographe, c'eſt le mot de *Conventuel* qui ſe prononce comme il eſt écrit.



D I.

Que dans les doutes de la Langue il vaut mieux pour l'ordinaire consulter les femmes & ceux qui n'ont point étudié, que ceux qui sont bien savans en la Langue Grecque & en la Latine.

QUand je parle ici des femmes, & de ceux qui n'ont point étudié, je n'entens pas parler de la lie du peuple, quoiqu'en certaines rencontres il se pourroit faire qu'il ne le faudroit pas exclure, & qu'on en pourroit tirer l'éclaircissement de l'usage, non pas qu'il faille en cela tant déferer à la populace que l'a crû un de nos plus célebres Ecrivains, qui vouloit que l'on écrivît en prose comme parlent les Crocheteurs & les Harangeres. J'entens donc parler seulement des personnes de la Cour ou de celles qui la hantent, & dans le mot de *personnes*, je comprens les hommes & les femmes qui n'ont point étudié, & je croi que pour l'ordinaire il vaut mieux les consulter

dans les doutes de la Langue, que ceux qui ſavent la Langue Grecque & la Latine. La raiſon en eſt évidente, c'eſt que douter d'un mot ou d'une phraſe dans la Langue, n'eſt autre choſe que de douter de l'uſage de ce mot ou de cette phraſe, tellement qne ceux qui nous peuvent mieux éclaircir de cet uſage, ſont ceux que nous devons pluſtôt conſulter dans cette ſorte de doutes. Or eſt-il que les perſonnes qui parlent bien François, & qui n'ont point étudié, ſeront des témoins de l'uſage beaucoup plus fidéles & plus croyables que ceux qui ſavent la Langue Grecque & la Latine, parce que les premiers ne connoiſſant point d'autre Langue que la leur, quand on vient à leur propoſer quelque doute de la Langue, vont tout droit à ce qu'ils ont accoûtumé de dire ou d'entendre dire, qui eſt proprement l'uſage, c'eſt-à-dire ce que l'on cherche & dont on veut être éclairci ; au lieu que ceux qui poſſedent pluſieurs Langues, particulierement la Grecque & la Latine, corrompent ſouvent leur Langue naturelle par le commerce des

étrangeres, ou bien ont l'esprit partagé sur les doutes qu'on leur propose par les differens usages des autres Langues qu'ils confondent quelquefois, ne se souvenant pas qu'il n'y a point de conséquence à tirer d'une Langue à l'autre. Par exemple, je voi tous les jours des personnes bien savantes, qui font *erreur* masculin, lequel néanmoins aujourd'hui est féminin si déclaré, que qui le fait d'un autre genre, fait un solécisme. Toutefois si vous en reprenez ces gens-la, ils vous diront aussitôt qu'*erreur* en Latin est masculin, & qu'il le doit être aussi en François. De même ils croiront que *servir à Dieu* soit mieux dit que *servir Dieu*, parce qu'en Latin on dit *servire Deo*, au datif, & ainsi d'une infinité d'autres : c'est pourquoi le plus éloquent homme qui ait jamais été, avoit raison de consulter sa femme & sa fille dans tous les doutes de la Langue, plustôt qu'Hortensius, ni que tous ces autres excellens Orateurs qui fleurissoient de son temps. De-là vient aussi que pour l'ordinaire les gens de lettres, s'ils ne hantent la Cour ou les Courtisans, ne parlent

pas si bien ni si aisément que les femmes, ou que ceux qui n'ayant pas étudié sont toûjours dans la Cour. Nous avons à Paris une personne de grand mérite qui ne sait point la Langue Grecque ni la Latine, mais qui sait si bien la Françoise, qu'il n'y a rien de plus beau que sa prose & que ses vers. Presque tous ceux qui se mêlent de l'un & l'autre, & nos maîtres même le consultent comme leur oracle, & il ne sort guéres d'ouvrages de prix ausquels il ne donne son approbation avant que d'en expédier le privilége.

DIII.

De quelle façon il faut demander les doutes de la Langue.

CE n'est pas une chose inutile de découvrir le moyen par lequel on peut savoir au vrai l'Usage que l'on demande, quand on en est en doute; car faute de savoir la méthode qu'il faut observer, & de quelle façon il faut interroger ceux à qui l'on demande l'éclaircissement du doute, on n'en est point bien éclairci,

au lieu que par le moyen que je vai donner, on voit clairement la vérité, & à quoi il se faut tenir. Par exemple, je suis en doute s'il faut dire, *elle s'est fait peindre*, ou *elle s'est faite peindre*. Pour m'en éclaircir qu'est-ce qu'il faut faire? Il ne faut pas demander, comme on fait ordinairement, lequel faut-il dire des deux? car dès-là, celui à qui vous le demandez, commence lui-même à en douter, & tâtant lequel des deux lui semblera le meilleur, ne répondra plus dans cette naïveté qui découvre l'Usage que l'on cherche, & duquel il est question, mais se mettra à raisonner sur cette phrase, ou sur une autre semblable, quoique ce soit par l'Usage & non pas par le raisonnement, que la chose se doit décider. Voici donc comme j'y voudrois proceder. Si je parle à une personne qui entende le Latin, ou quelque autre Langue, je lui demanderai en Latin, ou en cette Langue-là, comme il diroit en François ce que je lui demande en Latin, ou en cette autre Langue; & s'il n'en fait point d'autre que la Fran-
çoise,

çoiſe, il ſera beaucoup plus difficile de lui former la queſtion, en ſorte qu'il ne s'apperçoive point du nœud de la difficulté & du point auquel conſiſte le doute dont on veut s'éclaircir; car c'eſt tout le ſecret en ceci, que de ne point donner à connoître où eſt le doute, afin qu'on découvre l'Uſage dans la naïveté de la réponſe, qui ne feroit plus cet effet, ſi lorſque l'on ſauroit de quoi il s'agit, on y apportoit le raiſonnement, au lieu de la naïveté. Si je m'adreſſois donc à une perſonne, qui ne sût point d'autre Langue que la Françoiſe, je lui dirois dans l'exemple que j'ai propoſé les paroles ſuivantes : *Il y a une Dame, qui depuis dix ans ne manque point de ſe faire peindre deux fois l'année par des Peintres différens. Je vous demande, ſi vous vouliez dire cela à quelqu'un, de quelle façon vous le lui diriez ſans répéter les mêmes paroles que j'ai dites?* Ayant ainſi formé ma queſtion, il eſt certain d'un côté qu'on ne ſauroit jamais deviner le ſujet pour lequel je la fais, & d'autre part il eſt comme

impossible, que par ce moyen je ne tire la phrase que je cherche, où je trouverai l'éclaircissement de ce que je veux savoir; car tôt ou tard, cette personne seule, ou plusieurs ensemble dans une même compagnie, à qui je me serai adressé, ne manqueront point de dire, *elle s'est fait peindre*, ou *elle s'est faite peindre*, & de ce qu'elles diront ainsi naïvement sans y penser, & sans raisonner sur la difficulté, parce qu'elles ne savent point quelle elle est, on découvrira le véritable Usage; & par conséquent la façon de parler, qui est la bonne, & qui doit être suivie.

Cet exemple peut servir pour tous les autres, & il n'importe point quel circuit ou quelle voie on prenne, pourvû qu'on cache bien le doute dont on veut être éclairci, & que néanmoins on ait l'adresse de tirer la phrase que l'on demande, où le doute est contenu; car je dis encore une fois, que de demander de but en blanc s'il faut dire ainsi, ou ainsi, est un très-mauvais moyen d'en savoir la vérité, jusques-là que j'ai remar-

qué bien souvent une chose assez plaisante, que des personnes qui se servoient constamment d'une façon de parler, dont plusieurs étoient en doute, lorsque l'on a demandé à ces personnes-là s'il falloit dire de cette façon ou d'une autre, pour l'ordinaire ils prononçoient contre ce qu'eux-mêmes avoient accoûtumé de pratiquer, & contre la bonne opinion. C'est qu'en parlant sans réflexion & sans raisonner sur la phrase, ils parloient selon l'Usage, & par conséquent parloient bien, mais en la considerant & l'examinant, ils se départoient de l'Usage, qui ne peut tromper en matiere de Langue, pour s'attacher à la raison, ou au raisonnement, qui est toûjours un faux guide en ce sujet, quand l'Usage est contraire.

NOTE.

Selon les termes de la demande de Monsieur de Vaugelas, il seroit naturel de répondre, *Il y a une Dame qui se fait peindre deux fois l'année.* Ainsi l'usage de, *elle s'est fait peindre*, ou *elle s'est faite peindre*, ne seroit point éclairci. Il faudroi donc proposer la chose de cette manière

Si vous vouliez dire à quelqu'un qu'une Dame n'a point manqué depuis dix ans de se faire peindre deux fois l'année, par des Peintres differens, je vous demande de quelle façon vous le lui diriez, &c. car alors la réponse seroit, *Il y a une Dame qui depuis dix ans s'est fait peindre deux fois l'année.*

On vouloit savoir dernierement s'il falloit prononcer *Quinte-Curse*, comme on prononce *Quintus* en Latin, en faisant sentir l'*u* ou *Quinte-Curse*, comme nous prononçons *quinze*. Pour s'éclaircir de l'usage, on pria plusieurs personnes qui se trouvoient alors assemblées, de vouloir bien nommer les Auteurs qui avoient écrit la vie d'Alexandre. On ne manqua point de nommer Arrian & Quinte-Curse, & la plus grande partie fut pour *Quinte-Curse* en gardant la prononciation Latine. Les avis furent partagez sur *Quintilien*.

DIII.

De la plus grande erreur qu'il y ait en matiere d'écrire.

LA plus grande de toutes les erreurs en matiere d'écrire, est de croire, comme font plusieurs, qu'il ne faut pas écrire comme l'on parle. Ils s'imaginent que quand on se sert

des phrases usitées, & qu'on a accoûtumé d'entendre, le langage en est bas, & fort éloigné du bon style. Je ne parle que des phrases & non pas des mots, parce qu'il n'y a personne à mon avis, qui prétende composer un discours de paroles nouvelles & inconnues; c'est-à-dire, faire une nouvelle Langue qu'on n'entende point. Mais pour les phrases, leur opinion est tellement opposée à la vérité, que non seulement en notre Langue, mais en toutes les Langues du monde, on ne sauroit bien parler ni bien écrire qu'avec les phrases usitées, & la diction qui a cours parmi les honnêtes gens, & qui se trouve dans les bons Auteurs. Chaque Langue a ses termes & sa diction, & qui par exemple, parle Latin, comme font plusieurs, avec des paroles Latines & des phrases Françoises, ne parle pas Latin, mais François, ou pluftôt ne parle ni François ni Latin. Cela est tellement vrai, que je m'étonne qu'il y ait tant de gens infectez de l'erreur qui m'oblige à faire cette Remarque. Ce n'est pas

que parmi les façons de parler, établies & reçûes, on ne puisse faire quelquefois des phrases nouvelles, comme nous avons dit ailleurs, mais il faut que ce soit rarement, & avec toutes les précautions que j'ai marquées. Ce n'est pas non plus, que comme notre Langue s'embellit & se perfectionne tous les jours, on ne puisse employer quelques nouveaux ornemens, qui jusques ici étoient inconnus à nos meilleurs Ecrivains, mais le corps des phrases & de la diction doit être toûjours conservé, & l'essence & la beauté des Langues ne consiste qu'en cela. Il est vrai que l'on doit entendre sainement cette maxime, *qu'il faut écrire comme l'on parle*; car comme il y a divers genres pour parler, il y a divers genres aussi pour écrire, & il faut que le genre d'écrire réponde à celui de parler, le genre bas au bas, le médiocre au médiocre, & le sublime au sublime; de sorte que si j'employois une phrase fort basse dans un haut style, ou une phrase fort noble dans un style bas, je me rendrois également ridi-

cule ; mais pour tous ces genres-là il y a des phrases en notre Langue qui leur sont affectées. Et qu'on ne lui reproche point sa pauvreté, car c'est bien souvent celle des mauvais Harangueurs, ou des mauvais Ecrivains, & non pas la sienne. Elle a des magazins remplis de mots & de phrases de tout prix, mais ils ne sont pas ouverts à tout le monde, ou s'ils le sont, peu de gens savent choisir dans cette grande quantité ce qui leur est propre.

NOTE.

Il est certain que beaucoup de personnes qui s'expliquent assez bien dans la conversation, font de fort méchantes Lettres, parce qu'ils croient qu'il faut écrire autrement que l'on ne parle. Il n'y a rien de si dangereux que de vouloir donner dans les belles phrases. On ne manque guere à tomber par-là dans des expressions dures & guindées, qui font quelquefois qu'on s'éloigne du bon sens. Il faut exprimer ce qu'on a dessein de dire sans qu'il y ait rien de recherché, & l'on écrit toûjours assez bien, lorsqu'on n'emploie que les termes qui se presentent naturellement. Cela ne regarde que les simples Lettres, car pour les

ouvrages que l'on voudroit donner au Public, je ne croi pas qu'il y ait personne qui en entreprenne, sans s'être au moins formé quelque stile.

DIV.

Autrui.

IL y a des gens qui croient que ce mot n'est pas bon, & qu'il est vieux, & à cause de cela ils disent toûjours *autres* pour *autrui;* mais ils se trompent extrémement, car au contraire c'est une faute, & ce n'est pas parler François que de dire *autres*, en beaucoup d'endroits, où il faut dire *autrui.* Par exemple, *il ne faut pas desirer le bien des autres* est très-mal dit, il faut dire *le bien d'autrui.* *Autre* a rélation aux personnes dont il a déja été parlé, comme si je disois, *il ne faut pas ravir le bien des uns, pour le donner aux autres*, je dirois bien, & de dire, *il ne faut pas ravir le bien des uns, pour le donner à autrui*, ne seroit pas parler François; parce quand il y a rélation de personnes, il faut dire *autres*, & quand il n'y a point de rélation, il faut di-

re *autrui*. D'ailleurs, *autre* s'applique aux perſonnes & aux choſes ; mais *autrui* ne ſe dit que des perſonnes, & toûjours avec les articles indéfinis. Je ſai bien que quelques Grammairiens diſent qu'*autrui* ſe met quelquefois avec l'article défini, & qu'alors il veut dire *le bien*, & non pas *la perſonne* ; par exemple, *je ne veux rien de l'autrui*, pour dire, *du bien d'autrui* ; mais cette façon de parler eſt du vieux temps, d'où Monſieur de Malherbe l'a ramenée, diſant,

A qui rien de l'autrui ne plaît.

Aujourd'hui elle n'eſt plus en uſage que dans la lie du peuple. Pourquoi ne dirons-nous pas, *je ne veux rien d'autrui ?*

NOTE.

Autrui eſt un terme plus général qu'*autres*, qui comme dit Monſieur de Vaugelas a toujours relation aux perſonnes, dont on a déja parlé. Ainſi on dira pluſtôt, *Il ne faut point faire à autrui ce que nous ne voulons pas qui nous ſoit fait*, que de dire, *il ne faut point faire aux autres*, quoique peut-être ce ne fût pas mal par-

ler. Monſieur Chapelain marque ſur *l'autrui*, que c'eſt un terme de la formule dont les Seigneurs ſe ſervent enſaiſinant les Contrats d'acquiſition, *ſauf notre droit & l'autrui*, c'eſt-à-dire, *celui d'autrui.*

DV.

Arondelle, hirondelle, herondelle.

ON dit (1) *arondelle*, *hirondelle* & *herondelle*; mais *herondelle* avec *e* eſt le meilleur & le plus uſité des trois,

(1) L'Auteur met Arondelle pour le moins bon, cependant c'eſt le vrai mot. Belleau a fait une Ode de *l'Arondelle.* Voyez le même Belleau en ſes Bergeries au mois d'Avril & de Mai. Coëffeteau en ſon Livre des Paſſions, au Traité de l'Amour, ſi je ne me trompe, dit, *Une Arondelle ne fait pas le Printemps.* Le mot *Herondelle* ſe dit par le peuple, de la même ſorte qu'il dit *cherette* pour *charrette*, *chertier*, *chercutier*, au lieu de *chartier*, *charcutier.* Néanmoins il faut dire *la rue de l'Herondelle*, qui eſt une rue de Paris, parce qu'elle n'eſt connue que par ce nom. *Hirondelle* eſt Latin, & n'eſt connu que de ceux qui ſavent le Latin, & qui penſent qu'il y faut ramener le François autant qu'on peut. Amyot dit toujours *Arondelle.* Voyez au livre 8. queſtion 7. des propos de table au commencement, où il parle du précepte de

C'eſt à mon avis, parce que notre Langue qui aime la douceur de la prononciation, change volontiers l'*a* en *e*, n'y ayant point de doute que l'*a* eſt une voyelle beaucoup moins douce que l'*e*. Nous en avons donné des exemples en divers endroits, qu'il n'eſt pas beſoin de répéter ici; mais quand nous dirons qu'il n'en faut pas pourtant abuſer, ni dire *merque* pour *marque*, *merri* pour *marri*, ni *ſerge* pour *ſarge*, je ne croi pas que ce ſoit une répétition inutile, vû le grand nombre de gens qu'il y a qui manquent en ces trois mots & en quelques autres ſemblables. Après *herondelle*, le meilleur eſt *hirondelle*, quoique ce dernier ait pluſieurs partiſans capables de l'autoriſer, & même de le diſputer à l'autre.

Pythagore de ne recevoir point d'Arondelle en ſa maiſon. Celui qui a traduit le 12. Tome d'Amadis, au 84. chap. pag. 304. dit *Arondelle*: néanmoins il faut confeſſer que maintenant *Hirondelle* l'emporte. Marot en ſes Opuſcules p. 37. dit *Arondelle*. Alain Chartier en ſa Ballade 4. dit *Arondelle*.

NOTE.

Monſieur de la Mothe le Vayer dit qu'*Arondelle* eſt le vrai mot François, témoin nos vieux Livres qui diſent *arondes*; que le païs Latin a préferé *Hirondelle* à cauſe de *hirundo*, & qu'*Hirondelle* eſt du franc badaudois qui change toûjours l'*a* en *e*, comme *Mademe* pour *Madame*. Il ajoûte que cela n'empêche pas que ſi *Herondelle* eſt plus en uſage que les autres, on ne doive s'en ſervir, puiſqu'on a bien préféré *Mademoiſelle* à *Madamoiſelle*. Il n'y a point de doute que ſi l'uſage s'étoit déclaré pour *Herondelle*, il faudroit le dire, mais il eſt certain que tout le monde dit aujourd'hui *Hirondelle*; & M. Chapelain a eu raiſon de décider que c'eſt le ſeul bon des trois. Il dit que feu Monſieur de l'Etoile de l'Academie Françoiſe étoit pour *Herondelle*, & que ce fut ſur ſon avis que Monſieur de Vaugelas ſe détermina. Monſieur Menage qui trouve auſſi-bien que Monſieur de la Mothe le Vayer qu'il a choiſi le pire des trois, convient avec lui qu'*aronde* étoit l'ancien mot François, ce que l'on connoît par ces mots *en queue d'aronde*, que les Menuiſiers diſent encore aujourd'hui, au lieu de *en queue d'Hirondelle*. Il dit que d'*aronde* on a fait le diminutif *arondelle*, & qu'on appelloit autrefois à Paris *la rue d'arondelle*, celle que l'on ap-

pelle aujourd'hui *de l'hirondelle*: que cependant tous ceux qui parlent bien disent *hirondelle*; & qu'afin qu'on ne lui oppose point le témoignage de Mademoiselle de Scudery qui dans sa prose & dans ses vers a dit *arondelle*, il se sent obligé de marquer qu'elle a changé d'avis, & qu'elle dit présentement *Hirondelle*. Le Pere Bouhours est aussi pour *hirondelle*, & après tant de fameux Ecrivains qui parlent ainsi, on ne sauroit parler autrement.

Je croi qu'on peut repeter ici avec Monsieur de Vaugelas qu'il ne faut point dire *merque* & *merri*, pour *marque* & *marri*; mais assûrement il faut dire *serge* & non pas *sarge*.

D V I.

Quelque usage de la négative ne.

NOus avons fait une Remarque, où il se voit qu'avant *pas* ou *point* il est libre de mettre la négative *ne*, ou de ne la mettre pas, comme on peut dire, *avez-vous point fait cela?* & *n'avez-vous point fait cela?* Mais voici une addition à la Remarque qui est importante, & qui mérite elle-même une Remarque. C'est que lorsqu'on ne parle pas par interrogation, il faut

toûjours mettre la négative *ne*, & ce seroit une faute de ne la mettre pas. Par exemple, il faut dire, *il veut savoir s'ils n'ont point été mariez*, & non pas, *il veut savoir s'ils ont point été mariez*; au lieu qu'en interrogation on peut dire tous les deux, *n'ont-ils point été mariez?* & *ont-ils point été mariez?*

NOTE.

On a déja dit que M. Menage préfere *n'ont-ils pas fait*, à *ont-ils pas fait*, sans la négative. Il trouve aussi, *je ne compte pour rien*, plus élégant que, *je compte pour rien.* Il semble qu'il y ait quelque difference de sens entre ces deux façons de parler que Monsieur de Vaugelas propose, lorsque l'on parle sans interrogation. *Il veut sçavoir s'ils n'ont point été mariez*, peut signifier, *il veut savoir s'il est vrai, comme on le dit, que quoiqu'ils vivent en gens mariez; ils ne le sont pas effectivement*; & quand on dit, *il veut savoir s'ils ont point été mariez*, on peut vouloir faire entendre, *il soupçonne qu'ils sont mariez, & il veut savoir si cela est vrai.*

Quelques-uns omettent la particule *ne* après *de peur*, & après les verbes *craindre*, & *empêcher*, & ils disent par exemple, *il renonçoit aux plaisirs, de peur que s'y abandonnant trop, il oubliât ce qu'il devoit au service de son Prince. Il craignit qu'on lui par-*

donnant sa faute, il devînt plus téméraire. Il empêcha que ses amis lui parlassent. Je croi qu'il est mieux de mettre la négative dans toutes ces phrases, & je dirois, *de peur qu'il n'oubliât. Il craignit qu'il ne devînt. Il empêcha que ses amis ne lui parlassent.*

DVII.

Detteur.

IL sembleroit que ce mot dont s'est servi un de nos plus célébres Ecrivains, devroit être plus François que *débiteur*, parce qu'il s'éloigne plus du Latin, & s'approche plus du François *dette* ou *debte*, d'où *detteur* est formé ; mais il n'en est pas ainsi. *Detteur* est un vieux mot qui n'est plus gueres en usage. Il faut dire & écrire *débiteur*. Nous avons ainsi beaucoup de mots en notre Langue, comme *donation*, & plusieurs autres dont il ne me souvient pas maintenant, qui d'une façon approchent beaucoup plus du Latin que de l'autre ; & quoique ceux qui tiennent moins du Latin semblent plus François ; cependant le plus souvent c'est tout le contraire, l'usage le voulant ainsi.

NOTE.

Si *detteur* n'étoit plus guere en usage du temps de M. de Vaugelas, il ne l'est plus du tout à present. On dit toûjours *débiteur*.

DVIII.

De la situation des gérondifs, étant & ayant.

IL faut que les gérondifs *étant* & *ayant* soient toûjours placez après le nom substantif qui les régit, & non pas devant, comme fait d'ordinaire un de nos plus célébres Ecrivains. Par exemple, il a écrit, *étant le bienfait de cette nature*, au lieu de dire, *le bienfait étant de cette nature*. J'ai marqué les gérondifs *étant* & *ayant*, parce que c'est en cela principalement que cet Auteur renommé commet cette faute, qui pourroit être un piége à ceux qui se proposent de l'imiter, & qui se forment en tout sur ce modelle, s'ils n'étoient avertis par cette Remarque que cette façon de parler est ancienne, & qu'elle n'est plus en usage que chez les Notaires. Il en est de

même

même du gérondif *ayant*, comme, *ayant ce bon-homme fait tout son possible*, au lieu de dire, *ce bon-homme ayant fait tout son possible*. Je ne croi pas qu'aux autres verbes cette faute se puisse commettre.

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer prétend qu'il y a quelquefois de l'élégance à mettre les gerondifs *étant* & *ayant* devant les noms substantifs dont ils sont régis. Il n'a pas raison. Cette transposition est vicieuse, & on n'écrit plus de cette sorte.

DIX.

Long pour *longue*.

LA commune opinion est qu'il faut dire, *tirer de longue & allonger de longue*, pour dire, *avancer*, *gagner pays*, *faire du chemin*, & non pas, *tirer de long* ni *aller de long*, comme l'a écrit un de nos plus célébres Auteùrs, & d'autres après lui. Je ne pense pas qu'Amyot ait jamais usé de cette façon de parler. Elle est fort basse, & je ne voudrois pas m'en servir en écrivant. *Tirer en longueur*, *aller en longueur*,

ſont des choſes différentes de *tirer de longue* & *aller de longue* ; car *tirer* ou *aller en longueur* veut dire qu'il ſe paſſera beaucoup de temps avant que l'on voye la fin de la choſe qui tire en longueur, au lieu que *tirer* ou *aller de longue*, marque un progrès fort prompt, par le moyen duquel on parvient bientôt au but que l'on ſe propoſe.

NOTE.

Tirer de longue, & *aller de longue*, dans le ſens marqué par M. de Vaugelas, ſont des façons de parler qui ne ſont pas aujourd'hui aſſez uſitées pour les défendre contre *tirer de long*, & *aller de long*. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'au datif dans les manières de parler adverbiales, notre langue préfére le féminin, *à la longue*, *à la legere*.

DX.

S'il faut dire landi *ou* landit.

Il faut écrire *landit* avec un *t* à la fin, quoiqu'il ne ſe prononce pas ; ce qui a été cauſe que pluſieurs ont crû qu'il falloit écrire *landi*. C'eſt ce

que le Disciple (1) paye tous les ans à son Précepteur, en reconnoissance de la peine qu'il a prise à l'enseigner, & il vient de ces deux mots Latins *annus dictus*, ou comme d'autres croient, d'*indictum*, d'où il s'ensuit qu'il faut

(1) *A son Précepteur.*] Cela n'est point vrai, & jamais je ne l'ai oui ainsi nommer dans l'Université : c'est une bevûe de Malherbe, & Amyot dit toûjours *écolage.*

Le mot vient d'*Indictum*, *Nundinas Indicti.* Voyez les Antiquitez de S. Denys, l. 4. c. 18. p. 1259. & suiv. Voyez Belleforest en la vie de Charles le Chauve Chappenust. Voyez Menage sur le mot de *Landi*, où il est de l'avis de Malherbe, & dit avoir appris ce qu'il rapporte à ce propos de Monsieur de Troye.

Le Landi que les Ecoliers payoient autrefois, ne se payoit pas aux Regens, mais au Recteur & aux Suppôts de l'Université, & ce qui se donnoit pour le Landi se mettoit dans une bourse commune, pour fournir aux frais du Recteur; qui alloit à S. Denys au temps de la Foire en grande cérémonie, accompagné des Facultez & des Officiers de l'Université, & de grand nombre d'Ecoliers. Mais l'Arrêt du Réglement a aboli ce droit de Landi, & par conséquent cette grande cérémonie.

écrire *landit* avec un *t* ; car c'eſt ordinairement au bout de l'an, c'eſt-à-dire de l'an ſcholaſtique, que ce préſent ſe fait au Précepteur. Monſieur de Malherbe a écrit *landit* avec un *t* dans ſa traduction des bienfaits de Seneque. Voici le paſſage, *vous me direz qu'à ce compte-là vous ne devez rien ni à votre Médecin qui a eu ſa piéce d'argent, quand il vous eſt venu voir, ni à votre Précepteur, à qui vous avez payé ſon landit.* Et pour ce qui eſt de l'*l*, par laquelle ce mot commence, qui ſemble détruire cette véritable étymologie, il faut ſavoir qu'il eſt arrivé à ce mot la même choſe qu'à pluſieurs autres, dont nous donnerons ici des exemples, qui eſt que l'*l* au commencement étoit l'article du mot, la voyelle qui la ſuit ſe mangeant par la rencontre de l'autre voyelle qui commence le mot, & l'on écrivoit ainſi, *l'an dit* en trois mots ſéparez, dont l'article eſt compté pour un ; mais depuis par corruption il eſt arrivé que l'article s'eſt joint & comme incorporé avec *an*, de ſorte que ne faiſant plus qu'un mot, il a fallu lui donner un nouvel

article, & dire *le landit*. Si nous n'en donnions des exemples, comme nous l'avons promis, il sembleroit que cette étymologie seroit bien tirée par les cheveux; il est certain que *hedera*, cette feuille toûjours verte, s'est long-temps appellée en François *hierre*, il ne faut que lire les vieux Auteurs pour en être assuré, & même l'*Abbaye d'Hierre* s'appelle en Latin *hedera*. On a donc été long-temps que l'on disoit l'*hierre* pour *le hierre*, à cause que l'*e* & l'*a* de l'article masculin & du féminin se mangent, comme chacun sait, devant la voyelle du mot suivant; mais depuis on en a fait un seul mot *lierre*, & alors il a fallu lui donner un nouvel article, & dire, *le lierre*. Tous nos meilleurs Etymologistes croient aussi que *loisir* s'est formé de la même façon, & qu'anciennement d'*otium* on avoit dit *oisir* en François, & que l'*l* qui va devant *oisir*, en disant *loisir*, n'étoit que l'article; mais depuis s'étant tout-à-fait incorporé avec le mot, il lui a fallu encore un article nouveau, avec lequel on dit *le loisir*. Je sai qu'il y en a d'autres exemples indubitables en notre

Langue qui ne se présentent pas à point nommé quand on en a besoin ; mais je suis assuré qu'il y en a. Et cela est si familier à la Langue Espagnole, que ce n'est pas une merveille si la nôtre en fait autant ; car en tous les mots que les Espagnols ont pris de l'Arabe, qui commencent par *al*, comme *alcova*, *alguazil*, *almohada*, *alcalde*, *alcayde*, & une infinité d'autres, quoique cet *al* soit l'article Arabe, on n'a pas laissé d'y ajoûter l'article Espagnol, & de dire, *el alcova*, *el alguazil*, *el almohada*, *&c.*

NOTE.

Monsieur Menage veut qu'on écrive *landi*. Il dit qu'il vient d'*indictum*, & non pas d'*annus dictus*, comme le prétend M. de Vaugelas ; que d'*inctum*, on a dit premierement, *l'endict*, puis *lendit*, *lendi*, & enfin *landi*.

DXI.

Conjurateur pour *conjuré*.

C*Onjurateur* pour un homme qui est auteur ou complice d'une conjuration, n'est pas François, il faut

dire *conjuré*. Ce qui a trompé ceux qui ont dit les premiers *conjurateur* , c'eſt que la terminaiſon en étant active , & celle de *conjuré* paſſive , ils ont crû que le nom verbal qui avoit la terminaiſon active , devoit être employé pour exprimer une action, & non pas celui qui a la terminaiſon paſſive, comme *conjuré*. Mais outre que l'uſage le voulant ainſi, il n'y a plus de replique, cet uſage eſt encore fondé ſur ce que *conjuré* vient du Latin *conjuratus* , qui ſignifie la même choſe, & que les Latins le nomment ainſi , & non pas *conjurans* ni *conjurator*. D'ailleurs il n'eſt pas fort extraordinaire en notre Langue, qu'il y ait des noms avec la terminaiſon paſſive, qui néanmoins ſignifient une action,comme *affectionné*, *paſſionné*, & une grande quantité d'autres, non plus qu'il n'eſt pas nouveau qu'il y ait des noms avec la terminaiſon active , qui néanmoins ont une ſignification paſſive, comme *chemin paſſant*, *&c.*

NOTE.

M. Chapelain ajoûte à *chemin paſſant*, qui a la terminaiſon active, & la ſigni-

fication passive, *tambour battant*, & *portes ouvrantes.*

DXII.

Cela dit.

CEtte phrase ne vaut rien, quoique plusieurs l'écrivent, & particulierement la pluspart de ceux qui font des Romans. Elle ne se peut pas écrire, parce qu'elle ne se dit jamais ; on dit ordinairement *ayant dit cela*, & c'est ainsi qu'il faut écrire. Ce qui les a trompez, c'est que l'on écrit fort bien *cela fait*, qui est bien meilleur & plus élégant que de dire, *cela étant fait*, mais ils ne considerent pas, que si on l'écrit, on le dit aussi, & qu'à cause qu'on ne dit point *cela dit*, il ne faut point aussi l'écrire.

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer prétend que, *cela dit*, se prononce & s'écrit aussi-bien que *cela fait*, que M. de Vaugelas approuve. M. Chapelain dit que la phrase est vieille, & du style de Ronsard, qui disoit aussi, *ce dit*. Si *cela fait*, étoit une façon de parler reçûe, & plus élégante que, *cela étant fait*, je ne voi pas

pas quelle raiſon on auroit de condamner, *cela dit*, puiſque l'un paroît fort égal à l'autre.

DXIII.

Pronoms poſſeſſifs.

IL faut répeter le pronom poſſeſſif, comme on répete l'article ; par exemple, on dit *le pere & la mere*, & non pas *les pere & mere*. Ainſi il faut dire *ſon pere & ſa mere*, & non pas *ſes pere & mere*, comme dit la pluſpart du monde, qui eſt une des plus mauvaiſes façons de parler, qu'il y ait en toute notre Langue. Par tout ailleurs il en faut uſer auſſi comme de l'article ; par exemple quand il y a des adjectifs avec des particules, comme *plus*, *moins*, *ſi*, & autres ſemblables, il faut répeter le pronom poſſeſſif aux mêmes endroits où l'on répeteroit l'article, & non pas aux autres. On dit, *les plus beaux & les plus magnifiques habits*, & l'on dit encore, *les plus beaux & plus magnifiques habits*, ſans répeter l'article au ſecond adjectif, ſelon la règle des

ſynonymes & des approchans, dont nous avons ſouvent parlé. Ainſi l'on dit, *ſes plus beaux & ſes plus magnifiques habits*, & l'on dit encore, *ſes plus beaux & plus magnifiques habits*, ſelon la même règle. Mais on diroit mal, *il lui a fait voir les plus beaux & plus vilains habits du monde*, par la règle contraire à celle des ſynonymes & des approchans, qui veut que l'on répéte l'article, & que l'on diſe, *il lui a fait voir les plus beaux & les plus vilains habits du monde*. C'eſt pourquoi il faut dire auſſi, *il lui a fait voir ſes plus beaux & ſes plus vilains habits*, en répétant deux fois *ſes*, & non pas *ſes plus beaux & plus vilains habits*. Ce que j'ai dit du pronom poſſeſſif de la troiſiéme perſonne, s'entend de même du poſſeſſif de la premiére & de la ſeconde perſonne au ſingulier & au pluriel.

NOTE.

Monſieur Chapelain a raiſon de dire, que, *ſes pere & mere*, eſt une phraſe Palatiale, & un ſtyle de pratique. M. de la Mothe le Vayer dit pourtant qu'on a tort de la bannir, & que c'eſt une pro-

prieté de notre Langue qu'il faut conſerver. La raiſon qu'il en donne eſt, qu'elle s'emploie où l'on diroit autrement *ſes Parens*, & où l'on veut unir les deux Auteurs de notre être ſans les conſiderer ſéparement, ce qu'il trouve ſignificatif & élégant, comme, *il a maltraité ſes pere & mere, ſes pere & mere ſont morts; les pere & mere ſont obligez de, &c.*

Si l'on dit fort bien, *ſes plus beaux & plus magnifiques habits*, c'eſt parce que les mêmes habits qui ſont beaux, ſont magnifiques, mais il faut dire neceſſairement, *Il lui a fait voir ſes plus beaux & ſes plus vilains habits*, à cauſe que les habits qui ſont beaux, ne ſont pas les mêmes qui ſont vilains, ce qui oblige à répeter le pronom poſſeſſif *ſes*.

DXIV.

Juſques à aujourd'hui.

J'Ai vû diſputer à des gens qui parlent fort bien, s'il faut dire (1) *juſques à aujourd'hui*, ou *juſques aujourd'hui*. Ceux qui croient qu'il faut

(1) *Juſques à aujourd'hui.*] Amyot dit toujours *juſques aujourd'hui*, en la vie de Ciceron n. 13. & autres lieux. Coeffeteau Hiſt. Rom. p. 460. dit *N'ont ſçû juſques aujourd'hui.*

dire *jusques à aujourd'hui*, alléguent pour leur raison, que la préposition *jusques*, soit qu'elle désigne le temps ou le lieu, car elle sert à l'un & à l'autre, régit d'ordinaire l'article du datif, soit singulier ou pluriel, comme, *jusques à l'année prochaine*, *jusques aux longs jours*, *jusques à Rome*, *jusques aux enfers*, excepté en ces deux phrases seulement, *jusques ici*, ou *jusqu'ici*, & *jusques-là*, qui se disent tous deux, & pour le temps & pour le lieu, sans que *jusques*, soit suivi du datif, ou de la préposition *à*, car ceux qui disent *jusques à ici*, & *jusques à là*, comme je l'ai souvent oui dire, parlent barbarement. Cela présupposé, ils inferent qu'il faut dire *jusques à aujourd'hui*, comme l'on dit, *jusques à demain*, *jusques à hier*, *jusques à ce jour*.

Mais ceux qui sont de l'opinion contraire, les combattent avec la même raison, & de leurs propres armes, disant qu'à cause que *jusques*, doit être suivi du datif, ou de la préposition *à*, il faut dire, *jusques aujourd'hui*, parce qu'*aujourd'hui*, est un

mot qui commence par l'article masculin du datif *au*, & ainsi selon la propre Règle des adversaires il faut dire, *jusques aujourd'hui*, & non pas, *jusques à aujourd'hui*.

A cela ils répartent, qu'il est vrai, qu'*aujourd'hui*, est un mot qui commence par l'article masculin du datif, mais que ce mot ne doit pas être considéré selon son étymologie, ou sa composition, piece à piece, & séparé en ces quatre mots, *au jour de hui*, ou *d'hui*, mais comme un adverbe qui ne fait plus qu'un mot François, comme *hodiè*, qui signifie *aujourd'hui*, ne fait qu'un mot en Latin, quoiqu'il soit composé de deux, & comme *demain*, & *hier*, ne font aussi qu'un mot en François; de sorte que de la même façon que l'on dit *jusques à demain*, *jusques à hier*, on doit dire aussi, *jusques à aujourd'hui*, puisque *demain*, *hier* & *aujourd'hui*, sont trois adverbes de temps, dont il se faut servir tout de même sans mettre autre différence entre eux, que celle de leur signification.

Néanmoins on réplique, qu'enco-

re qu'il ſoit vrai qu'*aujourd'hui*, ne fait plus qu'un mot, qui eſt adverbe, ſi eſt-ce que ſe rencontrant qu'il commence par l'article du datif, qui eſt celui que la prépoſition *juſques*, demande, on ſe ſert de cette rencontre, & on la ménage ſi bien qu'on ſe paſſe de la prépoſition *à*, & l'on ſe contente de dire *juſques aujourd'hui*, ſans dire *juſques à aujourd'hui*, comme ſi *aujourd'hui*, n'étoit pas adverbe, & un ſeul mot, mais quatre mots ſéparez, comme nous avons dit, *au jour d'hui*, & comme on diroit, *juſques au jour d'hier*. Outre qu'on évite la cacophonie des deux voyelles. Ce qui confirme cela, c'eſt une autre façon de parler toute ſemblable, qui eſt, *juſques à cette heure*; car ceux qui diſent, *juſques à à cette heure*, comme il y en a pluſieurs qui parlent ainſi, au lieu de dire, *juſques à cette heure*, diſent ſi mal, que les partiſans même de *juſques à aujourd'hui*, les condamnent. Et néanmoins il n'y a pas plus de raiſon d'un côté que d'autre, parce qu'*à cette heure*, eſt adverbe auſſi bien

qu'*aujourd'hui*, & il ne faut pas alléguer, que la cacophonie des deux *à* ſonnant de même en *juſques à cette heure*, en eſt la cauſe, & qu'en *juſques à aujourd'hui*, le ſecond *à*, joint à l'*u*, fait un diphtongue, qui varie le ſon du premier *a*, & qui ſe prononce comme un *o*; car notre Langue n'a point d'égard, comme nous avons dit pluſieurs fois, à ces cacophonies, quand l'Uſage les autoriſe, puiſque nous diſons, *il commença à dire*, & qu'il le faut dire ainſi pour bien parler François, & non pas, *il commença de dire*; & ce qui eſt bien plus encore, puiſqu'il faut dire, *il commença à avouer*, nonobſtant la cacophonie des trois *a*, pluſtôt qu'*il commença d'avouer*. Enfin ceux qui ſont pour *juſques à aujourd'hui*, ont encore trouvé une ſubtilité, qui eſt de dire que *juſques*, eſt une prépoſition qui régit le datif, & qu'en ce mot *aujourd'hui*, l'article *au*, n'y eſt point au datif, mais à l'ablatif, tout de même qu'en l'adverbe Latin *hodiè*, qui eſt encore un mot compoſé de deux mots, on voit que ces deux

mots ſont à l'ablatif. A cela les autres répondent, qu'il eſt très-vrai que cet article défini *au*, en *aujourd'hui*, eſt ablatif, comme l'article indéfini *à*, en *à cette heure*, eſt ablatif auſſi; mais que l'article de l'ablatif & celui du datif étant ſouvent ſemblables, comme ils le ſont en ces deux exemples *aujourd'hui*, & *à cette heure*, on ſe prévaut de la commodité, puiſqu'ils ſe rencontrent tout propres pour être ajuſtez ſans aucun changement avec *juſques*, qui demande un datif.

Il y a pourtant certains endroits, où non ſeulement on peut dire, *à aujourd'hui*, mais il le faut dire néceſſairement, comme, *on m'a aſſigné à aujourd'hui*, & non pas *on m'a aſſigné aujourd'hui*; car ce dernier ſeroit équivoque, ou pour mieux dire, il ne ſignifieroit pas que *l'on m'a aſſigné à aujourd'hui*, mais que *c'eſt aujourd'hui qu'on m'a aſſigné*. De même *on a remis cette affaire aujourd'hui*, ne ſeroit pas bien dit, pour dire *on a remis cette affaire à aujourd'hui*. Il y auroit dans l'intelligence de ces paro-

les, *on a remis cette affaire aujourd'hui*, le même vice, & le même inconvénient qu'en celles-ci, *on m'a assigné aujourd'hui*.

NOTE.

Quoique de fort bons Auteurs ayent écrit *jusques aujourd'hui*, la plus commune opinion est qu'il faut dire, *jusques à aujourd'hui*. Ce qui me détermine à être de ce sentiment, ce sont les exemples que M. de Vaugelas rapporte sur la fin de cette Remarque, pour faire connoître qu'il faut dire necessairement *à aujourd'hui*. Cela fait voir qu'*aujourd'hui* n'est regardé que comme un seul mot, puisque si on disoit, *on m'a assigné aujourd'hui*, cela ne signifieroit pas, *on m'a assigné pour m'obliger à répondre aujourd'hui*, mais simplement, *on m'a assigné aujourd'hui pour m'obliger à répondre dans un certain temps*, & que pour marquer que c'est aujourd'hui que je dois répondre, je suis obligé de dire que *je suis assigné à aujourd'hui*. Il y a beaucoup de difference entre *à cette heure* & *aujourd'hui*. On a toujours écrit *à cette heure* en trois mots separez, ce qui est cause que la préposition *jusque*, trouvant *à* dans la premiere, lequel *à* est la marque du datif, ne demande point un second *à*, & cela empêche qu'on ne puisse écrire *jusqu'à à cette heure*, au

lieu qu'*aujourd'hui* s'écrivant toujours en un ſeul mot, peut ſouffrir *à* devant ſoi; *juſqu'à* aujourd'hui. M. Menage remarque qu'il y en a qui font une faute en prononçant *aujord'hui* pour *aujourd'hui*. C'eſt une prononciation vicieuſe.

DXV.

Bien *au commencement de la période.*

L'Adverbe *bien* au commencement de la période, ſent ſon ancienne façon d'écrire, qui aujourd'hui n'eſt plus gueres en uſage. Par exemple, un de nos fameux Auteurs a écrit, *bien eſt-il mal aiſé*, *bien crois-je*, & pluſieurs autres ſemblables. On le dit encore quelquefois en parlant, mais il ſemble que ce n'éſt pour l'ordinaire qu'en raillerie, & qu'on ne l'écrit que rarement. J'entends en proſe, car en vers Monſieur de Malherbe en a ſouvent uſé, & je trouve qu'il a auſſi bonne grace en vers, qu'il l'a mauvaiſe en proſe, pourvû qu'il ſoit bien placé, comme cet excellent Ouvrier avoit accoûtumé de s'en ſervir. Que ſi en proſe j'avois jamais à le

mettre, ce seroit sans doute en cette phrase, *bien est-il vrai*, qui a beaucoup plus de force & de grace, que de dire, *il est bien vrai*. Un de nos Maîtres a écrit depuis peu, *bien sai-je*.

NOTE.

Bien croi-je, *bien sai-je*, sont des façons d'écrire, dont on ne se sert plus du tout aujourd'hui. J'ai vû fort souvent, *bien est-il vrai*, dans des ouvrages estimez de tout le monde, mais j'avoue que je m'en suis toujours senti blessé, & que je dirois tout simplement, *il est vrai que la plûpart de ses amis*, plustôt que de dire, *bien est-il vrai que la plûpart de ses amis*.

DXVI.

Gracieux.

CE mot ne me semble point bon; quelque signification qu'on lui donne; la plus commune & la meilleure est de signifier, *doux*, *courtois*, *civil*, & de fait, quand on dit *gracieux*, on le met d'ordinaire après *doux*; *doux & gracieux*, *courtois & gracieux*, & en cette compagnie il passe plus aisément. Un de nos plus

célebres Ecrivains a dit, *ils lui avoient apporté des réponſes les plus gracieuſes du monde*, pour dire, *les plus honnêtes, les plus civiles.* Je ne voudrois pas m'en ſervir. Il y a de certaines Provinces où l'on s'en ſert pour dire qu'une perſonne a bonne grace à faire quelque choſe; *Il eſt gracieux*, diſent-ils, *quand il fait ce conte-là.* Mais il ne vaut rien du tout, & ce n'eſt point parler François. On dit bien *mal gracieux*, comme, *vous êtes bien mal gracieux*, qui eſt oppoſé au premier & au vrai ſens de *gracieux*, & qui veut dire *rude*, mais (1) il eſt bas, & je ne le voudrois pas écrire dans le ſtyle noble.

NOTE.

Monſieur de la Mothe le Vayer demeure d'accord qu'il y a des endroits où *gracieux* ne ſonne pas bien. C'eſt, dit-il, quand on le dit exprès pour rire, & avec un ton de voix qui fait connoître l'intention qu'on en a; mais il approuve qu'on diſe, *Vous trouverez un homme le plus gracieux du monde & le plus civil*, ou tout au contraire, *un homme très-mal gracieux.* Selon le Pere Bouhours il ne ſe dit en proſe ſérieuſement que quand

Il s'agit de peinture, *un Tableau qui a quelque chose de gracieux, une Figure qui a l'air gracieux.* Je croi qu'on le pourroit dire d'une personne qui auroit les manières engageantes; *Il y a je ne sai quoi de si gracieux dans la maniere dont elle reçoit les gens, qu'on ne peut se défendre de l'aimer.* M. Menage trouve *gracieux* très-bon en prose & en vers. Ce mot n'a pas mauvaise grace dans les deux exemples qu'il rapporte, l'un du Pere Bouhours, *Je ne sai quel air tendre & gracieux qui charme les connoisseurs*, & l'autre de lui.

Pour moi, de qui le chant n'a rien de gracieux.

(1) *Mais il est bas.*] Et *ce bas* peut quelquefois entrer dans les discours Oratoires.

DXVII.

Par sus tout.

CEtte façon de parler est vieille, & n'est plus aujourd'hui en usage parmi les bons Ecrivains. Néanmoins un des plus célebres a écrit, *par sus tout j'admire.* Et c'est ce qui est cause que j'en fais une Remarque, de peur qu'on ne l'imite en cela, comme il est à imiter en d'autres choses. *Sus*, comme nous avons dit en son

lieu, n'est jamais préposition, mais adverbe. La préposition c'est *sur*, avec l'*r* à la fin, & *dessus*, encore quand il y a *par* devant, comme *par dessus la tête*, *par dessus le ventre*, mais *par sus*, ne se dit point, ni par conséquent *par sus tout*. Il faut dire, *par dessus tout j'admire*, ou plustôt encore, *par dessus tout cela j'admire*.

NOTE.

Cette phrase *par sus tout*, a trouvé un défenseur dans M. de la Mothe le Vayer, qui prétend qu'elle n'est point vieille, & que bien loin qu'on y puisse trouver de l'archaïsme, il n'y a que de la délicatesse. Il ajoûte qu'on dit *par sus tout* changeant l'*r* en *s*, de sorte que si *sur tout* est bon, *par sus tout* doit l'être aussi, & par règle & par usage, la nature du mot ne pouvant être changée par l'amolissement d'une lettre. M. Chapelain ne croit pas que, *j'en ai par sur la tête*, soit mal dit, mais il écrit *par sur*, & non pas *par sus*, & même il avoue que le meilleur & le plus sûr est de dire *par dessus*. C'est ainsi qu'il faut parler. *Sus* en notre Langue ne peut s'employer que comme interjection. Elle sert à exhorter, *Sus amis, qu'on se reveille*. On l'emploie sur-tout dans les chansons à boire, & la repetition y a bonne grace. *Sus, sus, Enfans, prenons le verre.*

DXVIII.

Absynthe, poison.

MOnsieur de Malherbe dans ses vers fait *absynthe* (1) tantôt masculin, & tantôt féminin. Il dit en un lieu, *tout le fiel & tout l'absynthe*, & en un autre, *il adoucit toutes nos absynthes*. Pour moi, je l'aimerois mieux faire masculin que féminin, nonobstant l'inclination de notre Langue, qui va à ce dernier genre plustôt qu'à l'autre, & je ne vois presque personne qui ne soit de cet avis. *Poison*, est toûjours masculin, quoique Monsieur de Malherbe l'ait fait quelquefois féminin, & que d'ordinaire les Parisiens le fassent de ce genre, & disent *de la Poison.* J'oubliois de dire, qu'*absynthes* au pluriel n'est pas bon.

NOTE.

Monsieur Menage dit aussi que Malherbe a fait *Absynthe* masculin & féminin, mais il ne dit point de quel genre il croit qu'il soit. Tout le monde veut qu'il soit

féminin, & c'eſt de ce genre que Meſſieurs de l'Academie Françoiſe le font dans leur Dictionaire, *de l'abſynthe Romaine, de l'abſynthe amere.* La plûpart des femmes diſent encore, *amer comme de la poiſon*; c'étoit ſon genre ancien, & on le faiſoit féminin à cauſe qu'il vient de *potio. Poiſon* eſt preſentement toujours maſculin. M. Menage croit qu'on pourroit encore l'employer en vers au féminin, parce que la poëſie aime les choſes extraordinaires. Je ne voudrois pas le hazarder.

(I) Je croi qu'*Abſynthe* eſt de l'un & de l'autre genre, mais pluſtôt maſculin que féminin; c'eſt-à-dire qu'il ne faut féminin que lorſqu'en ce genre il rompt un Vers, ou un Hemiſtiche, ou fait quelque effet.

DXIX.

Certaine règle pour une plus grande netteté ou douceur de ſtyle.

JE dis qu'un ſubſtantif, qui ſuivant un autre ſubſtantif eſt au génitif, s'il a un épithéte après lui, & qu'enſuite il y ait encore dans le même régime un autre ſubſtantif au génitif, accompagné auſſi d'un autre épithéte, ces deux ſubſtantifs doi-

vent être situez d'une même façon, c'est-à-dire, que si le premier est devant l'adjectif, le second le doit être aussi, & si le premier est après l'adjectif, le second le doit être de même. L'exemple le fera mieux entendre que la Règle, *j'expose cet ouvrage au jugement du Siecle le plus malin, & du plus barbare peuple qui fût jamais.* Je dis que c'est écrire avec beaucoup plus de netteté & de douceur, de dire, *j'expose cet ouvrage au jugement du Siecle le plus malin, & du peuple le plus barbare*, ou bien *au jugement du plus malin Siecle, & du plus barbare peuple qui fût jamais.* J'en fais juge l'oreille. On dira que c'est un raffinement de peu d'importance, mais puisqu'il ne coute pas plus de le mettre d'une façon que d'autre, pourquoi choisir la plus mauvaise, & celle qui sans doute blessera une oreille tant soit peu délicate, encore que bien souvent celui qui est choqué de semblables choses, ne sache pas pourquoi, ni d'où cela vient?

NOTE.

La règle proposée dans cette Remarque ne regarde que la douceur du style,

& non pas la netteté, puisque qu'aucune des deux façons de parler qu'on y examine, ne porte un sens qui embrasse l'esprit. Ainsi l'oreille seule à consulter, selon la chûte & l'arrondissement de la période.

DXX.

Aimer mieux.

LA question est de savoir si après le *que*, qui suit toûjours l'infinitif que l'on met après cette phrase *aimer mieux*, il faut mettre la particule *de*, ou ne la mettre pas. L'exemple le va faire entendre. On demande s'il faut dire, *il aime mieux* (1) *faire cela que de faire autre chose*, ou bien, *il aime mieux faire cela que faire autre chose*. On répond que presque toûjours il faut mettre le *de*, & que du moins il est plus François & plus élegant que de ne le pas mettre. *Il leur fit réponse*, dit Mon-

(1) *Il aime mieux faire cela que de faire autre chose.*] En cet exemple je croi qu'il est mieux sans *de*, par deux raisons, la 1. que c'est le même infinitif qui est repeté, & la 2. que l'Auteur touche, qu'ils sont proche l'un de l'autre.

sieur Coëffeteau, *qu'ils aimoient* (2) *mieux mourir, que de montrer aucun signe de crainte & de lâcheté.* Et en un autre endroit, *Antoine avoit mieux aimé se rendre comme bourreau de la passion d'Auguste, que de s'allier avec lui, & avec Cassius.* Et Monsieur de Malherbe, *il aime mieux lui donner tout autre nom que de l'appeller Dieu.* Néanmoins ce dernier en un autre lieu a écrit, *vous aimez mieux mériter des louanges que les recevoir.* Je ne le condamne pas; mais je croirois que le *de* y seroit meilleur, & qu'il est plus François & plus naturel de dire, *vous aimez mieux mériter des louanges que* (3) *de les recevoir.*

Mais on dit fort bien, par exemple, *j'aime mieux mourir que* (4) *changer*, & je doute fort que *j'aime mieux*

(2) *Mieux mourir que de montrer.*] En cet exemple & au suivant *de* est absolument néceſſaire.

(3) *Que de les recevoir.*] Cela est vrai.

(4) *Mourir que de changer.*] Il seroit très-mal dit, car outre ce que l'Auteur a remarqué à l'égard des deux infinitifs, qui ne sont separez que d'un *que*, avec celà cette façon de parler est comme proverbiale.

mourir que de changer, fût bien dit. En quoi consiste donc cette différence? & n'y a-t-il point de règle pour savoir quand il faut mettre le *de*, ou ne le mettre pas? Je n'en ai jamais oui dire aucune. Voici seulement ce que j'en ai remarqué, je ne sai si je me trompe, qu'*aimer mieux* & l'infinitif qui le suit, demandent le *de* après *que*, quand le *que* est éloigné du premier infinitif, comme en l'exemple que nous avons allégué de Monsieur Coëffeteau, *Antoine aimoit mieux se rendre comme bourreau de la passion d'Auguste, que de s'allier avec lui*; car entre *aimoit mieux se rendre*, & *que de s'allier*, il y a ces paroles, *comme bourreau de la passion d'Auguste*, tellement que le second infinitif *s'allier*, est éloigné du premier, *se rendre*. Je voudrois donc établir (5) cette règle générale sans exception, que toutes les fois que le second infinitif est éloigné du prèmier, il faut mettre le *de* après *que*, & dire *que de*, & quand il n'y a rien entre les deux infi-

(5.) *Etablir cette regle générale.*] Cette Règle, ou plustôt ces deux règles sont vraies.

nitifs que le *que*, qu'il n'y faut point mettre *de*, comme en l'exemple allégué, *j'aime mieux mourir que changer*. Cette règle a deux parties, l'une pour l'infinitif éloigné, l'autre pour le proche. En l'éloigné je ne croi pas qu'elle souffre d'exception; mais au proche il faut distinguer. Si le dernier infinitif finit le sens, comme en cet exemple, *j'aime mieux dormir que manger*, je croirois que la règle ne souffriroit (6) point d'exception; mais si le dernier infinitif ne finit point le sens, & que je dise par exemple, *j'aime mieux dormir que manger les meilleures viandes du monde*, alors je pense que l'on a le choix de mettre le *de* ou de ne le mettre pas, quoique selon moi il soit meilleur de le mettre & de dire, *j'aime mieux dormir que de* (7) *manger les meilleures viandes du monde*.

Il reste encore une troisiéme espece,

(6) *Souffriroit point d'exception.*] Cela est vrai.

(7) *Que de manger les meilleures viandes du monde.*] Il le faut dire ainsi, l'autre façon de parler sans *de* est à mon avis très-mauvaise.

qui eſt quand le dernier infinitif n'eſt ni éloigné ni proche. Par *ni proche*, il faut entendre, quand après le premier infinitif le *que* ne ſuit pas immédiatement, mais qu'il y a quelque choſe entre deux, comme en cet exemple, *j'aime mieux faire cela que de ne rien faire*, car après le premier infinitif *faire* il y a *cela* devant *que* : on demande s'il y faut mettre le *de* ou ne le mettre pas ; Je ne voudrois pas dire abſolument que ce fût une faute de ne le mettre pas, & de dire, *j'aime mieux faire cela que* (8) *ne rien faire* ; mais je dirai bien hardiment qu'il eſt beaucoup mieux de le mettre. Il y en a qui veulent qu'il n'y ait point de règle pour ce dernier exemple, & que cette délicateſſe dépend de l'oreille ſeule ; mais je doute fort de cela, & je ne ſai même ſi pour rompre un vers on pourroit (9) quelquefois omettre le *de*.

(8.) *J'aime mieux faire cela que ne rien faire.*] Cela ſeroit mal dit.

(9) *Et je ne ſai même ſi pour rompre un vers.*] Je ne le ferois pas.

NOTE.

Il y a bien de la subtilité dans les trois espéces que M. de Vaugelas établit ici, de l'infinitif éloigné, de l'infinitif qui est proche, & de celui qui n'est ni proche ni éloigné. Pour moi, j'avoue que je mettrois *de* par tout, & que je dirois, *j'aime mieux mourir que de changer*, plustôt que de dire, *j'aime mieux mourir que changer*. Notre Langue comme je l'ai dit ailleurs, veut *de* après *que*, toutes les fois qu'un terme de comparaison précéde, *à moins que de faire cela*, & non pas, *à moins que faire cela. Il est plus beau de vaincre ses passions que de triompher de ses ennemis. J'aime autant mourir que de vivre toujours dans la misere.* Il en est de même de *mieux*, non seulement avec *aimer*, mais avec un autre verbe. On dit, *vous ne pouvez faire mieux que de vous attacher à sa fortune*, & non pas, *que vous attacher*.

Le Pere Bouhours fait voir une difference très-fine entre, *aimer mieux*, & *aimer plus*. Il dit, qu'*aimer mieux* dans son propre sens ne signifie point amitié, mais une préference dont l'amitié n'est point la cause, & que quand on dit, *J'aime mieux un Valet mal fait & sage, qu'un Valet bien fait & fripon. De tous nos Ecrivains c'est celui que j'aime le mieux*, cela ne veut pas dire, *j'ai plus d'amitié pour l'un que pour l'autre*, mais *je préfere l'un à l'autre ; de tous*

les Ecrivains c'est celui qui me plaît davantage. Il s'ensuit de-là qu'en voulant faire connoître qu'on a plus d'amitié, il faudroit dire, *aimer plus*, comme *j'aime plus mon frere que ma sœur*, & non pas, *j'aime mieux mon frere que ma sœur.* Néanmoins le Pere Bouhours demeure d'accord que la plûpart des gens du monde disent *aimer mieux* pour *avoir plus d'amitié*, & que si l'*homme que j'aime le plus*, est plus selon la raison, *l'homme que j'aime le mieux* est plus selon l'usage. Il ajoute sur la fin de sa Remarque, qu'il y a des endroits où il croit que *plus* seroit aussi bon, & même meilleur que *mieux*, & que, *c'est l'homme du monde qu'il a le mieux aimé, qui en étoit le mieux aimé*, ne lui plairoit pas tant que, *c'est l'homme du monde qu'il a le plus aimé, qui en étoit le plus aimé.*

DXXI.

Pour afin.

PAr exemple, *j'ai dit cela, pour afin de lui faire connoître, &c.* au lieu de dire, *j'ai dit cela afin de lui faire connoître*, ou *pour lui faire connoître.* Ce *pour afin* est si barbare, que je m'étonne qu'à la Cour tant de gens qui le disent. Pour ce qui est de l'écrire, je ne pense point avoir jamais lû de si mauvais

mauvais Auteur qui en ait usé. J'aimerois presque mieux dire, *pour & à celle fin*, quoiqu'insupportable, parce qu'au moins il y a du sens & de la construction, mais en *pour afin* il n'y en a point. *Pour & à icelle fin*, que l'on dit dans la chicane, est le dernier des barbarismes.

NOTE.

Tous les honnêtes gens se sont corrigez de *pour afin*; il n'y a plus que le très-bas peuple qui le dise.

DXXII.

Si *pour* adeò.

CEtte particule *si* pour *adeò*, jointe avec un adjectif, aime après le *que* ou le *comme* qui la suit, le verbe substantif, & c'est une faute, selon l'opinion de plusieurs, que de ne le pas mettre. Par exemple, un fameux Auteur a écrit, *je ne pensois pas quand je vous écrivis ma derniere lettre, que la réponse que vous m'y feriez dût être accompagnée d'une si pitoyable nouvelle, comme celle que vous me mandez*. Ils disent qu'il faut écrire, *comme est celle que vous me mandez*, avec le verbe

substantif *est*, & qu'il en est de même avec *que*, *d'une si pitoyable nouvelle qu'est celle*, & non pas *que celle*. Néanmoins la plus ommune opinion est que tous deux sont bons. Sur quoi je dirai encore en passant ce que je croi avoir remarqué ailleurs, qu'après le *si* employé comme il est en cet exemple, le *que* est beaucoup meilleur que le *comme*, que je ne condamne pas absolument, comme font plusieurs; mais je n'en voudrois pas trop user, si ce n'est pour rompre le vers. Je mettrois toûjours *que*. J'en dis presque autant d'*aussi* avec une épithete, & l'on a repris *aussi rude ennemi comme parfait ami*, au lieu de dire, *que parfait ami*. Le *que* est meilleur, mais *comme* n'est pas mauvais.

NOTE.

Je croi qu'il faut toujours mettre *que* après *si*, & *aussi* comparatifs, & que *comme* est une faute. *D'une si pitoyable nouvelle qu'est celle que vous me mandez*, me paroît beaucoup moins bon que, *d'une si pitoyable nouvelle que celle, &c.* Je dirois même plustôt, *d'une aussi pitoyable nouvelle que celle que vous me mandez. Aussi* ne peut s'accommoder avec *comme*, &

quand *si* est mis pour *aussi*, il ne s'y doit pas non plus accommoder.

DXXIII.

Se fier.

JE remarque trois régimes en ce verbe. Il régit le datif, comme quand on dit, *on ne sait à qui se fier*; l'accusatif avec la préposition *sur*, comme, *se fier sur son mérite*; l'ablatif avec la préposition *en*, comme, *je me fie en vous*, & le même ablatif avec la préposition *de*. En voici deux exemples de Monsieur de Malherbe, *comme à celui, dont il croyoit que son maître se fioit le plus*; car ce *dont* vaut autant que *duquel*, qui est un ablatif. Et en un autre endroit il dit, *fiez-vous de vos mérites*, où il est à remarquer qu'on dit bien, *dont, duquel & de laquelle il se fioit*, & de même au pluriel; mais hors ces trois exemples, *fier* ne se dit point avec *de*, & je croi que c'est une façon de parler ancienne, ne l'ayant jamais entendu dire qu'à des gens fort vieux; car comme nous avons dit ailleurs, notre Langue a plusieurs verbes

anciens qui ſont autant en vigueur & en uſage qu'ils ont jamais été ; mais on s'en ſert autrement aujourd'hui, que l'on ne faiſoit autrefois, leur régime étant changé. Par exemple, ces verbes *ſervir*, *favoriſer*, *prier*, régiſſoient le datif, & ils régiſſent maintenant l'accuſatif. Ce n'eſt pas qu'il n'y en aít qui régiſſent l'un & l'autre, comme *ſurvivre*; car on dít également bien, *ſurvivre à ſon pere*, & *ſurvivre ſon pere*. Mais pour revenir à *ſe fier*, pluſieurs croient que ſa vraie conſtruction eſt en l'ablatif avec la prépoſition *en*, & qu'encore que l'on diſe fort bien, *on ne ſait à qui ſe fier*, néanmoins la vraie & ancienne conſtruction eſt de dire, *on ne ſait en qui ſe fier*. Et cet *à* employé pour *en*, dans beaucoup de phraſes, n'eſt que depuis quelques années en uſage, à cauſe ſans doute qu'on le trouve plus doux que l'*en*, de ſorte qu'il y a grande apparence qu'encore qu'aujourd'hui tous deux ſoient fort bons, néanmoins dans quelque temps l'on ſupplantera tout-à-fait l'autre, & l'on dira toûjours *à*, & jamais *en* aux endroits on l'on aura le choix de

dire (1) celui des deux que l'on voudra ; car il y a des endroits où *en* ne peut être mis qu'avec grande rudesse, comme en cet exemple, *se fier en un homme si paresseux*, au lieu que je n'en voi point où *se fier à* soit rude. C'est pourquoi on met si souvent *à* pour *en*. Il y en a plusieurs exemples qui ne tombent pas à point-nommé sous la plume ; je n'en dirai qu'un en passant, qui est, *en même temps & à même temps*. Monsieur Coëffeteau use toûjours du dernier, & beaucoup d'excellens Ecrivains en font de même.

NOTE.

Monsieur Chapelain marque sur, *dont, duquel & de laquelle il se fioit*, qu'il tient cette façon de parler étrangere, & qu'*à même temps*, est le bon, ou du moins le meilleur. *Fiez-vous de vos mérites*, est insupportable, & *se fier*, ne se construit plus avec l'ablatif. Ainsi personne ne diroit aujourd'hui, *dont il croyait que son Maître se fioit le plus*, on diroit *à qui* ou *en qui il croyoit que, &c.* Quelques-uns font, *fier*, actif, & disent par exemple, *fier ses secrets à son ami*. C'est mal parler, il faut dire *confier*.

(1) *De dire celui des deux que l'on voudra.*] Je suis de cet avis, & *à* est plus élé-

gant que *en*, qui néanmoins eſt bien dit, & peut ſervir en beaucoup de rencontres, ſur-tout aux Poëtes, pour éviter le choc des deux voyelles.

DXXIV.

A *avec* l'un & l'autre.

L'Article ou la prépoſition *à* au datif, car il peut être pris pour article & pour prépoſition, veut être répétée en ces deux mots, *l'un & l'autre*. Par exemple, il faut dire, *cela convient à l'un & à l'autre*, & non pas, *cela convient à l'un & l'autre*, comme a écrit un célébre Auteur. Et ce n'eſt pas ſeulement avec l'article ou la prépoſition *à* que cela ſe pratique, c'eſt avec tous les articles des cas & avec toutes ſortes de prépoſitions; car il faut toûjours répéter & l'article & la prépoſition, comme, *je ſuis ami de l'un & de l'autre*, & non pas, *je ſuis ami de l'un & l'autre*; *je me défie de l'un & de l'autre*, & non pas, *je me défie de l'un & l'autre*. De même (1) aux autres prépoſitions, *je l'ai fait*

(1) *De même aux prépoſitions.*] Le reſte eſt vrai, mais on dit auſſi *avec l'un & l'autre*. *Avec l'un & avec l'autre* eſt plus ſoûtenu,

pour l'un & pour l'autre, *avec l'un & avec l'autre*, *sans l'un & sans l'autre*, *sur l'un & sur l'autre*, & ainsi de toutes les prépositions, quelles qu'elles soient. Ce qui confirme bien la règle tant de fois alléguée de la répétition des prépositions devant les mots, quand ils ne sont ni synonymes ni approchans, mais différens ou contraires; car y a-t-il rien de plus différent que *l'un & l'autre* ?

NOTE.

Quelques-uns croient que la repetition d'*avec* n'est point necessaire, & qu'on ne parle pas mal en disant, *je suis fort bien avec l'un & l'autre.* C'est cependant le plus sûr de dire, *avec l'un & avec l'autre*, puisqu'il est indispensable de repeter *à*, *de*, *pour*, & les autres prépositions.

mais on dit ordinairement *avec l'un & l'autre*. *J'ai arrêté cela avec l'un & l'autre.* Voyez *plus haut.*



DXXV.

Aßeoir pour *établir*.

ASséoir pour *établir*, comme quand on dit, *on ne sauroit asseoir aucun jugement sur cela*, ne se conjugue pas comme *asseoir* pour *sedere*, de la conjugaison duquel nous avons fait une Remarque ; car *asseoir* pour *établir* ou *poser*, n'est en usage qu'en cet infinitif seulement, & ce seroit fort mal parler que de dire, *je n'assieds* ou *je n'ai assis aucun jugement là-dessus*. Et il en est de même de tous les autres temps & de tous les autres modes, sans en excepter les participes ; car on ne dira pas non plus, *n'asseiant aucun jugement*. Il faut se servir en sa place du verbe *faire*, qui se peut employer partout, comme, *je n'ai fait, ni ne fais, ni ne ferai aucun jugement, ne faisant aucun jugement*, & ainsi de tous les autres.

NOTE.

M. de Vaugelas veut qu'*asseoir* pour *établir* ne soit en usage qu'en l'infinitif.

Cependant il a dit lui-même dans sa traduction de Quinte-Curce, *Alexandre assit son camp, & se retrancha au même endroit.* Je doute qu'on parlât mal en disant, *je n'ai assis aucun jugement là-dessus ; il n'asseioit aucun jugement qu'il n'eût mûrement examiné si, &c.*

DXXVI.

Pas pour *passage*.

IL n'est pas permis de dire *pas* pour *passage*, que pour exprimer quelque détroit de montagne ou quelque passage difficile, comme *le pas de Suze*, tant de l'ancienne Suze que de celle des Alpes, & d'une infinité d'autres détroits, que l'on appelle *pas ; gagner le pas de la montagne.* C'est un mot consacré à ce seul usage, où il est si excellent, que ce ne seroit pas bien ni proprement parler, que de n'en user point, & de vouloir dire *passage* plustôt que *pas*, *le pas de Thermopyles.*

NOTE.

Selon la règle établie par M. de Vaugelas sur *pas* & *point*, & qui est très-vraie, qu'on ne met ni l'un ni l'autre,

quand le *que*, qui suit un verbe accompagné de la négative, se résout par *sinon*, il devoit supprimer *pas* dans la premiere ligne de cette Remarque, & dire seulement, *il n'est permis de dire pas pour passage, que pour exprimer, &c.* M. de la Mothe le Vayer prétend que l'on dit très-bien *au passage*, de même qu'*au pas des Thermopyles*. Tous les bons Auteurs préferent *pas*. M. Chapelain remarque qu'on dit figurément & èlegamment, *franchir le pas*, pour, *se déterminer, prendre un parti*, aussi-bien que, *franchir le saut*.

Le mot de *passage* me conduisant à *passer*, je rapporterai ici ce qu'a très-bien décidé le Pere Bouhours, touchant ce qui embarasse beaucoup de gens qui ne savent s'il faut dire, *il est passé*, ou *il a passé*. Quand *passer* a un regime, & qu'il a rapport ou aux lieux ou aux personnes, il faut dire *a passé*, non seulement dans le propre, mais encore dans le figuré. *Il a passé par le Pont-neuf, il a passé chez un tel; le Roi a passé par Compiégne; l'Armée a passé par la Picardie; l'Empire des Assyriens a passé aux Medes.* Quand *passé* n'a ni regime ni relation, on dit, *est passé*. *Le Roi est passé, l'Armée est passée, l'Empire des Romains est passé.* On dit, *cette femme est passée*, pour dire qu'elle n'est plus ni belle ni jeune. On dit encore, *ce mot est passé*, & *ce mot a passé*, mais l'un est fort different de l'autre. *Ce mot est passé* signifie qu'un mot est vieux, & qu'il n'est plus

en usage, & *ce mot a passé*, veut dire que le mot a été reçû, & qu'il a cours dans la Langue. Tout cela est du Pere Bouhours, qui fait encore remarquer qu'on met indifferemment en plusieurs endroits *passer* & *se passer*. *Les jours passent, les jours se passent insensiblement; les maux passent, les maux se passent; une vaine joie qui passe, qui se passe en un moment.* On dit de même, *le temps passe, la beauté passe;* & *le temps se passe, la beauté se passe*; mais s'il ne s'agissoit pas de la beauté en général, & que l'on parlât d'une personne qui commençât à vieillir, ou qu'une maladie auroit changée, on ne diroit pas si bien, *sa beauté passe*, il faudroit dire, *sa beauté se passe*. Il en est ainsi du temps quand on en parle avec rapport à l'usage que nous en faisons, il faut dire necessairement *se passe*, comme, *la vie de la plûpart des jeunes gens se passe dans des visites inutiles ou criminelles*, & non pas, *la vie de la plûpart des jeunes gens passe dans des visites inutiles*.

On peut encore observer une autre chose sur ce même verbe, c'est la difference qu'il y a entre *se passer*, suivi de la préposition *de*, & *se passer*, avec la préposition *à*. *Il s'est passé d'un habit cette année*, veut dire, *Il n'a point eu d'habit cette année*, & *il se passe à un habit tous les ans*, veut dire, *Il se contente d'avoir un seul habit tous les ans.*

DXXVII.

Insulter, pudeur.

CE premier mot eſt fort nouveau, mais excellent pour exprimer ce qu'il ſignifie. Monſieur Coëffeteau l'a vû naître un peu devant ſa mort & il me ſouvient qu'il le trouvoit ſi fort à ſon gré, qu'il étoit tenté de s'en ſervir, mais il ne l'oſa jamais faire, à cauſe de ſa trop grande nouveauté, tant il étoit religieux à ne point uſer d'aucun terme, qui ne fût en uſage. Il augura bien néanmoins de celui-ci, & prédit ce qui eſt arrivé, qu'il ſeroit reçû dans quelque tems auſſi-bien qu'*inſulte*, comme en effet on ne fait plus aujourd'hui de difficulté d'uſer de l'un & de l'autre en parlant & en écrivant. Cette phraſe particulierement lui ſembloit ſi élégante, *inſulter à la miſere d'autrui.*

Il paſſera donc d'ici à quelques années pour un mot de la vieille marque, de même que nous en avons pluſieurs en notre Langue, qui ne ſont gueres plus anciens, & que néan-

moins l'on ne diſtingue point maintenant d'avec les autres. Je n'en dirai qu'un, mais il eſt beau, c'eſt *pudeur*, dont on ne s'eſt ſervi que depuis Monſieur des Portes, qui en a uſé le premier, à ce que j'ai entendu dire. Nous lui en avons de l'obligation, & non ſeulement à lui, mais à ceux qui l'ont mis en vogue après lui; car ce mot exprime une choſe, pour laquelle nous n'en avions point encore en notre Langue, qui fût ſi propre & ſi ſignificatif, parce que *honte*, quoiqu'il ſignifie cela, ne ſe peut pas dire néanmoins un terme tout-à-fait propre pour exprimer ce que ſignifie *pudeur*, à cauſe que *honte*, eſt un mot équivoque, qui veut dire & la bonne & la mauvaiſe honte, au lieu que *pudeur*, ne ſignifie jamais que la bonne honte. Or eſt-il, qu'encore qu'il ſoit très-vrai qu'on ne laiſſe pas de parler proprement, quand on ſe ſert de mots équivoques, ſi eſt-ce que c'eſt parler encore plus proprement, quand on emploie des mots, qui ne conviennent qu'à une ſeule choſe.

NOTE.

M. de Vaugelas peche contre la règle qui défend de mettre *pas* ou *point* devant *aucun*, lorſqu'il dit dans cette Remarque, *tant il étoit religieux à ne point uſer d'aucun terme*, il faut dire ſelon la règle qu'il a très-bien établie, *à n'uſer d'aucun terme.*

Inſulter eſt un mot généralement reçû. On dit, *Inſulter quelqu'un, inſulter à quelqu'un, Inſulter contre quelqu'un.* J'aimerois pourtant mieux dire, *il s'emporta contre lui*, que, *il inſulta contre lui.* M. Chapelain qui veut qu'on diſe auſſi, *inſulter ſur quelqu'un*, marque que c'eſt le plus rude. *Inſulter* en terme de guerre ſignifie, *attaquer quelque poſte hautement & à découvert.* Quant au nom ſubſtantif, *inſulte*, que quelques-uns font maſculin, je ſuis du ſentiment de M. Menage qui dit qu'il eſt conſtamment feminin. *Une grande inſulte*, & non pas, *un grand inſulte.* Il avoue que nos anciens diſoient *un inſult*, il étoit alors maſculin, & ne ſe terminoit point en *e.*

DXXVIII.

Il ſied.

CE verbe eſt fort anomal en ſa conjugaiſon. Il ne ſe conjugue qu'aux temps que je vais marquer, *il ſied*, au preſent de l'indicatif, comme : *il ſied bien, il ſied mal, cet habit lui ſied bien*, ou *lui ſied mal* ; *il ſéioit*

à l'imparfait, comme *cela lui ſeioit bien*, ou *lui ſeioit mal.* Il n'y a point de préterit parfait, ni défini, ni indéfini, ni de préterit plus que parfait, mais il a le futur, *il ſeiera*, comme, *cela vous ſeiera bien*; à l'imperatif, *ſeie*, comme *qu'il lui ſeie bien*, *qu'il lui ſeie mal*, & non pas *ſie*; & en l'optatif & ſubjonctif *ſeieroit;* il n'a point d'infinitif. Au participe, il a *ſeant.* Mais comme ce verbe *il ſied*, a deux uſages, l'un pour les mœurs, & l'autre pour les habits, ou pour les choſes qui ont du rapport aux perſonnes, comme par exemple pour les mœurs, quand on dit, *il ſied mal à un pauvre d'être glorieux*, & pour les habits, ou ce qui concerne la perſonne, *cet habit lui ſied bien*, *les grands cheveux lui ſient mal.* Il faut remarquer qu'au participe *ſeant*, il ne s'emploie jamais que pour les mœurs, & non pas pour les habits; car on dira fort bien, ce qui eſt ſeant,ou bien-ſeant à l'un, ne l'eſt pas à l'autre, mais c'eſt toûjours pour les mœurs, & jamais pour les habits, ni pour aucune choſe qui donne bonne ou mauvaiſe grace à la perſonne. Et qu'ain-

si ne soit, si je dis, *les grands cheveux vous sient bien, & à lui, ils lui sient mal*, & qu'en suite j'ajoûte dans le même sens, *ce qui est séant à l'un ne l'est pas à l'autre*, je parlerai très-mal, & ne dirai point ce que je veux dire, qui se doit dire en ces termes, *ce qui sied bien à l'un, sied mal à l'autre. Sied*, emporte les deux significations, & *seant*, n'en a qu'une : *séant*, est participe seulement, & non pas gérondif, puisqu'il ne s'emploie qu'avec le verbe auxiliaire substantif; *il est seant, étant mal seant*; & jamais *seant* tout seul, selon l'usage ordinaire des gérondifs; car on ne dira pas par exemple, *certaines choses seant bien en un âge, qui ne sient pas bien en un autre.* Si l'on pouvoit parler ainsi, sans doute *seant*, en cet exemple seroit gérondif, mais ce ne seroit point parler François de dire, *certaines choses seant bien*, pour dire, *étant bienseantes*. Au reste il est à remarquer pour la satisfaction de ceux qui entendent les deux Langues, que les Latins ont usé du mot de *sedere*, en cette signification. Pline en son Panégyrique

négyrique, *quam bene humeris tuis sederet imperium.* Et Quintilien, *nam & ita sedet melius toga, &c.* On ne se sert gueres de ce verbe qu'en la troisiéme personne ; mais on ne laisse pas de dire, *je lui seois bien, vous lui seiez bien*, pour dire, *je lui étois vous lui étiez utile*, ou *nécessaire*; mais ce n'est que dans le style bas.

NOTE.

M. Menage a raison de dire, contre l'opinion de M. de Vaugelas, qu'à l'impersonnel *il sied*, il faut dire au pluriel du present, *ces habits lui siéent bien*, & non pas *lui sient bien*; au futur de l'indicatif, *cela vous siera bien*; à l'imperatif, *qu'il lui siée bien*, & à l'optatif *quand il lui sieroit mal*, & non pas, *seïera*, *seïe*, & *seïeroit*. M. Chapelain qui veut aussi au futur *siera*, & non pas, *seïera*, prétend qu'au pluriel du present cet impersonnel fait *sieient*. Il doit faire *siéent*, puisqu'il se forme du singulier, *il sied*, en changeant le *d*, en *ent*, selon la règle de tous les autres verbes, où quand la troisiéme personne du singulier du present finit par une consonne, cette consonne se change en *ent*, pour le pluriel, sans qu'aucun verbe prenne un *i*, devant. *Il meurt, ils meurent; il rompt, ils rompent*

il court, *ils courent*; *il veut*, *ils veulent*; car autrefois on disoit *il veult*, ce qui est cause que l'*l* est conservée au pluriel. Tous ces verbes changent en *ent* au pluriel, la derniere des deux consonnes qu'ils ont au singulier. Il y en a d'autres qui les gardent toutes deux, comme *il perd*, *ils perdent*; *il mord*, *ils mordent*; *il descend*, *ils descendent*; *il répond*, *ils répondent*. *Il prend*, change le *d* en *n*, *ils prennent*; & *il vient*, change aussi le *t* en *n*, *ils viennent*. *Il peut* change ce même *t* en *v* consonne, *ils peuvent*. Quelques-uns ne reçoivent point *ent* au pluriel, *il fait*, *ils font*; *il a*, *ils ont*; *il va*, *ils vont*; mais enfin aucun de ceux dont la troisiéme personne du pluriel se termine en *ent*, ne prend *i* devant. Pourquoi *il sied* le prendroit-il pour dire *sieient*, & non pas *siéent*. M. Chapelain prétend qu'il faut dire à l'imparfait *sieiois*, *sieiez*. Personne ne dit, *je lui seois bien*, *vous lui seiez bien*, pour dire, *je lui étois*, *vous lui étiez*, *utile*, & si l'on pouvoit recevoir ces phrases, on ne diroit ni, *je lui sieiois*, *vous lui sieiez bien*, comme veut M. Chapelain, ni *je lui seois*, *vous lui seiez bien*, comme le marque M. de Vaugelas, il faudroit dire, *je lui seiois*, *vous lui seiiez bien*. La raison est que l'imparfait ne se forme pas de la premiere personne du singulier du present. Si cela étoit, & qu'à cause qu'on dit present *d'asseoir*, *je m'assieds*, il falût dire, *je m'assieiois*, on diroit aussi *je vienois* à l'imparfait de *venir*, *je meurois* à l'imparfait de

mourir, parce que ces verbes sont *je viens*, *je meurs*, au present. Tous les imparfaits se forment de la premiere personne du pluriel du present, laquelle personne n'est pas semblable à celle du singulier dans plusieurs verbes, comme je l'ai déja dit ailleurs. *Je veux*, *nous voulons*; *je meurs*, *nous mourons*; *je vai*, *nous allons*; *je viens*, *nous venons*; & cela à cause qu'on dit à l'imparfait, *Je voulois*, *je mourois*, *j'allois*, *je venois*. Il en est de même du verbe *asseoir*. On dit au singulier du present, *je m'assieds*, *tu t'assieds*, *il s'assied*, & au pluriel, *nous nous asseions*, *vous vous asseiez*, & non pas, *nous nous assieions*, *vous vous assieiez*. Si l'on pouvoit conjuguer le verbe impersonnel, *il sied* dans toutes les personnes du present, comme on le conjugue dans celle de l'imparfait, selon les exemples de M. de Vaugelas, *je lui seois bien*, *vous lui seiez bien*, on diroit, *je lui sieds bien*, *tu lui sieds*, *il lui sied*, & au pluriel, *nous lui seions bien*, & non pas, *sieions*, ni *seons*, & par conséquent on diroit à la premiere personne de l'imparfait, *je lui seiois*; & non pas, *sieiois* ni ni *seois*, puisqu'elle se formeroit de la premiere personne du pluriel du present, *nous lui seions*, & à la seconde du pluriel du même imparfait, *vous lui seiiez bien*, & non pas *vous lui seiez bien*, qui est la seconde personne du pluriel du present, de laquelle celle du pluriel de l'imparfait doit être differente, ce qui arrive

par un second *i* qu'on met après le premier dans tous les verbes qui en ont déja un aux deux premieres personnes du pluriel du present. Cela se connoît dans les verbes, *voir*, *envoyer*, *justifier*, *&c.* On dit au pluriel du present, *nous voyons*, *vous voyez*; *nous envoyons*, *vous envoyez*; *nous justifions*, *vous justifiez*, & il faut dire aux deux premieres personnes du pluriel de l'imparfait, *nous voyions*, *vous voyiez*; *nous envoyions*, *vous envoyiez*; *nous justifiions*, *vous justifiiez*.

M. de la Mothe le Vayer fait voir que *séant* se dit fort bien des habits. Il en donne pour exemple; *ce court manteau n'est pas séant à un homme de sa sorte*. Je suis du sentiment de ceux qui trouvent *séant* bien placé en cet endroit.

DXXIX.

Croyance, *créance*.

C*Royance* & *creance*, se prononcent tous deux à la Cour d'une même façon, à cause que la diphtongue *oi* ou *oy*, se prononce en *e*, en beaucoup de mots, dont celui-ci est du nombre. Ce sont néanmoins deux choses différentes; car *creance* avec *e*, comme quand on dit, *une lettre de creance*, & *avoir de la creance en quelqu'un*, ou *parmi les peuples*, ou *parmi les gens de guerre*, est tou-

te autre chose que *croyance*, avec *oy*, comme quand on dit, *ce n'est pas ma croyance*, pour dire, *je ne crois pas*, ou *ajoûter croyance à quelqu'un*, pour dire *ajoûter foi*. Ce n'est pas qu'à les bien considerer, ils ne viennent tous deux d'une même source, parce que dire, qu'*un homme a de la creance parmi les peuples*, qu'est-ce à dire autre chose, sinon que ces peuples ajoûtent foi & croyance à cet homme-là, & à tout ce qu'il leur veut persuader ? De même, que signifie *une lettre de creance*, sinon une lettre qui déclare & assûre, que l'on peut, ou que l'on doit avoir croyance à celui qui la porte, ou à ce qu'il dira ? Mais la plupart croient qu'il ne faut pas pourtant laisser de les distinguer, en écrivant toûjours *creance*, avec *e*, aux exemples que nous avons donnez, & *croyance*, avec *oy*, aux deux autres exemples, & en leurs semblables, car pour l'orthographe ils conviennent qu'il y faut mettre de la différence, quoiqu'il n'y en faille point mettre dans la prononciation, & qu'en l'un & en l'autre sens, il

faille toûjours prononcer *creance*, pour prononcer délicatement, & à la mode de la Cour. Je croi néanmoins qu'à la fin on n'écrira plus que *creance*, c'eſt déja l'opinion de pluſieurs, à laquelle je ſouſcris.

NOTE.

Peu de perſonnes écrivent preſentement *croyance*. La délicateſſe de la prononciation a paſſé dans l'orthographe. M. Chapelain dit, qu'*avoir de la créance en quelqu'un*, c'eſt y avoir de là confiance, & qu'*avoir de la créance parmi les peuples*, c'eſt un ſens renverſé, & par-là très-élégant, pour dire de quelqu'un que les peuples le croient & lui déferent.

DXXX.

Entaché.

CE mot eſt dans la bouche preſque de tout le monde, qui dit par exemple, *entaché d'un vice*, pour dire *taché*, ou *ſouillé d'un vice*, mais il eſt extrémement bas, & jamais Monſieur Coëffeteau, ni qui que ce ſoit qui aime la pureté du langage, n'en a uſé. Il eſt vrai qu'un de nos

plus excellens Poëtes modernes s'en eſt ſervi, s'étant laiſſé aller au torrent du peuple qui parle ainſi, ou bien ayant eu beſoin d'une ſyllabe pour faire ſon vers, mais auſſi on l'en a repris, comme d'un mot indigne d'avoir place en cette belle piece, où il l'emploie. *Entaché*, ſe dit en Anjou, *des fruits*.

NOTE.

M. de la Mothe le Vayer trouve *entaché* un mot très-ſignificatif & digne d'être conſervé. M. Chapelain dit qu'il eſt bon, & qu'en France on ſe ſert de celui d'*entiché*, qui eſt fort bas. L'autre ne me paroît pas plus relevé, & s'il ſe dit encore quelquefois dans le diſcours familier, on ne devroit pas l'écrire.

DXXX.

Inonder.

MOnſieur Coëffeteau, & quelques autres de ſon tems, ſe ſervent de ce verbe d'une façon qui n'eſt pas commune; & c'eſt, comme je croi, à l'imitation d'Amyot. Ils s'en ſervent avec la prépoſition *ſur*,

& neutralement ; comme par exemple, Monsieur Coëffeteau dit en la vie d'Auguste, *le Po qui avoit inondé sur les terres voisines*, & je n'ai pas remarqué qu'il en use jamais autrement. Néanmoins l'usage ordinaire d'aujourd'hui est de faire *inonder*, actif, & de s'en servir sans préposition, comme de dire, *le Po qui avoit inondé les terres voisines.* Peut être est-il de ce verbe, comme de *frapper*, & de quelques autres, qui s'emploient activement, & neutralement avec la préposition *sur*; car on dit par exemple, *frapper la cuisse*, & *frapper sur la cuisse*, & ce dernier est beaucoup plus élégant & plus François que l'autre.

NOTE.

M. Chapelain blâme avec raison *inonder sur*, & dit que le vrai mot étoit *qui s'étoit répandu sur, &c. Inonder* est présentement toujours actif. M. de la Mothe le Vayer trouve *frapper sur la cuisse*, beaucoup plus élegant & plus François que *frapper la cuisse*, par une raison qui met de la difference dans le sens de ces deux phrases. Il dit que *frapper la cuisse*, c'est donner un coup pour faire mal, & que *frapper sur la cuisse* est un terme d'amourettes.

DXXXI.

DXXXI.

Jaillir.

J*Aillir*, pour *réjaillir*, n'eſt pas fort bon, quoique l'un de nos plus fameux Auteurs en ait uſé, diſant, *il a fait jaillir de l'ordure ſur vous*, au lieu de dire, *il a fait réjaillir de l'ordure.* Peut-être que c'eſt un défaut du païs, où l'on ſe ſert de pluſieurs verbes ſimples au lieu des compoſez, dont on uſe par tout ailleurs : j'en ai fait une remarque, où *taſſer*, & *ſieger*, ſont marquez pour dire, *entaſſer*, & *aſſieger*. Il y a des verbes ſimples, qui ne ſont gueres en uſage, & l'on ſe ſert des compoſez en leur place, qui ne laiſſent pas de retenir la ſignification du ſimple, & non pas du compoſé ; comme par exemple, *refroidir* eſt beaucoup mieux dit que *froidir*, dont je doute même s'il eſt bon, quoique pluſieurs le diſent, & ce *re*, bien qu'il dénote une répétition, ou réiteration, ne lui donne point une autre ſignification que celle du ſimple. Il en eſt de même de

réjaillir ; il y en a quelques autres de cette nature, qui ne se présentent pas maintenant à ma mémoire.

NOTE.

M. Menage met de la difference entre *jaillir* & *rejaillir*. Il dit que *jaillir* marque une action simple, absolue & directe, & que *rejaillir* signifie le redoublement de cette action. Comme on dit *des eaux jaillissantes*, & non pas *rejaillissantes*, il préfere *jaillir* à *rejaillir*, en matière d'eaux qui s'élevent dans les airs, ce qui lui a fait dire :

Et faire en cent façons, ou couler dans les plaines,
Ou jaillir dans les airs le cristal des Fontaines.

parce qu'il ne s'agissoit en cet endroit que d'exprimer une simple action, & non pas une action redoublée, ou *rejaillir* n'auroit rien valu. Il ajoute qu'on dit *verdir* & *reverdir*, *jaunir* & *rejaunir*, & que les composez lui semblent meilleurs que les simples. On dit, *emporter* & *remporter le prix*, mais beaucoup mieux *remporter*. Le Pere Bouhours remarque fort bien qu'on dit *remporter la victoire*, & non pas, *emporter la victoire*, & qu'au contraire il faut dire, *emporter le butin*,

& non pas, *remporter le butin*. *Froidir*, pour *refroidir*, ne se dit point.

M. Chapelain a marqué sur le verbe *jaillir* que plusieurs, & des bons Auteurs, croient qu'il faut écrire *rejalir*, *jalir*, *des eaux jalissantes*, & que *jaillir* est le même abus que *métail* pour *métal*. Il me semble que l'usage a décidé pour *jaillir*.

DXXXII.

De l'usage & de la situation de ces mots, Monseigneur, Monsieur, Madame, Mademoiselle, *& autres semblables dans une lettre ou dans un discours.*

CEs mots que l'on doit inserer dans les lettres que l'on écrit, ou dans les discours que l'on fait aux personnes de condition, ou de respect, ne se peuvent pas mettre indifferemment en tous lieux. D'ordinaire on les place fort mal. Voici quelques règles pour ne tomber pas dans ce défaut. Premierement, il ne faut jamais dans la premiere période d'une lettre ou d'un discours, quelque longue qu'elle soit, répéter le

mot par lequel on a commencé ; c'est à-dire, que si vous avez, par exemcommencé ainsi, *Monseigneur*, ou par quelqu'un des autres, & que la premiere période soit fort longue, il ne faut point répéter *Monseigneur*, ou *Monsieur*, ou aucun des autres, que la période ne soit achevée, parce qu'une période n'en peut souffrir deux, & ce seroit importuner, & non pas respecter la personne que l'on prétend honorer, d'user de cette répétition si proche l'une de l'autre, avant que le sens soit complet.

La seconde est Règle, qu'après *vous*, quand ce pronom personnel finit le membre de la période, il faut mettre, *Monseigneur*, ou l'un de ces autres mots ; par exemple, si je dis, *il n'appartient qu'à vous*, *Monseigneur*, ou l'un des autres, je dirai beaucoup mieux, que si je disois seulement, *il n'appartient qu'à vous de faire*, &c. car ainsi je parlerai à cette personne-là, que je dois & que je veux honorer, avec beaucoup plus de respect, que si je disois simplement *vous*, qui de soi est un terme commun à

vous, & par conſequent peu reſpectueux. C'eſt pourquoi, il n'y a point d'endroit dans la lettre, où cette répétition puiſſe avoir meilleure grace, qu'après ce pronom, parce qu'elle y eſt néceſſaire. Il faut donc tâcher de l'y mettre toûjours. Que s'il ſe rencontre qu'on l'ait miſe ailleurs en un lieu fort proche, il la faut ôter de là pour la placer après *vous ;* ce qui ſe pratique en deux façons, ou en le répétant immédiatement après *vous*, comme en l'exemple que nous avons donné, *il n'appartient qu'à vous, Monſeigneur*, ou en le répétant médiatement, comme, *pour vous dire, Monſeigneur*, ou *pour vous aſſûrer, Monſeigneur.* Mais en cette derniere façon il n'eſt pas du tout ſi néceſſaire qu'en l'autre, quoiqu'il ait toûjours bonne grace, & qu'il ſoit bon de l'y mettre autant qu'il ſe peut.

Il eſt bien placé auſſi après les particules, ou les termes de liaiſon, qui commencent les périodes, comme après *car, mais, au reſte, après tout, enfin, certes, certainement, c'eſt pourquoi*, & autres ſemblables.

On n'a gueres accoûtumé de le mettre au commencement de la période. Il semble que cette place ne lui appartient qu'à l'entrée de la lettre, ou du discours, & qu'après cela on le met toûjours en suite de quelques autres mots, qui ont commencé la période. Mais pourtant je ne le voudrois pas condamner, si ce n'est dans une lettre fort courte, où véritablement il seroit très-mal placé; car dans une longue épître, ou dans un long discours, il est certain qu'on peut encore en quelque endroit lui faire commencer une période avec beaucoup de grace, & d'emphase. Il est vrai que je ne voudrois pas que ce fût plus de deux fois en tout, & encore en y comprenant celle qui est à la tête de la piece.

Il faut prendre garde à ne le mettre point après un verbe actif, à cause de l'équivoque ridicule qu'il peut faire, & avec le verbe, & avec le nom qui en est régi, comme, *je ne veux pas acheter, Madame, si peu de chose à si haut prix;* car qui ne voit le mauvais effet que cela produit & devant &

après, en disant, *acheter*, *Madame*, & *Madame*, *si peu de chose*? Et quand le nom qui est régi par le verbe ne fait point d'équivoque, comme si je dis, *je ne veux pas acheter*, *Madame*, *un ouvrage*, il ne laisse pas de faire que le mot de *Madame* ne soit mal placé, parce que deux substantifs de suite après un verbe qui en régit un, ne s'accommodent point bien, & ne sauroient avoir que mauvaise grace. Comme j'écrivois ceci, on m'a donné un livre, où en l'ouvrant j'ai vû, *je ne saurois jamais oublier*, *Monseigneur*, *cet heureux séjour*, cela m'a choqué; mais aussi n'est-il pas vrai que ce n'est pas écrire nettement, que de mettre *Monseigneur* en cet endroit-là? *je ne saurois*, *Monseigneur*, *jamais oublier cet heureux séjour*, ou, *jamais je ne saurois*, *Monseigneur*, *oublier*, ou enfin, *je ne saurois jamais*, *Monseigneur oublier*, *&c.*

C'est donc une des principales maximes, ou peut-être la seule en ce sujet, de ne mettre jamais *Monsieur* ni *Madame*, ni leurs semblables en aucun endroit, où ce qui va devant & ce qui va après puissent faire équivoque;

car encore que ces équivoques pour l'ordinaire soient déraisonnables, & ne se puissent pas dire équivoques, sans faire violence à la phrase d'une façon grossiere & impertinente, comme est celle qui est si triviale & si importune, mais que l'exemple m'oblige d'alléguer, *voulez-vous du veau, Monsieur?* cependant il ne faut pas laisser de les éviter, & avec d'autant plus de soin, qu'il y a plus de personnes déraisonnables & impertinentes, qu'il n'y en a de l'autre sorte. Il ne faut point non plus mettre ces mots, *Monsieur* ni *Madame*, ni leurs semblables, entre le substantif & l'adjectif, si l'adjectif se rencontre de même genre que *Monsieur* ou *Madame*; par exemple, *c'est un adversaire, Monsieur, très-insolent*, & l'on a beau mettre une virgule, comme il la faut mettre après *Monsieur*, on ne se paye pas de cela, & on ne laisse pas d'en rire. De même au féminin, *c'est une procédure, Madame, désapprouvée de tout le monde.*

Il est bien placé devant le *que*, comme, *je ne croi pas, Madame, que, &c. il est certain, Madame, que, &c.* &

devant *de*, comme, *c'est un effet, Madame, de votre bonté*, & après *oui & non*, comme, *oui Madame, non Madame, il ne se voit rien, &c.*

Il semble qu'il est inutile d'avertir qu'il ne le faut point mettre à la fin de la période ; car cela est trop visible. Néanmoins il se pourroit faire qu'il y trouveroit sa place, & de bonne grace; car pourquoi n'écriroit-on point en finissant une période, *ne le croyez point, Madame, ne le croyez point, Monseigneur ?* Mais il n'en faut pas user souvent.

On ne doit jamais aussi mettre ni *Sire*, ni *Monseigneur*, ni *Madame*, après *votre Majesté*, ou *votre Eminence*, ou *votre Altesse*, comme, *votre Majesté, Sire, ne souffrira pas, &c. votre Majesté, Madame ; votre Eminence, Monseigneur ; votre Altesse, Monseigneur* ; mais on les peut mettre devant, comme, *Sire, votre Majesté ne souffrira pas ; Madame, votre Majesté est si sage*, & ainsi des autres.

Il est à propos d'ajoûter ici qu'il y a force gens en écrivant, aussi-bien qu'en parlant, qui répétent trop sou-

vent *Monsieur*, jusqu'à s'en rendre insupportables. En toutes choses l'excès est vicieux. Ils veulent honorer, & ils importunent. Il est bien aisé de se corriger de cette faute en écrivant, mais très-difficile en parlant, si une fois on a contracté cette mauvaise habitude, comme ont fait plusieurs que je connois, où il n'y a plus de remede.

NOTE.

Il me semble qu'après qu'on a mis, *Monseigneur*, ou *Monsieur*, au commencement d'une lettre, ou d'un discours, on ne peut plus commencer par-là aucune période de la même lettre. Il faut toujours que quelques mots le précédent aux autres endroits, comme *je croi, Monseigneur*; *ne croyez pas, Monseigneur*. Je ne le croi pas bien placé après *de*; je dirois, *c'est, Madame, un effet de votre bonté*, & non pas, *c'est un effet, Madame, de votre bonté*. Cet arrangement blesse l'oreille. M. de la Mothe le Vayer ne trouve rien à reprendre en cette façon d'écrire, *je ne saurois oublier, Monseigneur, l'heureux séjour*. Il est certain qu'il est beaucoup mieux de ne pas séparer le verbe de l'accusatif qu'il regit, de dire, *je ne saurois, Monseigneur, oublier l'heureux séjour*. Il ne tombe pas d'accord qu'on ne

doive jamais mettre ni *Sire*, ni *Madame*, après *Votre Majesté*, ni *Monseigneur*, après *Votre Eminence.* Je croi, comme lui, qu'on peut fort bien dire dans la suite d'un discours, *Votre Majesté, Sire*; *Votre Altesse, Monseigneur.*

DXXXIII.

Si en écrivant on peut mêler vous, *avec* votre Majesté, *ou* votre Eminence, *ou* votre Altesse, *& autres semblables.*

SI vous écrivez une lettre qui ne soit pas fort longue, il faut toûjours mettre *votre Majesté*, & jamais *vous*. Je sai bien les inconvéniens qu'il y a de s'assujettir à cela, & de parler toûjours en la troisiéme personne, soit en disant, *votre Majesté*, soit en disant *elle*; mais en une lettre courte il se faut un peu contraindre, & il n'y a point d'apparence de s'émanciper dans un si petit espace. *Elle* doit être répété beaucoup plus souvent que *votre Majesté*, quoique ce dernier le doive être souvent, mais avec une certaine mesure judicieuse, qui empêche qu'on ne se rende importun en voulant être respectueux.

Que si c'est une longue lettre ou un discours de longue haleine, il n'y aura point de danger de mêler l'un avec l'autre, & de dire tantôt *vous* & tantôt *votre Majesté*, mais plus souvent *votre Majesté*. Les plus scrupuleux avoueront qu'il y a même des endroits où il faut nécessairement dire *vous*, comme, *vous êtes, Madame, la plus grande Reine du monde*. Il est certain qu'il faut nécessairement dire ainsi, & non pas, *votre Majesté, Madame, est la plus grande Reine du monde*, qui seroit une expression impertinente, tellement qu'en cet exemple on pourroit mettre *vous* dans une lettre de douze lignes, & en quelques autres cas semblables qui se pourroient présenter.

Quant aux autres titres de grandeur, moindre que la Royale, on ne doit faire aucune difficulté de mêler l'un avec l'autre, notre Langue s'étant réservé cette liberté, que l'Italienne ni l'Espagnole n'ont pas, à cause que *vous* en ces deux Langues est un terme incompatible avec la civilité, sur-tout *vos* en Espagnol, ce qui n'est pas en la nôtre. Les Latins sont bien encore

moins cérémonieux, qui disent toûjours *tu* à qui que ce soit, & il me semble que nous avons pris un milieu & un tempérament bien raisonnable entre ces deux extrémitez, en donnant par honneur le nombre pluriel à une seule personne quand nous lui disons *vous*, & en évitant dans le commerce continuel de la vie, la fréquente & importune répétition des termes dont les Italiens & les Espagnols se servent en sa place.

NOTE.

Il est hors de doute que quand il s'agit de donner aux Rois un titre qui les distingue particulierement, on doit toûjours se servir de *vous*, & qu'il faut dire, *vous êtes, Sire, non seulement le plus grand des Rois, mais le plus grand de tous les hommes*. On dira bien, *votre Majesté est infiniment éclairée*, mais on ne peut dire, *votre Majesté est le plus éclairé*, ni *la plus éclairée de tous les Rois*.



DXXXIV.

S'il faut dire alte *ou* halte.

FAire alte. On demande s'il faut dire *alte* ou *halte* avec une *h*. Pour résoudre la question, il y en a qui croient qu'il faut avoir recours à l'étymologie du mot, tellement que ceux qui le dérivent de l'Allemand *halten*, qui veut dire *arrêter*, soûtiennent qu'il faut dire *halte* avec une *h* aspirée, qui marque son origine, parce que *faire halte*, comme chacun sait, ne signifie autre chose en termes de guerre, que *s'arrêter dans la marche*. Les autres au contraire le font venir du Latin *altus*, c'est-à-dire *haut*, parceque quand on fait *alte*, on tient les picques hautes, d'où est venu le proverbe, *haut le bois*, & par cette raison croient qu'il faut dire *alte* sans aspiration. Mais ceux qui veulent qu'on l'aspire, repliquent que quand ainsi seroit qu'il viendroit d'*altus*, dont ils ne demeurent pas d'accord, il ne s'ensuivroit pas pourtant qu'il fallût écrire ni prononcer *alte* sans *h*, puisqu'étant certain que *haut* vient d'*altus*,

on n'a pas laissé d'y mettre une *h* qui s'aspire, ce-qui est comme un préjugé, que si *alte* venoit d'*altus*, il faudroit pareillement & à l'exemple de l'autre, y mettre aussi une *h* aspirante, de sorte qu'ils retorquent ainsi l'argument contre leurs adversaires.

La plus saine & la plus commune opinion est qu'il faut dire & écrire *alte* sans *h*, & sans avoir aucun égard à toutes les étymologies qu'on pourroit rapporter au contraire; car nous ne voudrions pas non plus en cette occasion nous servir de celles qui nous seroient favorables, n'y ayant pas lieu de recourir aux étymologies, lorsque l'usage est déclaré comme ici. Or est-il que je pose en fait après le témoignage d'une quantité de personnes irreprochables, auquel je joins encore ma propre observation, que dans tous les Livres & dans toutes les Rélations qui se sont faites en ces dernieres guerres, on n'a point vû *alte* imprimé ni écrit avec une *h*; & ce n'est que depuis ce temps-là qu'on a commencé à écrire ce mot, dont Monsieur Coëffeteau n'a jamais osé se servir, n'étant pas encore en usage dans

le beau ſtyle, quoique ce fût un terme bien néceſſaire. Mais ce qui acheve de décider la queſtion, c'eſt que ces mêmes témoins & une infinité d'autres aſſurent auſſi-bien que moi, qu'ils ne l'ont jamais oui aſpirer, qu'ils ont toûjours entendu prononcer *faire alte*, comme ſi l'on écrivoit *fair' alte*, en mangeant l'*e* de *faire* par une apoſtrophe, ce qui ne ſe fait jamais devant l'*h* aſpirée ou conſonne.

NOTE.

M. Chapelain dit que la vraie raiſon qui nous oblige à dire *alte*, eſt que nous le tenons des Italiens, qui diſent *far alto*, pour ſignifier la même choſe, & que nous le prononçons comme eux ſans autre égard, en lui donnant la terminaiſon Françoiſe pour toute difference.

DXXXV.

S'il faut dire hampe *ou* hante.

ON demande encore s'il faut dire *la hampe* ou *la hante d'une hallebarde*. On dit l'un & l'autre; mais *hampe* eſt incomparablement meilleur & plus uſité. Il eſt tellement en uſage,

que

que quelques-uns de la Compagnie où ce doute a été proposé, s'étonnoient qu'on le demandât; mais on a fait une réponse qui peut servir en tous les doutes de cette nature. C'est que l'on demeure bien d'accord que là où l'usage est certain & déclaré, il n'y a point de question à faire, ni à hésiter, il le faut suivre: mais toutes les fois que l'on doute d'un mot, c'est un signe infaillible que l'on doute de l'usage. Il est donc vrai, puisque l'on demande lequel est le meilleur de *hampe* ou de *hante*, que l'usage en est douteux; & ce doute, comme plusieurs autres, qui se voient dans ces Remarques, ne procede d'autre chose que de ce que l'oreille ne discerne pas aisément si l'on prononce *hampe* ou *hante*. J'ai été tout de nouveau confirmé dans ce sentiment en une célébre Compagnie, où l'on a proposé cette question, parce qu'encore que chacun, lorsqu'il opinoit, prononçât bien distinctement & bien hautement, ou *hampe* ou *hante*, & que tous les autres fussent bien attentifs à recueillir lequel des deux il disoit, néanmoins il le lui falloit faire ré-

péter deux fois, & quelquefois trois pour le bien entendre; de sorte qu'on fut contraint d'opiner en ces termes, *hampe avec un* p *est le meilleur*: *on dit aussi hante avec un* t. Si donc il est vrai qu'il n'est pas aisé à l'oreille de distinguer *hampe* de *hante*, sans qu'on y ajoûte ces paroles, *avec un* p *ou avec un* t, il ne faut pas s'étonner si l'usage en est douteux, vû même que ce n'est pas un mot dont l'usage soit fort fréquent, que parmi les gens de guerre dans l'Infanterie. Outre que dans les livres qui traitent de l'art militaire, on le voit écrit tantôt d'une façon & tantôt de l'autre; mais les Auteurs qui ont plus hanté la Cour, écrivent *hampe* & non pas *hante*.

NOTE.

M. Menage a décidé qu'il faut presentement dire toûjours *hampe*, & que *hante*, qui étoit encore bon du temps de M. de Vaugelas est devenu tout-à-fait barbare. Il fait venir ce mot *d'amite*, ablatif d'*ames*, *amitis*, qui signifie un long bâton, une perche, un fust. Il dit qu'on a fait premierement *ante* par syncope, en changeant *m* en *n*, comme *sente* & *sentier*, de *semita*, *semitarium*; qu'en-

ſuite on a dit *hante*, en y prépoſant l'aſpiration, comme en *haut*, d'*altus*, & que comme pluſieurs de nos anciens avoient dit *amte* au lieu d'*ante*, en conſervant l'*m* dans la contraction d'*amitié*, laquelle lettre *m* emporte avec ſoi le *p* devant le *t* comme il ſe voit dans *emtus* & dans *ſumtus*, qui ſe prononcent *emptus* & *ſumptus*, on a enfin prononcé *hampe* pour une plus grande douceur, le *t* de *hampe* s'étant perdu inſenſiblement.

DXXXVI.

Sur & *deſſus*.

NOus avons déjà fait une Remarque ſur ces prépoſitions *ſur*, *deſſus*, *ſous*, *deſſous*, *dans*, *dedans*, & quelques autres, & nous ne répéterons pas ici ce qui en a été dit ; mais nous ajoûterons une choſe qui a été omiſe. C'eſt qu'à la règle que nous avons donnée, de n'employer jamais pour prépoſitions ces compoſez, *deſſus*, *deſſous*, *dedans*, & les autres, mais toûjours les ſimples, comme, *ſur*, *ſous* & *dans*, nous avons mis une exception, qui eſt que quand ces compoſez ſont précédés d'une autre prépoſition, alors il ſe faut ſervir des compoſez, & non

pas des ſimples. Par exemple, il faut dire, *par deſſus la tête*, & non pas, *par ſur la tête*, quoiqu'il faille dire, *ſur la tête*, & non pas, *deſſus la tête*, quand il n'y a point de prépoſition devant, comme eſt *par*. De même il faut dire, *par deſſous la table*, *par dedans l'Egliſe*, & non pas, *par ſous la table* ni *par dans l'Egliſe*, quoiqu'il faille dire, *ſous la table* & *dans l'Egliſe*, quand il n'y a point de *par* devant.

Tout cela a déja été dit, mais il étoit abſolument neceſſaire de le répeter, pour faire entendre ce que nous y ajoûtons; qui eſt qu'avec *de*, il en eſt de même qu'avec *par*, & ce qui me l'a fait remarquer, c'eſt la faute que j'ai trouvée dans un Auteur aſſez renommé, à qui elle eſt familiere. Il a ſû qu'il falloit ſe ſervir de ces propoſitions ſimples, & non pas des compoſées, qui ſont d'ordinaire adverbes, & non pas prépoſitions : mais il n'a pas ſû, que quand il y a une autre prépoſition devant, il faut uſer de compoſées, qui deviennent prépoſitions, d'adverbes qu'elles étoient. Il écrit donc

toûjours, par exemple, *il se leva de sur son lit*, au lieu de dire, *il se leva de dessus son lit*; *il ne fait que sortir de sous l'aile de la mere*, au lieu de dire, *il ne fait que sortir de dessous l'aile de la mere*, car ce *de*, est une préposition qui répond à l'*ex*, ou à l'*e*, des Latins, & il me semble qu'il n'y a que ces deux prépositions *par*, & *de*, où cette exception ait lieu. Et il ne faut pas objecter que l'on dit *au-dessus de la tête*, *au-dessous du genouil*, &c. parce qu'en ces exemples, *dessus & dessous*, *& leurs semblables*, passent pour mots substantifiez, & non pas pour prépositions. Les articles qui vont devant & derriere, en sont des preuves infaillibles.

NOTE.

Comme on ne peut douter que dans les exemples que M. de Vaugelas rapporte ici, *de* ne soit une préposition qui répond à l'*ex* ou à l'*e* des Latins, il est certain qu'il faut dire, *tirer de dessous la table*, & non pas *de sous la table*, de même qu'on dit, *par dedans l'Eglise*, & qu'on ne dit point, *par dans l'Eglise*. La règle qui veut qu'on dise, *dessus*, *dessous*, *de-*

dans, quand une autre prépoſition précede ces compoſez, eſt très-judicieuſement établie, & ne peut ſouffrir d'exception. C'eſt fort mal parler que de dire, *il a enfermé cela dedans ſon coffre*, au lieu de, *il a enfermé cela dans ſon coffre*, mais on fait encore une faute bien plus grande, lorſqu'on dit *dedans*, pour ſignifier l'*intra* des Latins, comme *je partirai dedans huit jours*, pour, *dans huit jours*; c'eſt ce que M. Menage blâme avec raiſon dans ce vers de Voiture.

Qui, s'il ne la voit promptement,
Enragera dedans une heure.

DXXXVII.

Qu'ainſi ne ſoit.

NOus avons remarqué de certaines façons de parler, qui ſemblent dire tout le contraire de ce qu'on leur fait ſignifier. Celle-ci eſt de ce nombre; car lorſqu'il eſt queſtion d'entrer en preuve d'une propoſition, ſi je dis, & *qu'ainſi ne ſoit*, *vous voyez telle & telle choſe*, qui eſt, comme on a accoûtumé de parler, n'eſt-il pas vrai qu'à l'examiner de près, il n'y a point de raiſon de dire,

& *qu'ainsi ne soit*, & qu'au contraire il faut dire *& qu'ainsi soit*. Cela est tellement vrai que tous les Anciens l'écrivoient ainsi, & ces jours passez je le voyois encore dans Joachim du Belay. Neanmoins il y a plus de cinquante ans que cette phrase est changée, & que l'on dit, *& qu'ainsi ne soit*, ou *& qu'il ne soit ainsi*, & non pas, *& qu'ainsi soit*, ou *& qu'il ne soit ainsi*, qui aujourd'hui ne seroient pas reçûs parmi ceux qui savent parler François. Il seroit malaisé d'en rendre aucune raison, puisque c'est contre la raison que cela se dit de cette sorte. Se peut-il voir un plus bel exemple de la force ou de la tyrannie de l'Usage contre la raison? Cependant ce sont ces choses-là, qui font d'ordinaire la beauté des langues.

NOTE.

M. de Vaugelas se sert si souvent de, *& qu'ainsi ne soit* dans ses Remarques, qu'il y a grande apparence que cette façon de parler étoit fort en usage de son temps. On entend encore ce qu'elle veut dire, mais aucun de ceux qui écrivent bien, ne s'en sert presentement.

Et qu'ainſi ſoit, que l'on diſoit autrefois, veut dire, *& pour faire voir qu'il eſt ainſi, voyez telle & telle choſe*, & *qu'ainſi ne ſoit*, qu'on a dit depuis, ſignifie, *& ſi vous dites qu'il n'eſt pas ainſi, voyez telle & telle choſe.* L'oreille n'a pas de peine à s'accoûtumer à ce qui eſt autoriſé par l'uſage, & l'on y fait aiſément venir un ſens.

DXXXVIII.

Tout de même.

IL faut conſiderer ce terme de comparaiſon en differentes façons ; car ſi l'on s'en ſert en répondant à une interrogation, par exemple ſi l'on me demande, *l'autre eſt-il comme cela* ? & que je réponde *tout de même*, ce ſera bien parler. Sans interrogation encore je dirai fort bien, *vous voyez celui-là, l'autre eſt tout de même*, il n'y a point de ſtyle ſi noble, où ce terme ne puiſſe entrer. Mais s'il y a un *que* après, comme, *celui-là eſt tout de même que l'autre*, il n'eſt pas abſolument mauvais, mais il eſt extrêmement bas, & ne doit être employé que dans le dernier de tous les ſtyles. Que ſi l'on m'objecte que dans le

cours

cours de ces Remarques, je m'en suis servi fort souvent de cette sorte, j'avouerai franchement que j'ai failli en cela comme en beaucoup d'autres choses, & que je n'ai connu la faute dont j'avertis maintenant les autres, que depuis peu. Tellement qu'il faut en user selon cette Remarque, & non pas selon le mauvais exemple que j'en ai donné.

NOTE.

M. de la Mothe le Vayer dit que M. de Vaugelas croit sans sujet avoir parlé bassement, lorsqu'il a mis *tout de même* devant *que*, ce qui fait voir qu'il approuve cette façon de parler, *celui-là est tout de même que l'autre.* Il me semble qu'on ne la peut condamner sans se déclarer trop scrupuleux. Ce *tout* signifie *entierement*; & ce ne seroit pas mal parler que de dire, *celui-là est entierement de même que l'autre.* Il est vrai qu'on parleroit mieux si on disoit, *celui là est tout semblable à l'autre.* Quelques-uns disent par exemple en termes de comparaison, *tout de même que le Soleil forme les diamans dans la terre, ainsi, &c.* Je croi qu'il suffit de dire, *de même*, & que tout est superflu quand il est question de comparer.

DXXXIX.

L'adjectif tout *avec plusieurs substantifs.*

CEt adjectif suivi de plusieurs substantifs dans la même construction du membre de la période, veut être repeté devant chaque substantif; par exemple il faut dire, *toute la Syrie, & toute la Phenicie*, & non pas, *toute la Syrie & la Phenicie.* Et non-seulement le premier, où *toute* est répeté deux fois est meilleur, mais le dernier où il n'est employé qu'une fois, est mauvais, & contre la pureté naturelle de notre Langue. Ç'a bien toujours été ma créance, mais ce seroit peu de chose si ce n'étoit aussi le sentiment de nos Maîtres. Que s'il y a plus de deux substantifs, c'est encore de même. Par exemple un excellent Auteur a écrit, *pour voir toutes les beautez, l'artifice & les graces parfaitement employées*, il falloit dire, *pour voir toutes les beautez, tout l'artifice & toutes les graces parfaitement employées.* Cela est hors de doute parmi

les Ecrivains. Il ſemble que les ſubſtantifs qui ſuivent ſoient jaloux du premier, s'ils ne marchent tous à même train, & ſi l'on ne les traite avec autant d'honneur, que celui qui va devant. Et quand les deux ſubſtantifs ſont de divers genre, la faute eſt inexcuſable de ne pas répeter *tout*, comme par exemple de dire, *il a perdu toute ſa ſplendeur & ſon luſtre*, c'eſt ſans doute mal parler, il faut dire, *il a perdu toute ſa ſplendeur & tout ſon luſtre.*

Mais ſi les deux ſubſtantifs ſont de même genre & ſynonymes, ou approchans, on demande s'il le faut répeter; comme ſi je dis, *il a perdu toute l'affection & l'inclination qu'il avoit pour moi*, dirai-je mieux que ſi je diſois, *il a perdu toute l'affection, & toute l'inclination qu'il avoit pour moi?* On répond que tous deux ſont bons, & que la grande Régle des ſynonymes ou approchans, & des contraires ou differens a lieu ici; c'eſt-à dire, qu'aux mots contraires ou differens, il faut neceſſairement répeter *tout*, mais aux ſynonymes ou appro-

chans, il n'eſt point neceſſaire, quoique ce ne ſoit pas une faute de le répeter, comme c'en ſeroit une de ne le répeter pas aux contraires & aux differens; car par exemple, ſi je diſois, *il a oublié tout le bien & le mal que je lui ai fait*, je parlerois mal, il faut dire par neceſſité, *il a oublié tout le bien & tout le mal que je lui ai fait*. Aux differens de même; *il a perdu toute l'affection & l'eſtime qu'il avoit pour moi*, n'eſt pas bien dit, il faut dire, *il a perdu toute l'affection, & toute l'eſtime qu'il avoit pour moi.*

NOTE.

J'ai parlé de la répetition de *tout*, ſur quelqu'une de ces Remarques. Pour écrire purement il eſt neceſſaire de le répeter devant chaque ſubſtantif, & quoiqu'*affection* & *inclination*, ſoient ſynonymes ou approchans, je ſens que mon oreille n'eſt point ſatisfaite quand j'entends dire, *il a perdu toute l'affection & l'inclination qu'il avoit pour moi.* Ainſi je dirois, *toute l'affection & toute l'inclination.* C'eſt une faute qu'on ne doit jamais ſe pardonner de ne pas répeter *tout*, lorſque les deux ſubſtantifs ſont de divers genre, & il n'y a perſonne qui pût ſouf-

frir cette fin de lettre, *je ſuis avec toute l'ardeur & le reſpect poſſible* ; il faut dire indiſpenſablement, *avec toute l'ardeur & tout le reſpect poſſible.*

Voici une autre façon de parler, qui peut cauſer du ſcrupule. Dans la remarque qui a pour titre, *des negligences ſur le ſtyle*, M. de Vaugelas a dit, *la naïveté eſt une des premieres perfections & des plus grands charmes de l'éloquence.* Ce mot *une* s'accommode fort bien avec *perfection* qui eſt féminin, mais il ne peut s'accommoder avec *charme* qui eſt maſculin. Je ſai que la répetition d'*un*, bleſſeroit davantage que celle de *tous*, & qu'il feroit mal de dire, *la naïveté eſt une des premieres perfections, & un des plus grands charmes de l'éloquence*, mais peut-être feroit-il mieux de choiſir deux noms ſubſtantifs du même genre, pour les accorder avec *un* ou avec *une*, que l'on ne répete point, ou de ne mettre qu'un ſeul ſubſtantif.

DXL.

Crainte *dans le prétérit.*

Ce mot employé avec le verbe auxiliaire dans les prétérits, a ſi mauvaiſe grace, qu'il le faut éviter, y ayant peu d'endroits où l'on s'en puiſſe ſervir. L'exemple le va faire voir. *C'eſt une choſe que j'ai toujours*

crainte. Qui ne sent point la rudesse de ce mot ? sans doute elle provient (1) de l'équivoque de ce participe qui sert aux préterits de son verbe, avec le substantif *crainte*, lequel étant un mot que l'on oyt dire à toute heure en cette signification, fait trouver l'autre étrange & sauvage, dans un usage different. Il y a pourtant quelques endroits, où il ne sonneroit pas mal, comme si l'on disoit, *plus crainte qu'aimée*, ce qui arrive en cet exemple, tant parce que le *plus*, qui va devant, ôte l'équivoque du nom, qu'à cause de l'opposition, *qu'aimée*, qui lui donne & lumiere & grace tout ensemble.

NOTE.

Il est aisé d'éviter *crainte* dans le prétérit, en disant, *c'est une chose que j'ai toujours apprehendée*, mais il me semble qu'on peut dire, *que j'ai toujours crainte*, sans qu'il y ait ni rudesse dans le mot, ni équivoque du participe *craindre* avec *crainte* substantif. Cette phrase ne peut recevoir un double sens.

(1) *Sans doute elle provient de l'équivoque.*] Cette raison y peut aider, mais elle

ne conclut pas ; car il y a beaucoup de verbes dont les participes passifs sont semblables à des substantifs de même ou de differente signification, qui néanmoins gardent la règle dont il est parlé en la remarque 184. Car il faut dire, *C'est à quoi elle a été contrainte ; C'est à quoi on l'a contrainte : c'est le lieu où on l'a prise, où elle a été prise : c'est en quoi elle s'est méprise* (abusée) *c'est la figure ou image du Roi qui y est empreinte.*

DXLI.

De certains noms que nous avons en notre Langue, qui ont tout ensemble une signification active, & une passive.

NOus avons déja remarqué de certains mots qui ont la terminaison active & la signification passive, & d'autres qui ont la terminaison passive & la signification active : mais en voici d'autres, qui ont un double usage, & une signification active & passive tout ensemble. Par exemple, *estime* est un mot qui se dit avec le pronom possessif, & de *l'estime que l'on a de moi*, & de *l'estime que j'ai d'un autre.* Voici comment. *Mon*

estime n'est pas une chose dont vous puissiez tirer grand avantage. Ici, *estime*, est dans une signification active, eu égard à moi, car il veut dire, *l'estime que je fais de vous* ; & si je dis, *mon estime ne dépend pas de vous*, il est dans une signification passive ; car il veut dire *l'estime que l'on fait*, ou *que l'on peut faire de moi.* Il en est de même de cet autre mot, *aide* ; par exemple, *mon aide vous est inutile ;* car ici il a un usage actif, & veut dire, *l'aide que je vous puis donner*, & si je dis, *venez à mon aide*, il a un usage passif, & veut dire, *l'aide que l'on me donnera*, & non pas *celle que je donnerai*. Ainsi de *secours*, *mon secours vous est inutile*, & *venez à mon secours*. Ainsi d'*opinion*, sans le possessif, comme, *il est mort dans l'opinion de Copernicus*, a un sens actif; c'est-à-dire qu'*il avoit l'opinion de Copernicus*,& *il est mort dans l'opinion de sainteté*, a un sens passif qui veut dire, qu'*on a crû qu'il étoit mort saint ;* & ainsi de plusieurs autres. Cette observation est curieuse & digne de celui que j'ai nommé *un des plus grands Genies*

de notre Langue. Je la tiens de lui avec plusieurs autres choses qui rendront ces Remarques plus utiles & plus agréables ; & plût-à-Dieu qu'il les eût pû toutes voir, comme il eût fait sans doute, si son loisir eût secondé sa bonté, & si tout ce que nous avons d'excellens Hommes en France pour les belles Lettres & pour l'exquise érudition., ne partageoient tout son temps avec son Heroïne, avec ses amis, & l'élite de la Cour.

NOTE.

Je ferois difficulté d'employer *estime* autrement que dans la signification active, comme, *son estime est une chose que tout le monde recherche avec soin*, pour dire ; *l'estime qu'il a pour ceux qui ont du merite est recherchée de tout le monde*, mais il me semble qu'on ne diroit pas fort bien dans la signification passive, *son estime diminue de jour en jour*, pour dire, *l'estime qu'on avoit pour lui. Estime* est un mot qui approche de *consideration*; on dit fort bien, *tous les honnêtes gens ont beaucoup d'estime & de consideration pour lui*, mais comme on ne sauroit dire *sa consideration diminue*, pour dire, *la consideration qu'on avoit pour lui*, je ne croi pas que l'on puisse dire,

son estime diminue, dans le même sens qu'on dit, *sa reputation diminue*.

DXLII.

Prendre à témoin.

ON demande s'il faut dire, *je vous prends tous à témoin*, ou *je vous prens tous à témoins*, avec une *s*, au pluriel. Cette question fut faite dans une célébre Compagnie, où tout d'une voix on fut d'avis qu'il falloit dire, *je vous prends tous à témoin*, au singulier. Quelques-uns seulement ajoûterent, qu'ils ne condamneroient pas tout-à-fait le pluriel à *témoins*, mais que l'autre étoit incomparablement meilleur, & plus François. Celui qui proposa le doute trouvant tout le monde d'une opinion, comme d'une chose indubitable, fit bien voir neanmoins qu'il y avoit lieu de douter. Il avoit pour lui la règle ordinaire, qui veut qu'après *tous*, au pluriel, le substantif qui s'y rapporte, soit pluriel aussi. Et de fait, on ne diroit jamais, *je vous reçois tous pour témoin*, mais *pour témoins*. A cela on répondoit, qu'il n'étoit pas ici

question de la règle ni de l'exemple, mais de l'Usage qui vouloit que l'on dît *à témoin*, & non pas *à témoins*. Sa replique sembloit encore plus forte; car il disoit que si c'étoit l'Usage il donnoit les mains; mais que c'étoit là le nœud de la question, de savoir si c'étoit l'Usage ou non, parce que l'*s* finale n'ayant gueres accoûtumé de se prononcer en notre Langue, & particulierement en ce mot, où l'on n'apperçoit comme point de difference pour la prononciation entre le singulier & le pluriel, car *un faux témoin*, *& les faux témoins*, se prononcent tous deux également sans *s*, on ne pouvoit pas déterminer si l'Usage étoit pour *témoin*, ou pour *témoins*, & par conséquent l'usage n'étant point déclaré, il s'en falloit tenir à la Grammaire & à l'analogie, ausquelles on a accoûtumé d'avoir recours dans ces incertitudes; *in dubiis vocibus*, dit un grand Homme, *analogiam loquendi magistram ac ducem sequimur*, & ainsi il falloit dire, *à témoins*, & non pas, *à témoin*. A cette replique on repartit qu'*à témoin*, se prenoit là

adverbialement, & indéclinablement ; comme nous en avons plusieurs exemples en notre Langue, qui sont semez dans ces Remarques, & entre autres celui-ci, *elle se fait fort de cela*, & *ils se font fort*, & non pas, *elle se fait forte*, ni *ils se font forts*. Et pour ne sortir pas même de la phrase, dont il s'agit, on allegua pour une preuve convaincante de cette adverbialité, s'il faut user de ce mot, que nous disons, *je vous prends tous à partie*, au singulier, & non pas, *je vous prends tous à parties*, au pluriel, & que cela est si vrai qu'il n'y a personne qui en doute. On y en ajoutoit encore une autre, qui est, *je vous prends tous à garant*, & non pas *à garans*. Sans ces deux exemples, j'aurois été d'avis d'une chose dont je ne m'avisai pas alors ni personne, mais qui m'est tombée depuis dans l'esprit, qui est que *témoin*, en cet endroit-là, signifie *témoignage* ; & il ne faut point d'autre preuve pour faire voir qu'il se prend quelquefois pour cela, que cette clause si ordinaire, *en témoin dequoi j'ai signé la presente*, où l'on ne peut pas dire,

que *témoin* ne signifie *témoignage*, si l'on veut que ces mots ayent quelque sens. Mais ces autres deux *à partie*, & *à garant*, me ferment la bouche. Ce mot *témoin*, est encore indéclinable, & comme adverbe en cette phrase, *témoin tous les anciens Philosophes*, *témoin tous les Peres de l'antiquité*; car assûrement il faut dire *témoin*, & non pas *témoins*, comme l'on dit *excepté*, ou *reservé cent personnes*, & non pas *exceptées*, ou *reservées cent personnes*. Ce qui confirme extrêmement, qu'en cette phrase, *les prendre tous à témoin*, *témoin* est adverbial & indéclinable.

NOTE.

M. Chapelain a raison de dire que, *un faux témoin* se prononce avec la derniere syllabe breve, & *les faux témoins* qui est le pluriel, avec la derniere longue, ce qui les distingue notablement, mais supposé qu'il y eût si peu de difference pour la prononciation entre le singulier & le pluriel, qu'on ne pût determiner si l'usage est pour, *je vous prends tous à témoin*, ou pour, *je vous prends tous à témoins*, ce ne seroit pas une preuve convainquante, qu'*à témoin* se dût pren-

dre adverbialement, que d'apporter pour exemples, *je vous prends tous à partie*, *je vous prends tous à garant*, puisque la prononciation ne sauroit faire connoître si l'on dit *à partie* ou *à parties*, *à garant* ou *à garans*. Il est certain cependant, comme l'assûre aussi M. Menage, que toutes ces façons de parler sont adverbiales, & qu'il faut dire, *je vous prends tous à témoin*, *à partie*, *à garant*. Il est de même de, *vendre à credit*, *mettre à profit*, *donner de l'argent à interêt*, *prêter à usure*, *pension à vie*, *boutons à queue*, *fruits à noyau*. Tous ces noms joints avec l'article indéfini *à*, se mettent au singulier, & il n'y en a aucun au pluriel, que quand on met avec *à*, quelque pronom possessif qui le rend article défini, comme, *à mes périls & fortunes*, *il entreprend cela à ses risques*. C'est ce qui fait qu'on dit fort bien, *je vous prends tous pour témoins*, parce que *mes* est sousentendu, *je vous prends tous pour mes témoins*, ce qui n'est pas dans *je vous prends tous à témoin*, car que voudroit dire, *je vous prends tous à mes témoins*? J'ai oüi dire *témointe* au féminin. *Elle est témointe de cela*, c'est très-mal parler. On dit *témoin* & *garant* dans les deux genres. *Elle est témoin*, *elle en est garant*.

DXLIII.

Pardonnable.

ON abuse souvent de ces adjectifs verbaux. Nous avons fait une Remarque d'un de ceux-là, qui est *faisable*, qu'un Auteur célébre a employé pour une chose qu'on a permission de faire, quoiqu'il n'ait jamais cette signification, & qu'il veuille dire seulement *ce qui est possible*, & non pas, *ce qui est permis*. J'ai vû un autre Auteur abuser aussi d'un autre adjectif verbal, qui est *pardonnable*, car il dit, *je ne serois pas pardonnable*, pour dire, *je ne serois pas digne de pardon*, ou *je ne meriterois point de pardon*. *Pardonnable* ne se dit jamais des personnes, mais seulement des choses, comme, *cette faute n'est point pardonnable, cela ne seroit pas pardonnable*, & non pas, *je ne serois pas pardonnable*.

Excusable, se dit & des personnes & des choses, comme, *vous n'êtes pas excusable. Consolable & inconsolable*, & *c'est une faute qui n'est pas excusable*, se disent & de la douleur & de la personne affligée.

NOTE.

Ce qui eſt cauſe qu'*excuſable* ſe dit des perſonnes & des choſes, & que *pardonnable* ſe dit ſeulement des choſes, & non des perſonnes, c'eſt que le verbe *excuſer* veut également les perſonnes & les choſes, à l'accuſatif, & que *pardonner* n'y veut que les choſes. On dit, *excuſer une faute, excuſer un criminel, je vous prie de m'excuſer*; mais quoiqu'on diſe, *pardonner une faute*, on ne dit point, *pardonner un criminel*, il faut dire, *pardonner à un criminel*, & ſi l'on dit, *je vous prie de me pardonner*, auſſi-bien que, *je vous prie de m'excuſer*, il faut prendre garde que dans, *je vous prie de me pardonner*, le pronom poſſeſſif *me* eſt au datif, *je vous prie de pardonner à moi*, & que dans, *je vous prie de m'excuſer*, *me* eſt à l'accuſatif, *je vous prie d'excuſer moi*. L'adjectif verbal ne doit pas avoir plus de privilege que ſon verbe, & puiſqu'on ne dit point, *pardonner un homme*, on ne ſauroit dire, *cet homme n'eſt point pardonnable*.

On dit ordinairement, *il eſt dans une douleur inconſolable*, quoiqu'on ne diſe guere *conſoler la douleur*, pour, *appaiſer, ſoulager, adoucir la douleur*. Ce qu'il y a de particulier, c'eſt qu'on ne diroit pas bien, *ſon déplaiſir eſt inconſolable*. Il ſemble que ce mot ne ſe puiſſe accommoder qu'avec *douleur*.

M.

M. de Segrais de l'Academie Françoise, a fait le mot d'*impardonnable*, qui encore que hardi, n'a point été condamné dans sa traduction de l'Enéide.

Sa beauté méprisée, impardonnable outrage.

Il est bien placé dans cet endroit, mais il seroit dangereux de le hazarder après M. de Segrais, parce que l'usage ne l'a pas autorisé. Il y a beaucoup de mots de cette terminaison qui n'ont point de composez, comme, *aimable, méprisable, faisable, haïssable, stable.* On ne dit point *naimable, immméprisable, infaisable, inhaïssable, instable*, pour signifier le contraire de leurs simples. Il y en a d'un autre côté qui n'ont point de simples. On dit *implacable, insatiable, indubitable, immancable*, & on ne dit point, *placable, satiable, dubitable, mancable.* On dit *inestimable*, mais ce n'est pas pour signifier le contraire de son simple dans le sens où *estimable* veut dire, *digne d'être estimé*, comme, *un homme estimable par sa probité*, *une action estimable*; il signifie, *qui est d'une si grande valeur que l'on n'en sauroit fixer le prix. Ce diamant est d'un prix inestimable.* Ainsi il ne s'applique point aux personnes, & l'on ne peut dire, *c'est un homme inestimable*, pour dire, *c'est un homme qui ne merite point d'être estimé.*

DXLIV.

Qu'il y a une grande différence entre la pureté *&* la netteté du style. *Et premierement*, de la pureté.

LA plûpart du monde confond ces deux choses, qui néanmoins sont fort differentes, & n'ont rien de commun. La pureté du langage & du style consiste *aux mots*, *aux phrases*, *aux particules*, & *en la syntaxe*; & la netteté ne regarde que *l'arrangement*, *la structure*, *ou la situation des mots*, *& tout ce qui contribue à la clarté de l'expression.* Examinons maintenant par le menu l'une & l'autre, & pour commencer *par la pureté*, voyons les quatre parties qui la composent; mais auparavant disons, qu'il n'y a qu'à éviter le barbarisme & le solécisme pour écrire purement. Le barbarisme est *aux mots*, *aux phrases & aux particules*; & le solécisme est *aux déclinaisons*, *aux conjugaisons*, *& en la construction.*

DXLV.

Du barbarisme, premier vice contre la pureté.

POur les mots, on peut commettre un barbarisme en plusieurs façons, ou en disant un mot qui n'est point François, comme *pache*, pour *pacte*, ou *paction*, ou un mot qui est François en un sens, & non pas en l'autre; comme *lent*, pour *humide*; *sortir*, pour *partir*, ou qui a été en usage autrefois, mais qui ne l'est plus, comme, *ains*, *comme ainsi soit*, & une infinité d'autres, ou enfin un mot, qui est encore si nouveau, & si peu établi par l'usage, qu'il passe pour barbarisme, à moins que d'être adouci par un, *s'il faut ainsi parler*, *si j'ose user de ce mot*, ou quelque autre terme semblable, comme nous avons dit ailleurs; ou bien en se servant d'un adverbe pour une préposition, comme de dire *dessus la table*, pour *sur la table*; *dessous le lit*, pour *sous le lit*; *dedans le lit*, pour *dans le lit*; ou en disant au pluriel un nom, qui ne se

dit bien qu'au ſingulier, comme *bonheurs*, ou au contraire, comme *délice*, pour *délices*.

Pour les phraſes, en uſant d'une phraſe, qui n'eſt pas Françoiſe, comme; *élever les mains vers le Ciel*, au lieu de dire, *lever les mains au Ciel*; *Je m'en ſuis fait pour cent piſtoles*, comme diſent les Gaſcons, pour dire, *j'ai perdu cent piſtoles au jeu*. Non pas qu'il ne ſoit permis de faire quelquefois des phraſes nouvelles avec les précautions que nous avons marquées en quelque endroit de ce livre, au lieu qu'il n'eſt jamais permis de faire de nouveaux mots, nonobſtant cet oracle Latin.

Licuit, ſemperque licebit
Signatum præſente nota producere verbum:

parce que cela eſt bon en la Langue Latine, & plus encore en la Grecque, mais non pas en la nôtre, où jamais cette hardieſſe n'a réuſſi à qui que ce ſoit, au moins en écrivant; car en parlant on ſait bien qu'il y a

de certains mots que l'on peut former ſur le champ, comme *bruſqueté*, *inaction*, *impoliteſſe*, & d'ordinaire les verbaux qui ſe terminent en *ent*, comme *criement*, *pleurement*, *ronflement*, & encore n'eſt-ce qu'en raillerie. Outre que ce paſſage du Poëte ne permet que d'étendre des mots qui ſont déja faits, & non pas d'en faire de tout nouveaux, qui eſt ce qui ne nous eſt point du tout permis, témoin le mauvais ſuccès qu'ont eu tous les mots que Ronſard, Monſieur du Vair & pluſieurs autres grands perſonnages ont inventez, penſant enrichir notre Langue : mais en matiere de phraſes, c'eſt un barbariſme pour l'ordinaire de quitter celles qui ſont naturelles & uſitées par tous les bons Auteurs, pour en faire à ſa fantaiſie de toutes entieres, ou changer en partie celles qui ſont de la Langue, & de l'uſage.

C'eſt auſſi *un barbariſme de phraſe*, que d'uſer de celles qui ont été en uſage autrefois, mais qui ne le ſont plus, comme vous en pouvez voir un grand nombre dans Amyot ; & en-

core d'uſer de celles qui ne ſont preſque que de naître, & que l'uſage n'a pas encore bien autoriſées.

Pour les particules, c'eſt un barbariſme de laiſſer celles qu'il faut mettre. Il en faut donner des exemples en toutes les parties de l'oraiſon, qui en ſont capables, comme *aux articles*, *aux pronoms*, *aux adverbes*, & *aux prépoſitions*. Aux articles, ſi l'on dit, *les peres & meres ſont obligez*, &c. au lieu de dire, *les peres & les meres ſont obligez*; ſi l'on dit, *pour les aimer & cherir*, au lieu de dire, *pour les aimer & les cherir*; ſi l'on dit, *ils ſont obligez de faire & dire tout ce qu'ils pourront*, au lieu de dire, *ils ſont obligez de faire & de dire*; ſi l'on dit, *avant que mourir*, au lieu de dire, *avant que de mourir*; & ainſi de beaucoup d'autres.

Aux pronoms, ſi par exemple l'on dit, *auſſi-tôt cette lettre reçûe, ne manquerez de faire telle choſe*, au lieu de dire, *vous ne manquerez*; ſi l'on dit, *ſes pere & mere*; au lieu de dire, *ſon pere & ſa mere*; *ſes habits & joyaux*, au lieu de dire, *ſes habits & ſes joyaux*; ſi l'on dit, *nos amis & ennemis*, au lieu de dire, *nos amis & nos ennemis*.

Aux adverbes, si l'on dit par exemple, *il ne manquera de faire son devoir*, au lieu de dire, *il ne manquera pas*, ou *il ne manquera point de faire son devoir*; car c'est une espece de barbarisme insupportable en notre Langue, que d'omettre les *pas*, & les *point*, où ils sont necessaires; si l'on dit, *il est si riche, & liberal*, au lieu de dire, *il est si riche & si liberal*; si l'on dit, *il est plus juste & facile de faire telle chose*, au lieu de dire, *il est plus juste & plus facile de faire*, & ainsi de plusieurs autres.

Aux prépositions, comme si l'on dit, *par avarice & orgueil*, au lieu de dire, *par avarice & par orgueil*; si l'on dit, *se venger sur l'un & l'autre*, au lieu de dire, *sur l'un & sur l'autre*, & plusieurs autres semblables.

Mais c'est une autre sorte de barbarisme, de *mettre des particules où il n'en faut point*. Il est vrai, qu'il n'arrive que très-rarement en comparaison de l'autre, qui les omet quand il les faut mettre, ce vice étant très-commun parmi la foule des mauvais Ecrivains. Voici quelques exemples

des particules, comme si l'on dit, *de depuis* pour dire *depuis ; en après*, ou *par après*, pour *après ;* si l'on dit, *il supplioit avec des larmes*, au lieu de dire *avec larmes*, & quelques autres semblables. Voilà quant au barbarisme.

NOTE.

Je ne connois point *pache* pour *pacte*, & je n'ai jamais entendu *lent* pour *humide*.

Il est vrai que quelques-uns disent *sortir* pour *partir*, ce qui est mal. *Je sortis de Paris à cinq heures du matin, & arrivai le même jour de bonne heure à Orleans*. Comme on ne peut arriver au lieu où l'on veut aller, sans sortir de la Ville d'où l'on part, on abuse du verbe *sortir*, en le mettant au lieu de *partir*.

Outre, *je m'en suis fait pour cent pistoles*, on dit encore, *je m'en suis donné pour cent pistoles*, mais si cela se permet dans le discours familier, il n'y a personne qui l'écrive. *Brusqueté* ne se dit point; quelques-uns emploient *inaction*, & je m'apperçois qu'*impolitesse* commence fort à s'établir. Je n'ai oui dire ni *criement* ni *pleurement*, mais *ronflement* ne me semble pas mauvais; & je ne croi pas qu'il doive être mis au nombre des barbarismes. M. de la Mothe le Vayer défend ces deux fa-

çons

çons de parler, *je suis obligé de dire & faire ce que je pourrai; se venger sur l'un & l'autre.* La répetition de la particule *de*, dans *je suis obligé de dire & de faire*, & de *sur*, dans, *se venger sur l'un & sur l'autre* me paroît indispensable. Il blâme M. de Vaugelas de condamner, *Supplier avec des larmes*, & dit qu'on parlera très-bien en ces termes, *il le supplioit avec des larmes qui eussent attendri le cœur d'un barbare*, & que le barbarisme seroit plustôt à mettre *avec larmes*, sans *des*. Il est certain qu'on ne sauroit dire, *il le supplioit avec larmes qui eussent attendri*, & qu'il faut necessairement mettre *avec des larmes*, parce que *qui* ne peut être le relatif d'un nom sans article, mais M. de Vaugelas ne condamne point *supplier avec des larmes*, lorsque *larmes* est suivi d'un *qui* relatif. Il condamne *supplier avec des larmes*, dit absolument sans qu'il suive rien, & il a raison de soûtenir qu'il faut dire *supplier avec larmes.*

Quelques-uns se trompent au relatif *leur*, & disent par exemple, *il leurs expliqua ce qu'ils n'entendoient pas*, croyant qu'il faut mettre *leurs* au pluriel, à cause qu'on parle de plusieurs personnes. Il est vrai que *leur* change de nombre, selon qu'il se joint à un substantif singulier ou pluriel, *leur affaire*, *leurs affaires;* mais lorsqu'il est relatif & qu'il signifie, *à eux*, il faut toujours dire *leur*, & jamais *leurs. Je leur appris; il leur en-*

voya dire, c'est-à-dire, *j'appris à eux*, *il envoya dire à eux*. Il y en a qui disent encore *des soins inutils*, pour, *des soins inutiles*, comme si on disoit *inutil* au masculin, & *inutile* au féminin. On dit *inutile* en l'un & en l'autre genre. Il faut dire aussi *le teint*, & non pas *le tein*, comme j'en voi beaucoup qui l'écrivent.

Tout cela peut-être nomme barbarisme, & c'en est un encore que d'employer *faire* en la place d'un verbe passif. On dira fort bien, *On l'estima d'abord comme on fait toute nouveauté*, parce que dans cette phrase, *fait* tient lieu d'un verbe actif, *on l'estima d'abord comme on estime toute nouveauté*, mais on ne peut dire, ainsi que je l'ai trouvé écrit dans un assez beau discours, *elle fut d'abord estimée comme on fait toute nouveauté*, il faut dire necessairement, *comme l'est toute nouveauté*, ou, *comme on estime toute nouveauté*, parce que *fait* qui est actif ne peut être mis pour *est estimée*, qui est passif. M. de Vaugelas est tombé lui-même dans cette espéce de barbarisme, en disant au commencement de la Remarque qui a pour titre, *de la situation des gerondifs* étant & ayant; *il faut que les gerondifs* étant & ayant, *soient toujours placez après le nom substantif qui les régit*, & *non pas devant*; *comme fait d'ordinaire un de nos plus celebres Ecrivains*. Il faut dire, *comme les place d'ordinaire*, ou bien, *comme ils sont placez d'ordinaire dans les ouvrages d'un de*

nos plus celebres Ecrivains. Il dit ailleurs; *comme l'écrivoient les anciens, & encore aujourd'hui quelques-uns de nos Auteurs*. Le mot *aujourd'hui* ne sauroit s'accommoder avec *écrivoient*, qui désigne un temps passé, & je croi qu'il falloit répéter le verbe, & dire, *comme l'écrivoient les anciens, & comme l'écrivent encore aujourd'hui quelques-uns de nos Auteurs*.

Le Pere Bouhours rapporte une construction qu'on peut mettre au rang des barbarismes; c'est dans cet exemple. *Il avoit tant de chaleur à la guerre qu'elle l'empêchoit de faire des réflexions*. Ce relatif *elle* ne se rapporte pas bien à *tant de chaleur*, qui est indéfini. La construction seroit reguliere en mettant *une si grande chaleur* au lieu de, *tant de chaleur*, parce qu'*un* & *une* tiennent lieu d'article. *Il avoit une si grande chaleur à la guerre qu'elle l'empêchoit*, &c. Le Pere Bouhours ajoûte que selon cette Remarque il ne faut pas dire, *j'ai tant de joie qu'elle m'empêche de parler*, mais, *j'ai tant de joie que je ne saurois parler*. Je croi aussi qu'on ne peut pas dire, comme je l'ai vû en quelque endroit. *Tout paroît en joie : pour la mieux solemniser*, &c. le relatif *la* ne se rapporte à ce mot *en joie*, qui est indéfini.

Je trouve aussi qu'il y a quelque barbarisme à dire, *cette femme qui n'avoit jamais été saignée, ni pris aucun remede*, je croi qu'il faut dire, *qui n'avoit jamais été saignée, & qui n'avoit pris aucun remede*.

parce que *n'avoit* ne peut servir en même temps à un verbe passif & à un verbe actif sans qu'on le répete.

DXLVI.

Du solécisme, second vice contre la pureté.

ET pour le solécisme, qui a lieu *dans les déclinaisons, dans les conjugaisons, & dans la construction*, voici des exemples de tous les trois. *Aux déclinaisons*, par exemple si l'on dit *les éventeaux*, au lieu de dire, *les éventails*, ou *les émails*, au lieu de dire *les émaux*; mais il est très-rare en ce genre, & il n'y en a comme point.

Aux conjugaisons, il a bien plus d'étendue; car combien y en a-t-il qui y pechent en parlant, mettant des *i*, pour des *a*, & des *a*, pour des *i*, comme on fait en plusieurs endroits du préterit simple, quand on dit par exemple *j'alla*, pour *j'allai*; *il allit*, pour *il alla*, & en un autre temps, *nous allissions*, pour *nous allassions*! J'ai dit en parlant, parce qu'en

écrivant, je n'ai point encore vû de si monstrueux Ecrivain, qui fasse des fautes si énormes. Combien y en a-t-il qui disent *j'ai sentu*, pour *j'ai senti*, *cueillit* & *recueillit*, pour *cueille*, & *recueille* ; *conduit*, & *réduit*, au préterit défini, pour *conduisit*, & *réduisit* ; *faisions* à l'optatif, & au subjonctif, pour *fassions* ; *vous médites*, pour *vous médisez* ; *il faillira faire*, pour *il faudra faire*! Toute la Normandie dit ce dernier. *Resoudons*, pour *resolvons* ; car le *d*, du verbe *resoudre*, ne se garde point dans la conjugaison, que là où il y a une *r* après, comme *resoudrai*, *resoudrois*, &c. & une grande quantité d'autres de cette nature qu'on trouvera semez par ci, par là, dans mes Remarques.

Tout cela sont des fautes contre la pureté du langage. Quelques-uns disputent s'il les faut appeller solécismes, ou barbarismes ; mais n'étant question que du nom, il importe peu ; car que ce soit l'un, ou que ce soit l'autre, il le faut également éviter pour parler & écrire purement ; quoique selon mon avis on doive plustôt

appeller solécisme que barbarisme des fautes dans les déclinaisons, & dans les conjugaisons, puisqu'elles sont une partie principale de la Grammaire, contre laquelle il me semble qu'on ne peut pecher, que ce ne soit proprement un solécisme.

Quant au solécisme qui se fait *dans la construction*, il comprend toutes les fautes qui se commettent contre les règles de la syntaxe ; *aux articles*, *aux noms*, *aux pronoms*, *aux verbes*, *aux participes*, *& aux prépositions ;* mais il faut noter, que ce n'est qu'entant qu'un mot a du rapport à un autre, parce qu'étant consideré seul en soi-même, c'est un solécisme d'un mot, ou mal décliné, ou mal conjugué, & non pas un solécisme de construction, ou de syntaxe.

Aux articles, en les mettant quand il ne les faut pas mettre, comme quand on dit *de la Loire*, *je n'ai point de l'argent*, au lieu de dire, *je n'ai point d'argent*, ou en ne les mettant pas quand il les faut mettre, comme quand on dit, *j'ai d'argent*,

au lieu de dire, *j'ai de l'argent.*

Aux noms, comme de faire masculin un nom qui est féminin, par exemple, si l'on dit, *un grand erreur*, au lieu de dire *une grande erreur*, au de faire féminin un nom qui est masculin, comme de dire *la navire*, que l'on disoit autrefois, au lieu de dire *le navire.*

Aux pronoms, de même, comme quand toutes les femmes & de la Cour & de la ville disent à Paris en parlant de femmes, *ils y ont été, ils y sont*, au lieu de dire, *elles y ont été, elles y sont*, & *j'irai avec eux*, au lieu de dire, *avec elles*; ou bien quand on met un pronom singulier avec un pluriel, comme quand on dit, *il faut que ces gens-là prennent garde à soi*, au lieu de dire, *prennent garde à eux*; ou bien quand on se sert du pronom relatif, *qui*, en certains cas au lieu du pronom *lequel*, comme quand on dit *c'est un ouvrage à qui l'on donne de grandes louanges*, *c'est une table sur qui je me couche*; au lieu de dire, *c'est un ouvrage auquel on donne de grandes louanges*,

c'est une table sur laquelle je me couche, & mieux encore, *où je me couche.*

Aux verbes, par exemple, quand le participe passif du préterit ne répond pas au genre & au nombre du substantif qui le précéde, comme si l'on dit, *la lettre que j'ai reçû*, au lieu de dire, *la lettre que j'ai reçûe*, & *les maux que vous m'avez fait*, au lieu de dire, *les maux que vous m'avez faits*. Ou quand on manque dans ces préterits composez en quelqu'une des façons que j'ai remarquées en son lieu, j'entends de celles qui ne sont point contestées, & qui passent pour fautes sans contredit. Ou quand on met le verbe au singulier après un nom collectif, qui est suivi d'un génitif pluriel, comme si l'on dit *une infinité de gens se perd*, au lieu de dire *se perdent*, ou bien au contraire quand le genitif est singulier, comme une *infinité de monde se perdent*, au lieu de dire *se perd*, & en beaucoup d'autres façons encore, qui seroient trop longues à mettre ici, & dont plusieurs ont été touchées dans ces Remarques.

Aux participes, comme quand on les emploie au lieu des gerondifs, par exemple, si je dis *les hommes ayans reconnu*, au lieu de dire, *ayant reconnu*, au gerondif, qui est indéclinable en François. Ou quand on joint les participes pluriels terminez en *ans*, qui sont masculins avec des feminins, comme *les femmes ayans leurs maris*. En cet exemple *ayans* au pluriel, ne peut convenir avec *femmes*, qui est féminin, & l'on ne peut dire *ayantes*, qui n'est pas François. Il faut dire *ayant*, au gerondif. Il en est de même d'*étant*, car il ne faut pas dire *les hommes étans marris*, mais *étant marris*, ni *les femmes étans marries*, mais *étant marries*. Et aux verbes actifs il ne faut pas se servir pour les féminins, du participe masculin, comme par exemple, il ne faut pas dire, *c'est une femme si ponctuelle & si examinant toutes choses*; car assûrément le participe present actif, comme *examinant*, n'est point du genre commun, mais seulement masculin, & ne convient point à la femme. Voyez la Remarque que j'en ai faite, où l'on trou-

vera comme il faut dire. Ou enfin, quand on ne donne pas au participe le regime de son verbe, comme si en ces verbes *prier*, *favoriser*, qui ne regissent plus maintenant que l'accusatif, on faisoit regir le datif à leurs participes, & que l'on dît, par exemple, *priant à Dieu*, & *favorisant à son ami*. Et enfin *aux prépositions*, quand on leur donne des articles qui ne leur conviennent pas, comme quand on dit *au travers le corps*, au lieu de dire, *au travers du corps*, ou *à travers le corps*; & c'étoit encore un solécisme du temps de M. Coëffeteau de dire *à travers* (1) *du corps*, mais

(1) *De dire à travers du corps.*] Au Traité de Plutarque des Conceptions communes contre les Stoïques pag. 719. art. 34. Amyot dit qu'*un corps passe à travers d'un corps*. Voyez ci-dessus. Au Traité de la face qui paroît au rond de la Lune, art. 291. 851. *à travers des nuées.* Coëffeteau Hist. Rom. liv. 1. pag. 252. dit, *ayant passé à travers de l'armée ennemie*, & pag. 387. *Se passa l'épée à travers du corps*. Il dit le même p. 479. Amyot vie de Pyrrhus n. 15. dit, *il le perça d'outre en outre à travers du corps*. Et Vie de Caton le Censeur n. 7. p. 671. dit, *marchant à travers les Oliviers sauvages*; & p. 679. *se jettoient à travers les détroits*.

aujourd'hui l'Usage commence à l'autoriser, quoique les meilleurs Auteurs ne s'en servent point encore, & que je ne voudrois pas être des premiers à m'en servir. C'est encore un solécisme dans les prépositions, de dire par exemple, *auprés* (2) *le Palais*, au lieu de dire, *auprès du Palais*. Mais le plus grand & le plus grossier de tous, c'est de mettre l'article de l'ablatif pluriel après la préposition *en*, comme par exemple de dire, *en les affaires du monde*, au lieu de dire *aux affaires du monde*, ce qui est pourtant familier à un Ecrivain moderne, qui d'ailleurs est digne de recommandation.

NOTE.

On ne dit pas si ordinairement *évantaux* pour *éventails* que *baux* pour *bals*; *il y a eu quantité de baux ce Carneval*. Ce qui fait que l'on s'y trompe, c'est que *baux*, pluriel de *bail*, est usité. Je n'ai rien à dire sur toutes sortes de solécismes marquez par M. de Vaugelas. Il y a eu des Remarques particulieres sur chacun, & l'on a fait voir qu'*ayans* & *étans* ne s'écrivent point. Il dit, que du temps qu'il composoit ces Remarques,

l'Usage commençoit à autoriser *à travers du corps*. On dit aujourd'hui *à travers le corps*, & il me semble qu'il n'y a personne qui parle autrement. On dit aussi *à travers champs*, sans aucun article.

Voici une façon de parler où je croi qu'il y a un solécisme. Plusieurs disent par exemple, *Ce fut moi qui lui donna ce conseil*. Il faut dire *qui lui donnai ce conseil*, parce que *qui* étant relatif de *moi*, ne peut servir de nominatif qu'à une premiere personne. On trouvera dans ce livre une Remarque pour savoir s'il faut dire, *si c'étoit moi qui eusse fait cela*, ou *si c'étoit moi qui eût fait cela*.

(2) *Auprès le Palais.*] *Auprès le Palais* se dit tous les jours. L'autre est plus régulier, mais celui-ci est pour le moins aussi usité.

DXLVII.

De la netteté du style.

APrès avoir parlé *de la pureté*, il reste à parler *de la netteté du style*, laquelle consiste, comme j'ai dit, en l'arrangement des mots, & en tout ce qui rend l'expression claire & nette: car je n'entends pas traiter ici de la netteté du raisonnement, qui est la partie essentielle du discours, sans la-

quelle avec toute la pureté & la netteté du langage, on est insupportable, la raison n'étant pas moins essentielle au style, qu'à l'homme. Un langage pur, est ce que Quintilien appelle *emendata oratio*, & un langage net, ce qu'il appelle, *dilucida oratio*. Ce sont deux choses si differentes, qu'il y a une infinité de gens qui écrivent nettement, c'est-à-dire clairement & intelligiblement en toutes sortes de matieres, s'expliquant si bien, qu'à la simple lecture on conçoit leur intention; néanmoins il n'y a rien de si impur que leur langage. Comme au contraire, il y en a qui écrivent purement, c'est-à-dire sans barbarisme, & sans solécisme, & qui néanmoins arrangent si mal leurs paroles & leurs périodes, & embarrassent tellement leur style, qu'on a peine à les entendre. Mais le nombre de ces derniers, est fort petit en comparaison de celui des autres, qui est presque infini. Il est vrai que ceux qui n'écrivent pas purement, mais qui écrivent nettement, ont cet avantage sur les autres, qu'ils peuvent apprendre

la pureté du langage par la lecture des bons Auteurs, & par la fréquentation des personnes savantes en cette matiere ; au lieu que ceux qui n'écrivent pas nettement, en ce qui est de l'arrangement des mots, sont presque incorrigibles, soit que ce défaut de les mal arranger procede du vice de l'oreille, ou de celui de l'imagination, ou de tous les deux ensemble, qui sont deux choses que l'art donne rarement, quand la nature les refuse. Un des plus célébres Auteurs de notre temps que l'on consultoit comme l'Oracle de la pureté du langage, & qui sans doute y a extrêmement contribué, n'a pourtant jamais connu la netteté du style, soit en la situation des paroles, soit en la forme & en la mesure des periodes, péchant d'ordinaire en toutes ces parties, & ne pouvant seulement comprendre ce que c'étoit que d'avoir le style formé, qui en effet n'est autre chose que de bien arranger ses paroles, & de bien former & lier ses periodes. Sans doute, cela lui venoit de ce qu'il n'étoit né qu'à exceller

dans la poésie, & de ce tour incomparable de vers, qui pour avoir fait tort à sa prose, ne laisseront pas de le rendre immortel. Je dois ce sentiment à sa mémoire, qui m'est en singuliere veneration, mais je dois aussi ce service au public, d'avertir ceux qui ont raison de l'imiter en d'autres choses, de ne l'imiter pas en celle-ci.

Donnons des exemples de ses transpositions : *si vous reservez l'honneur de vos bonnes graces à celui qui les desire avec plus d'affection, je ne pense point qu'il y en ait un, qui plus que lui se doive justement promettre la gloire d'y parvenir.* Voyez je vous prie l'embarras de ces dernieres paroles, qui sont après le second *qui*, *qui plus que lui se doive justement promettre la gloire d'y parvenir* ; au lieu de dire, *qui doive plus justement que lui se promettre la gloire, &c.* ou bien *qui plus justement que lui se doive promettre la gloire.* En voici un autre, *ils firent les uns & les autres si bien*, au lieu de dire, *ils firent si bien les uns & les autres*, ou *les uns & les autres firent si bien.* Et

encore celui-ci. *C'étoit du bled que les Siciliens en l'honneur de C. Flaminius & de son pere, avoient fait apporter de Rome*; au lieu de dire, *du bled que les Siciliens avoient fait apporter de Rome, en l'honneur de C. Flaminius & de son pere.* Et celui encore, *entre les personnes que votre bienveillance a par le passé jamais obligées*; au lieu de dire, *que votre bienveillance a jamais obligées par le passé*, ou bien *entre les personnes que votre bienveillance a jamais obligées*, sans ajoûter *par le passé*; & encore, *où est allée cette crainte de Dieu, qui si exactement vous a toûjours fait conformer à ses volontez*; au lieu de dire, *qui vous a toûjours fait conformer si exactement à ses volontez*; car cet *exactement*, ne se rapporte point à *la crainte de Dieu qui vous a toûjours fait*, mais à *conformer*, qui se rapporte à la personne à qui l'Auteur parle, & cependant de la façon qu'il est situé, il ne se peut joindre avec *conformer*.

C'est donc le premier vice opposé à la netteté du style, que la mauvaise situation des mots. Il y en a de deux

sortes : l'une simple, comme est celle de tous les exemples que nous venons de donner, que j'appelle ainsi, non pas qu'elle soit la moins vicieuse : car au contraire, c'est celle qui l'est davantage, & qui se fait le plus remarquer, mais parce que les mots y sont simplement transposez & considerez en eux-mêmes, sans avoir aucun rapport aux autres mots, & sans blesser en rien la construction grammaticale, comme en l'exemple allegué, *Il n'y en a point qui plus que lui se doive justement promettre la gloire*, &c. Ces mots *plus que lui*, qui sont si mal situez, ne choquent point pourtant la syntaxe ni les règles de la Grammaire, parce qu'ils n'ont aucun rapport vicieux ni avec ceux qui précédent, ni avec ceux qui suivent, mais seulement ont tout leur défaut en eux-mêmes; au lieu que l'autre espece de mauvaise situation n'est vicieuse que selon le rapport qu'elle a aux autres mots, comme par exemple, si je dis, *il ne se peut taire ni parler*, je ne parle pas nettement, il faut dire, *il ne peut se taire ni parler*, parce qu'encore qu'*il ne se peut taire*,

ſoit bien dit, à s'arrête là, & mieux dit que ne ſeroit, *il ne peut ſe taire*, qui pourtant ne ſeroit pas mauvais, mais moins bon que l'autre, à cauſe qu'il eſt beaucoup moins dans l'uſage; cependant étant ſuivi d'un autre verbe, & ne s'arrêtant pas là, il faut arranger les paroles en ſorte que le verbe qui régit les deux infinitifs, ait ſa conſtruction nette (1) avec l'un & avec l'autre. Ce qui ne ſe fait pas en cet exemple; car *peut* eſt le verbe qui régit les deux infinitifs *taire & parler*, & il n'eſt pas poſſible qu'il les régiſſe comme il faut, qu'en mettant *ſe* après *peut*, & diſant, *il ne peut ſe taire ni parler*, parce que *ſe peut* ne s'accorde point ici avec *parler*. Que ſi le ſecond infinitif veut la même conſtruction que le premier, comme, *il ne peut ſe taire ni fâcher*, alors il faut dire, *il ne ſe peut taire*, & non pas, *il ne peut ſe taire*, tant à cauſe que cette façon de parler, *il ne ſe peut taire*, eſt meilleure, comme plus uſitée que l'autre, & que rien n'empêche qu'on n'en uſe, puiſqu'elle convient

(1) *Avec l'un & avec l'autre.*] Avec l'un & l'autre en cet endroit ſeroit très-bien dit.

aux deux infinitifs, que parce que ce seroit mal parler de dire, *il ne peut se taire ni fâcher*, & qu'il faut dire, *il ne peut se taire ni se fâcher*. Je pourrois bien alléguer d'autres exemples; mais je veux abréger ce discours, en ajoûtant seulement qu'il y a cette différence entre ces deux especes de mauvaise situation, que la premiere choque l'oreille, & non pas la construction grammaticale, & que la derniere au contraire choque la construction grammaticale, & non pas l'oreille, si elle n'est savante & délicate en ces matieres.

Le second vice contre *la netteté du style*, c'est la mauvaise structure, & il y en a de plusieurs sortes. Mais avant que de les dire, on remarquera qu'il y a cette différence entre la mauvaise situation & la mauvaise structure, qu'en la premiere il n'y a rien à ajoûter ni à diminuer, mais seulement à changer, & mettre en un lieu ce qui est en un autre, hors de sa situation naturelle; au lieu qu'en la mauvaise structure il y a toûjours quelque chose à ajoûter, ou à diminuer, ou à changer, non pas sim-

plement pour le lieu, mais pour les mots. Voyons-en maintenant des exemples de toutes les façons. Et premierement pour *ajoûter*, en voici un beau que je trouvai hier à l'ouverture d'un livre, *selon le sentiment du plus capable d'en juger de tous les Grecs*. Je dis que ce n'est pas écrire nettement, parce que ces mots *de tous les Grecs*, sont trop éloignez de *capable*, duquel ils sont régis, & veulent être mis immédiatement après *capable*, & que si vous disiez, *selon le sentiment du plus capable de tous les Grecs, d'en juger*, vous n'écririez pas encore nettement, parce que ces mots, *d'en juger*, veulent être mis immédiatement après *capable*, dont ils sont régis; & comme ils ne peuvent pas tous deux remplir cette même place, il s'ensuit que cette expression ne peut être nette qu'en ajoûtant quelques paroles, & disant ainsi, *selon le sentiment de celui de tous les Grecs qui étoit le plus capable d'en juger*. Pour *diminuer*, en voici un du même Auteur, *en cela plusieurs abusent tous les jours merveilleusement de leur loisir*. Cela n'est pas écrit nettement, il y a trop de mots pour un seul verbe; car les verbes

dans les périodes ou dans les membres, ſont comme la chaux, & les autres parties de l'oraiſon comme le ſable; de ſorte que lorſqu'on environne un verbe ſeul de pluſieurs mots., on peut dire que c'eſt du ſable ſans chaux, *arena ſine calce*, comme l'Empereur Caligula appelloit le ſtyle de Seneque. Donc pour former cette période, *en cela pluſieurs abuſent tous les jours merveilleuſement de leur loiſir*, & la rendre nette, il en faut ôter quelque choſe, & dire, *en cela pluſieurs abuſent tous les jours de leur loiſir*, ou *en cela pluſieurs abuſent merveilleuſement de leur loiſir*.

Pour *changer*, non pas de lieu, mais de mot, en voici un exemple; car pour abréger il ſuffit d'en donner un, *il travaille extrémement proprement*. J'entends à la Cour de ces façons de parler, où l'on joint deux adverbes de même terminaiſon, & je m'étonne que ceux qui les diſent ne s'apperçoivent point d'une ſi grande rudeſſe. Mais outre cela, c'eſt encore un vice contre la netteté qui demande que l'on change un de ces adverbes, & que l'on diſe, *il travaille fort proprement*. On peut auſſi

fît de la peine, & que chaque mot d'une période fût si bien placé qu'on n'eût pas besoin d'interprête, ni même de réfléxion pour en démêler le sens. Ce sont les termes dont s'est servi le Pere Bouhours, avant que de rapporter ces exemples où les expressions ne sont pas nettes.

Ayant appris la défaite de ses Généraux par les Juifs, il résolut de marcher contre eux. Il semble qu'il ait appris par les Juifs la défaite de ses Généraux, au lieu qu'on veut dire, qu'il apprit que les Juifs avoient défait ses Généraux.

Il n'y a peut-être point de conseil dans l'Europe, où le secret se garde mieux que celui de la République de Venise. Il semble que *celui* se rapporte à *secret*, qui est le substantif le plus proche, au lieu qu'il se rapporte à *conseil*, & qu'on veut dire que le secret se garde mieux dans le conseil de la République de Venise, que dans aucun autre conseil de l'Europe.

Scipion doit être en cela leur modelle comme en tout le reste. Titelive a remarqué que quand il alla assiéger Carthage. Naturellement *il alla* doit se rapporter à Titelive, quoiqu'il se rapporte à *Scipion.* Ainsi pour écrire nettement, il faut dire, après avoir parlé de Scipion, *Titelive a remarqué que quand ce grand Capitaine alla assiéger Carthage.*

J'ai lû dans une Relation du Siége de Bude, *ils rencontrerent un parti de Hongrois envoyé pour prendre langue de la marche*

des ennemis qu'ils taillerent en piéces. Cela n'est point net, il faut dire, *& ils le taillerent en piéces*, pour faire entendre que c'est le parti de Hongrois qui a été taillé en piéces, & non pas les ennemis. Il y a dans un autre endroit, *un Transfuge fut amené au Prince Charles de Lorraine, qui lui apprit que.* Il semble que ce soit le Prince Charles qui ait appris quelque chose au Transfuge. Il falloit dire, *on amena au Prince Charles un Transfuge qui lui apprit que*, &c. & en géneral on ne doit jamais séparer le relatif *qui* du substantif auquel il se rapporte.

DXLVII.

Des équivoques.

LE plus grand de tous les vices contre la netteté, ce sont les équivoques, dont la plusparts se forment *par les pronoms relatifs demonstratifs, & possessifs.* Les exemples en sont si frequens dans nos communs Ecrivains, qu'il est superflu d'en donner; neanmoins comme ils font mieux entendre les choses, j'en donnerai un de chacun; *du relatif*, comme *c'est le fils de cette femme, qui a fait tant de mal.* On ne sait si ce *qui*, se rappor-

te à *fils*, ou à *femme*, de ſorte que ſi l'on veut qu'il ſe rapporte à *fils*, il faut mettre *lequel*, au lieu de *qui*, afin que le genre maſculin ôte l'équivoque. En l'autre relatif de même. En voici un bel exemple d'un celebre Autheur, *Qui trouverez vous, qui de ſoi-même ait borné ſa domination, & ait perdu la vie ſans quelque deſſein de l'étendre plus avant?* Au ſens on voit bien que *l'étendre* ſe rapporte à *domination*, & non pas à *vie*, mais parce qu'*étendre*, eſt propre aux deux ſubſtantifs qui le precedent, & que *vie*, eſt le plus proche, il fait équivoque & obſcurité. Il y en a encore un autre bel exemple dans le même Ecrivain, *Je voi bien que de trouver de la recommandation aux paroles, c'eſt choſe que mal-aiſément je puis eſperer de ma fortune: Voilà pourquoi je la cherche aux effets*: Ce *la* eſt équivoque; car ſelon le ſens il ſe rapporte à *recommandation*; & ſelon la conſtruction des paroles il ſe rapporte à *fortune*, qui eſt le ſubſtantif le plus proche, & qui convient à *fortune*, auſſi bien qu'à *recommandation*.

Aux pronoms possessifs, comme, *il a toûjours aimé cette personne au milieu de son adversité*. Ce *son* est équivoque, car on ne sait s'il se rapporte à *cette personne* ou à *il* qui est celui qui a aimé. Quel remede? il faut donner un autre tour à la phrase, ou la changer.

Aux démonstratifs, comme dans cet exemple tiré d'un celebre Autheur écrivant pour une femme, *Ce sont deux choses que mal-aisément les paroles seront capables de vous representer; toutefois, puisqu'à faute de mieux, je suis contraint de les employer, vous me ferez, s'il vous plaît, cet honneur de les en croire, & vous assurer, Monsieur, qu'entre celles que votre bienveillance a par le passé jamais obligées, & qu'elle obligera jamais à l'avenir, il n'y en a pas une à qui je ne fasse avec raison ceder la gloire d'être vôtre bien humble servante.* Qui ne voit que ces mots *qu'entre celles* font une équivoque notable, & qu'il n'y a personne qui ne les entendît *des paroles*, dont il a toûjours parlé auparavant, & neanmoins elles ne s'entendent de rien moins que de cela, mais *des personnes*, c'est pour-

quoi il faut dire *qu'entre les personnes.*

Les équivoques se font aussi quand un mot qui est entre deux autres, se peut rapporter à tous les deux, comme en cette periode d'un celebre Autheur, *mais, comme je passerai par dessus ce qui ne sert de rien, aussi veux-je bien particulierement traiter ce qui me semblera necessaire.* Le *bien*, se rapporte à *particulierement*, & non pas à *veux-je*, c'est pourquoi pour écrire nettement, il faloit mettre, *aussi veux-je traiter bien particulierement, &c.* & non pas, *aussi veux-je bien particulierement traiter.*

Les équivoques se font encore quand on met quelques mots entre ceux qui ont du rapport ensemble, & que neanmoins les derniers se peuvent rapporter à ceux qui sont entre deux. L'exemple le va faire entendre, comme si l'on dit, *l'Orateur arrive à sa fin, qui est de persuader, d'une façon toute particuliere, &c.* L'intention de celui qui parle ainsi, est que ces mots *d'une façon toute particuliere*, se rapportent à ceux-ci, *arrive à sa fin*, & neanmoins comme ils sont placez, il sem-

ble qu'ils se rapportent *à persuader*. Il faudroit donc dire, *l'Orateur arrive d'une façon toute particuliere à sa fin, qui est de persuader*, & l'on a beau mettre une virgule après *persuader*, elle ne sert de rien pour l'oreille, & quoique pour la vûe, elle serve de quelque chose, & fasse voir que *d'une façon toute particuliere*, ne se rapporte pas à *persuader*, car il ne faudroit point de virgule, si est-ce qu'elle n'est pas suffisante de lever entierement l'équivoque. Un de nos fameux Autheurs commence ainsi cette belle lettre, qui est le chef-d'œuvre de sa prose. *Ne pouvant aller à S. Germain sitost que je desirois pour une affaire qui m'est survenue.* On ne sait s'il veut dire, qu'il lui étoit survenu une affaire, pour laquelle il desiroit aller à S. Germain, ou bien qu'il ne pouvoit aller à S. Germain, à cause d'une affaire qui lui étoit survenue; si au lieu de *pour une affaire*, il eût mis *à cause d'une affaire*, il eût levé l'équivoque. Neanmoins ce grand Homme avoit accoûtumé de dire, parlant de la clarté avec laquelle il se faut expliquer,

que si l'on relisoit deux fois l'une de ses periodes, où l'un de ses vers, il vouloit que ce fût pour les admirer, & pour le plaisir qu'il y a de repeter les belles choses, & non pas pour chercher ce qu'il vouloit dire. Certes il faut donner cette loüange à Monsieur Coëffeteau, & je doute qu'on la puisse donner aux meilleurs Autheurs de l'antiquité, qu'en tant de volumes qu'il a faits, il ne s'y trouvera pas une seule periode, qu'il faille relire deux fois pour l'entendre.

Ce ne seroit jamais fait de vouloir marquer toutes les sortes d'équivoques, qui se peuvent faire en écrivant, & qui sont autant de fautes contre la netteté. Quintilien dit que le nombre en est infini. Je sai bien qu'il y en a quelques-unes que l'on ne peut éviter, & que les plus excellens Autheurs Grecs & Latins nous en fournissent des exemples; on a accoûtumé de dire pour les excuser, que le sens supplée au défaut des paroles, & j'en demeure d'accord pourvû que ce ne soit que très-rarement, & ensorte que le sens y soit tout évi-

dent. Mais à dire le vrai, je voudrois toûjours l'éviter autant qu'il me feroit poſſible; car après tout, c'eſt à faire aux paroles de faire entendre le ſens, & non pas au ſens de faire entendre les paroles, & c'eſt renverſer la nature des choſes, que d'en uſer autrement. C'eſt faire comme à la fête des Saturnales, où les ſerviteurs étoient ſervis par leurs maîtres, le ſens étant comme le maître, & les mots, comme les ſerviteurs. Certainement ce grand homme que je viens de nommer, condamne abſolument toutes ſortes d'équivoques, puiſqu'il ne pardonne pas à celle que vous allez voir ici. Il faut que je mette ſes propres termes en Latin parce que les exemples qu'il donne ne peuvent s'accommoder à notre Langue, qui ne ſouffre pas les tranſpoſitions de la nature de celle-ci. *Vitanda imprimis ambiguitas, non hæc ſolùm quæ incertum intellectum facit, ut Chremetem, audivi percuſſiſſe Demeam, ſed illa quoque quæ etiam ſi turbarē non poteſt ſenſum, in idem tamen verborum vitium incidit, ut ſi quis dicat, viſum à ſe hominem librum ſcribentem; Nam*

etiam si librum ab homine scribi pateat, malè tamen composuerat, feceratque ambiguum, quantùm in ipso fuit. Aprés cela, il n'y a plus d'équivoque qui se puisse défendre, & il ne reste plus rien à dire qu'une chose, qui seroit bien hardie, & que je ne voudrois pas dire le premier, que Quintilien, s'est trompé. Il encherit bien encore dans ce même Chapitre *de sperspicuitate*, il veut que l'expression soit si claire, qu'elle frappe l'esprit du Juge, je dirai de l'Auditeur, ou du Lecteur, comme le Soleil frappe les yeux des personnes qui le voient & le sentent malgré qu'ils en aient. Enfin il reduit la clarté à ce dernier degré de perfection, qu'il faut tâcher autant qu'il se peut, quand on parle, ou quand on écrit, non seulement de se faire entendre, mais de faire ensorte qu'on ne puisse pas n'être pas entendu, *non ut intelligere possit, sed ne omnino possit non intelligere curandum.*

Il y a encore un autre vice contre la *netteté*, qui sont certaines constructions, que nous appellons *louches*, parce qu'on croit qu'elles regardent

d'un côté, & elles regardent de l'autre. J'en ai fait une Remarque, à laquelle je renvoie pour abreger. Il la faut chercher à la table au mot de *construction*.

Et encore un autre, quand le second membre d'une periode, qui est joint au premier par la conjonctive, *&*, en est fort éloigné, à cause d'une autre periode longue, qui est entre deux, comme une parenthese, par exemple, *il y a dequoi confondre ceux qui le blâment, quand on leur aura fait voir que sa façon de chanter est excellente, quoiqu'elle n'ait rien de commun avec celle de l'ancienne Grece, qu'ils louent plustôt par le mépris des choses presentes, que par aucune connoissance qu'ils aient de l'une ni de l'autre, & qu'il merite une grande louange.* Je dis que ce dernier membre *& qu'il merite une grande louange*, est trop éloigné du premier par cette longue parenthese, qui commence *quoiqu'elle n'ait, &c.* & que quand elle n'auroit que le tiers de la longueur qu'elle a comme, *que sa façon de parler est excellente, quoiqu'elle n'ait rien de commun avec la*

nôtre, *& qu'il mérite* , *&c.* la période ne laiſſeroit pas d'être vicieuſe, & de pecher contre la netteté.

La longueur des périodes eſt encore fort ennemie de la netteté du ſtyle. J'entends celles qui ſuffoquent par leur grandeur exceſſive ceux qui les prononcent, comme parle Dénys d'Halicarnaſſe, *περίοδοι μακραί και ἀποπνίγουσαι τὺς λέγοντας*, ſur-tout ſi elles ſont embarraſſées, & qu'elles n'ayent pas des repoſoirs, comme en ont celles de ces deux grands Maîtres de notre Langue, Amyot & Coëffeteau. Il ſeroit importun & ſuperflu d'en donner des exemples, qui ne ſont que trop fréquens dans nos mauvais Ecrivains. *Les longues & fréquentes parentheſes* y ſont contraires auſſi.

Il y a bien d'autres vices ſans doute contre *la netteté* ; mais il ſuffit d'en avoir marqué les principaux, & de dire pour la gloire de la France, qu'elle n'a point encore porté tant d'hommes qui aient écrit purement & nettement, qu'elle en fournit aujourd'hui en toutes ſortes de ſtyles.

A la pureté & à la netteté du ſtyle,

il y a encore d'autres parties à ajoûter *la propriété des mots & des phrases*, *l'élégance*, *la douceur*, *la majesté*, *la force*, & ce qui résulte de tout cela, *l'air & la grace*, qu'on appelle *le je ne sai quoi*, où *le nombre*, *la briéveté & la naïveté de l'expression*, ont encore beaucoup de part. Mais ce n'est pas à moi à traiter de tant de belles choses qui passent ma portée, & qui ne demandent pas moins qu'un Quintilien François. C'est bien assez, si j'apprens que ce petit travail n'est pas inutile ni desagréable au public.

NOTE.

Les équivoques qui embarassent le plus sont celles qui se forment des pronoms relatifs, démonstratifs & possessifs. On remedie aux équivoques du relatif *qui*, en mettant *lequel* ou *laquelle*. *C'est le fils de cette femme lequel a fait tant de mal*, mais le moyen d'y remedier dans les pronoms possessifs, si l'on ne change la phrase ? En voici des exemples rapportez dans le livre des doutes du Pere Bouhours. *Telle fut la fin de cette malheureuse Princesse, qui fut un grand instrument de la justice de Dieu pour purifier ses serviteurs par ses violences.* Le premier *ses* se rapporte à *Dieu*, & le second *à cette*

malheureuse Princesse. Il y auroit moins d'obscurité si on disoit, *pour purifier ses serviteurs par les violences qu'elle commettoit.*

Samuel offrit son holocauste à Dieu, & il lui fut si agréable qu'il lança au même moment de grands tonnerres contre les Philistins. Selon la construction ordinaire & naturelle, quand un nom propre a servi de nominatif au verbe, tous les *il* qui suivent dans la même période se rapportent à ce nom propre. Cependant dans cette phrase aucun des deux *il* ne se rapporte à Samuel qui est le nominatif du premier verbe de la période. Le premier *il* se rapporte à *holocauste*, & le second se rapporte à *Dieu.* Ainsi l'équivoque ne peut être ôtée entierement qu'en répétant les deux divers noms ausquels ces *il* se rapportent. *Samuel offrit son holocauste à Dieu, & cet holocauste lui fut si agréable que Dieu lança au même moment, &c.* Il faut tâcher d'éviter de mettre dans la même période deux *il*, ou deux *lui*, de suite, lorsqu'ils se rapportent à diverses choses.

Voici deux exemples de constructions louches, tirez aussi du livre des Doutes. *Vous me commandez d'approcher de vous avec confiance, si je desire d'avoir part avec vous, & de recevoir la nourriture d'immortalité, si je veux acquerir une vie, qui dure éternellement.* Il n'y a personne qui ne croie que, *de recevoir la nourriture d'immortalité* est gouverné par *si je desire*, au

lieu que dans le ſens de l'Auteur il eſt gouverné par, *vous me commandez.* Comme *deſirer* ne demande point *de* après *ſoi.* Il n'y auroit point d'équivoque en mettant, ſi *je déſire avoir part avec vous,* & on verroit aiſément que le ſens ſeroit, *vous me commandez d'approcher de vous avec confiance, & de recevoir, &c.*

On ne doit pas éviter avec moins de ſoin la conſtruction de cet autre exemple. *Lorſque le combat ſe donna Moïſe s'adreſſa à Dieu en tenant ſes mains étendues, & formant ainſi la figure de la Croix, qui devoit être un jour ſi ſalutaire, & ſi redoutable à nos ennemis.* La conjonction *&* fait que *ſi ſalutaire* ſe rapporte à *nos ennemis,* auſſi-bien que *ſi redoutable,* ce qui n'eſt pas le ſens de l'Auteur, & on remedie à cet inconvenient, en diſant ſelon la correction du Pere Bouhours, *qui devoit être un jour ſi ſalutaire aux fidéles, & ſi redoutable à leurs ennemis.*

Pour les longues périodes, il n'y en a preſque point qui n'embaraſſent l'eſprit. Plus elles ſont courtes, plus elles contentent le Lecteur ou l'Auditeur. Il faut qu'elles aient des repoſoirs, comme dit M. de Vaugelas, & on n'aime point à être conduit trop loin, ſans qu'on trouve où s'arrêter.

FIN.

TABLE DES MATIERES.

Pr. *indique la Préface*, I. *le premier Volume*, II. *le second*, III. *le troisiéme*, *. *les Notes de T. Corneille*, ** *celles de Monsieur Patru.*

A

C

D

E

F

L

M

Mentir

O

Q

R

S'il

S

T

V

Y

Z

Fin de la Table des Matieres.

De l'Imprimerie de la Veuve DELATOUR.
1738.